



Rapport de mission final

Février 2017

Cécile Patris

TABLE DES MATIERES

1.	Le développement du réseau.....	1
1.1.	Actions vers des publics cibles.....	1
1.1.A.	Public cible : pouvoirs publics régionaux.....	1
1.1.B.	Public cible : pouvoirs publics communaux et intercommunaux.....	13
1.1.C.	Public cible : secteur des entreprises.....	17
1.1.D.	Public cible : membres potentiels.....	19
1.1.E.	Autres publics cibles.....	21
1.2.	Actions transversales : communication et information.....	24
2.	Volet 2 : amélioration des performances des membres du réseau.....	37
2.1.	Actions menées par filières.....	37
2.1.A.	Textiles.....	37
2.1.B.	DEEE.....	41
2.1.C.	Ressourceries.....	43
2.1.D.	Construction.....	46
2.2.	Actions transversales.....	47
3.	Liste des annexes.....	59

1. Le développement du réseau

1.1. Actions vers des publics cibles

1.1.A. Public cible : pouvoirs publics régionaux

Action 1 : Collecter les données des EES en matière de collecte et de réutilisation, produire des indicateurs régionaux et construire progressivement un indicateur communal de la réutilisation en Kg/an/hab.

RESSOURCES est le lieu de centralisation des données wallonnes en matière de réutilisation et de préparation à la réutilisation. La production de statistiques permet de suivre la progression des performances du secteur. À terme, un indicateur communal permettra de réaliser un benchmark entre communes et de fixer des objectifs régionaux ou communaux en matière de réutilisation qui soient à la fois ambitieux et réalistes.

a) Collecter les données du réseau et construire un indicateur sous-régional de réutilisation par habitant.

La collecte pour les données de l'année 2015 a été réalisée auprès des membres de RESSOURCES. Outre les nouveaux résultats et indicateurs présentés dans l'observatoire, RESSOURCES a réalisé un nouveau découpage de la réutilisation par commune. Cette nouvelle carte se base sur la localisation des points de vente des membres de RESSOURCES. Si les performances ont été reportées au niveau des communes, RESSOURCES a tenu compte d'une zone de chalandise naturelle qui concerne les communes limitrophes aux points de vente. Cet exercice permet de voir les « trous » restants dans la carte mais aussi de voir les zones où la réutilisation effective sur le territoire est la plus importante.

La méthode décrite ci-dessus peut être affinée en utilisant des techniques de traitement statistique des données pour les communes limitrophes des communes où il existe des points de vente. Des contacts sont en cours avec l'Administration pour ce faire.

La carte susmentionnée est reprise dans l'observatoire.

b) Proposer une méthodologie pour la mise en œuvre d'un indicateur communal de la réutilisation, en concertation avec la Région.

L'Administration a analysé ce point en interne. Il en ressort que la première étape sera d'établir une matrice par flux et par type de déclarant permettant de mettre en évidence les « trous » dans le puzzle des données disponibles à l'administration.

Un contact sur ce point a été réalisé par RESSOURCES avec Monsieur Brahy de l'Administration.

Ce dernier nous a annoncé qu'un collègue géomaticien de la Direction de la Coordination des Données pourrait travailler sur l'analyse cartographique du potentiel des « points de capture » des objets valorisables. Une réunion est attendue sur ce sujet.

Les autres actions ci-dessous seront développées après la réunion avec l'Administration.

c) Réaliser un état des lieux des données disponibles et manquantes pour la construction de l'indicateur communal.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

d) Croiser les données disponibles du réseau avec les données ECOSOC (logiciel de suivi de l'AGW réutilisation) des pouvoirs publics.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

e) Introduire un suivi de la réutilisation au niveau communal via les formulaires d'enquête régionaux Fedem (pour les communes) et Cetra (pour les intercommunales).

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

f) Proposer un format de saisie de données portant sur la réutilisation pour ces deux formulaires d'enquête.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

g) Proposer un format de saisie pour les données membres pour affiner la base de données du réseau.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

h) Réaliser un traitement mathématique des points fixes de collecte, selon la méthodologie régionale.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

i) Construire progressivement un indicateur communal de la réutilisation sur la base des données mentionnées ci-dessus.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

j) Interpréter les données disponibles au niveau communal.

Cette action sera développée après la réunion avec l'Administration.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Proposition de deux formats de saisie (données membres, enquêtes Fedem et Cetra)	Action non réalisable en 2016
Un état des lieux et première analyse des données disponibles au niveau communal	Cartographie de la réutilisation par point de vente par commune.

Action 2 : Publier un Observatoire régional de la réutilisation.

RESSOURCES a développé un observatoire de la réutilisation. C'est une photographie sectorielle, tant en ce qui concerne les données de collecte et de réutilisation que les démarches qualitatifs entreprises par ses membres.

La publication de l'Observatoire de la Réutilisation et du Réemploi – Données 2015 a été finalisée au cours du mois de janvier 2017. Cette 3^e édition propose des données clés du secteur et identifie les activités par Région.

Une version papier est publiée et une version téléchargeable est disponible sur le site web de RESSOURCES:

http://www.res-sources.be/sites/default/files/pages/activity-reports/Observatoire_2016_Web.pdf

Un communiqué de presse mettant en avant les données clés du secteur sera réalisé et publié dès l'outil finalisé.

a) Assurer la mise à jour des données actuellement disponibles :

- la couverture du territoire par un service de ressourcerie;
- la participation des membres aux labels développés par RESSOURCES;
- le nombre d'implantations liées à la réutilisation;
- le nombre d'opérateurs par type d'agrément d'économie sociale;
- par filière : le tonnage des collectes, le tonnage de la réutilisation et le tonnage du recyclage;
- l'évolution de l'emploi.

b) Établir des données portant sur :

- les partenariats mis en place au niveau communal ou intercommunal.

c) Différencier les données wallonnes et bruxelloises.

La table des matières de l'observatoire a fait l'objet d'une approbation lors du comité d'accompagnement conjoint des deux régions en novembre. A cette occasion, il a été décidé de ne pas publier les données relatives aux coûts.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Un observatoire annuel	Publication en janvier 2017

Action 3 : Contribuer à la mise en œuvre d'un cadre réglementaire favorable à la réutilisation.

L'AGW du 3 avril 2014 est un levier de développement de la réutilisation. RESSOURCES en fait la promotion auprès de ses membres et les accompagne, si nécessaire, dans la procédure d'agrément. RESSOURCES recueille les difficultés des membres agréés et, sur cette base, élabore des propositions d'améliorations.

L'AGW du 23 avril 2009 encadre la collecte des textiles ménagers. Il structure le développement des réseaux de collecte. Dans ce cadre, RESSOURCES assure l'interface avec les autorités pour lutter contre les opérateurs illégaux.

Les actions menées sont les suivantes :

a) Conseiller les membres dans la mise en œuvre de ces deux arrêtés.

En ce qui concerne l'AGW du 23 avril 2009, pour la collecte des textiles ménagers, pour la Région wallonne, RESSOURCES informe ses membres des échéances, des données à transmettre à l'OWD, et de la marche à suivre. RESSOURCES informe également ses membres de leurs droits et de leurs obligations relatifs au cadre légal. RESSOURCES a rappelé à ses membres à de multiples reprises, la demande de l'OWD de recevoir les conventions avec les communes.

En 2016, RESSOURCES n'a pas eu connaissance de collectes illégales en Wallonie. Cette bonne nouvelle est probablement le résultat de deux facteurs :

- toutes les actions menées par diverses instances au cours des années précédentes ont sans doute découragé les opérateurs illégaux;
- le cours du textile sur le marché mondial est à la baisse. Il devient dès lors moins attractif pour les opérateurs illégaux qui visent uniquement le marché international.

En regard de l'AGW du 3 avril 2014, les actions suivantes ont été menées :

Le membre de RESSOURCES « L'entrepôt » qui souhaite introduire une demande d'agrément a été informé des conditions et de la procédure à suivre.

RESSOURCES a également rappelé aux entreprises agréées qu'elles devaient modifier leurs statuts afin que ceux-ci soient en concordance avec le texte de l'arrêté. 5 structures membres du réseau ont ainsi modifié leurs statuts.

Le dossier de demande d'agrément du membre « Fleur Service Social » était incomplet. La raison était liée au fait du non-engagement dans une procédure de qualité. RESSOURCES a accompagné ce membre dans son adhésion à la convention Rec'Up, celle-ci a été signée. Ceci permet désormais à cette entreprise de remplir l'ensemble des conditions d'agrément.

Par ailleurs, un suivi a été effectué en ce qui concerne l'encodage dans le logiciel ECOSOC en vue de finaliser la remise des chiffres 2014, de façon à pouvoir ouvrir une session 2015.

Le 12 mai 2016, RESSOURCES a rencontré l'OWD afin de définir une méthodologie pour le suivi des flux dans le cadre de la session 2015 d'ECOSOC. Les étapes suivantes ont été définies et diffusées aux membres via la news hebdomadaire de RESSOURCES :

- Encodage des données 2015 : cette étape est importante, en effet, c'est à cette occasion que les structures agréées peuvent identifier des problèmes d'encodage. Les membres ont été invités à faire part des difficultés éventuellement rencontrées;
- soumission des données au plus tard pour le 7 juillet : tant que les données ne sont pas soumises, l'OWD ne peut y accéder. L'office ne peut donc identifier d'éventuels problèmes;
- recherche de solutions aux problèmes techniques révélés par les deux étapes ci-dessus;
- analyse des dossiers par l'OWD.

Le 16 septembre 2016 s'est tenue chez RESSOURCES une réunion de coordination avec tous les membres agréés et l'OWD. Cette réunion clôturait le travail de définition de la méthodologie du suivi des flux. Pour RESSOURCES et ses membres, cette méthodologie est adaptée et compatible avec les données disponibles au sein des entreprises. L'approche constructive de la démarche a été bien appréciée par les entreprises agréées.

Par ailleurs, l'OWD va examiner dans quelle mesure il serait possible d'injecter directement les données d'Eclips dans Ecoso.

Deux réunions ont également été organisées pour informer des membres qui souhaitent déposer un dossier d'agrément dans les prochains mois, à savoir une réunion pour Oxfam qui a eu lieu le 15 novembre 2016 et une réunion pour Les Petits Riens le 12 décembre 2016.

b) Collaborer à la mise à jour de la liste des poids moyens de Komosie pour le volet réutilisation de l'AGW du 3 avril 2014.

RESSOURCES participe au groupe de travail organisé par Komosie visant à établir des poids moyens justes pour les biens collectés ainsi que pour des catégories de biens. Cette liste appelée KLC est intégrée dans le logiciel de traçabilité ECLIPS qui est disponible en français depuis 2015.

L'asbl Droit et Devoir a échantillonné près d'une centaine de nouveaux items allant de la tablette au disque dur en passant par un rétroprojecteur. Ces éléments ont été proposés au groupe de travail "Poids moyens " de Komosie. Ils ont été jugés intéressants par ce groupe, mais non prioritaires. En effet, il n'existe pas de spécialiste informatique dans les KL et pour pouvoir intégrer officiellement ces éléments à la liste, il faut respecter la procédure officielle, à savoir 3 structures qui échantillonnent pendant 3 mois.

Ces éléments sont toutefois disponibles pour les membres de RESSOURCES qui le souhaitent. Leur intérêt est essentiellement lié à la traçabilité pour les spécialistes IT.

Notons également un changement en matière de cartouches et toners. Ceux-ci étaient pesés, mais non disponibles dans la liste car non vendus par les flamands. Ils sont dorénavant disponibles dans la liste.

La liste officielle a été mise à jour en décembre 2016 et communiquée à l'ensemble des opérateurs de RESSOURCES en janvier 2017.

Pour plus d'informations sur la méthodologie du calcul des poids moyens, voir annexe I.

Pour RESSOURCES, mais également le représentant de BKN (Pays-Bas) la méthodologie et la prise en charge des coûts par l'OVAM sont entièrement satisfaisants. La définition d'une liste spécifique pour la Région wallonne nécessiterait des moyens humains et financiers assez conséquents qui ne se justifient pas pour RESSOURCES.

c) Transmettre à la Région tous les points qui nécessitent des clarifications.

Une demande d'information portant sur la réutilisation des panneaux photovoltaïques a été transmise à l'OWD. La question portait sur la catégorie dans laquelle les panneaux pouvaient rentrer.

d) Proposer des améliorations dans la mise en œuvre de ces arrêtés.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Le nombre de dossiers d'agrément accompagnés	18 dossiers : 1 information générale 5 modifications des statuts 1 dossier à compléter Tous pour le suivi ECOSOC. 2 séances d'explications de l'arrêté

Action 4 : Établir des partenariats avec les instances régionales en charge de la mise en œuvre de la politique d'économie circulaire en vue de promouvoir la réutilisation.

La réutilisation et la préparation à la réutilisation sont au cœur de l'économie circulaire. Il est donc primordial que ces activités soient intégrées aux programmes relatifs à l'économie circulaire. Une convention de collaboration a notamment été signée avec Next. C'est une première étape à concrétiser par les actions suivantes :

a) Définir les modalités de collaboration avec Next, Greenwin et l'AEI en vue de stimuler les actions de développement de la réutilisation et la préparation à la réutilisation dans le cadre de l'économie circulaire.

Next

En début d'année, Next a fait savoir que sa stratégie était en cours de révision et que sa collaboration avec RESSOURCES était prise en compte dans cette révision.

Le 29 juin, RESSOURCES a rencontré Next pour présenter les résultats de son étude sur les châssis (voir action 21) et tester l'intérêt de Next pour le développement de cette filière. Next s'est montré intéressé et une seconde réunion sur ce sujet s'est tenue le 21 octobre. Une troisième réunion devait se tenir en décembre, mais elle a dû être reportée.

Par ailleurs, Next s'est également montré intéressé par le développement des activités d'Ecotop (cartouches d'encre). Les possibilités d'actions conjointes devaient également être examinées lors de la réunion de décembre susmentionnée.

AEI

Le 22 mars, RESSOURCES a rencontré L'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) au sujet de deux projets : la plate-forme C-nowäl et le commerce connecté. RESSOURCES a communiqué les informations relatives à ces projets à ses membres par le biais de sa news, mais à ce jour, aucune marque d'intérêt pour ces projets n'a été portée à sa connaissance.

Reverse Metallurgy

RESSOURCES a rencontré le Directeur général de Reverse Metallurgy le 13 juin. La rencontre a mis en avant des possibles synergies. Il était prévu d'organiser une visite de site, mais Reverse Metallurgy n'a pas donné suite à l'invitation de RESSOURCES.

Greenwin

RESSOURCES a décidé d'être membre de Greenwin à l'essai pendant 1 an afin d'évaluer si cette adhésion permettrait de développer des projets communs. Le programme 2016 auquel RESSOURCES a participé a été le suivant:

- Le 20 janvier 2016 : présentation générale du programme 2016 ;
- le 25 mai 2016 : groupe de travail Plastique ;
- le 13 juin 2016 : Assemblée Générale ;
- le 25 novembre 2016 : groupe de travail Plastique ;
- le 8 décembre 2016 : présentation des appels à projet 2017.

RESSOURCES a participé à ces rencontres dans le but d'évaluer si des appels à projets de Greenwin pouvaient intéresser les membres. Or, RESSOURCES constate que de plus en plus de membres de la fédération s'investissent dans Greenwin (Recma, Retrimeuse, Terre) et qu'il est important pour les membres de se présenter personnellement comme d'éventuels partenaires dans de futurs programmes.

Il reste toutefois intéressant de maintenir le contact pour rester informé des développements en cours en matière d'économie circulaire.

A ce jour, la collaboration la plus porteuse semble être avec Next. Toutefois, force est de constater qu'aucune concrétisation n'a encore vu le jour.

L'impression ressentie (et partagée avec d'autres opérateurs en Wallonie) est que l'économie circulaire en Wallonie manque encore d'une stratégie opérationnelle. Si celle-ci existe, elle n'est pas encore partagée par les opérateurs économiques, ni par l'économie sociale.

b) Détecter au sein du réseau des projets potentiellement développés dans ce cadre.

La filière châssis et les cartouches d'encre ont été citées ci-dessus. La concrétisation de la collaboration avec Next est un élément décisif pour identifier de nouveaux projets à développer.

c) Divers.

Notons enfin que RESSOURCES apparaît également aux yeux de chercheurs et consultants, comme un opérateur d'économie circulaire.

Diverses demandes d'informations nous parviennent régulièrement et deux entretiens ont été accordés à un étudiant et un consultant de PWC.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
un mapping des collaborations de RESSOURCES et des objectifs poursuivis	Pas encore de réalisations concrètes à ce jour

Action 5 : Participer à la définition du profil de formation valoriste.

En 2015, RESSOURCES a collaboré avec le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ-compétence communautaire) pour définir le profil métier de "valoriste généraliste". C'était la première étape pour la reconnaissance d'un métier vert émergent. En Belgique francophone, ce métier revêt dorénavant la même signification pour tout le monde. Ce métier est un métier d'avenir, car il est en première ligne du tri des déchets notamment dans le cadre de l'économie circulaire. Après cette première étape, il convient de :

a) Contribuer aux travaux du SFMQ pour définir le profil de formation du valoriste généraliste.

RESSOURCES a été invitée le 14 janvier 2016 à la Chambre de l'Enseignement et de la Formation du SFMQ pour présenter le référentiel métier.

Suite à ce référentiel métier défini, RESSOURCES a contribué à la constitution de la **COPROFOR** (Commission de référentiel de formation). Les membres de RESSOURCES présents à la COREF se sont portés volontaires pour y participer. C'était essentiel pour assurer la cohérence entre les deux commissions. RESSOURCES n'est pas partie intervenante, si ce n'est par l'intermédiaire de ses membres. La COPROFOR ainsi constituée a pris le relais début 2016, pour définir le référentiel de formation du métier de valoriste généraliste. Les réunions ont été programmées comme suit : le 18 février, les 13 et 28 avril, le 19 mai, le 7 juin et le 5 juillet 2016. Une dernière réunion de finalisation des documents relatifs au référentiel de formation est prévue ce 23 janvier 2017. Dès lors, les référentiels métier et formation seront finalisés. Ils seront présentés à la Chambre de l'Enseignement et de la Formation dans le courant du mois de mars 2017, afin d'être ensuite officialisés.

Les trois membres ayant pris part aux travaux de la Coprofor sont Droit et Devoir, l'AID Tubize et Trans'Form. Tous trois ont été enchantés par la qualité des travaux menés au sein de la Coprofor. Les débats étaient riches et fructueux. Les échanges avec les autres participants ont également permis de sortir la réflexion du cadre de l'économie sociale.

b) Être un interlocuteur de référence avec les diverses initiatives en lien avec la formation valoriste.

En 2016, RESSOURCES n'a vu émerger aucune initiative autre que celles citées ci-dessus en Wallonie. Néanmoins, il est à noter que le Coudmain, qui dispense déjà une formation de type « valoriste », vient de rentrer dans le réseau Ressources et se positionne comme organisme de formation sur la région de Liège.

Par ailleurs, l'Heureux Cyclage a interpellé RESSOURCES pour que des démarches soient mises en oeuvre pour définir un référentiel métier et un référentiel formation pour le "valoriste cycle". La démarche a été lancée avec le SFMQ pour ce faire.

c) En collaboration avec le Forem, démarrer le processus visant la validation des compétences du valoriste en lien avec le Consortium de validation des compétences.

Diverses rencontres ont eu lieu avec le Consortium de validation des compétences et le Forem afin d'examiner comment :

- traduire le référentiel de formation (lorsqu'il sera adopté) en référentiel de validation des compétences;
- établir une procédure de validation des compétences;
- proposer des membres de RESSOURCES comme centre de validation des compétences par conventionnement avec le Forem.

La validation des compétences est intéressante pour les personnes qui ont appris le métier « sur le tas » et qui pourraient dès lors, prétendre à ce titre de compétences, afin de valoriser leur expérience sur le marché de l'emploi (mobilité/insertion des travailleurs). Pour les membres, devenir centre de validation des compétences pourrait permettre de développer de nouvelles activités.

Le FOREM a soumis une proposition de convention aux membres de RESSOURCES. Cette version a été discutée et a fait l'objet d'une demande d'amendements afin que s'établisse le 1^{er} partenariat effectif sur la question de la formation/validation de compétences du métier de valoriste généraliste.

Par rapport au référentiel de validation des compétences, le Consortium de validation des compétences ne peut avancer avant l'officialisation des référentiels métier et formation. RESSOURCES attend donc que ces référentiels soient aboutis pour amorcer le processus.

Toutes ces actions visent à définir un métier identique pour toute la Belgique francophone. Actuellement, les débouchés restent relativement limités. Mais RESSOURCES fait le pari que dans le contexte de l'économie circulaire, un nombre croissant d'acteurs (entreprises, parcs de développement économiques, ...) feront appel aux services d'un valoriste. Cela se fera d'autant plus aisément que le concept sera identique pour tout le monde.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Un État d'avancement du déploiement de la formation valoriste	<ul style="list-style-type: none"> • référentiels métier et formation finalisés, en attente d'officialisation • démarche pour la référence de validation des compétences entamée • projet de convention avec le FOREM Formation en cours

Action 6 : Collaborer aux travaux régionaux visant le développement de la réutilisation.

RESSOURCES est l'interlocuteur de référence pour la réutilisation et de la préparation à la réutilisation en Wallonie. Par ailleurs, les autorités publiques entendent promouvoir la réutilisation dans la gestion des déchets.

a) Proposer les actions favorables à la réutilisation dans tous les travaux de la Région (PWD, réglementation, etc.).

En janvier, RESSOURCES a été consultée par le cabinet du Ministre sur la partie du PWD consacrée à la réutilisation. RESSOURCES a remis son avis le 19 janvier.

RESSOURCES a été consultée par l'OWD sur le projet de convention DEEE en discussion en RW. Un avis a été remis le 30 mai. Il est repris en annexe II. Notons que dans ce cadre, Agoria et la FEE ont souhaité rencontrer RESSOURCES, cette rencontre s'est tenue le 23 mai 2016.

RESSOURCES a pris position en faveur d'objectifs distincts pour la réutilisation et a demandé à ce que les entreprises de réutilisations puissent avoir accès aux logiciels de diagnostic des pannes en ce qui concerne les DEEE. Elle a également soutenu la proposition visant à imposer aux producteurs d'indiquer la durée de disponibilité des pièces de rechange et la durée de vie des appareils électroménagers. RESSOURCES soutient la position selon laquelle il ne doit pas y avoir une obligation de remise des DEEE à RECUPEL, mais une obligation de rappontage.

RESSOURCES a également été consultée sur le projet de convention environnementale relative aux piles, mais il s'est avéré que RESSOURCES n'avait pas d'avis particulier à formuler dans ce dossier.

b) Participer aux séances de travail organisées par la Commission des déchets, ConcertES et le CWES.

RESSOURCES a participé à 12 réunions de la CDD : les 18 et 23 mars 2016, le 15 avril 2016, le 20 mai 2016, le 15 juillet 2016, les 9, 16 et 30 septembre 2016, les 14, 21 et 28 octobre 2016 et le 18 novembre 2016. Une part importante de ces réunions sont justifiées par l'examen du plan wallon des déchets, travail qui se poursuit encore actuellement.

Le CWES s'est réuni le 20 juin, le 27 juin, et le 21 octobre, RESSOURCES a participé à ces 3 réunions.

Quatre AG de Concertes se sont tenues les 26 novembre 2015, le 23 mars 2016, le 9 juin 2016 et le 1er septembre 2016 RESSOURCES a été représentée à trois de ces AG.

Un important travail de suivi de la 6e réforme de l'état est engagé au sein de Concertes en ce qui concerne les aides à l'emploi et RESSOURCES participe à ce travail de même qu'au suivi de la réforme du code des sociétés (SFS et Coopératives). Dans ces deux dossiers il s'agit à la fois de partager l'information et de la diffuser au sein du secteur de l'économie sociale, mais aussi de construire des positions pour l'économie sociale dans ces matières.

Par ailleurs dans le cadre de la réforme de la fonction consultative actuellement en cours au sein de la RW, Ressources s'est associée au travail mené par la plateforme réforme de la fonction consultative pour construire une position du secteur associatif sur cette importante question, réflexion qui a abouti à une position commune qui a été présentée à différents interlocuteurs, ainsi qu'au parlement wallon. Un séminaire de travail a également été organisé le 17 octobre 2016.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Une synthèse des propositions réalisées par RESSOURCES	Voir annexe II.
Participation à 90% des réunions des organes de concertation	RESSOURCES a participé à 18 réunions sur 21, soit 85,7 % ce qui est légèrement inférieur à l'objectif de 90 % ce qui s'explique par la très importante augmentation des réunions de la CDD du fait de l'examen du plan wallon des déchets, RESSOURCES n'a pas pu assister à deux de ces réunions du fait du surcroît de travail au sein de RESSOURCES fin novembre dû à la participation au salon Récupère.

1.1.B. Public cible : pouvoirs publics communaux et intercommunaux

Action 7 : Développer les différents business modèles de ressourcerie et les diffuser auprès de communes et intercommunales

Les instances communales (service environnement, CPAS, etc.) ou intercommunales, sont en demande d'information pour la mise en œuvre d'un service de ressourcerie sur leur territoire. Leurs représentations du fonctionnement et du financement d'une ressourcerie, sont souvent éloignées de la réalité. Ces autorités communales s'informent généralement en visitant une ressourcerie en fonctionnement, ce qui peut en décourager certains.

a) centraliser les demandes de visite auprès de ses membres et proposer une rencontre préalable, afin de dresser le cadre général du fonctionnement des Ressourceries.

Il n'y a pas eu de demande adressée à RESSOURCES.

b) développer des business plans « types », pour différents modes de collectes des encombrants.

RESSOURCES a mis sur pied un "groupe de travail ressourcerie" qui traite de diverses questions en lien avec cette thématique. Ce dernier a formalisé des modèles de business plan de ressourceries ainsi que des propositions de services sur le territoire. Ce n'était pas un exercice facile à réaliser pour diverses raisons :

- il s'agit d'entreprises privées qui ne sont pas toujours enclines à partager les informations relatives à leurs coûts et leurs business plans;
- chaque ressourcerie a un mode de fonctionnement différent. Dès lors, comparer ces entreprises équivaut parfois à comparer des pommes et des poires avec pour seul dénominateur, le prix. C'est un peu comme comparer les prix pratiqués par Colruyt et Delhaize sans tenir compte du fait que ces deux enseignes offrent un cadre différents à leurs clients et dès lors co-existent. Autrement dit, les ressourceries souhaitent maintenir leurs différences au niveau des services et ne souhaitent pas se laisser enfermer dans une simple logique de comparaison des coûts.
- chaque entreprise s'est développée dans une zone géographique déterminée, avec son propre mode de fonctionnement et prix associé. Elles sont dès lors peu enclines à ce que les communes, qui sont dans leur zone de captage mais qui ne sont pas encore desservies par elles, comparent... des pommes et des poires.
- une taille critique est nécessaire pour le développement d'une ressourcerie : nombre d'habitants, tonnages, etc. Il est aussi illusoire de laisser croire qu'un modèle est applicable quelle que soit la taille de la zone à desservir.

Pour toutes ces raisons, l'exercice a été délicat et les ressourceries qui ont contribué à l'exercice, sont très soucieuses que cette information ainsi générée ne se retourne pas contre elles. Le point crucial a été de bien mettre en évidence le lien entre le prix et le service presté.

Il ressort que le service peut être modulé en fonction des attentes des pouvoirs publics locaux et qu'un continuum peut être établi entre une formule écrémante et une formule plus globale.

Le résultat est repris dans l'annexe III.

c) Proposer un service d'accompagnement aux autorités communales / intercommunales qui le demandent.

RESSOURCES était présente à la Ressourcerie Namuroise lors de la visite de représentants de la commune de Dour et a proposé son appui dans l'hypothèse où les autorités communales souhaiteraient développer un projet. Il n'y a pas eu de demande de la part des autorités communales.

Par contre, RESSOURCES a été sollicitée par l'asbl Droit et Devoir pour le montage d'un projet en partenariat avec le CPAS de Mons pour les communes de Mons et Dour. RESSOURCES a aidé l'asbl à définir le service proposé et à y associer les coûts d'investissement et de fonctionnement. Ce projet a vu le jour en fin d'année 2016.

RESSOURCES a répondu à la demande de la commune de Bastogne pour réaliser une offre de service de collecte pour différents types de déchets. Cette offre a été réalisée en partenariat avec deux membres de la province de Luxembourg et Terre. Elle a été transmise le 31 mai 2016. La commune a depuis lors pris contact avec les opérateurs de terrain pour mettre en œuvre une partie du dispositif proposé (voir ci-dessous).

d) Contribuer au démarrage de ressourceries notamment dans les provinces du Brabant Wallon et du Luxembourg.

Luxembourg

RESSOURCES avait établi des contacts avec l'AIVE afin de définir un projet de ressourcerie (voir rapports précédents), mais finalement, le projet général pour l'ensemble de la province a été rejeté par l'AIVE.

RESSOURCES et l'asbl Terre ont accompagné les porteurs de projets luxembourgeois dans leur volonté de proposer un nouveau service de collecte de déchet comprenant les encombrants réutilisables à la commune de Bastogne.

Compte tenu des spécificités locales, l'objectif était triple :

- proposer un service de collecte à domicile innovant et multiflux (encombrants, PMC, papiers/cartons et déchets organiques) répondant efficacement à la difficulté de capter certains gisements dans des zones de collecte fortement étendues ;
- lier ce service aux autres missions de Dureco scrl FS et L'Entrep'Eau asbl (insertion, accueil, hébergement, services sociaux, protection de l'environnement) et intensifier la possibilité pour la population d'être actrice de changements sociétaux ;
- réduire les coûts de gestion des déchets en lien tout en développant de l'emploi local.

RESSOURCES et ses partenaires ont remis et défendu un rapport (voir annexe IV) au niveau de la ville de Bastogne. Cette dernière a poursuivi les contacts avec les opérateurs locaux afin d'activer dès 2017 des collaborations mais selon un schéma plus restreint et des demandes plus spécifiques que celles auxquelles répond la proposition d'offre.

Brabant Wallon

RESSOURCES a organisé deux rencontres de coordination entre les membres brabançons et le porteur de projet ressourcerie dans la province. A ce jour, l'IBW n'a pas encore sorti son cahier des charges pour la collecte d'encombrants avec réutilisation.

Wallonie Picarde

RESSOURCES et 2 EES membres ont adopté une convention de collaboration avec Ipalle depuis 10 ans. Cette convention couvre les frais à charge de RESSOURCES dans ce cadre et le présent paragraphe n'est inséré que pour fournir une vision complète des contacts de RESSOURCES avec les intercommunales dans le cadre du développement de la réutilisation.

Il appert que les modalités pratique de rétributions de l'activité ne cadre plus vraiment avec le développement des activité de Ressourcerie. Il a été convenu en 2016 avec IPALLE et les 2 EES

de revoir cette convention à l'horizon 2018. 2017 sera donc une année de négociation avec pour objectif de trouver un nouveau dispositif plus durable en phase avec le principe d'économie circulaire.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
La construction d'un indicateur intégré des performances économiques, environnementales et sociales des ressourceries. L'évolution du taux de couverture de la population wallonne desservie par un service de ressourcerie (repris dans l'observatoire)	En cours de réalisation
L'évolution du taux de couverture de la population wallonne desservie par un service de ressourcerie (repris dans l'observatoire)	Données 2015

Action 8 : Promouvoir les produits de seconde main dans le cadre du plan pauvreté

Les produits de seconde main sont des produits moins chers que les produits neufs. Ils contribuent dès lors à réduire les dépenses des ménages précarisés.

a) En collaboration avec la fédération des CPAS de Wallonie, définir un outil de communication visant à promouvoir les produits de seconde main dans le cadre de la mise en œuvre du plan wallon de lutte contre la pauvreté.

Tout au long du deuxième semestre, RESSOURCES a établi des contacts avec la fédération des CPAS en vue d'une rencontre. Mais à chaque fois, les réunions ont été annulées en dernière minute.

RESSOURCES a donc pris l'initiative de contacter directement des CPAS avec lesquels elle avait des contacts, directs ou indirects (Charleroi, Namur et Rochefort). Mais là aussi, il n'est pas simple d'obtenir un RV avec les personnes adéquates pour le bon déroulement de cette action.

Le 20 décembre 2016, une réunion a été organisée au Cabinet Di Antonio avec des représentants du cabinet, de l'OWD et de Ressources. Le point de la situation a été fait. Il a été décidé que :

- RESSOURCES établisse au plus vite la base de données recensant les acteurs des différents secteurs de la seconde main (d'économie sociale, du secteur caritatif et du secteur privé : une base de données non exhaustive) ainsi que les repair cafés. La base de données complète a été transmise ce 16 janvier 2017 (annexe V) ;
- RESSOURCES poursuive les contacts entamés avec les 3 CPAS susmentionnés, ainsi qu'un quatrième plus rural et la Fédération des services sociaux afin de collecter les informations nécessaires au sujet du contenu utile de l'information à diffuser et du support le plus approprié pour sa diffusion.
- RESSOURCES proposera après analyse et concertation avec les acteurs de terrain, un type d'outil de communication et de contenu. Cet outil ne sera pas développé en interne mais l'OWD sera responsable du développement et de l'édition.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Un outil de communication à usage des CPAS	<ul style="list-style-type: none">• la base de données a été finalisée et transmise• la liste des contacts pris également• l'outil de communication : prévu 2017

1.1.C. Public cible : secteur des entreprises

Action 9 : Développer des partenariats avec les fédérations professionnelles (UCM, Coméos, etc.) en vue de promouvoir la réutilisation des déchets d'entreprises

Les entreprises produisent des déchets assimilés aux déchets ménagers. Une fraction de ces déchets est donc parfaitement réutilisable et doit donc être captée.

En 2015, dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement, des RESSOURCES a obtenu un subside bruxellois pour le financement d'outils de communication vers les fédérations d'entreprises. Ce subside couvre essentiellement le coût de ces outils et non leur conception chez RESSOURCES. La définition de ces outils s'est faite en parfaite concertation avec les fédérations professionnelles suivantes :

- Coméos : porte-parole du commerce et des services en Belgique. Ses membres sont actifs au sein de dix-huit secteurs et vendent leurs produits et services aux entreprises ou directement aux consommateurs. Ensemble, ces secteurs représentent 11,2 % du PIB et occupent quelque 400,000 personnes, ce qui fait du commerce le plus grand employeur du secteur privé ;
- UCM : principale organisation patronale francophone engagée dans la défense des indépendants et des chefs d'entreprises. L'UCM propose aux PME une gamme diversifiée de services ;
- Créamoda : association professionnelle de toutes les entreprises actives en Belgique dans la mode et l'habillement ou dans la confection. Créamoda défend ses affiliés sur tous les aspects de la vie économique. La fédération a également une mission de conseil, de stimulation et d'accompagnement à différents niveaux.

L'objectif de ces outils était de stimuler les partenariats entre les entreprises dites « privées » et les acteurs d'économie sociale représentés par RESSOURCES. Les partenariats portent essentiellement sur les dons/vente de stocks invendus que pourraient faire ces entreprises aux entreprises d'économie sociale.

La conception de ces outils a nécessité un très gros travail de concertation et de collaboration car tant ces différentes fédérations que les membres de RESSOURCES ont contribué à en définir le contenu et la forme. Il était en effet crucial que les entreprises membres de ces fédérations comprennent parfaitement le message qui leur était adressé. Il convenait également que ce message soit en parfaite adéquation avec les valeurs des membres de RESSOURCES. Les outils ainsi conçus sont :

- une vidéo d'accroche (non disponible en annexe en raison de son format, celle-ci sera prochainement disponible sur le site de RESSOURCES. Le lien sera envoyé aux membres du comité d'accompagnement.) ;
- un folder (annexe VI).

Ces outils sont disponibles de manière électronique et en version papier sur demande.

La diffusion de ces outils se fera en parfaite concertation avec les fédérations.

Par ailleurs, Créamoda a sollicité RESSOURCES dans le cadre d'un projet potentiel : « Reuse plan » avec comme objectif la réutilisation des vêtements de travail en fin de leasing confectionnés par leurs membres. Deux réunions ont eu lieu en octobre 2016 à ce sujet.

RESSOURCES a également été sollicitée par la FBT (Fédération Belge du Textile) pour promouvoir la réutilisation des flux textile suivants :

- les vêtements que les particuliers ne seraient pas venu rechercher dans les salons-lavoir/blanchisseries ;
- les vêtements de travail en fin de leasing.

Une réunion a eu lieu ce 19 janvier 2017 à la FBT, qui donnera lieu, pour RESSOURCES à la

mise en contact avec le(s) membre(s) intéressé(s).

Une visite de FBT et Créamoda chez Terre va être fixée, Terre étant le seul membre de RESSOURCES qui puisse répondre à la demande de ces fédérations (notamment le démarquage des textile).

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Évaluation du pourcentage de collecte en entreprise par rapport à la collecte globale dans le réseau, sur la base d'une enquête auprès d'un échantillon de membres.	Voir annexe VII.

1.1.D.Public cible : membres potentiels

Action 10 : Prospector des initiatives d'ES actives ou à l'étude, dans la réutilisation

Il existe des initiatives d'économie sociale actives dans la réutilisation qui ne sont pas membres de RESSOURCES. Dès lors, leurs données de collecte et de réutilisation ne sont pas centralisées. En les démarchant, RESSOURCES entend recenser au mieux l'offre existante de services de réutilisation et les intégrer dans les actions de communication. Par ailleurs, RESSOURCES ambitionne de faire émerger de nouveaux projets.

a) Constituer une base de données de membres potentiels en adéquation avec les valeurs du réseau.

Des contacts ont été établis avec une quinzaine d'associations ou entreprises dont les activités sont en lien avec RESSOURCES. Les contacts ont été réalisés soit par une visite sur place, soit une rencontre chez RESSOURCES ou encore un entretien téléphonique. Ceux repris dans la liste ci-dessous n'ont pas introduit de demande d'adhésion ou encore n'ont pas été acceptés par l'Assemblée Générale de RESSOURCES.

- Porteurs de projet de la commune de Blegny, sur un projet de ressourcerie, le 14 janvier 2016 ;
- La Cours des Miracles à Quevauchamp, projet de réutilisation en fonctionnement, le 10 février 2016 ;
- Intégra plus à Barvaux, magasin de seconde main, le 24 mai 2016 ;
- Entra à Heppignies, projet de réutilisation, le 3 juin 2016 ;
- Relab, fablab à Liège, le 14 juin 2016 ;
- La main tendue, aide alimentaire à Namur le 15 juin 2016 ;
- Solidarité Aubange, ancien membre de RESSOURCES, le 17 juin 2016 ;
- Croix rouge de Belgique, le 9 septembre 2016 ;
- La Machine Du Voisin à Namur, service location de petits électros « économie de la fonctionnalité » le 10 octobre 2016 ;
- Porteuses de projet à Enghien, projet de ressourcerie, le 2 novembre 2016 ;
- La Thiérarche à Momignies, rencontre d'un porteur de projet de type Ressourcerie, le 9 novembre 2016 ;
- Le Moulin de la Hunelle, rencontre de l'écoconseiller pour un projet de biomasse le 17 novembre 2016.

b) Prendre les contacts et faire une proposition d'adhésion.

Six d'entre eux ont introduit une demande d'adhésion. Quatre ont été approuvés par l'AGO du 2 juin.

- Le Coudmain - Seraing;
- DefiOne - Tournai;
- L'Envol - Soignies;
- Les Compagnons de la Maison - Marche-en-Famenne.

Pour chaque candidature, un dossier complet est établi, et comprend notamment une visite sur place des activités du candidat.

c) Intégrer des nouveaux membres dans les activités de RESSOURCES.

Le Coudmain a intégré le réseau car il est opérateur de formation. Il a souhaité participer à la dynamique créée par la reconnaissance valoriste. Il est toutefois arrivé un peu tard pour se joindre à la définition des référentiels définis par les chambres des métiers et formations mais se positionne néanmoins comme opérateur de formation à Liège.

DéfiOne a rejoint RESSOURCES car l'entreprise souhaitait développer une activité de réparation des DEEE et accéder au gisement de Recupel. Pour ce faire, DéfiOne a intégré le groupe ElectroREV (voir action 19) et sa certification lui a assuré l'accès au gisement de Recupel.

L'Envol a intégré le réseau afin d'être accompagné dans le développement de ses activités. RESSOURCES a répondu à ses attentes à diverses occasions.

Les Compagnons de la Maison avaient les mêmes attentes. RESSOURCES a surtout contribué à la mise en réseau avec les autres membres de la province (Dureco et l'Entrepôt) afin d'examiner quelles sont les synergies possibles entre eux. Les Compagnons de la maison ont également participé au salon Recup'Ere, aux côtés d'autres membres de RESSOURCES (voir action 13)

Diffuser l'information utile en matière de réutilisation, aux porteurs de projet en matière de réutilisation, notamment :

Tous les nouveaux membres ont accès à toutes les informations diffusées par RESSOURCES. A leur intention, un document de présentation des actions de RESSOURCES a été rédigé (voir annexe VIII - fil rouge).

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Le nombre de contacts établis avec des EES non membres du réseau	20+
Le nombre de porteurs de projets accompagnés	4

1.1.E. Autres publics cibles

Action 11 : Favoriser la réutilisation dans les textes réglementaires européens

De nombreuses réglementations ayant un impact sur les activités des membres de RESSOURCES, soit de manière directe (politique des déchets), soit de manière indirecte (TVA, marchés publics, etc.) sont adoptées au niveau de l'Europe pour ensuite être transposées dans les droits nationaux ou régionaux. Il est donc important de veiller à l'émergence d'une réglementation favorable au secteur. RESSOURCES est active dans ce cadre par le biais de la coupole européenne Rreuse et entend :

a) Contribuer à l'adoption par Rreuse de "positions papers" favorables à la réutilisation.

RESSOURCES a contribué à la rédaction de la prise de position par Rreuse dans le cadre du package Economie Circulaire. RESSOURCES a adopté sa propre position, largement inspirée par la position de Rreuse. Elle est reprise en annexe IX.

RESSOURCES a participé, avec les autres membres de Rreuse à la revue du texte des standards de normalisation de CENELEC « prEN 50614, Requirements for the preparation for re-use of waste of electrical and electronic equipment ». La problématique relative à ce texte a été discutée, entre autres, lors d'une rencontre avec des commissionnaires européens en date du 4 février 2016 lors d'une visite du site du Kringswinkel de Televil. Le texte proposé en consultation publique a ensuite été revu avec Rreuse lors de diverses téléconférences durant le mois de mars 2016. RESSOURCES a participé à l'élaboration des commentaires. L'avis de RESSOURCES a officiellement été rendu par le biais de Rreuse. RESSOURCES n'étant pas membre de la fédération CEB, son avis ne pouvait pas être reçu de manière individuelle. RESSOURCES a également partagé ses opinions avec le CEB via courrier électronique.

En juin 2016, RESSOURCES a également contribué, avec ses membres, à la rédaction de la prise de position par Reuse dans le cadre de la filière textile « Ethical principles for the clothing re-use sector », document en annexe X.

b) Faire connaître ses prises de position aux eurodéputés wallons.

L'avis de RESSOURCES sur le package Économie circulaire a été transmis à tous les partenaires publics régionaux et aux eurodéputés francophones.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Le nombre de "positions papers" auxquels RESSOURCES a contribué	3
Le nombre d'eurodéputés contactés	9 eurodéputés francophones

Action 12 : Représenter le secteur auprès de Recupel

En tant qu'éco-organisme, Recupel est un acteur important pour les membres du secteur des DEEE de RESSOURCES. RESSOURCES a signé une convention d'accès au gisement de DEEE pour ses membres, dans le respect de certaines conditions. RESSOURCES doit veiller à sa bonne mise en œuvre.

a) Fournir à Recupel les statistiques définies dans le cadre de la convention.

Chaque année, RESSOURCES collationne les données des opérateurs reconnus par l'organisme en charge de l'obligation de reprise des DEEE : Recupel. Les données 2015 ont été transmises mi-février. Les chiffres concernent la collecte par type de flux et type d'origine ainsi que la réutilisation effective suite au travail réalisé dans les ateliers electroREV. Le tableau récapitulatif se trouve en annexe XI.

b) Participer aux réunions de coordination.

Une première réunion de coordination entre Recupel, Komosie, RESSOURCES, la Région Wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale a eu lieu le 21 mars 2015. RESSOURCES a demandé de mettre à l'agenda les points suivants : la présentation d'un nouveau centre de réutilisation de DEEE en Région Wallonne : Défi+, une explication sur la nouvelle taxe kilométrique pour les poids lourds et l'implication pour les opérateurs membres de RESSOURCES, la rémunération des CTR d'ES fournissant des machines pour la préparation à la réutilisation. Le 14 septembre les Régions, Recupel et les fédérations d'économie sociale se sont à nouveau réunis. La principale question à l'ordre du jour était de la part de RESSOURCES à nouveau les différences de rémunérations entre CTR d'économie sociale et/ou du secteur privé. Il a dès lors été décidé par Recupel d'organiser une séance d'information et de revue du contrat CTR en place. RESSOURCES a donc été conviée avec un de ses membre, Rappel, à une séance hors réunion de coordination, le 10 novembre 2016. Le document de support utilisé par Recupel pour cette séance se trouve en annexe XII. L'OWD était également présent lors de cette réunion. Le contenu de la réunion a ensuite été partagé par RESSOURCES à ses membres lors d'une réunion de filière.

En plus de ces réunions de coordination, RESSOURCES a rencontré Recupel à plusieurs reprises afin de donner du support à ses membres.

- Le 18 avril 2016, une réunion entre RESSOURCES, Recupel, l'intercommunale Ipalle, le CTR Van Gansewinckel et le nouveau centre de réutilisation Défi+ avait pour objectif de définir les conditions d'accès au gisement de DEEE du CTR pour l'activité du centre de préparation à la réutilisation.
- Le 22 avril 2016, RESSOURCES, Recupel, Cyréo (un centre de préparation à la réutilisation de petit électro) et la Ressourcerie du Val de Sambre se sont réunis afin de discuter des possibilités d'accès au gisement de petit électro de la Ressourcerie par Cyréo.
- RESSOURCES a également participé à la soirée d'anniversaire des 15 ans de Recupel le 15 septembre 2016.

c) Encourager le développement de la réutilisation dans les actions menées par Recupel.

RESSOURCES a été sollicitée par Recupel afin que ses membres soient des point de recyclage, c'est-à-dire des petits points de collecte pour le petit électroménager, les ampoules et les tubes néons. RESSOURCES a diffusé cet appel au travers de sa news hebdomadaire. Quelques membres, dont les permis d'environnement le permet, ont répondu favorablement à cette demande. Dans le cadre de sollicitation, RESSOURCES a émis l'idée de favoriser la réutilisation lors ces collectes par une communication ciblée. L'idée a été reçue favorablement mais n'est pas encore en place à ce jour.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Un rapport portant sur la collaboration avec Recupel	Voir annexe XIII.

1.2. Actions transversales : communication et information

Action 13 : Concevoir et diffuser des actions de communication à destination du grand public

Faire connaître les entreprises de réutilisation est un enjeu majeur : d'une part pour accéder au gisement de biens réutilisables, d'autres parts, pour attirer de nouveaux clients dans les magasins. RESSOURCES coordonne les actions de communication régionales :

a) Organiser la fête de la récup au printemps du 23 avril au 1er mai.

Pour la 10e édition de la Fête de la récup', le réseau RESSOURCES qui rassemble les entreprises d'économie sociale actives dans le réemploi et la réutilisation a organisé plus de 30 animations gratuites en Wallonie afin de sensibiliser à un mode de consommation alternatif et plus respectueux de notre environnement.

Le réseau a également profité de cette occasion pour faire le point sur ces 10 dernières années d'activité. En effet, toute l'année, les membres du réseau proposent des biens auxquels ils redonnent vie. Ils créent des emplois locaux, soutiennent des projets de solidarité et revalorisent de nombreux objets de notre quotidien. Les actions développées pendant la semaine sensibilisent le public à l'achat de biens de seconde main comme une alternative à la consommation classique pour concilier plaisir et développement durable.

Le programme complet des actions se trouve en annexe XIV ou sur le site web www.larecup.be

Voici quelques temps forts du programme 2016 :

- L'inauguration de la 170^e boutique du réseau RESSOURCES a été le point de départ de la 10^e édition de la Fête de la Récup'. Située à Tournai, il s'agit de la 5^e boutique de la Ressourcerie le Carré active en Wallonie Picarde. 1000 m² sont dédiés à la vente de mobilier, vaisselle, déco, livre, textiles... Une conférence de presse a également été organisée à cette occasion 1h avant les discours des partenaires de la ressourcerie. 4 Médias étaient présents à la conférence de presse, 100 personnes à l'inauguration.
- La 2^e édition du Salon de la récup' et de l'upcycling : RecupDATE. RESSOURCES et ses membres ont été fortement présents pour cette 2^e édition du Salon de la récup' organisé par le CEME à Charleroi. 6 membres actifs sur la région étaient présents au salon, RESSOURCES a organisé un discours et un gâteau d'anniversaire, la réalisation d'une œuvre collective (animation par Design Innovation), un stand pour la fédération et la participation à un débat sur les alternatives à la consommation traditionnelle (après la vision du film Demain). 3000 visiteurs ont été recensés pendant les 2 jours de l'événement.

La campagne de communication avait prévu l'organisation d'une conférence de presse le mardi 19 avril 2016 à Charleroi par le CEME organisateur de l'événement. RESSOURCES a cette occasion a présenté la Fête de la récup'.

L'événement a également été soutenu par le Ministre wallon de l'Environnement et du Développement durable, Carlo DI ANTONIO.

La fête de la récup en chiffres :

- 30 actions proposées par les membres;
- 10 vitrines wallonnes pour le concours;
- un salon du réemploi à Charleroi : RecupDATE;
- une trentaine d'échos dans la presse avec des reportages de qualité sur les chaînes TV (notamment avec l'émission « 7 à la une », « on n'est pas des pigeons », RTC Liège, RTL), avec 6 passages en direct à la radio, ainsi que des articles dans la presse écrite (La DH, Vers l'Avenir, ...). Ce qui apporte une excellente visibilité pour le secteur;
- 8.000 visiteurs uniques du site larecup.be et quelque 71.400 pages vues sur le site web de RESSOURCES les 4 semaines précédents l'événement, soit une augmentation de 50 % par rapport à un mois normal;
- une campagne communication sur Facebook avec quelques 37.000 contacts géolocalisés à max 20 km des actions.

b) Valoriser l'implication de RESSOURCES dans le salon RecupERE (novembre 2016).

RecupERE est le Salon de l'éco-consommation et du réemploi organisé par la Ville de Namur en novembre 2016. Le marché a été attribué fin octobre 2015 par la Ville de Namur à la Ressourcerie Namuroise qui a signé une convention de partenariat avec le réseau RESSOURCES pour la coordination de la présence de ses membres à l'événement. Cette action a pris place dans le programme de la SERD 2016.

Le cahier des charges du salon prévoyait "une maison de la récup". Il se fait qu'en début d'année, un stagiaire en environnement avec une formation de base en architecture est arrivé chez RESSOURCES pour une période de 6 mois. La conception et la réalisation du pavillon lui ont été confiées. Très vite, il a présenté des plans audacieux. RESSOURCES a décidé de profiter de cette occasion unique de belle visibilité pour faire de cette édition du salon l'élément phare de sa campagne de communication en 2016.

Un autre élément significatif dans le choix de RESSOURCES d'investir beaucoup d'énergie dans ce salon, a été le soutien apporté par le Ministre de l'Environnement. En effet, les précédentes éditions bénéficiaient uniquement d'un soutien local ou provincial. Mais ce soutien régional a permis à RESSOURCES de viser une participation de tous ses membres wallons (et même certains bruxellois) et non plus essentiellement les membres namurois.

Dès lors, les objectifs fixés par RESSOURCES pour cet événement étaient les suivants :

- Avoir une présence forte du réseau RESSOURCES dans le cadre de cet événement unique en Wallonie :
 - via la présence des membres
 - via un espace RESSOURCES représentatif des activités du réseau
- Profiter de l'événement RECUPere pour communiquer autour des projets et labels du réseau RESSOURCES :
 - vers le grand public
 - vers la presse
 - vers les partenaires
- Tester un nouveau concept de collaboration entre les membres :
 - projet Pavillon

- collecte Solid'R

Des réunions de suivis ont été organisées de manière régulière avec les organisateurs, la Ville de Namur et la Ressourcerie Namuroise. Ces réunions ont eu lieu les 28 janvier, 20 mai 2016, 13 juillet 2016 et le 1er septembre 2016.

Pour que cet événement soit un succès, il fallait également mobiliser les membres pour qu'ils soient présents en grand nombre à ce salon. Le lancement de la communication vers les membres pour RecupERE a débuté après la Fête de la récup' dans le courant du mois de mai 2016 : des articles dans la news ont été publiés, l'envoi du programme a été réalisé, la convention ainsi que le formulaire d'inscription ont été envoyés.

Trois rencontres avec les groupes projets de la Fédération ont permis la préparation de l'événement :

- rec'up, le 4 février 2016;
- electroREV, le 22 février 2016;
- Solid'r , le 13 avril 2016.

Le programme complet se retrouve sur le site web de l'événement : www.recupere.be

Les points forts du Salon RecupERE :

- **Le Pavillon de la récup'**

RESSOURCES a travaillé à la mise en place de son stand prévu sous la forme d'un «*Pavillon de la récup'*». Ce pavillon était destiné à présenter au grand public la qualité et la diversité des produits de seconde main dans le réseau RESSOURCES, les garanties proposées à travers les 3 labels ainsi que les plus-values environnementales, sociales et économiques de ces activités. Ainsi un stand de 150m² au cœur du salon a mis en scène les différents espaces de vie d'une maison aménagée 100 % récup'.

Le *Pavillon de la récup'* s'est situé à mi-chemin entre design et architecture, entre-ouvrant des portes sur de nouvelles collaborations, de nouveaux outils, de nouveaux processus de production et de nouveaux produits pour les membres du réseau RESSOURCES (les éléments techniques sont développés dans action 20).

Les objets présentés étaient issus des boutiques du réseau et permettaient de sensibiliser le public aux plus-values du secteur : labels de qualité Rec'Up, ElectroREV , Solid'R, Vélocyclé garanties du secteur sur les réparations, gestion éthique des dons, création d'emplois locaux, upcycling, économie circulaire,...

Pour information, RESSOURCES a reçu dans ce cadre, un financement du Ministre Marcourt pour promouvoir l'image de l'Économie Sociale dans le secteur de la seconde main. Cette promotion a été réalisée par une exposition de photos de travailleurs (voir annexe XV).

La circulation du public était conduite sous forme d'un parcours à suivre et l'interaction avec la présence des membres rassemblés autour du Pavillon.

- **Présence des membres du réseau**

18 membres actifs en Wallonie ont participé au Salon, ils étaient regroupés au centre du Salon tout autour du Pavillon de la recup' de RESSOURCES afin de leur garantir une visibilité optimale et assurer le relais entre le Pavillon, RESSOURCES et leurs services.

14 des membres présents étaient labellisés Rec'Up. Afin de les identifier dans le Salon, un beachflag Rec'Up, personnalisé par structure et décliné selon la nouvelle identité créée en 2016, a été conçu par RESSOURCES à chaque structure afin de renforcer la visibilité du label au cœur de l'événement. En outre, dans le Pavillon de la recup', le label Rec'Up a été mis en évidence par des objets identifiés par le label et un affichage spécifique. Réutilisable, ce drapeau sera également un outil de communication pour soutenir les membres dans leur communication sur le label Rec'Up au sein de leur structure.

Quelques articles de presse en ont fait écho dans leurs articles. Ceux-ci sont repris dans l'annexe XVI – Revue de Presse.

- **La Collecte Solid'R**

Dans le cadre du salon RECUPère 2016, les acteurs de collecte de textile de l'économie sociale ont offert des pass gratuits à ceux qui faisaient un don Solid'R. En échange d'un ou plusieurs sacs de textiles, un pass d'accès gratuit au Salon RECUPère 2016 valable les 3 jours (valeur : 3€) était proposé. Les acteurs Solid'R se sont mobilisés pour assurer une permanence au bout d'un camion spécialement relooké pour l'occasion et placé à l'entrée de l'esplanade du Namur Expo.

Les actions menées par RESSOURCES pour la promotion de l'action Solid'R ont été les suivantes :

- l'habillage du camion de collecte ;
- la réalisation d'un folder pour la promotion de l'action – 1000 exemplaires ;
- la réalisation d'un folder pour présenter Solid'R aux donateurs – 1000 exemplaires ;
- la promotion sur le profil Facebook ;
- l'envoi d'une communication de presse sous forme de colis « bon pour une entrée gratuite au salon » et réalisation d'un dossier de presse – 30 dossiers envoyés ;
- la réalisation de badges pour un jeu promo de l'action réalisée sur le stand Créative (du 6 au 9 octobre) et la Journée du Développement Durable au Pass (le 2 octobre) en collaboration avec la Ville de Namur ;
- une newsletter aux membres du BEP ;
- la communication sur tous les supports de communication de l'événement.

Les résultats du salon sont les suivants :

- 120 exposants sur 8.000 m²
- 15.500 visiteurs
- 400 objets testés et réparés par les 60 bénévoles du « repair café géant »
- 1.200 sacs de vêtements soit plus de 5,5T de vêtements collectés dans le cadre de l'opération Solid'R et 1400 entrées distribuées;
- 20 membres (dont 18 wallons) du réseau RESSOURCES regroupés autour du Pavillon de la recup'

- Conception, réalisation et aménagement d'un espace de 150m² sous forme de Pavillon de la récup'
- une revue de presse d'une vingtaine de bruit presse dont 17 sur le Pavillon et l'action Solid'R

L'évaluation de RESSOURCES ASBL est la suivante :

RESSOURCES tire un bilan globalement très positif de sa participation au Salon RecupERE 2016 sur de nombreux points :

• communication interne :

- le travail de collaboration pour la réservation de stands individuels pour les membres au Salon ou la collaboration dans le cadre de la conception ou l'aménagement du Pavillon ont été un excellent moyen de faire du réseautage favorisant la connaissance et la collaboration entre les membres et la fédération – 20 membres ont participé à l'action ;
- le travail avec les membres Solid'R autour du projet de collecte Solid'R

• communication externe :

- le public des visiteurs du salon RecupERE a montré beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt pour le Pavillon de la récup tant au niveau de sa conception que des objets qui en constituaient l'aménagement. 700 cartes de visites ont été distribuées en contact direct avec les visiteurs suite à un échange avec un membre de l'équipe pendant les 3 jours de l'actions. Ce concept a cependant également montrer ses limites. Les nombreux messages (économie sociale, activités et services offerts par le réseau, mission de la fédération, promotion de 4 labels...) n'étaient pas toujours facile à expliquer par l'équipe présente sur le stand ou pour le public à assimiler. Il faudra pour le futur s'employer à simplifier les messages, les scinder sur différents supports ou dans le temps afin d'en permettre la bonne compréhension.
- la communication vers la presse :
 - 15/11/2016 - Envoi d'un communiqué de presse et un dossier Solid'R à une sélection de 15 journalistes sélectionnés
 - 10/11/2016 - Envoi d'une invitation à la presse pour une conférence de presse organisée avec Ville de Namur et la Ressourcerie Namuroise en vue de montrer les premières pièces du Pavillon.
 - 18/11/2017 - Conférence de presse de l'événement chez Ravik Boutik
 - 22/11/2016 - Relance mail afin d'inviter la presse sur l'action

Le bilan de la communication presse reste mitigé, les nombreux messages que RESSOURCES a voulu faire passer à cette occasion ont été :

- soit assimilés à l'événement RecupERE par exemple l'espace du Pavillon a été souvent utilisé par la presse TV comme mise en ambiance mais le projet en lui-même ou les acteurs du projet n'ont pas été cités...
- soit les projets ont été cités mais pas avec le bon message par exemple, « échangez un sac de vieux vêtements contre une entrée gratuite » au lieu de valoriser le don envers l'économie sociale et montrer les garanties proposées par le label Solid'R.

L'évaluation des membres de RESSOURCES :

Un questionnaire d'évaluation a été envoyé aux membres qui ont participé à l'événement. L'ensemble des participants se dit « satisfait » à « très satisfait » de sa participation au projet, 83 % sont prêts à participer à la prochaine édition. Dans les points positifs soulevés par les

membres, notons que le Pavillon et les stands des membres ont été appréciés :

- pour leur côté innovant et efficace en terme de communication externe ;
- pour leur rôle rassembleur et représentatif du secteur ;
- pour le rôle de sensibilisation envers le grand public aux thématiques de la réutilisation et sous toutes ces facettes dans un événement unique en Wallonie et à Bruxelles ;

Les points d'amélioration identifiés concernaient :

- l'agencement du Salon pour les exposants
- la volonté d'une communication régionale
- la volonté de personnaliser la communication au coeur du salon et dans la presse sur les projets d'économie sociale portés par les membres et le réseau.

Le détail de l'évaluation se trouve dans l'annexe XVII.

Une évaluation qualitative a également été réalisée en groupe de travail Rec'Up et Solid'R. Les éléments de cette évaluation sont repris dans l'annexe XVIII.

En conclusion

Les objectifs fixés par RESSOURCES pour cet événement ont été atteints.

Mais la formule a également montré ses limites : concentrer lors d'un seul événement une grande partie des messages de communication n'est pas la formule idéale, essentiellement pour deux raisons :

- une grande partie du temps doit être consacrée à la coordination des actions des membres. Ce temps utilisé pour la coordination ne peut être consacré à la relance des journalistes pour une bonne couverture presse;
- il y a trop de messages à faire passer en même temps à un public, certes averti, mais qui visite aussi le salon dans un esprit de détente.

Cet embouteillage en fin d'année d'actions de communication a amené RESSOURCES à souhaiter une révision de sa stratégie de communication pour une plus grande efficacité.

c) Diffuser des communiqués de presse sur les thématiques qui concernent la réutilisation.

RESSOURCES a rédigé en 2016 un ensemble de communiqués de presse et d'actions de communication:

- DEEE : « Près de 7.000 gros électroménagers ont retrouvé une seconde vie grâce aux centres de réutilisation electroREV », ce communiqué de presse a été publié le 14 mars 2016 ;
- Fête de la récup' : Lancement de l'événement, ce communiqué de presse a été publié le 22 mars 2016 ;
- Fête de la récup' : « Coup de rétro sur les 10 dernières années », ce communiqué de presse a été publié le 14 avril 2016 ;
- Fête de la récup' : « Électroménagers - récup'attitude et éco-consommation font bon ménage! », ce communiqué de presse a été publié le 21 avril 2016 ;
- Fête de la récup' : Inauguration avec la 170^e boutique du réseau, ce communiqué de presse a été publié le 22 avril 2016 ;
- Action Solid'R sur RECUPère 2016 : le 16 décembre 2016 un colis de textiles a été envoyé à

une vingtaine de journalistes ciblés afin de faire la promotion du label et des enjeux de la collecte des textiles usagés. Réalisation d'un dossier de presse sur les activités Solid'R ;

- Pavillon de la récup' et conférence de presse à la Ressourcerie Namuroise le 17 novembre 2016.

La revue de presse en annexe XVI reprend les différents articles identifiés par RESSOURCES qui sont parus suite aux actions presse. Les communiqués de presse sont également disponibles sur le site web de RESSOURCES.

<http://www.res-sources.be/communiqu%C3%A9s-de-presse>

d) Être présent et actif sur les réseaux sociaux.

3 profils Facebook permettent à RESSOURCES de fidéliser plus de 7,400 amis auxquels des informations sur le réseau sont régulièrement proposées.

- www.facebook.com/SOLIDR : actualité textile de seconde main et label Solid'
- www.facebook.com/larecup : promotion des événements RESSOURCES
- www.facebook.com/recup : actualité du secteur et du label Rec'Up

Outre le relais des informations fournies par les membres de RESSOURCES, différentes campagnes Facebook ont été planifiées par RESSOURCES en ce début d'année :

- DEEE : Garantie d'un an sur le matériel electroREV : 4 posts et 3,761 contacts ;
- Fête de la récup' : Une campagne de communication payante a également été mise en place afin d'élargir les contacts, ce qui a permis d'ajouter 300 nouveaux Fans à la base de données et de toucher 6,000 personnes/jours pendant les 9 jours de la Fête de la récup' ;
- Fête de la récup'- Concours de vitrines : 8 posts et 17,700 atteintes.
- Pavillon de la récup' : de septembre à fin novembre : 22 posts et plus de 42,000 personnes atteintes ;
- Action Solid'R – Collecte sur le salon RECUPere 2016: 8 posts et 3,694 personnes atteintes.

e) Rédiger et diffuser une newsletter mensuelle.

RESSOURCES Infos est la feuille de liaison mensuelle des membres, partenaires du réseau et grand public. Elle fournit des données pratiques en termes d'opportunités, de suivi des dossiers, d'évolution des filières et des projets, d'agenda, d'informations pratiques et d'événements organisés par le réseau et/ou ses membres. RESSOURCES Infos est suivi par 850 abonnés. Deux publications ont été réalisées par RESSOURCES : une publication le 6 avril 2016 et une édition spéciale le 18 avril 2016 concernant la Fête de la récup' 2016.

f) Présence au PASS.

Le dimanche 2 octobre 2016, RESSOURCES a participé à la Journée organisée au PASS de Frameries dans le cadre de la Fête de l'Environnement. Un stand a été mis en place et animé par l'équipe de RESSOURCES afin de mieux faire connaître le réseau et plus spécifiquement le label Solid'R qui garantit à ceux qui veulent donner une seconde vie à leurs vêtements leur gestion éthique par les entreprises d'économie sociale. Un jeu-concours était proposé aux visiteurs afin de leur faire remporter un pass d'accès gratuit pour les 3 jours du Salon RecupERE, événement auquel participait RESSOURCES 25, 26 et 27 novembre 2016.

RESSOURCES était présent également avec ses membres locaux : Terre, L'HeureuxCyclage et Oxfam Solidarité.

Malgré les conditions météo difficiles et un public peu nombreux, RESSOURCES a profité de cette occasion pour mieux faire connaissance avec ses membres et rencontrer une quarantaine de personnes intéressées par les projets du réseau.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Le nombre de bruits presse suite à une campagne presse initiée par RESSOURCES ou en réponse à une sollicitation de la presse en tant qu'expert : 80	La revue de presse est reprise en annexe XVI.

Action 14 : Faire connaître le clic récup' auprès de ses publics cibles

Le clic récup' est une plate-forme visant à faciliter le don à l'économie sociale et l'achat de produits de seconde main. Elle s'adresse aux administrations publiques (avec un module marchés publics), aux entreprises et aux citoyens. Les membres de RESSOURCES qui sont référencés sur cette plate-forme se sont engagés par convention, à respecter un cahier des charges. Dans ce cadre, RESSOURCES va :

a) Diffuser l'information relative au clic récup' aux pouvoirs locaux.

Le Clic Récup' : www.leclirecup.be, le portail électronique visant à faciliter l'achat et le don de produits de seconde main par les pouvoirs publics, les entreprises privées, les associations et les particuliers aux entreprises d'économie sociale est enfin en ligne !

Signalons toutefois que le développement de la plateforme a été beaucoup plus long que prévu et que RESSOURCES a rencontré quelques difficultés avec le développeur, pour faire aboutir le projet (stabilité de l'outil de géolocalisation, stabilité de la base de données, etc...)

Néanmoins, à ce jour, la plate-forme est prête. Le testing complet de la plate-forme s'est fait en interne, les dernières modifications sont terminées. Les fiches signalétiques de nos membres sont remplies.

RESSOURCES lancera en février l'outil en mode test en ligne auprès de ses membres, de ses partenaires, et de son réseau. RESSOURCES aura un délai de 2 mois pour faire ses dernières remarques auprès du web-designer.

Tant que cette plate-forme n'était pas opérationnelle, il était inutile, voire contre-productif, de communiquer à son sujet. Dès lors, il n'y a pas eu de communication à son sujet.

Dès la plate-forme opérationnelle, RESSOURCES lancera son plan de communication et développera des outils de promotion clirecup.be pour toucher les différents publics cibles. À ce jour, une page web sur le site de RESSOURCES présente l'outil leclirecup.be. (voir point suivant)

b) Développer des outils de communication spécifiques aux entreprises.

Lorsque l'aboutissement du projet a été en vue, RESSOURCES a réalisé le plan de communication et a conçu les outils de promotion à diffuser. Ceux-ci seront diffusés auprès des publics cibles dès que l'outil clirecup.be sera opérationnel. Les supports sont disponibles en FR et en NL et sont déclinés sur différents supports (papier, PDF, web et version emailing)

L'accroche et le descriptif de la plus-value du clirecup.be ont été rédigés sous forme d'un « Mode d'emploi » avec la collaboration d'une agence de communication. Ce « Mode d'emploi » du clirecup.be a été décliné sur différents supports afin de toucher le public cible et de permettre différents rappels avec un accès direct vers l'outil.

Premier contact :

- un **folder** sera envoyé avec un courrier personnalisé aux différentes contacts identifiés dans les communes wallonnes. Pour ce faire, RESSOURCES a identifié sur les sites de toutes les communes wallonnes les personnes clé en matière d'environnement (échevin, éco-conseiller, etc.). Le folder sera aussi diffusé vers les fédérations professionnelles d'entreprises – voir annexe XIX, celui-ci sera également diffusé lors des événements auquel participera RESSOURCES (2500 exemplaires disponibles). La formule papier est destinée à être conservée par la cible.

Deuxième contact et relances qui permettent un lien direct avec l'outil clirecup.be :

- une **newsletter** électronique pour la promotion de l'outil sera envoyé à la cible. Elle permet un accès direct à l'outil sous forme d'un call to action « A vous de jouer » ;

- un PDF et un **article** de présentation à insérer dans les revues et newsletters des fédérations partenaires seront disponibles et pourront être personnalisés avec les rédactions ;
- une version **accroche** pour le site web de RESSOURCES, ses membres et ses partenaires est également disponible, elle permettra également d'en assurer la promotion sur les profils facebook ;
- une sensibilisation aux **membres partenaires** afin que eux-mêmes deviennent des ambassadeurs du clicrecup.be : boîte à outil de communication autour de l'outil clicrecup.be leur sera fournie (logo, PDF, version web et facebook, visuel...) afin d'en faire des relais de communication.

La communication autour de l'outil devra être réalisée plusieurs fois afin de faire connaître l'outil et que la cible pense à le consulter au moment où elle en aura besoin.

Les différents supports sont en annexe XX.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Nombre d'institutions publiques sensibilisées au clic Recup'	Non pertinent à ce jour

Action 15 : Prendre part aux événements liés à la réutilisation

RESSOURCES est régulièrement sollicitée pour présenter la réutilisation et les activités de ses membres lors de colloques, séminaires, formations, etc. RESSOURCES répond généralement de manière positive à ces demandes ou les réorientent vers ses membres. C'est souvent l'occasion de toucher un nouveau public.

À cet égard, RESSOURCES a présenté ses activités au cluster Luxembourg Créative les 8 janvier et 30 avril 2016.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Nombre de représentations dans des activités extérieures	2

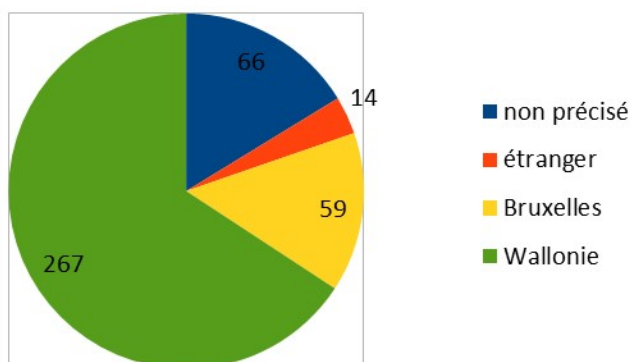
Action 16 : Diffuser et relayer les informations

RESSOURCES reçoit régulièrement des demandes d'informations de la part des citoyens, étudiants, entreprises, etc. en matière de réutilisation. Ces demandes font l'objet d'un suivi.

a) Répondre aux demandes par mail, téléphone et autres, soit directement, soit en renvoyant vers l'organisme compétent.

RESSOURCES a reçu 248 demandes par téléphone et 157 demandes par courriel, soit 406 demandes. 347 demandes ne concernaient que la Wallonie.

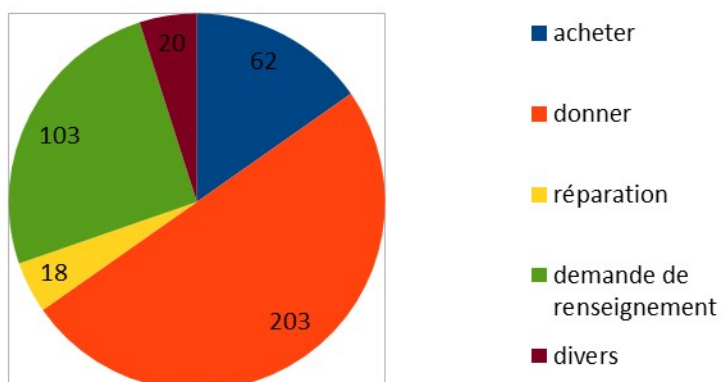
Répartition géographique des demandes



b) Assurer un reporting de ces demandes.

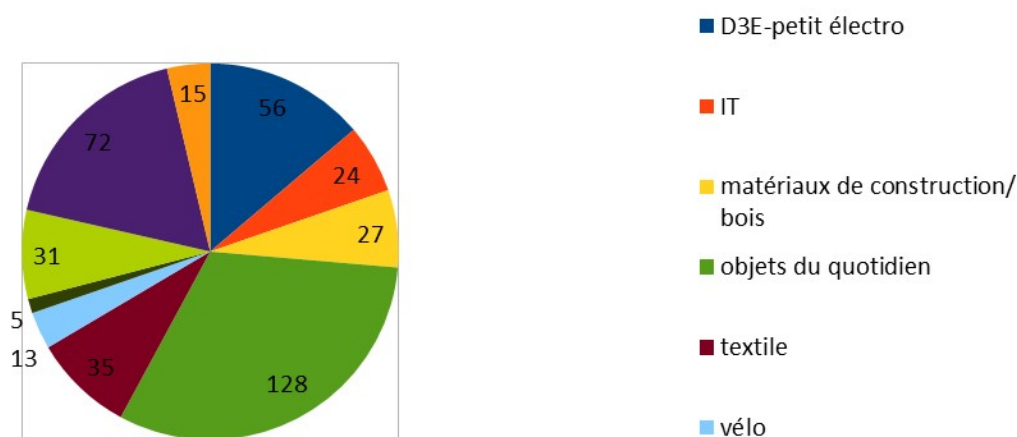
Les graphiques ci-dessous présentent des informations sur les demandes reçues pour la période allant de décembre 2015 à décembre 2016. Les analyses portent sur la répartition géographique, les objets des demandes et la répartition par filière.

Objets des demandes



La catégorie « divers » du graphique « objets des demandes » reprend les demandes d'emploi, de stage, la mention d'une collecte illégale, la notification de bug sur le site internet de RESSOURCES, ... La catégorie « demandes de renseignement » concerne les demandes de rencontres, la présence à un salon ou à une conférence, la visite d'un opérateur par une école, les demandes sur le secteur, sur les membres du réseau, sur les activités de la fédération, sur nos événements organisés, les labels de qualité, ...

Répartition par filière



La catégorie « divers » du graphique « répartition par filière » reprend les demandes pour les papiers/carton, les plastiques et également sur d'autres biens qui ne font pas l'objet d'une filière au sein de RESSOURCES.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Reporting des demandes adressées à RESSOURCES. Toutes les demandes reçues font l'objet d'une réponse soit par téléphone ou par mail.	Réalisé conformément aux prévisions.

2. Volet 2 : amélioration des performances des membres du réseau

2.1. Actions menées par filières

2.1.A. Textiles

Action 17 : Favoriser les échanges de bonnes pratiques

La filière textile est composée de deux types de membres : les collecteurs par bulles qui captent de gros gisements et les petites structures qui collectent chez les particuliers (lors de collectes d'encombrants) ou directement dans leurs points de vente. Les premiers ont souvent développé des filières de valorisation justifiée par leur taille. RESSOURCES favorise partenariats entre ces membres pour améliorer la valorisation.

a) Organiser des réunions, visites de sites, séminaires, en vue de favoriser l'échange d'information et de bonnes pratiques.

RESSOURCES a donné suite à l'atelier organisé en 2015 : développement d'une structure de production en série . Une réunion qui a eu lieu le 8 septembre 2016 rassemblait certains membres intéressés et une personne extérieure, porteuse d'un projet en la matière. En effet, ce projet de production de pièces de textile sur base de textiles usagés ne pourra voir le jour que si une personne prend en charge le développement de ce projet. Cette personne est accompagnée par un organisme externe pour monter son projet. Après analyse de la situation et de contacts pris avec nos membres, elle nous reviendra avec des éléments plus tangibles.

b) Favoriser les partenariats entre membres en vue de développer la réutilisation.

La liste des partenariats dans la filière textile est reprise dans l'analyse globale des partenariats entre membres, dans l'action 25.

Action 18 : promouvoir le label Solid'R.

Le label Solid'R vise à différencier les collecteurs textile d'économie sociale des autres collecteurs.

a) Examiner les possibilités d'extension du label Solid'R en Flandre, notamment par une collaboration avec Komosie.

Certains membres de Komosie souhaitent intégrer le label Solid'R de manière à bénéficier d'une visibilité nationale. Toutefois, afin de procéder à cette extension, il convient de régler les points suivants :

- Komosie ne souhaite pas d'audit externe car les membres sont déjà soumis à divers contrôles (dont l'OVAM) ;
- Komosie souhaite que Solid'R intègre une réflexion sur la fin de vie des textiles (éthique fin de filière), et également sur le taux de réemploi et sur l'emploi créé, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Notons également que les membres de RESSOURCES actifs en Flandre (Les Petits Riens et Oxfam) sont en demande d'une extension nationale du label. C'est moins le cas des petites structures et de Terre.

Dans ce cadre, plusieurs rencontres se sont organisées:

- Le 11 avril 2016, entre RESSOURCES et Komosie, afin d'introduire le sujet ;
- Le 3 juin 2016 : un groupe de travail Solid'R s'est tenu entre RESSOURCES et les membres Solid'R actuels. L'objectif principal de ce GT était de préparer le contenu d'une prochaine rencontre avec Komosie ;
- Le 17 juin 2016 : RESSOURCES et les membres Solid'R ont rencontré Komosie et deux KLC.

Après avoir présenté l'objectif et la Charte Solid'R actuelle, les membres Solid'R de RESSOURCES ont fait une proposition concrète à Komosie consistant à organiser un groupe de travail entre quelques membres de RESSOURCES et de Komosie afin de revoir la charte et :

- de prendre les critères de la définition européenne de l'économie sociale ;
- un point d'attention est à noter dans le sens où le critère d'autonomie de gestion présent également dans la définition européenne risque de poser problème pour certains membres de Komosie. En effet, ce critère n'est pas retenu dans la définition des entreprises d'économie sociale en Flandre !
- de garder les autres critères de la Charte;
- d'ajouter des objectifs de :
 - Réemploi/réutilisation
 - Emploi
 - Transparence de la fin de filière/éthique ;
- de maintenir pour tous un audit externe par un organisme indépendant (Forum Ethibel) qui reste nécessaire selon le groupe Solid'R, afin de crédibiliser ce label et que tout le monde soit logé à la même enseigne.

NB : Les aspects administratifs, juridiques et de communication doivent également être abordés.

Komosie viendra exposer le point de vue de ses membres ce 8 février 2017. L'objectif est de potentiellement mettre en place un groupe de travail commun.

Par ailleurs, il est à noter que RESSOURCES est intervenue lors de l'AG du 19 septembre 2016 de TESS GEIE pour présenter le label Solid'R et répondre aux questions des membres. A ce stade, l'adoption d'un label éthique est en réflexion au sein de TESS. Ils prennent leurs renseignements.

b) Autres points traités par le GT Solid'R

Plus largement, au-delà de la collaboration avec Komosie, au cours de l'année 2016, 4 groupes de travail Solid'R se sont tenus :

- GT Solid'R le 7 janvier 2016 :

Outre la remise des certificats 2014, les membres de Solid'R ont discuté des critères d'adhésion présents dans Charte Solid'R.

Comment traiter les différences de critères d'adhésion entre RESSOURCES et Solid'R ?

Cette question a nécessité quelques échanges avec le CA. Le point de discussion essentiel à ce niveau est le critère d'autonomie de gestion. Les membres Solid'R souhaitent, en effet, garder le critère d'autonomie de gestion, et même le renforcer. Il est à noter que ce critère peut effectivement exclure certains membres de RESSOURCES. La modification de la Charte a été votée en ce sens. Le CA a pris note de la modification de la Charte et du renforcement du critère d'autonomie de gestion.

RESSOURCES a également abordé le point de la collaboration avec Komosie sur l'extension nationale du label (voir supra).

- GT Solid'R le 3 juin 2016.

L'objectif principal de ce GT était de préparer le contenu d'une prochaine rencontre avec Komosie, mais également d'entrevoir son extension à un niveau européen. En effet, TESS GEIE, le groupement européen d'intérêt économique regroupant des entreprises européennes d'économie sociale actives dans la collecte de textile se questionne sur la possibilité d'une labellisation à cette échelle. Le groupe Solid'R dans son ensemble est favorable à ces extensions.

- GT Solid'R « spécial communication » le 26 juillet 2016, avec l'ensemble des chargés de communication des membres Solid'R.

Quelle stratégie de communication pour Solid'R ? Jusqu'à lors, RESSOURCES et les membres Solid'R ont réalisé leurs actions de communication à l'occasion de la SERD, bénéficiant de la sorte des financements régionaux attribués à RESSOURCES dans ce cadre. Ces actions étant revues à la baisse, il a été décidé que RESSOURCES et les chargés de communication des grosses structures développeraient une stratégie à moyen terme (1-3 ans) qui prendrait notamment en compte les possibilités de financement. Suivant cette logique, des groupes de travail « spécial communication » ont été mis en place.

Dans une logique de court terme, il a été décidé que Solid'R serait présent sur le salon RECUPère à Namur avec une action spéciale (voir point communication de ce rapport)

- GT Solid'R le 23 septembre 2016.

Lors ce GT les résultats du GT précédant ont été présentés aux membres pour validation :

- Positionnement du label Solid'R ;
- Equipement des membres et visibilité du label chez les membres ;
- Actions 2016 et réflexion sur les actions à mener par la suite.

Le plan stratégique sera présenté lors de la réunion du début d'année 2017 avec les modifications à apporter à la convention afin de pérenniser la stratégie de communication dans le temps.

c) Renouvellement de la certification

Outre ces points précités, RESSOURCES a collecté les informations nécessaires à l'audit suivant auprès des 14 membres Solid'R. Les contacts ont été pris avec FORUM Ethibel et la nouvelle certification sera officialisée ce début février lors du GT du 8/2/2017. Aucune nouvelle demande pour cette année n'a été rentrée.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Reporting des demandes adressées à RESSOURCES Etat d'avancement des contact avec Komosie	à 0 En cours : prochaine réunion 8/2 pour discuter du positionnement de Komosie (voir note annexe XXI).

2.1.B. DEEE

Action 19 : Améliorer le contenu technique du label electroREV et assurer sa diffusion

Le label electroREV est un label qualité qui garantit la procédure de révision/réparation des gros blancs et offre une garantie d'un an. Il offre ainsi aux acheteurs potentiels une réponse aux questions qu'ils pourraient se poser en matière de sécurité du matériel électrique de seconde main. C'est également une condition posée par Recupel pour que les réparateurs du réseau aient accès à son gisement. Dans ce cadre, RESSOURCES mène les actions suivantes :

a) Audits de certification.

Lorsqu'un audit de certification pour une structure dépasse 80 % de résultats avec la mention bon ou excellent, le label est attribué pour une période de trois ans. Au terme des trois années, un nouvel audit doit être réalisé. Un changement de chef d'atelier, de directeur de structure ou un déménagement sont des motifs pour renouveler une certification pourtant satisfaisante. Pour l'année 2016, une structure a été identifiée comme nécessitant un audit en Région Wallonne : Transform qui arrive au bout de sa période de trois ans. L'audit de Transform s'est déroulé le 24 novembre 2016. Les auditeurs étaient le chef d'atelier de la structure Sofie à Liège et le responsable du tri de la structure Les Petits Riens à Bruxelles. Le résultat de l'audit aboutit au renouvellement du label pour Transform et ce, pour une période de trois ans.

Un audit a également été réalisé pour une toute nouvelle structure entrant dans la démarche electroREV. RESSOURCES suit depuis 2015 la création d'un nouvel atelier de réparation en Wallonie Picarde : Défi+. L'adhésion de Défi+ au réseau RESSOURCES a été acceptée lors de l'AG du 2 juin 2016. Un audit electroREV a été réalisé pour cette nouvelle structure en date du 8 septembre 2016. Les auditeurs étaient le chef d'atelier du centre Horizon des Petits Riens à Bruxelles et du dirigeant de la structure Rappel à Tubize. Le label a été octroyé en stipulant toutefois qu'un audit serait réalisé après une année opérationnelle afin de le valider.

b) Révision des documents techniques.

Les documents techniques liés au label electroREV ont été revus par l'ensemble des membres du groupe :

- La charte electroREV a été revue et modifiée pendant le premier trimestre 2016. Elle a été approuvée par le groupe lors de la réunion electroREV du 29 avril 2016 ;
- l'ensemble des fiches de production a été revu par les chefs d'atelier lors d'une réunion organisée par RESSOURCES le 29 mars 2016 ;
- une réunion avec les chefs d'ateliers a eu lieu le 10 juin pour revoir la grille d'audit ainsi que le référentiel technique;
- suite à ces réunions, l'ensemble des documents ont été amendés par RESSOURCES.

L'entièreté des documents a été approuvée par l'ensemble du groupe electroREV lors de la dernière réunion de filière le 17 novembre 2016. La nouvelle charte a pu, à cette occasion, être signée par l'ensemble des personnes concernées. Les documents techniques revus ont donc pu être partagés avec les différentes structures.

c) Campagne de sensibilisation en partenariat avec Ecoconso.

Dans le cadre de la fête de la Récup, RESSOURCES a travaillé avec Ecoconso à une campagne de sensibilisation autour de l'utilisation eco-responsable de produits de nettoyage associés aux gros appareils électroménagers (dosage, information sur la lecture des étiquettes et labels, recettes de produits à réaliser soi-même, ...). Ce partenariat a abouti à la réalisation de fiches « conseils » pour le lave-linge, le lave-vaisselle et le frigo. L'objectif était de toucher un nouveau public sensibilisé à l'impact de sa consommation en lui proposant des produits de seconde main

labellisés et pour l'acheteur qui veut aller plus loin dans sa démarche d'écocitoyen, des astuces pour bien les utiliser. Les fiches ont commencé à être distribuées lors de la fête de la Récup et le seront jusqu'à épuisement des stocks. Un bilan aurait dû être réalisé avec les points de vente et ateliers en fin d'année 2016 mais a été reporté à 2017.

d) Partenariat avec Luminus pour des actions visant la réduction de la consommation d'électricité dans l'usage des électroménagers.

La convention avec EDF-Luminus est en cours de discussion. Le groupe electroREV a défini quelles étaient ses attentes. RESSOURCES a défini quel apport la fédération pouvait offrir à l'opérateur d'énergie en contrepartie. Le projet de convention a été envoyé à EDF-Luminus par RESSOURCES. RESSOURCES n'a à ce jour pas encore reçu de retour de la part d'EDF-Luminus.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Synthèse des réalisations electroREV	Voir rapport de réunions en annexe XXII.

2.1.C. Ressourceries

Action 20 : Mettre en œuvre et organiser la stratégie d'optimisation des valorisations des flux traités en ressourcerie.

Les ressourceries souhaitent améliorer la valorisation de certains flux collectés. RESSOURCES coordonne les actions suivantes :

a) État des lieux des flux captés et de leur valorisation.

Ce point est en cours de réalisation dans le cadre des travaux menés par le GT ressourcerie. Le groupe s'est réuni le 3 février 2016, le 19 mars 2016, le 19 mai 2016, le 20 octobre 2016 et le 24 novembre 2016. Une matrice entre le potentiel de captage et les meilleures performances locales a été réalisée, voir annexe XXIII.

b) Veille informative sur toutes les formes de valorisations.

Idem ci-dessus.

c) Identification des flux prioritaires.

En 2016, RESSOURCES a testé une méthode d'analyse des flux et des meilleures valorisations. Cette analyse a porté sur le flux des châssis bien que ce flux ne soit pas prioritaire chez les membres. L'étude en amont réalisée par la CCW en 2014 et différents projets de démantèlement chez les membres ont incité RESSOURCES à démarrer par ce flux.

Cette analyse :

- dresse un état des lieux du flux des châssis traités par les membres de RESSOURCES;
- examine le potentiel de développement de la collecte;
- esquisse un modèle de développement pour couvrir l'entièreté de la chaîne des valeurs pour le verre. Le PVC et le bois offrent également un potentiel de développement.

Comme mentionné ci-dessus, cette étude a été présentée à Next et RESSOURCES est en attente du suivi qui lui sera réservé. Signalons toutefois que Next a souligné la qualité de ce travail et qu'il a été convenu de reproduire la même méthodologie pour différents flux.

L'analyse est en annexe XXIV. **RESSOURCES demande explicitement de lui réserver un usage confidentiel. Elle contient des informations confidentielles pour les membres.**

Par ailleurs, RESSOURCES a été contactée par l'entreprise française Recyclivre spécialisée dans la vente en ligne de livres de seconde main. Cette structure, qui travaille dans les principes de l'économie sociale, offre une solution pour les livres invendus dans les boutiques des membres. En 2017, une convention cadre sera signée entre RESSOURCES et cette plateforme. Cet accord permettra aux membres qui souhaitent collaborer avec Recyclivre pour la reprise de leurs invendus, de bénéficier de conditions financières plus intéressantes..

d) Partenariat avec Wallonie Design et les hubs créatifs en vue de concevoir de nouveaux modes de valorisation : valorisation matière (exemple planches à partir de mobilier en bois) ou remanufacturing (nouveau produit à partir des matières).

La réalisation du stand de RESSOURCES pour le salon RecupERE a été l'occasion de tester grandeur nature un processus de remanufacturing. Le dossier technique complet est repris à l'annexe XXV. **RESSOURCES demande explicitement de ne pas diffuser ce document.**

Afin de ne pas générer de confusion, il est utile de préciser que dans ce rapport (et le rapport financier) n'interviennent pas le temps consacré à la réalisation du stand, ni les coûts y afférents. Par contre, les enseignements retirés de cette expérience s'inscrivent pleinement dans une perspective de développement du remanufacturing.

L'objectif du remanufacturing est de trouver de nouveaux débouchés aux déchets collectés de manière habituelle par les membres de RESSOURCES. Pour le pavillon de la Récup', la démarche a été l'inverse : le produit fini était connu (un pavillon), mais son aspect, les matériaux et le processus étaient à imaginer.

Cette mission a été confiée à un stagiaire en environnement, dont la formation de base est l'architecture. Ce point est important car sans ses capacités de conception, le résultat aurait été beaucoup moins attractif. La principale contrainte de ce stagiaire a été de le réaliser le pavillon à un coût très faible.

Les matériaux de base devaient être gratuits, donc des déchets. En analysant le gisement de la Ressourcerie Namuroise, le choix a été porté sur des panneaux issus de mobilier (garde-robe, lits, etc.), des mandrins de cartons (à trouver ailleurs) et des palettes pour le sol.

La première difficulté a été réunir des panneaux de taille suffisante, d'épaisseur standard et en quantité suffisante. Par chance, la Ressourcerie Namuroise a été appelée pour faire un enlèvement de parois dans une entreprise. Finalement, ce sont ces parois, de taille et épaisseur standardisées qui ont été utilisées.

Le deuxième défi consistait à fabriquer ce pavillon. Il a été conçu au départ de nombreuses pièces à emboîter qu'il convenait de découper dans les parois susmentionnées. Des contacts ont été pris avec les FabLabs de la région et c'est finalement au FabLab d'Andenne que toutes les découpes ont été réalisées grâce à la technique de découpe numérique. Le pavillon n'aurait pu être conçu tel quel sans cette technique.

De taille assez importante (150 m²) il a été conçu comme un ensemble de pièces à juxtaposer. Ce qui confère au processus mis en œuvre, une approche comparable au remanufacturing, au contraire de l'upcycling qui s'inscrit plus généralement dans une approche artistique, pour pièces uniques.

Pour limiter la quantité de matériaux utilisés, les parois dans lesquelles les découpes ont été réalisées, ont été utilisées comme parois latérales (ou mur) du pavillon. Il en a résulté un impact visuel très fort et très contemporain. Cet élément est très important car le pavillon avait (entre autres) pour objectif de donner un aspect attractif à la récup'. Il était très important qu'aux yeux du public « récup' » et « modernité » ne soient pas incompatibles.

Enfin, cette réalisation n'a été possible qu'en raison d'une parfaite collaboration entre différentes structures. Cette approche collaborative, qui caractérise aussi l'économie sociale (au sein de RESSOURCES) a été un élément crucial de cette réussite.

Lors de la réalisation et du montage du pavillon, certains points faibles au niveau des choix technique sont apparus. Mais rien d'irréparable. La résistance et la solidité de la structure n'ont pas été mis en défaut malgré la grande affluence du public le dimanche après-midi.

En conclusion, cette réalisation a démontré :

- qu'il est possible de réaliser des objets de qualité dans une logique de remanufacturing. Toutefois, la qualité et la quantité des matériaux disponibles est déterminante pour l'usage final;
- que les nouvelles technologies (découpe numérique, imprimantes 3D, etc.) augmentent le potentiel de réutilisation des matériaux disponibles;
- que le partage des matières, compétences et technologies, permet d'accomplir des résultats qu'une EES seule ne pourrait atteindre.

Enfin, RESSOURCES espère que ce pavillon ne sera pas à usage unique, ce qui serait un comble pour un pavillon de la récup' ! Il convient toutefois de remédier à certains aspects techniques afin de le mettre à disposition d'autres organisations. Enfin, sa conception modulable, permet de l'utiliser dans un environnement moins spacieux que celui qui lui était réservé au salon.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Un rapport d'évaluation portant sur la quantification des flux qui peuvent faire l'objet d'un remanufacturing	Rapport technique du pavillon

2.1.D.Construction

Action 21 : Stimuler la déconstruction sélective en vue de favoriser la réutilisation des matériaux de construction.

La déconstruction sélective n'est pas toujours suivie de réutilisation. Pourtant, c'est un mécanisme indispensable pour la réutilisation de matériaux usuels (luminaires, cloisons, sanitaires, etc.). Une pratique répandue de la déconstruction sélective permettrait rapidement de fournir le marché en matériaux usuels quand celui-ci sera prêt à absorber cette offre. Par ailleurs, la déconstruction permet déjà d'atteindre un haut niveau de durabilité grâce aux bonnes performances en recyclage.

a) Assurer la promotion de cette activité en collaboration avec les acteurs du milieu de la construction (CCW, Cluster Ecoconstruction, Greenwin) et de ses membres actifs dans la filière.

RESSOURCES et la CCW se côtoient régulièrement depuis la réalisation du guide sur la réutilisation de matériaux de construction. Les deux fédérations ont fait le constat que depuis la réalisation de ce guide, il n'y avait plus eu d'avancée significative sur le terrain pour la réutilisation en construction. Par ailleurs, RESSOURCES est partenaire de la dynamique mise en place à Bruxelles sur cette thématique et il semble intéressant de s'en inspirer.

Aussi, le 15 novembre, les deux fédérations se sont réunies afin d'élaborer une proposition d'actions concrètes à proposer à l'OWD dans ce cadre. La rencontre avec l'OWD s'est tenue le 7 décembre.

Les grandes lignes de la proposition sont les suivantes (la proposition complète est en annexe XXVI):

Un constat :

- l'inventaire des déchets avant travaux pourrait aboutir sur des recommandations en matière de réutilisation ;
- le cahier des charges type pour les bâtiments peut intégrer des clauses de réutilisation ;
- la bourse aux déchets a été transférée à Wallonie, il y a un potentiel à exploiter.

Ces trois outils pourraient être utilisés pour stimuler le déploiement de la réutilisation dans le secteur de la construction.

Les axes à promouvoir :

- la coordination adéquate des acteurs concernés : une intégration des différentes actions dans le cadre d'une stratégie devraient les rendre plus efficaces;
- des actions pouvant prendre la forme de projets-chantiers pilotes : des réalisations concrètes ont un impact direct et sont exemplatives.

La proposition a été accueillie favorablement par l'OWD qui s'est dit partenaire de sa mise en œuvre. Il est prévu que les partenaires définissent un plan d'action plus détaillé en début d'année et proposent un agenda à l'OWD.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Un état des lieux des activités de promotion réalisées	Collaboration RESSOURCES-CCW-OWD décrite ci-dessus.

2.2. Actions transversales

Action 22 : Assurer une veille juridique et un support.

Pour de nombreux membres, RESSOURCES est la première ligne pour recevoir des informations et un support dans des matières aussi variées que les déchets, la TVA, les marchés publics, les activités commerciales, etc. Il convient dès lors de :

a) Assurer une veille juridique portant sur ces matières y compris au niveau européen.

Une veille juridique large est organisée au sein de RESSOURCES qui couvre non seulement le droit des déchets, mais aussi le droit des sociétés, la TVA, les marchés publics, l'économie sociale et les aides d'état, de même que des questions plus précises de garanties, droit des contrats et des marques, concessions, le tout en fonction de l'actualité juridique ou des demandes des membres. Le niveau européen est suivi grâce aux partenariats avec Concertes et Reuse.

Afin d'assurer une mise à jour des connaissances RESSOURCES a participé à différentes formations : L'exécution du permis d'environnement, La propriété intellectuelle, Les changements et actualités, Le réemploi et les aspects de sa fiscalité, Comment organiser le dialogue avec la société civile ?, Evolution de la réglementation MP.

b) Attirer l'attention des autorités compétentes sur les points qui pénalisent la réutilisation.

RESSOURCES est attentive à répondre aux demandes d'avis émanant des régions et dans ce cadre veille toujours à souligner les mesures visant à permettre l'existence et le renforcement du secteur de l'économie sociale de la réutilisation.

À cet égard RESSOURCES continue de travailler en concertation avec Komosie sur l'arrêté TVA spécifique aux entreprises à caractère social. Une importante avancée a été obtenue sur cette question puisqu'une décision est intervenue à fin de l'année 2015 et qui permet à partir du 1^{er} janvier 2016 aux entreprises d'appliquer des taux de TVA différenciés suivant le type d'activité qu'elles exercent, leur permettant par là même de désormais acheter des biens ou rendre des services qui leurs étaient inaccessibles auparavant étant donné qu'ils impliquaient la perte sur l'ensemble des activités du bénéfice de l'arrêté TVA entreprises à caractère social. Les entreprises ont été informées de cette importante modification, une séance d'information a été organisée et RESSOURCES a à nouveau rencontré Komosie afin de mettre au point un argumentaire commun à destination du cabinet du Ministre des Finances en vue d'obtenir une modification du texte même de l'arrêté, ce qui permettrait une plus importante sécurité juridique. En collaboration avec Concertes, afin d'associer l'ensemble du secteur de l'économie sociale à la réforme en cours, RESSOURCES et KOMOSIE ont pris contact et rencontré le cabinet du Ministre des Finances ainsi que les cabinets des Vices-Premiers fédéraux pour expliquer la réforme proposée. Il est à espérer que 2017 pourra voir adopter un arrêté TVA entreprises à caractère social modifié venant confirmer la décision, ainsi qu'une liste des agréments mise à jour et un lien renforcé vers les dispositifs régionaux.

c) Diffuser les informations pertinentes aux membres.

Des fiches juridiques sont rédigées et mises à la disposition des membres via l'intranet, les fiches existantes sont mises à jour si nécessaire.

De nouvelles fiches ont été rédigées :

- Wallonie-Déchets-Obligations de tri dans les entreprises

- Groupement d'employeurs
- TVA 6 % ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2016
- Le dépôt-vente et la TVA à 6 %
- Modèle de contrat de mandat, dépôt-vente
- Mise en œuvre du permis d'environnement

Les fiches suivantes ont été mises à jour :

- Mon entreprise ou association peut-elle bénéficier de la TVA à 6%?
- Obtenir l'agrément RW 2014 ; Agrément réutilisation RW 2014-introduire la demande
- Outplacement- obligation des employeurs ; le dispositif IDESS en Wallonie.
- Permis d'environnement
- Registre des transformations
- Indemnisation des volontaires

Par ailleurs, le 2 juin RESSOURCES a organisé une séance d'informations sur la réforme des aides à l'emploi. Madame la Ministre Tilleux est venue présenter sa réforme aux membres de RESSOURCES. Son intervention fut suivie de la présentation par un représentant du Ministre Marcourt, du dispositif IDESS, dont certaines dispositions pourraient concerner les activités des membres. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette séance d'informations.

d) Répondre aux questions des membres sur les matières juridiques.

Les questions reçues ont porté sur le régime TVA 6 %, le choix d'une commission paritaire, la reconnaissance d'entreprise d'insertion fédérale : quid depuis la régionalisation ?, quelles commissions paritaires au sein de la fédération ?, calcul des jours de travail admis pour la reconnaissance en tant que travailleur grandement défavorisé, existe-t-il des incitants fiscaux en faveur de l'utilisation de matériaux de réutilisation ?, quelles réglementations pour les entreprises qui collectent en porte-à-porte, les obligations de tri en entreprises, convention de partenariat, dépôt-vente, garantie des vices cachés, garantie des biens de consommation, garantie légale et garantie commerciale, normes textile de qualité alimentaire, emploi de la marque Solid'R, réglementation en matière de tachygraphe, obtention de la reconnaissance ES, les aides de 1^{er} niveau, convention de collaboration, TVA sur divers type d'opérations, usage de la marque RESSOURCERIE, permis socio-économique et permis d'environnement, transformation ASBL en SFS, redevance emplacement, ...

e) Assurer une veille pour les filières ou activités peu développées.

Pas d'élément pertinent relevé.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
une synthèse des réalisations en matière de veille juridique	Voir ci-dessus

Action 23 : Implémenter le label Rec'Up

Le label Rec'Up a été développé afin de favoriser la professionnalisation des membres. Il est adapté au fonctionnement des entreprises d'économie sociale et aux activités liées à la réutilisation et la préparation à la réutilisation, dans toutes les filières. Il est reconnu par l'administration comme démarche qualité dans le cadre de l'AGW du 3 avril 2014. Depuis sa création, le nombre de structures et d'implantations labellisées est en croissance constante. Les actions menées par RESSOURCES dans ce cadre sont les suivantes :

a) Une vague d'audits croisés sur 14 sites.

Suite à la plénière du 4 février 2016, les opérateurs se sont préparés aux audits croisés. Aux 14 sites à relabeliser, ce sont ajoutés trois nouveaux sites : le magasin de Frameries pour Droit et Devoir, le magasin d'Andenne pour La Ressourcerie Namuroise et le magasin de Bastogne pour l'Entrep'Eau.

b) Trois réunions plénières.

La **première** plénière s'est concentrée sur la validation d'une vision commune décrite ci-après.

NOUVELLE VISION DE REC'UP

En 2020, Rec'Up est clairement identifié comme le label de référence de la réutilisation/réemploi soit « La référence du secteur ».

MISSIONS : Cela se fait via un renforcement des principes de Rec'Up à savoir :

- l'économie sociale (l'humain au centre des préoccupations);
- le service à nos public-cibles (approche orientée 'clients');
- la qualité (professionnalisation des activités) ;
- un déploiement du label dans un nombre critique de sites en Wallonie et à Bruxelles ;
- un renforcement de ses moyens d'actions financiers et humains ;
- un travail sur la notoriété de Rec'Up fait en fonction des différents public-cibles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS: Cette vision doit à la fois se décliner dans :

- une stratégie 2025 assurant que le projet Rec'Up soit pérenne (CoPil);
- un plan de communication à trois ans (Groupe de Travail).

La **deuxième** plénière s'est focalisée sur l'établissement d'une stratégie de communication. Le groupe a passé en revue les principaux tenants et aboutissants de Rec'Up et confronté cela avec leur réalité de terrain. La réunion a consisté à la présentation synthétique des constats et aux implications quant à l'élaboration d'une stratégie à 3 ans.

La **troisième** plénière a permis de valider la nouvelle stratégie de communication du projet Rec'Up. Celle-ci se décline en un plan en 3 étapes successives chacune permettant de nourrir la suivante (voir ci-dessous).

c) Une journée de formation.

Dans le cadre de la journée de formation, le groupe s'est retrouvé les 20 et 21 janvier 2016 à Paris pour visiter un projet innovant :

La Recyclerie des Portes de l'Essonne. Le programme a consisté en une visite du centre de tri, de la boutique et des différents ateliers de réparation, mais aussi dans des rencontres avec les différents partenaires dont a su s'entourer la recyclerie pour mener à bien sa mission. L'objectif d'une telle action est de permettre aux membres de prendre du recul sur leurs activités, découvrir de nouvelles pistes de partenariats à appliquer chez eux et faire le plein de bonnes pratiques issues d'acteurs du secteur. 12 acteurs de la démarche Rec'Up ont participé à ces journées. Le détail du contenu des journées se trouve en annexe XXVII.

Ces deux journées, bien que programmées en janvier 2016, relevaient du programme de 2015. À ce jour, aucune demande spécifique de formation n'a été formulée par les membres, pour les membres.

d) Deux réunions du comité de pilotage.

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 19 avril 2016, le 7 juin 2016 et 13 décembre 2016. Le travail a consisté à suivre les résultats des audits et à travailler sur les enjeux en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle vision stratégique que le groupe a validé début 2016.

e) Une campagne de communication spécifique.

Il a été décidé de consacrer une partie du budget à un accompagnement des chargés de mission et de communication de RESSOURCES pour la réalisation d'un plan stratégique de communication du label Rec'Up à long terme.

En effet, développé il y a 10 ans, Rec'Up est un label qualité pour les objets de seconde main proposés dans les boutiques du réseau RESSOURCES. Ont été conçus une charte graphique, du matériel pour les boutiques et le personnel ainsi qu'une dizaine de visuels mettant en scène des objets qui cherchent un nouveau propriétaire. Un site web et un profil Facebook (<https://www.facebook.com/larecup>) complètent les outils.

À ce jour, 28 boutiques de tailles et de profils différents participent à cette dynamique. Ces membres ont besoin d'une aide et d'un regard extérieur pour relancer la communication autour du label et repenser la stratégie à moyen et long terme.

Dans cet objectif, RESSOURCES a rencontré quatre agences de communication susceptibles de l'accompagner dans cette démarche ainsi que les membres. Le choix du partenariat s'est porté sur Mme Virginie de la Renaudie, experte en communication non marchande.

La mission et un plan d'actions ont été définis avec le partenaire sélectionné :

- définir une stratégie de communication adaptée pour le label Rec'Up (public, message et objectifs) ;
- former et associer utilement les membres à la réflexion, afin de garantir la pertinence de la communication mise en place ;
- définir un plan d'actions de communication à mettre en œuvre sur les 3 années à venir en tenant compte des ressources disponibles.

Une petite dizaine de réunions de travail ont été réalisées au cours de l'année 2016. Lors de la plénière de septembre, les points suivants ont été présentés et validés par l'ensemble des membres labellisés :

- une stratégie de communication à 3 ans ;
- le plan de communication 2017 ;
- la nouvelle identité graphique et le nouveau slogan ;
- la validation des budgets.

La stratégie de communication à 3 ans se décline de la manière suivante :

- **Stabiliser la communication**

Suite au nouveau positionnement du label et face aux constats des multiples usages actuels, un nouveau slogan a été proposé. En conséquence, le logo a été revu avec une mise à jour des visuels et adaptation du catalogue des outils de communication.

La nouvelle charte graphique est en annexe XXVIII.

- **Positionner Rec'Up comme un expert du secteur de la récup' en économie sociale**

Ressources a proposé 3 axes de travail, ceux-ci ont tous été validés par le groupe une fois amélioré par les remarques des membres :

- La piste « étude de marché » va être investiguée afin de mieux connaître nos clients et en conquérir de nouveaux (typologie);
- concours Participation au Prix Wallon de la Qualité - un candidat est souhaité;
- présence à des événements en tant qu'expert et sélection d'événements clés.

- **Mettre en place une campagne de notoriété**

Sur base des deux premières étapes, lancer une campagne de notoriété à la fois ambitieuse et réaliste Rec'Up qui permettent de diffuser nos messages.

Une nouvelle charte graphique, un nouveau catalogue de produits promotionnels ont été déclinés avec la collaboration d'une graphiste (voir annexe XXVIII).

En raison de la réflexion stratégique développée, ci-dessus, le groupe Rec'UP a décidé de limiter son action en 2016 à une signalétique spécifique lors du salon RécupERE.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Augmentation du nombre de sites labellisés (+3) et du nombre d'entreprises labellisées (+1) en Wallonie	Réalisés conformément aux objectifs

Action 24 : Favoriser la formation

Les formations contribuent à la professionnalisation des membres. Deux axes sont développés par RESSOURCES dans ce cadre :

a) Diffusion et mise à jour régulière de la Boîte À Outils qui recense des informations pratiques de première ligne et des prestataires de formation ciblés pour les membres.

Des fiches formations ont été rédigées et sont mises à disposition des membres via la Boîte à outils. À ce jour, 26 fiches formations sont disponibles. Dans chaque fiche, le prestataire de formation est présenté et le public cible est précisé, ainsi que le coût et des exemples de formations proposées. Les fiches sont mises à jour et de nouvelles sont créées selon la pertinence des formations proposées, du coût de celle-ci et du public concerné.

b) Organisation de formations spécifiques à la demande de membres.

À ce jour, il n'y a pas de demandes spécifiques qui ont été transmises à RESSOURCES

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Nombre de formations proposées	Pas de demande formulée

Action 25 : Favoriser le développement de pôles territoriaux et multiflux de réutilisation

Le développement de pôles territoriaux vise à constituer des grappes d'entreprises capables de mutualiser des services, des locaux, des compétences, afin de structurer des filières locales de réutilisation et d'autres activités dans le cadre de l'économie circulaire. Certaines entreprises du réseau fonctionnent déjà selon ce modèle, d'autres s'inscrivent dans un fonctionnement plus autonome.

a) Listing et types de partenariats entre les membres du réseau RESSOURCES

• Accord de reprise de textile invendu et réutilisable

La SPRL Clicote (Terre) rachète les invendus de textile chez la plupart des membres qui récupèrent du textile.

Liste non exhaustive des membres qui participent au projet Clicote:

- La Ressourcerie le Carré
- La Fol'Fouille
- Oxfam
- La Ressourcerie de la Dyle

• Accord de poser une bulle textile sur un terrain privé

Une entreprise a l'autorisation de poser une bulle de textile sur le terrain privé d'une autre entreprise. L'entreprise qui l'héberge a le droit de prélever du textile dans cette bulle et peut également y déposer son surplus de textile.

- Terre ASBL et l'Entrep'Eau

• Accord de dépôt-vente d'électro/IT réparé dans un atelier du réseau electroREV

Une entreprise qui répare les appareils électroménagers a un accord avec une autre entreprise pour déposer les appareils réparés. Cette entreprise vend les électroménagers pour le compte de la première.

Il existe à ce jour un vingtaine de points de vente d'appareils labélisés electroREV pour 6 ateliers de réparations.

• Accord de dépôt-vente

Une entreprise a un accord de dépôt-vente des objets d'une autres entreprise.

- EcoTop et certains magasins d'Oxfam Solidarité

• Accord d'accès au gisement CTR pour un atelier électro (avec ou sans échange de marchandise)

- Re-trival et Trans'Form
- Re-trival et Cyréo
- La Ressourcerie du Pays de Liège et Sofie
- La Poudrière et CF2D
- La Ressourcerie du Val de Sambre et Transform
- R'Cycl et De Bouche à Oreille

• Accord d'isolement d'une fraction réparable au sein d'un centre de tri pour un atelier

- La Ressourcerie namuroise et ProVélo à Namur
- La Ressourcerie namuroise et le Hublot
- La Ressourcerie le Carré et Défi One

- **Accord de vente d'objet réutilisable capté par un autre collecteur**

Une entreprise gère la collecte de biens et approvisionne une autre entreprise qui s'occupe de la vente de ces biens.

- La Ressourcerie du Val de Sambre et Trans'Form
- Dureco et les Compagnons de la Maison

- **Accord d'échange et de reprise**

Deux entreprises collectent tout type de déchets et toutes deux sont spécialisées dans un type d'activité. Elles s'échangent des flux de déchets pour le traitement selon leur spécificité.

- Rcycl et les 3R
- Droit et Devoir et le Plein Air
- Droit et Devoir et Formarec
- Droit et Devoir et EcoTop (à venir dans le futur)
- Terre ASBL et Oxfam Solidarité (pour le papier/carton)
- Terre ASBL et la Ressourcerie le Carré (pour la vaisselle)
- La Ressourcerie le Carré et la Poudrière

- **Accord de sous-traitance d'une partie de l'activité de production**

Une entreprise réalise une partie de la production d'une autre entreprise.

- La Ressourcerie Namuroise et Apides

- **Accord de mise à disposition d'un emplacement**

Une entreprise met à disposition d'une autre entreprise des locaux, bureaux, etc.

- La Ressourcerie Namuroise et Handipar
- AID Tubize et Rappel
- SOFIE et la Ressourcerie du Pays de Liège
- Trans'Form et Oxfam Solidarité (co-gestion d'un bâtiment)

- **Accord de mise en place d'un point de collecte**

Une entreprise accepte de placer un point de collecte dans ses bâtiments pour le bénéfice d'une autre entreprise.

- EcoTop et la Ressourcerie le Carré
- EcoTop et la Fol'Fouille
- EcoTop et SOFIE
- EcoTop et Rcycl
- EcoTop et les 3R
- EcoTop et la Ressourcerie de la Dyle

- **Accord de sous-traitance d'un marché**

Une entreprise décroche un marché qu'elle sous-traite tout ou en partie à une autre entreprise.

- Recma et le Coudmain
- Retrimeuse et le Coudmain

- **Accord d'organiser des événements**

Une entreprise met à disposition ses locaux pour l'organisation d'événements d'une autre entreprise.

- Repair Café (Welkenraed) et les 3R

- Repair Café (Namur) et Ravik Boutique
- **Accord d'échange de bons procédés**
Deux entreprises partagent entre elles des conseils et des bons procédés
 - La Ressourcerie du Pays de Liège et la Ressourcerie du Val de Sambre
 - La Ressourcerie du Pays de Liège et la Ressourcerie Namuroise (achat d'un logiciel de tournée)

b) Analyse des conditions de succès de ces partenariats.

Ces partenariats concernent essentiellement deux types d'accords :

- Les accords visant à couvrir l'ensemble de la chaîne des valeurs pour un flux déterminé, à savoir : accès au gisement, préparation à la réutilisation, commercialisation, débouchés pour les invendus.

Ces échanges de flux à diverses étapes de la chaîne de valeur permettent de valoriser au mieux les flux. Un exemple emblématique est celui des textiles. Il y a encore quelques années, les structures généralistes avec textiles cédaient leur textile invendu à une organisation caritative locale, sans en connaître le traitement réservé. En cédant ces invendus à Clicotte, ces mêmes entreprises savent désormais que leurs textiles sont encore triés dans le centre de tri, génèrent ainsi de l'activité et sont ensuite envoyés directement dans la destination adéquate. Le prolongement de la valorisation de ces textiles en économie sociale correspond aux valeurs des entreprises qui les cèdent. C'est tellement vrai que des Kringloop flamand font également appel à Terre pour les mêmes raisons.

- Les accords visant à compléter l'offre de produits pour un point de vente. La structure qui commerciale cherche à étoffer sa gamme de produits en commercialisant des produits dont la préparation au réemploi est très technique et réalisée par un spécialiste. C'est typiquement le cas des DEEE mais aussi des vélos.

L'objectif visé est d'offrir une gamme complète de produits à une clientèle souvent fragilisée économiquement. Ces collaborations se font généralement sous la forme de dépôts-vente. Le point de vente réalise dans ce cas un bénéfice marginal. Pour le fournisseur de produit, c'est par contre une opportunité de se spécialiser dans un métier technique et de développer la production en fonction de son gisement et/ou de ses capacités de production et non plus en fonction de ses capacités de commercialisation.

Dans les deux types d'accord, la proximité géographique est un élément important. Mais il n'est pas limitant. Si le réseau d'un des deux partenaires est assez étendu, il peut justifier des échanges sur des plus grandes distances. Ainsi, les camions de TERRE qui parcourent sans cesse la Wallonie peuvent reprendre les invendus d'autres entreprises dans le Hainaut Occidental ou le Brabant Wallon sans surcoût.

c) Promotion de ce modèle auprès de l'ensemble des entreprises du réseau.

Jusqu'à présent, ces collaborations se sont faites directement entre les membres, sans autre intervention de RESSOURCES que la mise en contact. De nouvelles collaborations se mettent en place régulièrement.

Toutefois, les travaux menés dans le Groupe de Travail ressourcerie ont mis en avant une volonté d'aller plus loin dans la collaboration pour un meilleur traitement des flux. C'est dans ce sens que l'étude sur les châssis a été menée. Elle n'a pu se concrétiser en 2016 mais l'étude de nouveaux flux démarrera dès le début de 2017.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
nombre de partenariats multiflux répertoriés	Plus de 54 accords entre membres

Action 26 : Recenser et diffuser dans le réseau les bonnes pratiques de réutilisation en Belgique ou en Europe.

Cette action permet de prendre connaissance de nouvelles activités. Ces nouvelles pratiques concernent :

a) Des nouvelles filières de réutilisation.

- Clip-It : nouveau jeu créatif lancé par deux architectes montpelliérains et qui consiste à assembler des bouchons en plastiques pour créer tout type de formes. Le jeu livré est constitué d'une boîte contenant des clips (plusieurs lots), les bouchons sont à collecter soi-même.
- Allume-feu écologique : Les Ateliers de Caroline proposent de réutiliser la cire des anciennes bougies et des copeaux de bois pour réaliser des allume-feu artisanaux. Commercialisés auprès de différents magasins (bio et combustible).
- INNORTEX : Entreprise basée à Angers (49) travaillant les matelas de seconde main pour réaliser différents produits : nouveaux matelas, isolants thermiques, isolants acoustiques, rembourrage de sièges. L'entreprise bénéficie du soutien de l'ADEME.

b) Des nouveaux produits issus de matières réutilisées.

- Minérare : projet d'étudiante valorisant le textile, aggloméré et compacté avec de la résine de polyester sous forme de blocs ressemblant à des matelas solides. Le matériau une fois réalisé peut être transformé en briques ou en panneaux et se travaille comme du bois. Celui-ci a une apparence proche de celle de marbres. Matériau récompensé par l'Observateur du Design 2016.
- Interface (entreprise américaine) : Nouvelles dalles de moquette réalisées sans latex et donc sans pétrochimie. Elles sont fabriquées à partir de pare-brise automobile. La substance (PVB) extraite des pare-brise sous forme de poudre permet de fixer les fibres de textile.
- L'ilot carton : Panneaux de carton permettant de réaliser des murs porteurs et isolants dans une épaisseur record. Ils sont ensuite bardés ou enduits comme des murs conventionnels. Ces panneaux ont d'ores et déjà été mis en œuvre dans plusieurs maisons et se révèlent encore plus efficaces que prévu. L'idée est née dans l'ESAT des Tournesols en Alsace, panneaux réalisés par l'économie sociale et solidaire dans d'autres ESAT en France.
- PlasticRoads : L'entreprise VolkerWessels souhaite développer un prototype de routes en plastique recyclé préfabriquées, permettant d'intégrer l'ensemble des flux et principalement de réduire les déchets d'asphalte lors de travaux.

c) Des modalités de collaborations entre pouvoirs publics locaux, entreprises privées et l'économie sociale.

- L'Ecodesign Fab Lab : Le Lab est situé à Montreuil (93) et utilise les déchets d'une quarantaine d'entreprises concentrées sur un même site comme gisement de matière pour générer tout type de produits, mobilier, luminaires... Ce type de synergie pourrait avoir un fort potentiel d'essaimage.
- Adopteunefriche : Nouveau site permettant de mettre en lien des propriétaires de friches et des porteurs de projets, quelle qu'en soit la nature. Ce site devrait être fonctionnel dans les mois à venir et répertorie déjà près de 7600 friches, lancé par deux porteurs de projet indépendants.

D'autres articles en lien sont répertoriés dans un tableau disponible en annexe XXIX.

Les pratiques les plus intéressantes ont été diffusées aux membres via la news. Toutefois, RESSOURCES constate que ces informations n'ont pas suscité de réactions de leur part.

En interne, ces informations ont été peu exploitées également jusqu'à présent car il n'y avait

pas encore un fil conducteur visant à leur exploitation.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
Nombre de nouvelles pratiques répertoriées	

Action 27 : Assurer la gouvernance du réseau ainsi que sa communication

Un réseau performant est un réseau organisé autour d'organes décisionnels, qui communique bien vers ses membres et vice-versa. Les activités mises en œuvre dans ce cadre sont les suivantes :

a) Organiser les Conseils d'Administration et deux assemblées générales annuelles.

RESSOURCES a organisé 8 CA sur l'année 2016, ils se sont tenus le 28 janvier, le 3 mars, le 21 avril, le 19 mai, le 22 septembre, le 07 octobre, le 20 octobre et le 24 novembre 2016.

RESSOURCES a organisé 2 AG sur l'année 2016, une première s'est tenue le 2 juin, la seconde le 08 décembre 2016.

b) Gérer et mettre à jour l'intranet réservé aux membres du site web.

Un travail de revue et de mise à jour du site intranet de RESSOURCES a été réalisé par l'équipe selon les points d'actualités : nouveaux documents, rapport de réunion, nouvelle fiche, consultation des membres...

c) Publier une news hebdomadaire interne au réseau, comprenant des infos pratiques et concrètes.

La news hebdomadaire est une e-news diffusée exclusivement aux membres du réseau.

L'objectif est de renforcer l'échange d'informations entre les membres et RESSOURCES. Elle se compose de trois rubriques : Nouvelles du réseau, A savoir et Agenda. 35 publications auront été réalisées en 2016.

d) Rédiger les rapports de mission conformément à la convention.

Le présent rapport de mission final est réalisé conformément au programme.

Un tableau repris en annexe XXX compare le budget avec l'affectation réelle des moyens.

Indicateurs prévus	Résultats atteints et commentaires
35 newsletters	35 publications
2 AGO	2 AG

3. Liste des annexes

Annexe I :	Méthodologie Poids Moyens
Annexe II :	Avis RESSOURCES projet convention environnementale
Annexe III:	Business Plan Ressourceries
Annexe IV:	Rapport Ressourcerie Luxembourgeoise
Annexe V:	Base de Données des acteurs de seconde main
Annexe VI:	Folder Partenariat Fédérations
Annexe VII:	Pourcentage de collecte en entreprise par rapport à la collecte globale
Annexe VIII:	Fil Rouge_RESSOURCES
Annexe IX:	Positionnement RESSOURCES Package Economie Circulaire
Annexe X:	Position Paper Reuse "Ethical Principles for the Clothing Re-use Sector"
Annexe XI:	Chiffres de collecte Recupel
Annexe XII:	Rémunération des CTR par Recupel
Annexe XIII:	Rapport de collaboration Recupel
Annexe XIV:	Programme fête de la récup
Annexe XV:	Expo Photo
Annexe XVI:	Revue de Presse
Annexe XVII:	Evaluation membres salon RecupERE
Annexe XVIII:	Evaluation qualitative RecupERE membres Recup
Annexe XIX:	Folder clicrecup.be
Annexe XX:	Supports clicrecup.be
Annexe XXI:	Positionnement Komosie label Solid'R
Annexe XXII:	Rapports de réunions electroREV
Annexe XXIII:	Matrice potentiel captage/performances locales
Annexe XXIV:	Analyse châssis
Annexe XXV:	Dossier technique stand <i>Pavillon de la récup</i>
Annexe XXVI:	Réutilisation des matériaux de construction

Annexe XXVII:	Programme Portes de l'Essonne
Annexe XXVIII:	Charte graphique Recup
Annexe XXIX:	Bonnes pratiques de réutilisation - veille
Annexe XXX:	Budget et affectations réelles des moyens

Annexe I : Méthodologie du calcul des Poids moyens

Groupe de Travail 'Enregistrement des données, liste des poids moyens et rapportage'

1. Composition

Coordination : Hans Pauwels <Hans.pauwels@komosie.be> ,

Supervision : Jurgen Blondeel <Jurgen.blondeel@komosie.be> ,

Représentants des Centres (6 directeurs) :

Fred Goossens <fred.goossens@dekringwinkelantwerpen.be> ,

Carina Evers <carina.evers@kringwinkel-wl.be> ,

Tom Vercauteren <tomv@webwerkt.be> ,

Aimé Golvers <aime.golvers@dekringwinkelzuiderkempen.be> ,

Ellen Decraemer <ellen.decraemer@deltagroep.be> ,

Rudi Janssens <rudi.janssens@televil.be> ,

Représentant pour les Pays-Bas : Frans Herrijgers

<Frans.Herrijgers@kringloper.nl> ,

Représentant pour la Wallonie et Bruxelles : Tanguy Ewbank <t.ewbank@res-sources.be> ,

2. Objectifs

Dans le cadre de la reconnaissance des EES actives dans le secteur de la réutilisation, il est essentiel d'assurer un professionnalisme des activités via entre autres un enregistrement fiable des données, l'utilisation d'outils communs et la production de rapports standardisés.

En Flandre, cette mission a été confiée par l'OVAM à Komosie, la coupole des Kringloopcentra. Komosie s'est appuyé sur une liste existante aux Pays-Bas qui s'appelait "liste BKN".

Elle regroupe aujourd'hui près de 5000 items qui ont tous un poids moyen. Ces derniers items sont regroupés en une quarantaine de sous-catégories, elles-mêmes regroupées en 12 grandes familles (Textile ; DEEE Gros blancs ; DEEE Petit electro ; DEEE Ecrans ; DEEE IT ; Mobilier ; Vélos et autres moyens de transport ; Accessoires de maison, bibelot, articles menagers et de décoration ; Vaisselle, casseroles, ustensiles de cuisine ; Loisir - jeux - jouets - Articles de sport ; Musique CD, DVD, Vinyles ; Livres, BD).

3. Moyens financiers

Le budget total du suivi des poids moyens est de 50,000 € par an

- un montant de 40 000 € est utilisé pour l'animation du groupe de travail, l'établissement des rapports et le travail de (re)pesage de catégories de biens/déchets afin d'établir des nouveaux poids moyens et de mettre à jour annuellement la liste,
- le solde est consacré aux adaptations et à l'évolution du logiciel Eclips.

4. Mode de fonctionnement

Ce groupe de travail fonctionne sous l'égide de Komosie à la demande de l'OVAM. Il est ouvert à quiconque utilise le logiciel de suivi des flux Eclips et la liste standardisées des poids moyens pour l'ensemble des types de biens/déchets qui peuvent être collectés/traités/réutilisés.

Le groupe se réunit en moyenne tous les trois mois.

Chaque année le groupe choisit après consultations des opérateurs et des autorités une famille ou une sous-catégorie, en fonction du nombre d'items afin de revoir les poids moyens associés à chaque item et à la sous-catégorie ou famille concernée.

Les objets sélectionnés sont pesés systématiquement pendant un mois dans deux centres et les résultats sont collationnés afin de faire des moyennes pondérées. Cette technique permet d'avoir un poids moyen fiable par item mais aussi par (sous-)catégorie d'items.

En 2016, ce sont les rubriques 'jeux, jouets, loisirs, temps libre' qui ont fait l'objet de l'échantillonnage. L'ensemble du processus représente un total de 20 jours de travail supplémentaires.

A la fin de l'année la liste est mise à jour automatiquement dans le logiciel partagé et sous forme de tableur Excel pour ceux qui n'utilisent pas le logiciel. Cette liste est diffusée à l'ensemble des opérateurs des réseaux belges et néerlandais. Les entreprises agréées sont dans l'obligation de suivre les évolutions de la liste. Cette exigence est vérifiée lors des audits Rec'Up au niveau francophone.

Sont également traités par le groupe de travail des sujets connexes comme la traçabilité, les caisses enregistreuses, l'organisation des tournées, les transferts inter-centres, les outils de pesage tels les balances, les indicateurs de performance à mettre dans les rapports.

4. Apports du réseau RESSOURCES

En 2016, RESSOURCES a procédé au développement de la famille DEEE IT et a procédé à une première mesure du poids moyen d'item peu fréquents dans les réseaux de Flandre et des Pays-Bas, à savoir l'informatique et les composants électroniques ainsi que les toners. En 2017, le groupe de travail se prononcera sur l'adoption du développement effectif de cette catégorie.

Position de RESSOURCES quant au projet de convention environnementale concernant l'obligation de reprise des déchets d'équipement électriques et électroniques (M.B.10.06.2010)

Remarques d'ordre général :

1/ Actuellement, la Directive DEEE ne fixe pas d'objectifs séparés pour la réutilisation et la préparation en vue de la réutilisation. La fixation de tels objectifs est cependant indispensable pour l'amélioration des performances environnementales de la gestion des DEEE. La Directive elle-même prévoit d'évaluer la possibilité de fixer de tels objectifs séparés pour la réutilisation à partir de 2016.

L'Espagne a d'ors et déjà concrétisé cette avancée dans sa réglementation.

Cette démarche pionnière mériterait d'être également adoptée en Région wallonne.

2/ Par ailleurs, il y a lieu dans l'ensemble du texte à veiller à ce que soient utilisés les termes **réutilisation** lorsqu'il ne s'agit pas de déchets et **préparation en vue de la réutilisation** lorsqu'il s'agit de déchets, de façon à être en cohérence avec les termes qui sont utilisés dans le décret déchet et dans les autres textes au sein de l'ordre juridique wallon par préférence aux termes de réemploi et de préparation en vue du réemploi, qui ne figurent pas dans le décret déchet.

Il faut également se poser, à chaque fois, dans le texte la question de savoir si il s'agit de déchets, auquel cas il faut utiliser préparation en vue de la réutilisation, dans la mesure où le texte traite de DEEE, ce sera le plus souvent ce cas qui se présentera, ou si il s'agit de biens auquel cas il y a lieu d'utiliser réutilisation.

Dans certains cas enfin, il sera opportun d'utiliser les 2 termes, ceci quand le texte peut à la fois concerner des déchets et des biens.

3/Il ne doit pas exister d'obligation de remise, comme semble le prévoir le texte. Les acteurs ne doivent pas être tenus à une obligation de remise mais à une obligation de rapportage, les tonnages faisant l'objet de ce rapportage étant pris en compte pour l'atteinte des objectifs incombant aux producteurs.

4/RESSOURCES comprend la nécessité de disposer d'une convention environnementale, cependant si une convention devait être conclue avant que ne soient revus les différents textes dont elle dépend, travail actuellement en cours, il faudrait alors expressément prévoir que la convention devra être revue pour s'adapter aux textes modifiés. En effet la convention environnementale est l'ultime maillon du système de l'obligation de reprise et elle doit le rester.

Remarques article par article :

Art.2,§2,2° la définition de Arrêté ne peut faire référence à deux textes distincts, dont l'un n'existe pas encore. Cela rend le texte illisible dans la mesure où on ne peut jamais déterminer avec certitude comment appliquer les renvois. Il importe d'assurer la cohérence par rapport au texte existant et de revoir ensuite le texte si nécessaire si un arrêté vient à remplacer l'arrêté du 23 septembre 2010.

Art.2,§2,11° la 3ème tâche qui peut être confiée à l'organisme d'exécution, à savoir l'information et la sensibilisation des utilisateurs finaux « concernant les missions précitées » ne visent-elles que les 2 premiers points de l'article 2, 2° ou faut-il comprendre autres chose ?

Art.2,§2, 17° l'adhérent était auparavant défini comme un tiers, désormais comme une personne physique ou morale membre. Cette définition pose la question de savoir : membre de quoi ? Cet élément n'étant pas précisé. S'il s'agit d'un membre d'une organisation signataire quel est la différence avec la définition de membre qui figure au 16°.

Art.4 N'y a-t-il pas contradiction avec l'article 2§2, 17°, en ce que pour l'article 4 l'adhérent est un tiers, mais dans la définition de l'art 2§2, 17°, il est un membre.

Art.5§1 Le renvoi à l'article 15 est inopérant, il semble que ce soit plutôt l'article 14 qu'il y ait lieu de viser.

Art.5 §5 Un élément très important pour pouvoir réparer efficacement un certain nombre de DEEE est l'accès aux systèmes de diagnostic des pannes. Sans accès à ces systèmes de diagnostic certaines machines ne peuvent être réparées, alors qu'elles pourraient l'être. RESSOURCES souhaite que les entreprises d'économie sociale actives dans la préparation en vue de la réutilisation puissent avoir accès à ces systèmes.

Art.6 il y aurait lieu dans cet article tout particulièrement de faire application de la remarque générale concernant la terminologie.

Art.6§1 Sauf erreur, l'annexe 3 ne figure pas à l'arrêté du 23 septembre 2010.

Art.6§2 RESSOURCES souhaite que les points de collecte et CTR d'économie sociale soient rémunérés de la même manière que les CTR et points de collecte du secteur privé.

Art.6§2a7 Ressources constate que l'accord de collaboration a été fondamentalement modifié. En effet celui-ci est actuellement conclu entre RECUPEL et RESSOURCES, or le projet de convention environnementale prévoit qu'il soit désormais conclu avec les entreprises du secteur de la réutilisation. RESSOURCES souhaite que l'accord de collaboration reste conclu avec le secteur et non avec chaque entreprise en particulier. Qu'il existe un accord cadre de collaboration permet une cohérence dans le mode de collaboration entre RECUPEL et le secteur de l'économie sociale. L'accord-cadre sert également de base au travail de la plateforme de concertation. L'accord cadre de collaboration doit être maintenu.

De plus, il n'est plus prévu que l'accord de collaboration doive comporter

- la rétribution des prestations, ce qui n'est pas la même chose que « les conditions financières » dont fait état le texte, RESSOURCES souhaite que la rétribution des prestations reste bel et bien prévue dans la liste des éléments qui doivent être précisés par l'accord de collaboration.
- un modèle de contrat-type avec les centres de réutilisation, cet élément doit également être maintenu.

Ces deux éléments doivent être réintégrés, ils sont fondamentaux pour les acteurs du secteur.

Art.6§2a)9 le renvoi au §3 est inopérant, l'article 6§3 concerne les modalités pour les DEEE professionnels.

Art.7 les dispositions générales concernant la collecte ne prévoient plus que « Les organismes de gestion établissent les directives nécessaires, en concertation avec toutes les parties concernées, afin que les opérations impliquant les DEEE, effectuées par les différents opérateurs, permettent de sélectionner des produits en vue de leur réutilisation aux niveau de collecte les plus adéquats et qu'un traitement respectueux de l'environnement soit garanti. » (art7§3 de la convention environnementale du 11 mai 2010)

RESSOURCES souhaite que cette obligation soit maintenue, en effet, la manière dont les DEEE sont collectés et stockés est déterminante dans la possibilité ultérieure d'assurer la préparation en vue de la réutilisation.

Art.8§5 Le renvoi au chapitre 5 est inopérant, le chapitre 5 concerne la sensibilisation du consommateur.

Art.17§1 Se réfère à une norme ISO non précisée, il y a lieu de préciser de quelle norme il s'agit.

Art.19 L'intitulé, qui vise les seuls DEEE domestiques, est en contradiction avec le §1 dont le champ d'application vise également les DEEE professionnels.

Par ailleurs, RESSOURCES se pose la question de savoir pourquoi cet article pose des principes quant à l'attribution des contrats de collecte et/ou de traitement dans ces 2 premiers paragraphes, principes qui se voient balayés par le §3 qui permet de déroger à ces principes et ce sans même que des conditions soient fixées pour se faire.

Au minimum les dérogations ne devraient pouvoir être mises en place que moyennant le respect d'un certain nombre de conditions.

Contact

RESSOURCES asbl
Cécile Patris - directrice
081/390 710 – c.patris@res-sources.be

RESSOURCES asbl • Mundo Namur - Rue Nanon, 98 - 5000 Namur • Tél.: +32(0)81 390 710 • Fax: +32(0)81 390 709
c/o Les Petits Riens: Rue Américaine, 101 - 1050 Bruxelles • RPM Namur/TVA: BE 0 466 720 052 • info@res-sources.be

www.res-sources.be

Synthèse des orientations prises en GT - Ressourcerie

I. Modélisation de deux types de Ressourcerie

A . La Ressourcerie dite 'écrémante'

0. Call-center (estimation du réutilisable)

1. Collecte préservante à domicile de biens potentiellement réutilisables
2. Dépôt d'encombrants valorisables réutilisables sur site d'exploitation
3. Tri manuel du gisement
4. Meilleures valorisations possibles des différents types d'encombrants valorisables en fonction de critères économique (coûts), sociaux (savoir-faire de l'équipe), factuels (capacités des bâtiments) et stratégiques (vision propre à l'entreprise)
5. Vente de biens de seconde main en propre

Note complémentaire : il y a pour l'instant 2 Ressourceries qui se rapprochent de ce modèle. L'une traite un volume « type » d'une structure de la fédération qui traite des objets valorisables (une dizaine d'autres structures ont des tonnages similaires). L'autre traite un volume similaire aux Ressourceries non-écrémantes ou à des grosses structures comme Les Petits Riens ou Oxfam Solidarité. Or ces dernières ne peuvent prétendre au terme Ressourcerie vu leur activité dans les bulles textile (à vérifier). Les tonnages de référence du modèle A épouse plus la petite structure car il y a là des données de comparaison.

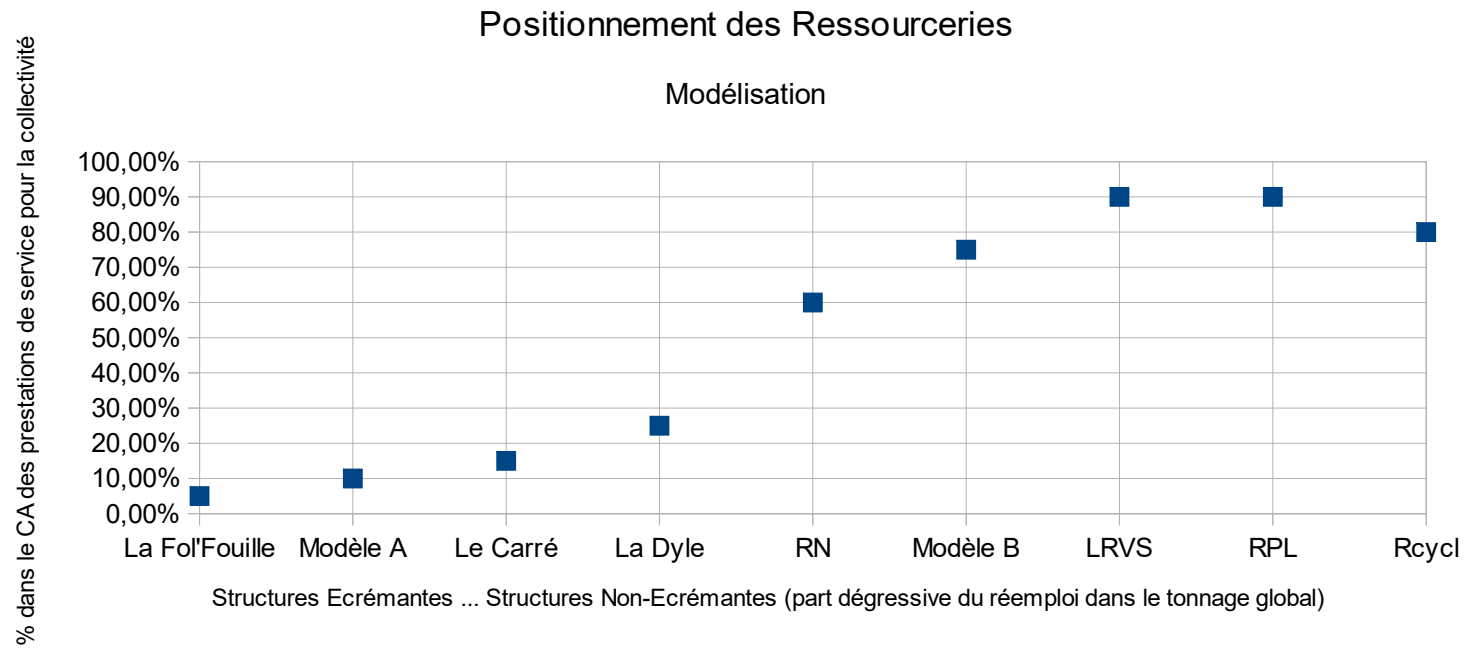
B . La Ressourcerie dite 'non-écrémante'

0. Call-Center (offre globale)

1. Collecte préservante globale, à domicile, d'encombrants et autres petits objets
2. Rémunération du service d'enlèvement et de traitement du déchet par la collectivité (à la tonne collectée)
3. Tri manuel du gisement
4. Meilleures valorisations environnementales possibles (y compris le démantèlement du multi-matière) des différents types d'encombrants valorisables en fonction de critères économique (coûts/logistique), sociaux (savoir-faire de l'équipe), factuels (capacités des bâtiments) et stratégiques (vision propre à l'entreprise)
5. Préparation au réemploi
6. Vente de biens de seconde main en propre ou via des partenaires

Note complémentaire : il y a pour l'instant 4 Ressourceries qui se rapprochent de ce modèle. Les volumes traités sont assez similaires du moins si on se rapporte à leurs années d'existences. La simulation est basée sur des chiffres qui ont été atteints par certaines structures ou qui sont dans les perspectives

NB : Les 7 Ressourceries actuelles se distinguent aussi de par le fait que certaines ont des missions de collecte pour le compte de la collectivité. En effet, le niveau de « partenariat » entre la Ressourcerie et les pouvoirs publics est plus ou moins important. En intégrant cette dimension, nous avons le positionnement suivant :

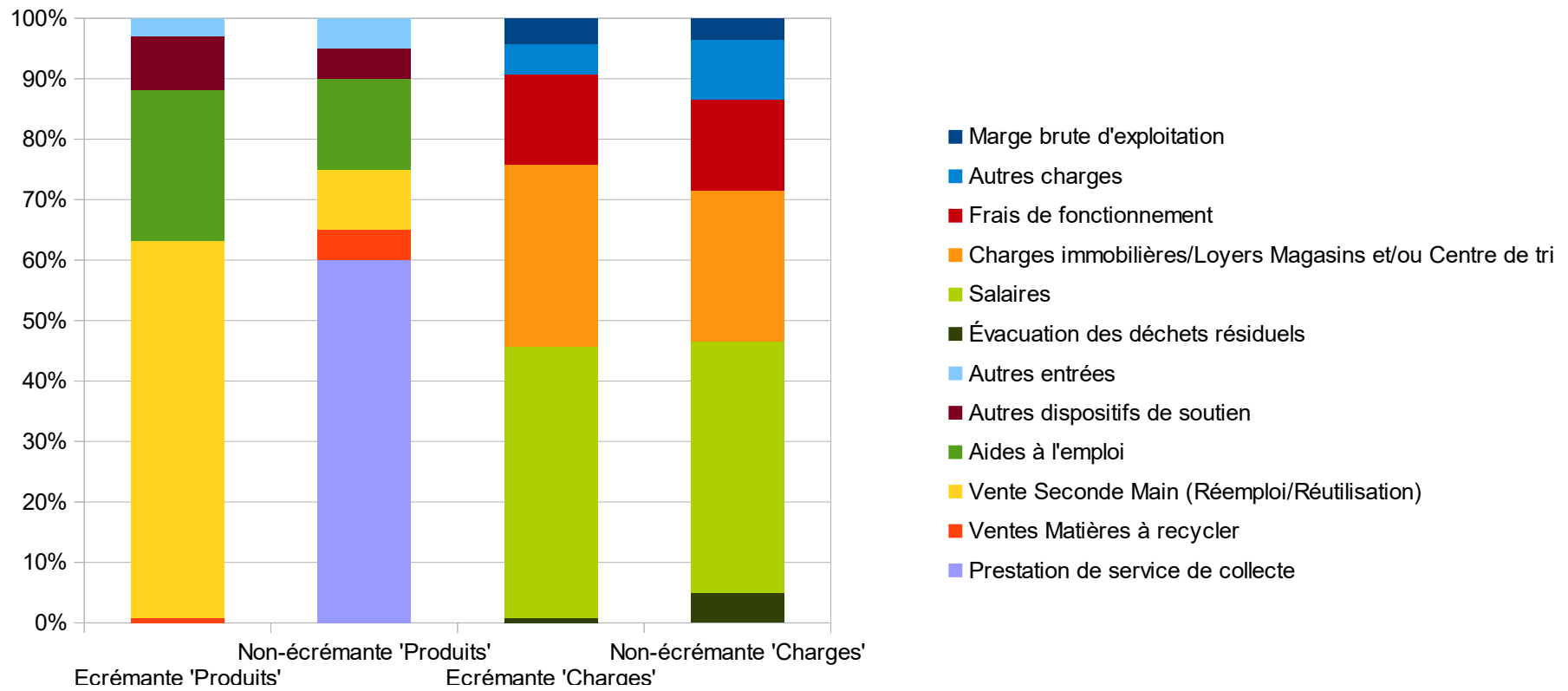


ANNEXE III

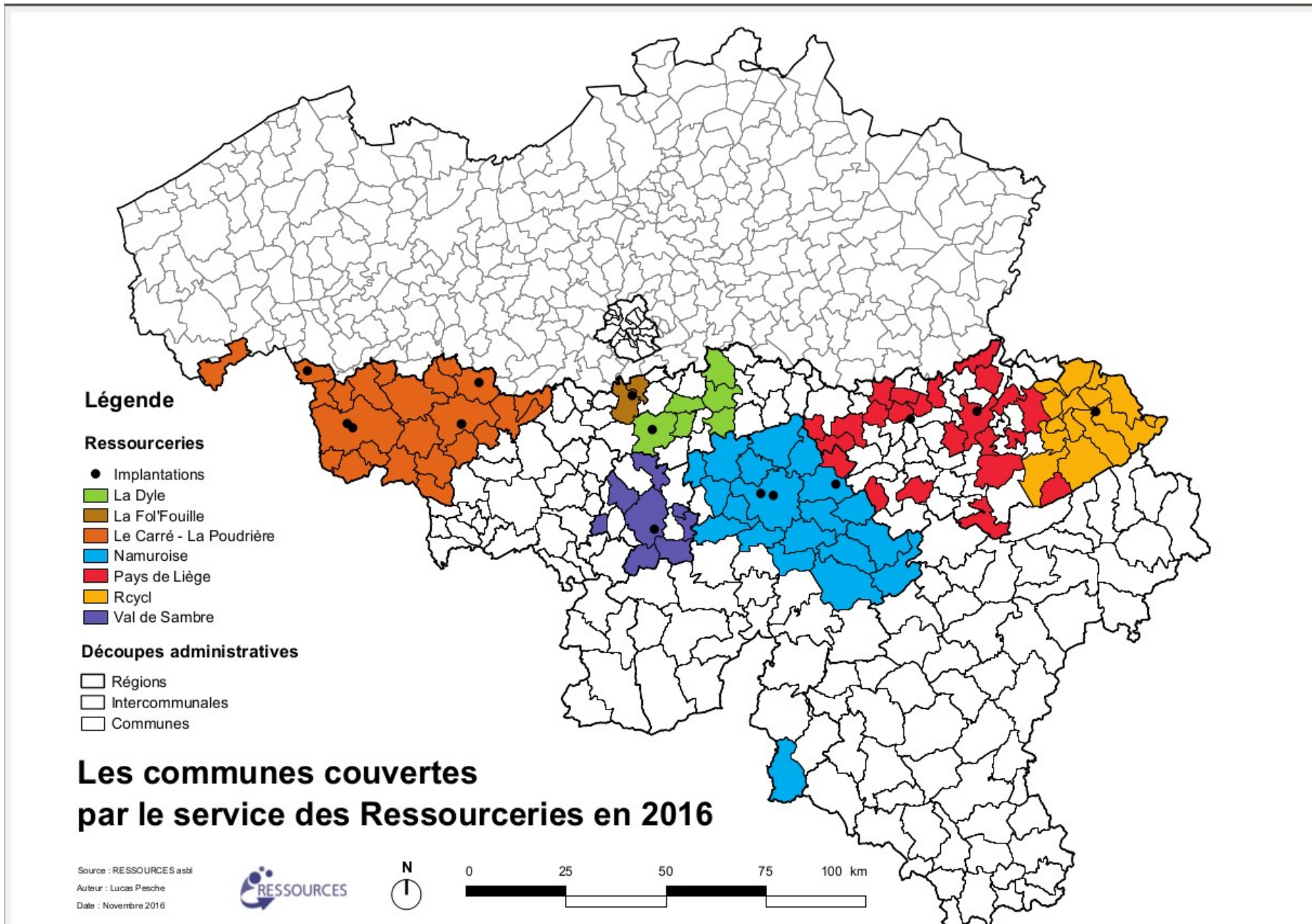
II.	Plans	financiers		types	
		1kg/an/hab	10kg/an/hab	120000 habitants	200000 habitants
		120 tonnes traitées	2000 tonnes traitées	120 tonnes traitées	2000 tonnes traitées
		Ecrémante 'Produits'	Non-écrémante 'Produits'	Ecrémante 'Charges'	Non-écrémante 'Charges'
Prestation de service de collecte		0,00%	60,00%		
Ventes Matières à recycler		0,75%	5,00%		
Vente Seconde Main (Réemploi/Réutilisation)		62,50%	10,00%		
Aides à l'emploi		25,00%	15,00%		
Autres dispositifs de soutien		8,75%	5,00%		
Autres entrées		3,00%	5,00%		
Évacuation des déchets résiduels				0,75%	5,00%
Salaires				45,00%	41,50%
Charges immobilières/Loyers Magasins et/ou Centre de tri				30,00%	25,00%
Frais de fonctionnement				15,00%	15,00%
Autres charges				5,00%	10,00%
Marge brute d'exploitation				4,25%	3,50%

Modélisation type de Ressourcerie

RESSOURCES ASBL



III. Couverture du territoire



ANNEXE III

NB : avec les structures actuelles présente au sein du réseau RESSOURCES si

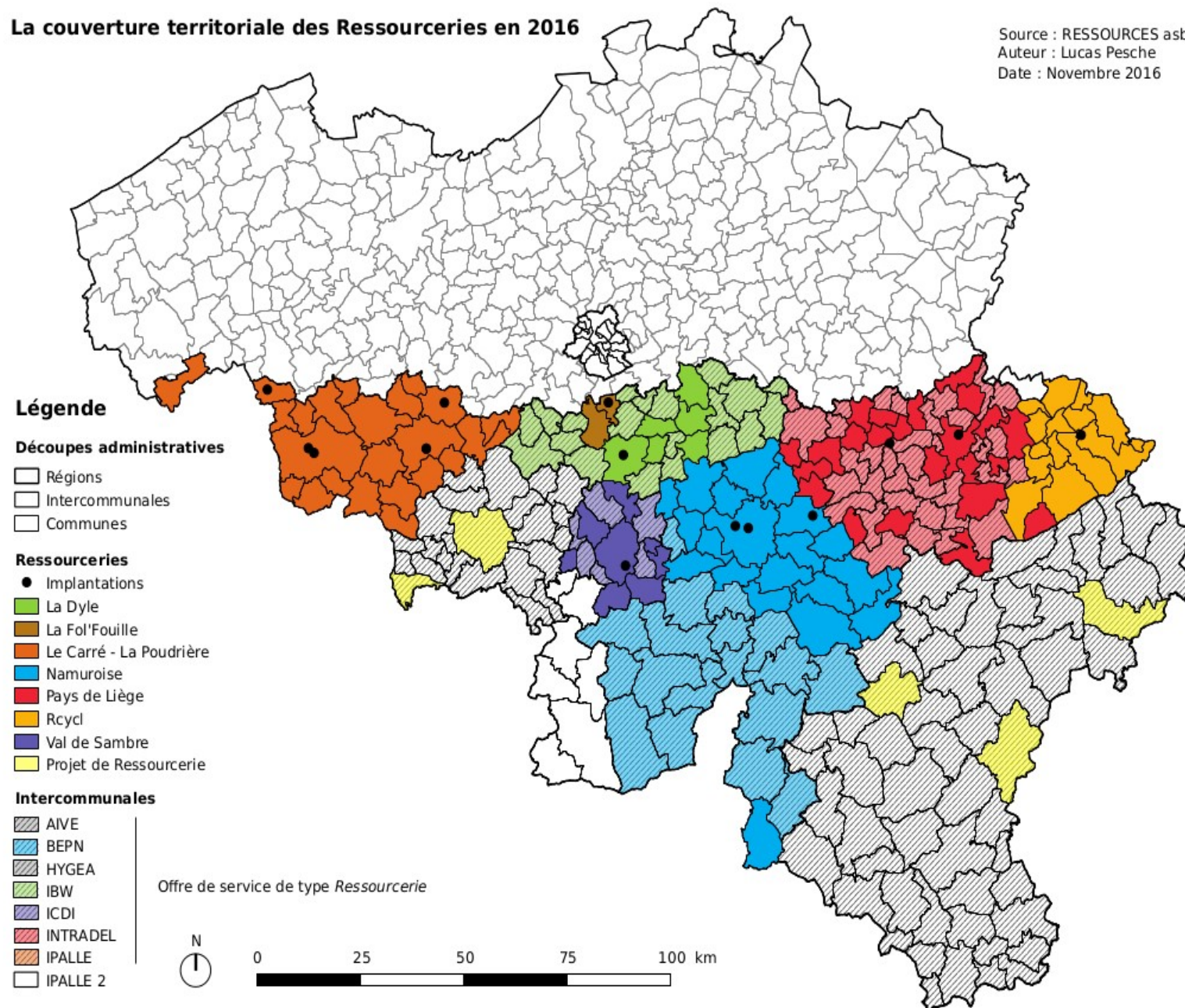
- Rappel
- La Fourmilière
- L'Entrep'Eau
- Dabeï
- Emmaüs Ghlin
- DBAO

obtiennent l'usage de la marque la région wallonne serait presque'entièrement couvertes.

En tenant compte des propositions de collaboration faites aux communes par les Ressourceries actuelles mais non activées, il reste trois zones à couvrir : l'AIVE (44 au Luxembourg + 11 à Liège), Ipalle 2 (7 communes dans la Botte du Hainaut) et Hygea (23 communes du Cœur de Hainaut) : soit 85 communes. Excepté dans la zone Ipalle 2, il existe des opérateurs du réseau RESSOURCES prêt à se lancer dans type de projet.

La couverture territoriale des Ressourceries en 2016

Source : RESSOURCES asbl
 Auteur : Lucas Pesche
 Date : Novembre 2016



ANNEXE III

IV. Mutualisation des flux

Le prix des matières premières secondaires dépend au moins autant de la fluctuation des marchés que de la possibilité de garantir un flux régulier, homogène en qualité et en quantité. Avec toutes ces garanties, on évite les intermédiaires et on peut aller directement vers le recycleur (prix pouvant être jusqu'à 10 fois supérieur que le prix de base). Dans ce cas, les coûts de transbordement et de transport sont moins prohibitifs. Un fichier « listing matière » a été constitué et est disponible auprès de RESSOURCES..

Notons que le prix n'est pas seule composante du choix de partenariat, d'autres éléments entrent en ligne de compte comme la proximité, les objectifs sociétaux ou encore la performance environnementale du recycleur.

En prenant les meilleures performances du réseau en terme de recyclage et en les transposant sur les territoires où il existe des Ressourceries ou des projets de Ressourcerie, on se rend compte du potentiel de traitement de certaines matières (voir tableur ci-après).

ANN	ZONE	Population	Bois	Autres matériaux	Métaux	TOTAUX
	RBC	1.187.890,00 HAB				0,00 T
	arr Marche	55.857,00 HAB				0,00 T
	arr Mons	257.804,00 HAB				0,00 T
	arr Bastogne	46.857,00 HAB				0,00 T
	ipalle	350.000,00 HAB				0,00 T
	arr charleroi	429.854,00 HAB	606,00 T		106,00 T	712,00 T
	comm germano	77.555,00 HAB	1.161,00 T		155,00 T	1.316,00 T
	Brabant Wallon	396.840,00 HAB				0,00 T
	arr Liège	618.887,00 HAB	1.252,00 T		213,00 T	1.465,00 T
	arr Namur	311.684,00 HAB	1.140,00 T	550,00 T	323,00 T	2.013,00 T
		3.733.228,00 HAB	4.159,00 T	550,00 T	797,00 T	5.506,00 T

ZONE	Population	Bois	Autres matériaux	Métaux	TOTAUX
RBC	1.187.890,00 HAB	484,10 T	1.175,67 T	658,39 T	2.318,16 T
arr Marche	55.857,00 HAB	161,55 T	55,28 T	30,96 T	247,79 T
arr Mons	257.804,00 HAB	745,63 T	255,15 T	142,89 T	1.143,67 T
arr Bastogne	46.857,00 HAB	135,52 T	46,38 T	25,97 T	207,87 T
ipalle	350.000,00 HAB	1.012,29 T	346,40 T	193,99 T	1.552,68 T
arr charleroi	429.854,00 HAB	606,00 T	425,43 T	106,00 T	1.137,43 T
comm germano	77.555,00 HAB	1.161,00 T	76,76 T	155,00 T	1.392,76 T
Brabant Wallon	396.840,00 HAB	1.147,76 T	392,76 T	219,95 T	1.760,47 T
arr Liège	618.887,00 HAB	1.252,00 T	612,52 T	213,00 T	2.077,52 T
arr Namur	311.684,00 HAB	1.140,00 T	550,00 T	323,00 T	2.013,00 T
	3.733.228,00 HAB	7.845,86 T	3.936,35 T	2.069,14 T	13.851,35 T

ANNEXE III

V. Ressourcerie idéale sur base de l'existant

1. Être payé pour la prestation de collecte d'encombrants (IC)
2. Être payé pour le service de sensibilisation à la préservation de l'environnement (communes)
3. Être payé pour le travail sur la réduction des déchets par la réutilisation (régions)*
4. Collecter au domicile des particuliers, au sein des entreprises et des collectivités
5. Se doter d'un centre de tri ad hoc
6. Pouvoir disposer d'équipe compétente et performante**
7. Disposer en propre d'un magasin de seconde main par ville / bassin de vie couvert

*idéalement pour d'autres valorisations ex : remanufacturing

** idéalement des valoristes en formation quel que soient leurs statuts

Ressourcerie luxembourgeoise

DURECO SCRL FS & L'ENTREP'EAU ASBL

*« SERVICE DE COLLECTE MULTIFLUX ET VALORISATION
DE DÉCHETS EN VUE DE MAXIMISER LEUR
RÉUTILISATION DANS UN CIRCUIT COURT AU CŒUR DE
LA COMMUNE DE BASTOGNE »*

En partenariat avec :

SOMMAIRE

Dureco sCrl FS & L'Entrep'Eau asbl	0
1.Présentation du projet	2
1.1. Contexte.....	2
2.2. Le projet	2
2. Présentation des entreprises partenaires	3
2.1 DURECO scrl FS	3
2.1.1. Le projet et les activités.....	3
2.1.2. Organigramme et effectifs.....	3
2.2. L'ENTREP'EAU asbl	4
2.2.1. Le projet et les activités.....	4
2.2.2.Organigramme et effectifs	4
3. Éléments constitutifs de l'activité	5
3.1. Approche sociodémographique	5
3.1.1. Carte 1.1. : Répartition et densité de la population par commune au 1er janvier 2015... 5	
3.1.2. Carte 1.2 : Evolution de la population (en %) par commune de 2006 à 2015..... 6	
3.2. Approche des flux.....	7
3.2.1. Caractérisation	7
3.2.2. Quantités	7
3.3. Approche organisationnelle du service.....	8
3.3.1. Coordination du projet	8
3.3.2. Présentation du service de collecte	8
3.4. Approche logistique	11
3.4.1. Valorisation des flux	11
3.4.2. Moyens logistiques mis en œuvre.....	11
3.4.3. Options de tri et valorisation des déchets.....	11
3.5. Éléments constitutifs de la rentabilité.....	12
3.5.1. Postulats de départ	12
3.5.2. Proposition de grille tarifaire	13
3.Apports du projet pour la commune et la population	13
4.Finalités sociales environnementales.....	14
4.1. Finalités sociales.....	14
4.2 finalités environnementales	14
5. CONCLUSION.....	15

1. PRÉSENTATION DU PROJET

1.1. CONTEXTE

Au sein du réseau RESSOURCES, les acteurs de l'économie sociale de la récup' sont invités à professionnaliser leurs activités et à proposer de nouveaux services. La région wallonne soutient ces structures via le financement du travail en fédération mais aussi en se dotant d'un agrément réutilisation qui reconnaît l'impact positif des activités au niveau social et environnemental.

Dans ce cadre, le développement des Ressourceries - marque collective déposée par la fédération RESSOURCES - a été jugé par le Ministre de l'Environnement comme un axe majeur d'actions pour renforcer l'emploi et le réemploi du secteur. Sept projets de territoire ont vu le jour ces dernières années mais la province du Luxembourg restait à desservir.

Une des missions de la fédération consiste donc à convaincre les opérateurs du réseau mais aussi l'ensemble des parties prenantes (province, intercommunales, communes, ADL, CPAS, ...) du bien-fondé de ce genre de projet. Le travail consiste aussi à proposer un modèle d'activité pertinent dans le contexte luxembourgeois.

Après avoir fait le tour des parties prenantes, il s'avère qu'une opportunité était de créer une RESSOURCERIE® en partant des besoins de la commune de Bastogne qui réalise encore elle-même une grande partie de la gestion des déchets ménagers.

Le projet consiste donc à fournir un service global pour le compte de la commune de Bastogne mais aussi de proposer un service similaire - du moins au niveau de l'encombrant valorisable - aux autres entités de la province. Deux entreprises se sont montrées intéressées par ce projet : DURECO scrl FS et l'asbl L'Entrep'Eau.

2.2. LE PROJET

La DURECO scrl FS et l'asbl L'Entrep'Eau s'associent en vue de proposer à la commune de Bastogne un modèle de ressourcerie construit autour d'**un service de collecte multiflux et de valorisation de déchets en vue de maximiser leur réutilisation dans un circuit court.**

Ce service se caractérise par :

- une collecte de proximité pour tous les habitants et entreprises de la commune
- un service sur appel
- un service complémentaire à l'activité des parcs à conteneurs
- une activité de valorisation et réutilisation des déchets

Les objectifs de cette activité sont de :

- développer la Ressourcerie Luxembourgeoise, activité d'économie sociale et circulaire
- renforcer le service de proximité auprès des habitants et entreprises :
 - en amont par une collecte se calquant aux réalités quotidiennes de la population
 - en aval par une offre de biens réutilisables (meubles, bibelots, livres,...) plus dense et diversifiée
- développer les performances environnementales de la commune de Bastogne en :
 - appliquant sur le modèle de l'échelle de Lansik
 - renforçant le tri des déchets à la source
- créer des emplois locaux

ANNEXE IV

- intensifier les activités d'insertion et de formation au profit de personnes moins qualifiées habitant Bastogne et ses environs.

2. PRÉSENTATION DES ENTREPRISES PARTENAIRES

2.1 DURECO SCRL FS

2.1.1. LE PROJET ET LES ACTIVITÉS

La SCRL FS DURECO a été créée le 21 septembre 2009. Elle est issue d'une association entre l'asbl Atelier Environnement, le CPAS de la ville de Durbuy et Monsieur Didier Demoulin. Le but social est de créer de l'emploi et de favoriser l'insertion professionnelle de personnes difficiles à placer sur le marché de l'emploi.

Ses activités sont la collecte et tri de déchets recyclables (papiers et cartons, PMC, encombrants) et la collecte de déchets résiduels. Ces services s'adressent :

- aux ménages, PME, sur base de contrats annuels planifiés ou à la demande
- aux communes et intercommunales via des marchés publics

Dureco scrl FS a développé une expertise dans la gestion et l'optimisation d'activités de collecte et de tri au sein de zones à faible densité de population.

2.1.2. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS

2.2. L'ENTREP'EAU ASBL

2.2.1. LE PROJET ET LES ACTIVITÉS

L'Entrep'Eau asbl a pour objet social d'organiser toute activité dans le cadre de la préformation et la réinsertion sociale et professionnelle de personnes adultes en difficulté via :

- une activité de vide grenier, collecte des encombrants et de transport social
- un magasin de dépôt-vente, de brocante
- un atelier de lessivage, séchage et repassage des vêtements de particuliers
- un magasin social
- le nettoyage de locaux pour des particuliers
- des actions de sensibilisation à l'environnement, les actions de prévention des déchets

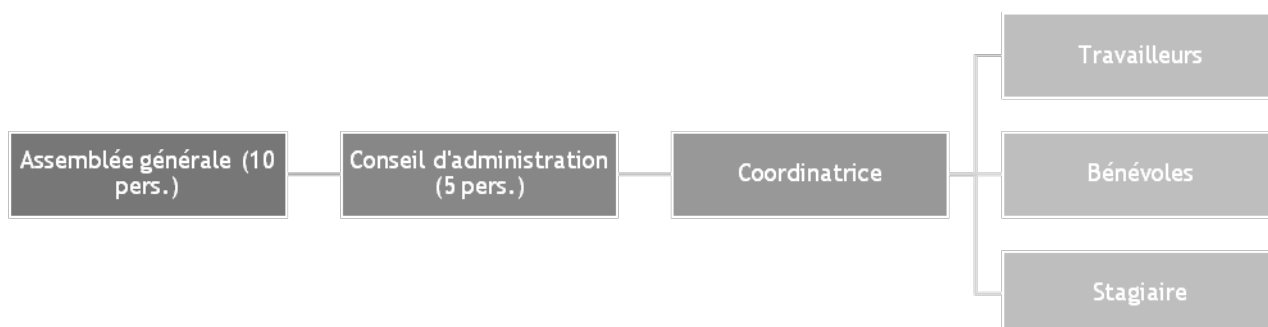
L'association réalise ce but en étroite collaboration avec ses membres.

La philosophie de départ est d'utiliser la revalorisation du mobilier (réparation, peinture de ce mobilier), les objets de secondes mains, le lavoir social, la cafétéria dans un double objectif :

- mener des actions d'éducation permanentes axées sur une consommation durable et solidaire respectueuse de l'environnement (notamment à travers la tenue d'un magasin)
- accompagner des personnes fragilisées via des préformations au travail.

La stratégie est de permettre aux bénéficiaires de réaliser, par le travail, une activité dans un climat serein, propice à l'échange et à la création d'un réseau social.

2.2.2. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS



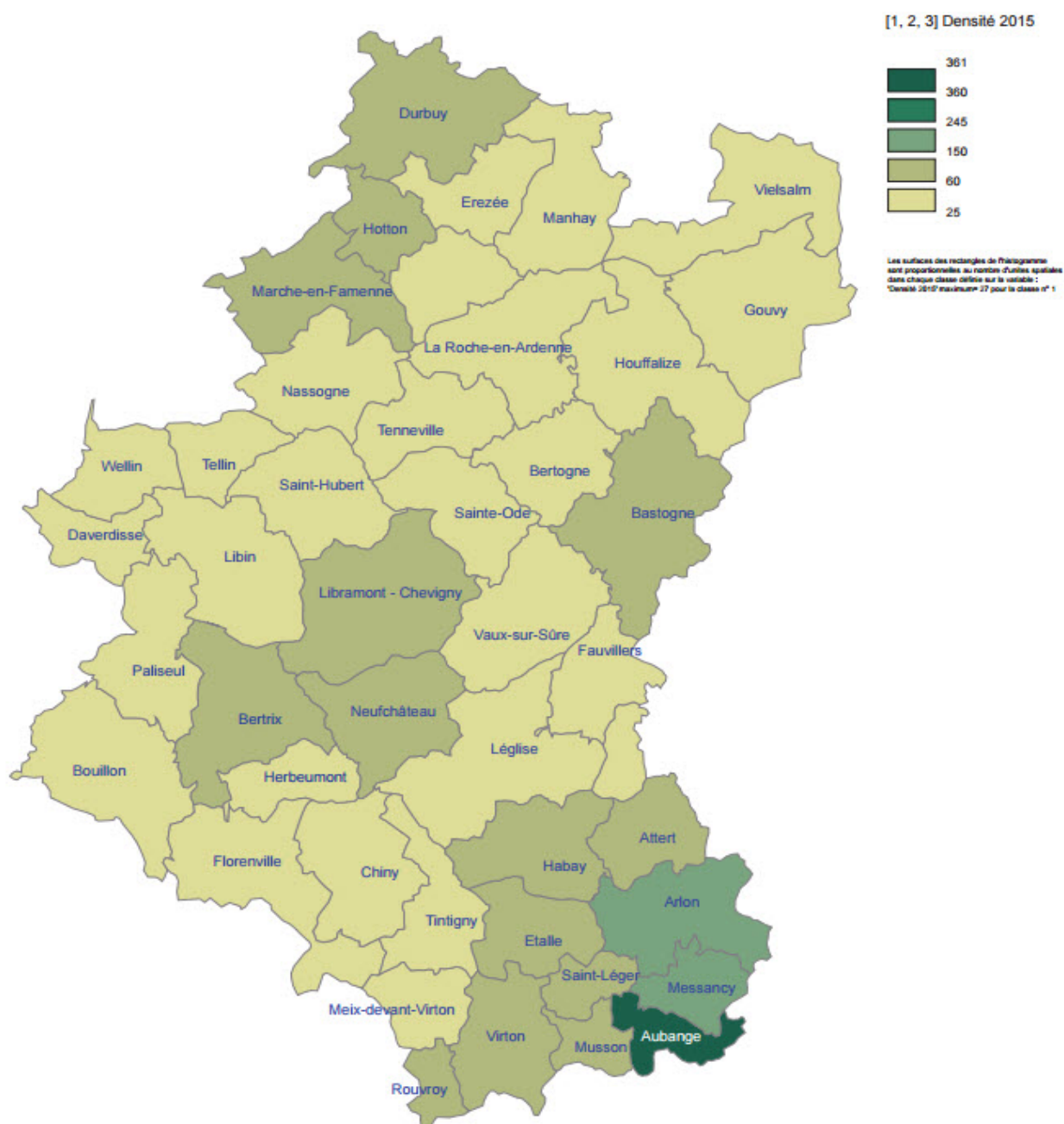
3. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ACTIVITÉ

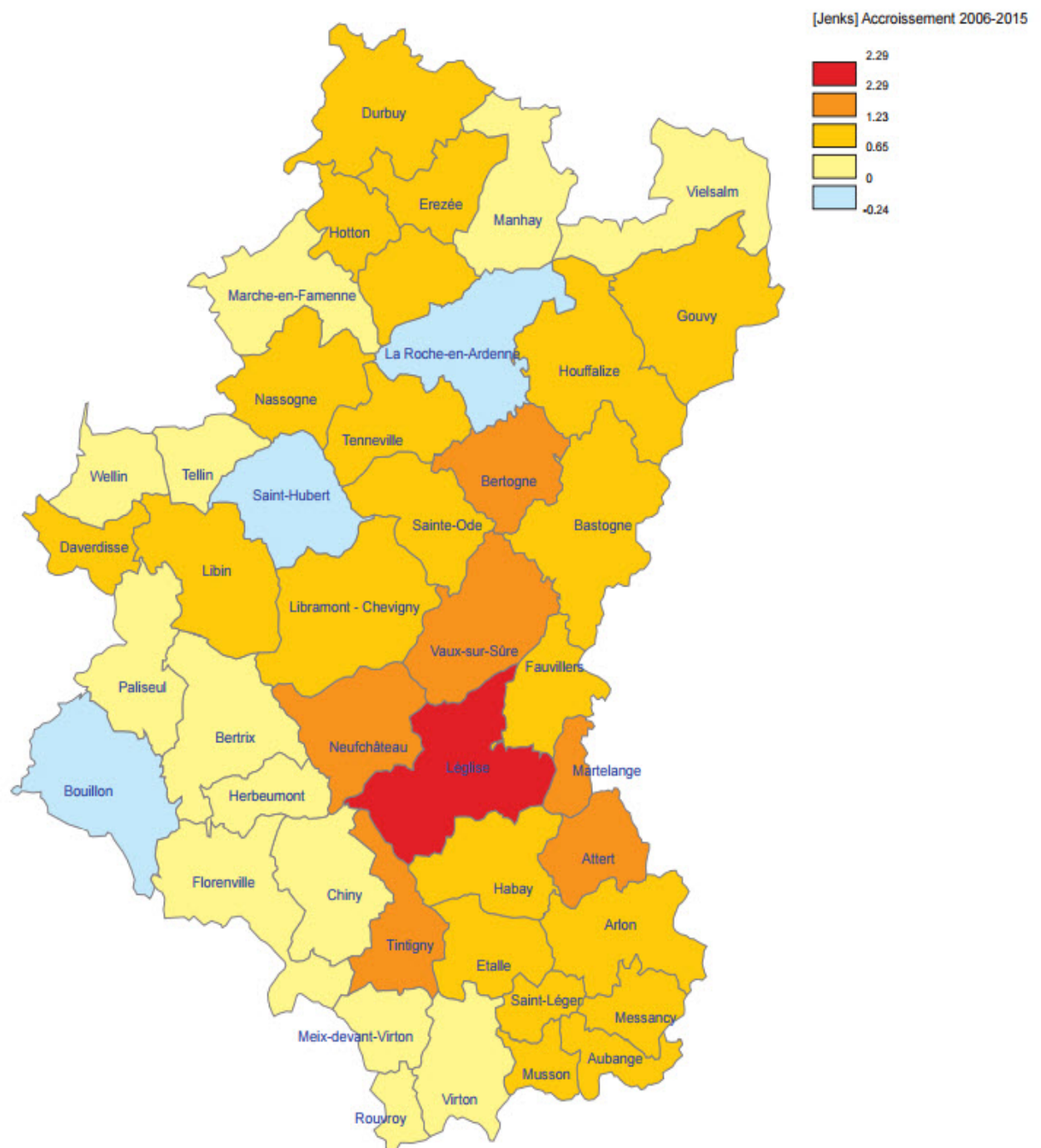
3.1. APPROCHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

La commune de Bastogne (15.500 habitants) se caractérise par une densité de population à « deux temps » :

- Bastogne « Cœur de Ville » avec une densité de population forte et en nette croissance (près de 9.000 personnes)
- les villages de la commune (351 habitants pour Savy ; 1.204 pour Longvilly ; 1.740 pour Noville ; 498 pour Villers-La-Bonne-Eau ; 2.211 pour Wardin) à faible densité de population.

3.1.1. CARTE 1.1. : RÉPARTITION ET DENSITÉ DE LA POPULATION PAR COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2015¹



3.1.2. CARTE 1.2 : EVOLUTION DE LA POPULATION (EN %) PAR COMMUNE DE 2006 À 2015²

1^{er} janvier 2015, juin 2015 (calculs : Observatoire de la Santé de la Province du Luxembourg)

3.2. APPROCHE DES FLUX

3.2.1. CARACTÉRISATION

Pour les ménages, le service de collecte sur appel se déclinera autour des flux de déchets suivants :

Type de déchets	Papier carton	PMC	Encombrants
-----------------	---------------	-----	-------------

Pour les entreprises et les commerces, le service de collecte systématique en fonction des demandes revues annuellement se déclinera autour des flux de déchets suivants :

Type de déchets	Papier carton	Tout venant résiduel	Organique-BIO
-----------------	---------------	----------------------	---------------

Les encombrants et les PMC des entreprises feront l'objet d'une réponse spécifique après appel téléphonique.

Le choix de ce service de collecte multflux répond à une quadruple finalité :

- permettre une réponse uniformisée et globale pour un ensemble de déchets
- rationaliser et optimiser les collectes sur des zones de densité de population et d'activité économique très différentes
- répondre à des demandes spécifiques de deux clients aux profils différents : les ménages et les entreprises
- préparer le travail de valorisation des déchets en vue de leur réutilisation en caractérisant et préservant le plus finement le gisement dès sa collecte

3.2.2. QUANTITÉS

Type			Papier carton	PMC	Encombrants P à P	Tout venant	Organique
Ménages	Quantité ³	T	167	161	14	1.074	546
Entreprises	Quantité ⁴	T	318	NC	NC	955	126

³ Données recueillies pour l'année 2015.

⁴ Données recueillies pour l'année 2015.

3.3. APPROCHE ORGANISATIONNELLE DU SERVICE

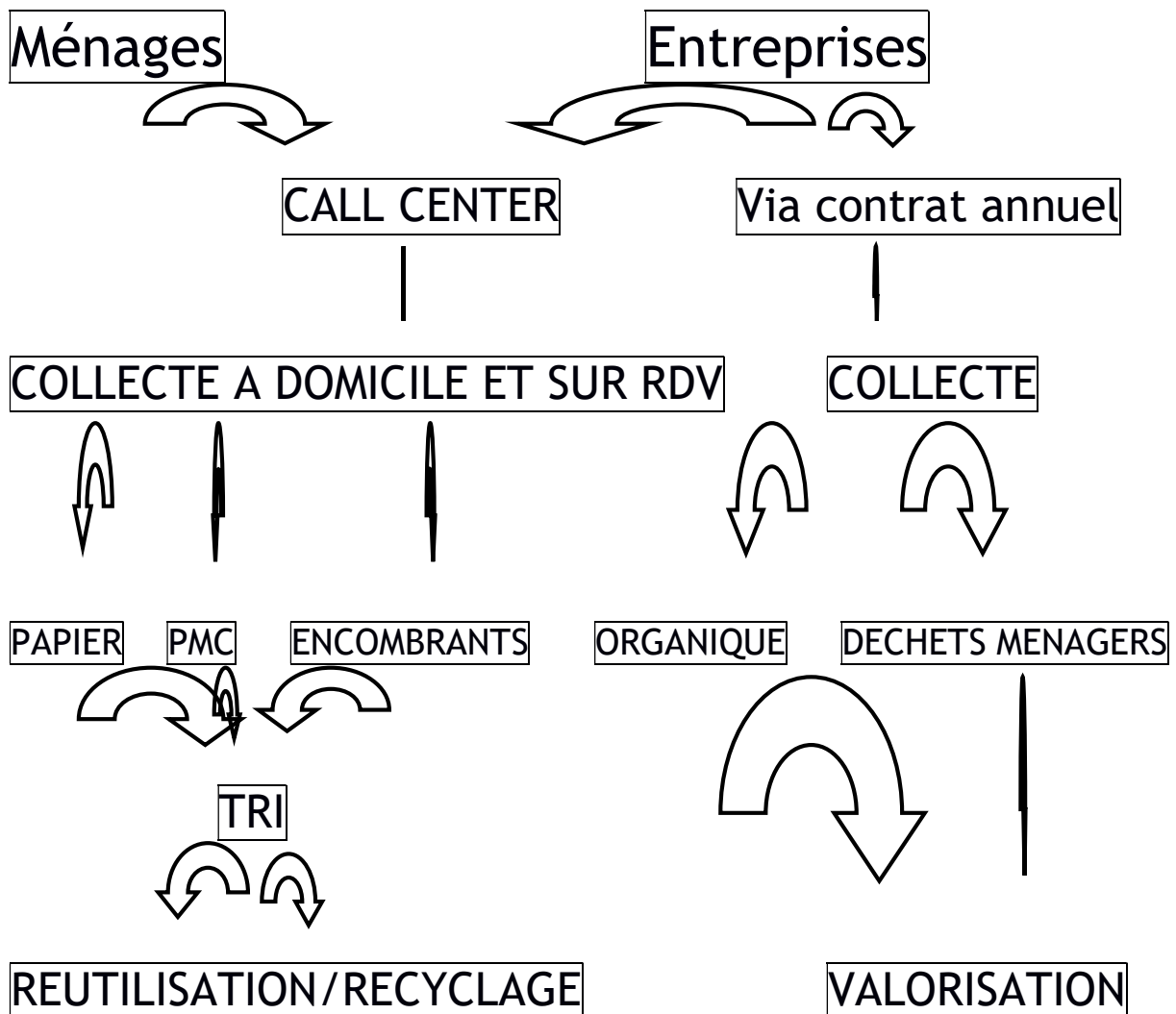
3.3.1. COORDINATION DU PROJET

Compte tenu de sa présence sur des marchés de collecte similaires, DURECO scrl FS sera le soumissionnaire du marché et l'asbl L'Entrep'Eau, son sous-traitant.

L'organisation de la coordination des activités sera structurée par DURECO scrl FS.

3.3.2. PRÉSENTATION DU SERVICE DE COLLECTE

3.3.2.1. FLOW SHEET



3.3.2.2. COLLECTE SUR APPEL & DISPATCHING

Le service de collecte se réalisera sur appel via un call center unique pour les deux organisations. Ce call center réceptionnera les appels émanants des habitants et des entreprises de la commune de Bastogne.

Le call center déterminera le type de matières à collecter, ses quantités et définira en concertation avec son interlocuteur le lieu et la date d'enlèvement.

Le call center transformera la demande en ordre de mission dispatché au sein du service de collecte de l'asbl L'Entrep'Eau ou à DURECO scrl FS en fonction de :

- type de déchet
- nature du demandeur (ménages ou entreprises)

PLAGE D'OUVERTURE DU CALL CENTER

Le call center sera accessible les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08h00-12h00 et 13h00-17h00 via un numéro vert (0800/93086).

Les bénéficiaires appelleront directement le call center ou laisseront un message en vue d'être recontactés si l'appel se fait en dehors des heures d'ouverture du service.

3.3.2.3. ORGANISATION ET RÉPARTITION DES COLLECTES

DÉLAI D'INTERVENTION

L'enlèvement des déchets s'effectuera au maximum dans les 10 jours ouvrables sauf accord exprès entre les parties.

Les délais d'intervention et les fréquences de passage pour les collectes seront adaptés au volume de demandes et à la densité de population. Elles peuvent donc devenir régulière dans certaines zones du territoire communal.

RÉPARTITION DES COLLECTES PAR TYPE DE DÉCHETS ET PAR TYPE DE CLIENTS

Dureco scrl FS et L'Entrep'Eau asbl répartiront le service de collecte selon les types de déchets, le type de clients. Les modes de collecte seront adaptés au type de déchets et au type de clients.

<i>Opérateur / Type de déchets / Type de Clients</i>	Ménages Bastogne Ville	Ménages Autres entités	Entreprises Commerces Bastogne Ville	Entreprises Commerces Autres entités
Papier carton	L'Entrep'Eau asbl	L'Entrep'Eau asbl	Dureco scrl FS	Dureco scrl FS
PMC			L'Entrep'Eau asbl	L'Entrep'Eau asbl
Encombrants	Services communaux	Services communaux	Dureco scrl FS	Dureco scrl FS
Tout venant Organique			Dureco scrl FS	Dureco scrl FS

ANNEXE IV

<i>Moyens de collecte / Type de déchets / Type de Clients</i>	Ménages Bastogne Ville	Ménages Autres entités	Entreprises Commerces Bastogne Ville	Entreprises Commerces Autres entités
<i>Type de déchets</i>				
Papier carton	A domicile sur appel	A domicile sur appel	Par conteneurs ou en vrac selon le contrat	Par conteneurs ou en vrac selon le contrat
PMC			Sur site	Sur site
Encombrants			Sur appel	Sur appel
Tout venant			Par conteneurs	Par conteneurs
Organique			Sur appel	Sur appel

SPÉCIFICITÉS DU SERVICE DE COLLECTE

Le partenariat entre Dureco scrl FS et L'Entrep'Eau asbl proposera deux des types de collecte complémentaires tant par les outils de collecte utilisés que par la capacité à gérer respectivement des flux de déchets de nature différente.

Ces expertises complémentaires se traduiront par :

- une capacité de passage fréquente en zone urbaine et souple en zone rurale
- un niveau de réactivité élevé entre la demande du bénéficiaire et le moment de collecte
- une flexibilité du service permettant de s'adapter à la fois au type de déchets, au type de clients et au caractère saisonnier de certaines collectes.

SPÉCIFICITÉS DU SERVICE DE COLLECTE EN ZONE URBAINE

En zone urbaine, les collectes devront :

- être groupées
- réalisées pour des quantités minimales
- intensifiées les lundis et mardis de chaque semaine

EVOLUTION DES TONNAGES À COLLECTER

<i>Evolution des tonnages à collecter issus des ménages</i>	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Type de déchets</i>	T	T	T	T	T
Papier carton	150	155	160	165	170
PMC	150	160	170	180	180
Encombrants	32	48	64	80	80
Tout venant	1.000	1.100	1.000	1.000	900
Organique	600	700	800	800	800

<i>Evolution des tonnages à collecter issus des entreprises</i>	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Type de déchets</i>	T	T	T	T	T
<i>Papier carton</i>	300	305	310	315	320
<i>PMC</i>	10	12	17	21	26
<i>Encombrants</i>	10	20	30	30	30
<i>Tout venant</i>	900	1.000	1.100	1.100	1.100
<i>Organique</i>	150	155	160	165	170

3.4. APPROCHE LOGISTIQUE

3.4.1. VALORISATION DES FLUX

Les partenaires proposeront un travail de mise en filière des déchets collectés :

<i>Valorisation des déchets</i>	Ménages Bastogne Ville	Ménages Autres entités	Entreprises Commerces Bastogne Ville	Entreprises Commerces Autres entités
<i>Type de déchets</i>				
Papier Carton	Tri & recyclage	Tri & recyclage	Tri & recyclage	Tri & recyclage
PMC	Tri & recyclage	Tri & recyclage	Tri & recyclage	Tri & recyclage
Encombrants	Tri & réutilisation	Tri & réutilisation	Tri & réutilisation	Tri & réutilisation
Tout venant			Valorisation	Valorisation
Organique				

3.4.2. MOYENS LOGISTIQUES MIS EN ŒUVRE

La flotte de camions disponible est la suivante : 6 CAMIONS PRESSES : (1 MAN 28 T, 1 MAN 19 T, 1 MAN 12 T, 1 IVECO 7,5 T, 1 IVECO 4,5 T et 1 ISUZU 3,5 T) et 4 CAMIONS CUBE (1 MERCEDES 22 M² et 1 RENAULT 12 M² pour DURECO SCRL FS et 2 RENAULT 12 m² pour L'ENTREP'EAU

3.4.3. OPTIONS DE TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

Dureco scrl FS et L'Entrep'Eau asbl mettront en œuvre des activités de tri et de valorisation des différents types de déchets en vue de maximiser la réutilisation dans un circuit court.

ANNEXE IV

Les options possibles sont exprimées ci-dessous en priorisant les choix : prioritaire (1) et secondaire (2).

<i>Valorisation des déchets</i>	Tri effectué en interne	Tri externalisé	Réutilisation en interne	Mise en filière de recyclage ou valorisation externalisé
<i>Type de déchets</i>				
Papier carton			Choix 1 (Livres)	Choix 1
PMC	Choix 1	Choix 2		
Encombrants	Choix 1		Choix 1	
Tout venant				Choix 1
Organique				Choix 1

Les choix prioritaires répondent aux finalités sociales et environnementales motivant la création d'une activité locale de ressourcerie sur la commune de Bastogne :

- mise à l'emploi de personnes éloignées du marché de l'emploi via des activités de tri
- mise en place de filière de préformation pour des personnes en insertion
- maximisation de valorisation en vue de la réutilisation
- développement d'une démarche d'éducation permanente pour les membres du projet et la population

3.5. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA RENTABILITÉ

3.5.1. POSTULATS DE DÉPART

Étant donné que le service proposé vient en complément d'activités similaires déjà réalisées par Dureco scrl FS et l'Entrep'Eau asbl, une construction du prix à la marge est la meilleure solution tant pour la commune de Bastogne que les opérateurs concernés. Cela se traduira concrètement en établissant :

- un prix par an par habitant pour les déchets ménagers
- un prix forfaitaire pour les entreprises et les commerces clients

Raisons justifiant ces éléments constitutifs de la rentabilité :

- maîtrise et prévisibilité des coûts pour la commune
- possibilité pour la commune de comparer ces coûts avec les coûts du système de collecte actuel
- capacité pour les opérateurs à investir directement pour :
 - accompagner la population à connaître et utiliser ce service
 - investir directement dans des outils logistiques
 - financer les nouveaux emplois nécessaires dès la création du service
- mettre en place un système basé sur la recherche d'une solution visant la complémentarité des services de collecte et des apports dans les parcs à conteneurs plutôt que leur mise en concurrence.

3.5.2. PROPOSITION DE GRILLE TARIFAIRE

La grille tarifaire dépendra du type de prestations de collecte et de valorisation des déchets :

<i>Structure de la grille tarifaire</i>	Ménages Bastogne Ville	Ménages Autres entités	Entreprises Commerces Bastogne Ville	Entreprises Commerces Autres entités
<i>Type de déchets</i>				
Papier carton	Intervention forfaitaire par an et par habitant	Intervention forfaitaire par an et par habitant	Prix forfaitaire à la levée si collecte + tri OU Prestation en régie si collecte uniquement	Prix forfaitaire à la levée si collecte + tri OU Prestation en régie si collecte uniquement
PMC				
Encombrants				
Tout venant				
Organique				

<i>Proposition de tarifs</i>	Ménages Bastogne Ville	Ménages Autres entités	Entreprises Commerces Bastogne Ville	Entreprises Commerces Autres entités
<i>Type de déchets</i>				
Papier carton	5€/an/hab	5€/an/hab	12€/levée⁵	12€/levée⁶
PMC			12 €/levée	12 €/levée
Encombrants			35€/heure	35€/heure
Tout venant			28 €/levée(1100L)	28 €/levée(1100L)
Organique			18€/levée (240L)	18€/levée (240L)
			16 €/levée(110L)	16 €/levée(110L)

3. APPORTS DU PROJET POUR LA COMMUNE ET LA POPULATION

L'apport est triple :

- proposer un service de collecte à domicile innovant et multiflux répondant efficacement à la difficulté à capter certains gisements dans des zones de collecte fort étendues
- lier ce service aux autres missions de Dureco scrl FS et L'Entrep'Eau asbl (insertion, accueil, hébergement, services sociaux, protection de l'environnement) et intensifier la possibilité pour la population d'être actrice de changements sociétaux

5 Prix par levée pour un conteneur 1.100 litres

6 Prix par levée pour un conteneur 1.100 litres

ANNEXE IV

- réduire les coûts de gestion des déchets en lien tout en développant de l'emploi local

4. FINALITÉS SOCIALES ENVIRONNEMENTALES

4.1. FINALITÉS SOCIALES

Cette activité pourra créer à terme une dizaine d'emplois et autant de stagiaires en réinsertion socio-professionnelle.

4.2 FINALITÉS ENVIRONNEMENTALES

Au niveau environnemental, quatre éléments :

- création d'une activité en circuit-court rationalisant l'empreinte environnementale
 - optimisation de la réutilisation de biens du quotidien (meubles, livres, jouets, déco, ...)
 - mise en place de tri qualitatif permettant le recyclage de certains déchets non-réutilisables
 - possibilité d'extension progressive de l'offre de service à d'autres communes du nord de la province du Luxembourg - surtout au niveau de la collecte des encombrants valorisables.
- Une projection réaliste offre la perspective de couvrir à terme un population d'environ

Collecte Ressourcerie Lux Nord		Hab	Répartition du tonnage				
Projection			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Bastogne	15127	30,25 T	45,38 T	60,51 T	75,64 T	75,64 T	
ste ode	2437	2,44 T	4,87 T	7,31 T	9,75 T		
tenneville	2700	2,70 T	5,40 T	8,10 T	10,80 T		
bertogne	3220	3,22 T	6,44 T	9,66 T	12,88 T		
Fauvillers	2215	2,22 T	4,43 T	6,65 T			
leglise	4824	4,82 T	9,65 T	14,47 T			
vaux sur sûre	5241	5,24 T	10,48 T	15,72 T			
nassogne	5310	5,31 T		10,62 T			
tellin	2488	2,49 T		4,98 T			
wellin	3000	3,00 T		6,00 T			
daverdisse	1405					1,41 T	
houfallize	5068					5,07 T	
Martelange	1767					1,77 T	
Total collecte	54802	30,25 T	53,74 T	89,50 T	136,06 T	175,74 T	

50.000 habitants.

A cet égard, le fait d'envisager à moyen terme un centre de tri spécifique sur la commune est tout à fait opportun. L'opérateur local étant pour l'instant locataire, il pourra assez aisément occuper un nouvel espace dédié au travail de Ressourcerie. Seule la question du financement peut poser des problème car l'asbl n'a pas de moyens en propre suffisant pour consentir à un investissement de cet ampleur.

5. CONCLUSION

Pour les ménages, le système se veut le plus simple possible : garantir un service de base à domicile à la population de Bastogne pour un prix forfaitaire pour un ensemble de flux de déchets ménagers (Papier Carton, PMC et Encombrants).

L'ordre de grandeur annoncé (5€ par an par habitant) est une première projection très générale.

Pour les entreprises et les commerces, l'offre de marché se fait au plus juste sans demande de modification de comportement de la part des bénéficiaires.

L'ensemble ne pourra être affinée qu'en analysant en détail chaque flux ainsi que les coûts actuels associés à chacun d'entre eux.

N'ayant pas reçu d'informations financières en la matière, il nous est impossible d'aller plus loin dans l'état actuel des choses.

Il est évident que certaines options du dispositif impacteront le prix final.

On peut citer :

- une quantité minimale en dessous de laquelle l'opérateur ne se déplace pas
- le délais maximum pour réaliser l'enlèvement
- la manière de promouvoir le nouveau service
- la mise à disposition ou non de bâtiment
- le niveau d'adhésion des entreprises privées au nouveau service
- la propagation du service aux communes avoisinantes
- le soutien d'organisme tel que Fost Plus, ...

Base de données dans le cadre de la fiche-projet «Favoriser l'achat de produits de seconde main dans les magasins d'économie social**Structure**

Nom de l'organisation	Adresse	Code Postal	Ville	Catégories	Site web/contact
-----------------------	---------	-------------	-------	------------	------------------

Liste des acteurs de la réutilisation

1. Membres de Ressources
2. Membre de Ressources détails Les Petits Riens
3. Membre de Ressources détails Oxfam Solidarité
4. Membre de Ressources détails Terre
5. Membre de Ressources détails L'Heureuxcyclage.be
6. Membre de Ressources détails Repair cafés
7. Secteur caritatif
8. Secteur caritatif : La Croix-Rouge
9. Secteur caritatif : Si Vincent de Paul
10. Secteur privé

ANNEXE V

membres RESSOURCES

Nom de l'organisation	Adresse	Code postal	Ville	Catégories	Site web
AID Tubize	BLD Georges Deryck 78	1480	Tubize	Bois, Matériaux de (dé)construction, Objets Valorisables Encombrants	http://www.aid-bw.be
APAC	Rue du Chenia 13A	7170	Manage	Emballage (PMC & Papiers/cartons)	http://www.apac-belgium.be/
APIDES	Clos de l'Acierie 1	1490	Court-Saint-Etienne	Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.apides.be/
Armée du Salut	Boulevard d'Ypres 24	1000	Bruxelles	Bois, Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements, Vélos	http://www.armeedusalut.be
BAC	Place de la Gare 1	1082	Berchem-Sainte-Agathe	Informatique	http://www.bacmd.net
BISA	Schönefelderweg 238	4700	Eupen	Déchets verts	http://www.bisa-ostbelgien.be/
Centre d'Entraide de Jette - ROUF	Wemmelse Steenweg 37	1090	Jette	Livres -Bouquinerie, Textile – Vêtements	http://www.centre-d-entraide-de-jette.be
CF2m	Avenue du Parc 87-89	1060	Bruxelles	Informatique	http://www.cf2m.be/
Convivium	Rue du Charroi 33-35	1190	Forest	Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.convivial.be
Cyréo	Chaussée de Wavre 37	5030	Gembloux	Electroménager (DEEE hors IT)	http://www.cyreco.be/
De Bouche à Oreille	Verte Voie 13	4890	Thimister	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements, Vélos	http://www.3r-caractr.be/
Droit et Devoir	Rue du Fish Club 6	7000	Mons	Bois, Déchets verts, Développement d'une filière Matériaux de construction, Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Ressourcerie	http://www.droitetdevoir.com
ECOTOP	Rue du Rabiseau, 6	6220	Fleurus	Cartouches - Toners, Informatique	http://www.ecotop.be
Emmaüs	Rue Leopold III 1	7011	Ghlin	Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.emmaus-ghlin.be
Handipar	Chaussée de Waterloo 48	5002	Namur	Bois, Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie	
La Fol'Fouille – L'Eglantier ASBL	Rue Jean Volders 21	1420	Braine-L'Alleud	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie, Textile - Vêtements, Vélos	http://www.folfeuille.be
L'Entrep'Eau	Route de Laroche, 31B	6600	Bastogne	Objets Valorisables Encombrants	http://www.entrepau.be
La Poudrière	Rue de la Poudrière 62	1000	Bruxelles	Electroménager (DEEE hors IT) Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile – Vêtements	http://www.lapoudriere.be
La Ressourcerie de la Dyle	Rue de Glabais 14	1470	Genappe	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie, Textile – Vêtements	http://www.redyle.be
La Ressourcerie du Pays de Liège	Chaussée verte 25/3	4460	Grace-Hollogne	Electroménager (DEEE hors IT), Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie	http://www.ressourcerieliege.be
La Ressourcerie Namuroise	Chaussée de Waterloo 484	5000	Namur	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie	http://www.laressourcerie.be
Le Bric	Rue Georges Willame	1400	Nivelles	Déchets verts, Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.lebric.be
Le Goeland	Faubourg de Bruxelles 57	1400	Nivelles	Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.legoelandasbl.be
Le Val du Geer – Pour Demain	Rue de la Grotte 8	4690	Bassenge	Bois	
Les Petits Riens*	Rue Américaine 101	1050	Bruxelles	Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements, Vélos	http://www.petitsriens.be
La Ressourcerie du Val de Sambre	Rue du Déversoir 1	6010	Couillet	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie	http://www.revalsambre.be
Oxfam-Magasins du Monde	Rue Provinciale 285	1301	Bierges	Textile - Vêtements	http://www.oxfammagasinsdumonde.be
Oxfam-Solidarité*	Rue des Quatre Vents 60	1080	Bruxelles	Informatique, Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.oxfam-secondemain.be/
R. APPEL	Rue du Bon Voisin 2A	1480	Tubize	Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements, Vélos	http://www.rappel-scrf.be/
RCYCL	Textilstrasse 21	4700	Eupen	Electroménager (DEEE hors IT), Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie	http://www.rcycl.com
RECMA	Rue du Teris 45	4100	Seraing	Emballage (PMC & Papiers/cartons)	http://www.recma.be
La Ressourcerie Le Carré	Avenue des Prairies 1	7860	Lessines	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie, Textile - Vêtements	http://www.recasbl.be
Retrimuse	Rue Glacière 40B	4100	Seraing	Bois, Déchets verts, Développement d'une filière Matériaux de construction, Emballage (PMC & Papiers/cartons), Matériaux de (dé)construction, Services industriels	http://www.retrimuse.be
Retrival	Rue Paul Pasteur 123 Bat 21B	6043	Ransart	Bois, Déchets verts, Développement d'une filière Matériaux de construction, Electroménager (DEEE hors IT), Emballage (PMC & Papiers/cartons), Matériaux de (dé)construction	http://www.retrival.be
SO.F.I.E.	Chaussée verte 25/3	4460	Grace-Hollogne	Electroménager (DEEE hors IT)	http://www.electrosofie.be
Terre*	Rue de Milmort 690	1400	Herstal	Emballage (PMC & Papiers/cartons), Matériaux de (dé)construction, Textile - Vêtements, Vélos	http://www.terre.be
L'Ouvre-Boîtes	Rue aux souris 7	1400	Nivelles	Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile – Vêtements	
CYCLO	Rue de Flandre 85	1000	Bruxelles	Vélos	http://cyclo.org
Fleur Service Social	Rue Defrecheux 32	4000	Liège	Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile – Vêtements	http://www.fleurservicesocial.be
Repair Together*	Rue d'Edimbourg 26	1050	Bruxelles	Vélos	http://www.repairtogether.be/
L'HeureuxCyclage.be*	4, rue d'Espinoy	7500	Tournai	Vélos	http://www.lheureuxcyclage.be
DABEI	Alter Wiesenbacher Weg 6	4780	Saint-Vith	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.dabei.be/
CPAS de Tournai	Chaussée de Lille 38	7500	Tournai	Objets Valorisables Encombrants	http://www.cpas-tournai.be/cpas_intranet/index.php?idpage=DET0030004
Croisade Pauvreté	Chaussée de Perwez 303	5002	Saint-Servais	Développement d'une filière Matériaux de construction, Matériaux de (dé)construction	
Dureco	Rue de la Laiterie 5	6941	Tohogne	Emballage (PMC & Papiers/cartons), Objets Valorisables Encombrants, Recyclage	
Filbois	Rue de l'Environnement 10	4100	Seraing	Bois, Déchets verts	http://www.filbois.be
Fobagra	Quai aux pierres de taille n°34	1000	Bruxelles	Informatique	http://www.fobagra.net
Formarec	Rue du Fish Club 6	7000	Mons	Informatique	
L'Outil	Rue de Dave 165	5100	Jambes	Développement d'une filière Matériaux de construction, Matériaux de (dé)construction, Vélos	http://appli.ville.namur.be/Association/ficheAsbl.asp?idAsbl=371
La Fourmière	Rue de Robio, 1	5575	Gedinne	Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.lafourmiere.net/
La Ligue des Familles	AV. Emile de Beco 109	1050	Ixelles	Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.citoyenparent.be
Le Hublot	Rue de Gembloux 500	5002	Saint-Servais	Electroménager (DEEE hors IT)	http://www.lehublot.be/
Le Plein Air	Avenue du Coq, 84	7012	Mons	Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants	

ANNEXE V

membres RESSOURCES

Metalgroup	Rue du Debarcadere61	6001	Marcinelle	Bois, Emballage (PMC & Papiers/cartons), Matériaux de (dé)construction, Services industriels	http://www.metalgroup.be
Rezippons la Terre	Place du Perron 23	6200	Chatelet	Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants, Textile - Vêtements	http://www.rezipponslaterre.be
Sitelux	Zoning industriel 1	6870	Saint-Hubert	Développement d'une filière Matériaux de construction, Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Objets Valorisables Encombrants	
TICTOPIA	Chaussée de Waterloo 24A	1060	Bruxelles	Informatique	https://www.tictopia.be/
Trans'Form	Avenue de Philippeville 290-292	6001	Marcinelle	Electroménager (DEEE hors IT), Objets Valorisables Encombrants, Ressourcerie, Services industriels	http://www.cpascharleroi.be/pole-deconomie-sociale/transform.html
Village N°1	Avenue Reine Astrid, 1	1440	Wauthier-Braine	Entretien de jardins, Service Rénovation, Taxi social, Titres-services	http://www.levillage1.be/
DefiOne	10/203, rue du Follet	7540	Kain	Titres-Services, Services aux entreprises	http://www.defiplus.be/
Le Coudmain	45 rue du Térís	4100	Seraing	Bois, Déchets verts, Emballage (PMC & Papiers/cartons), Matériaux de (dé)construction, Objets Valorisables Encombrants, Textile – Vêtements	http://www.lecoudmain.be/
L'Envol	rue de la Haie, 8	7190	Ecaussinnes	Electroménager (DEEE hors IT), Livres -Bouquinerie, Objets Valorisables Encombrants	
Les Compagnons de la Maison	54 avenue de la Toison d'Or	6900	Marche en Famenne	Bois, Déchets verts, Objets Valorisables Encombrants, Vélos	http://www.lescompagnonsdelamaison.be/

* Le détail des boutiques se trouve
feuille 2 à 6

ANNEXE V

Les Petits Riens

Nom de l'organisation	Adresse	Code postal Ville	Catégories	Site web
Les Petits Riens	Rue Américaine 101	1050 Bruxelles	Electroménager (DEEE hors IT), Informatique, Livres -Bouquineries, Objets Valorisables Encombrants, Textile -	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Américaine 105	1050 Bruxelles	Vêtements, Vélos	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Américaine 105	1050 Bruxelles	Vêtements vintage	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Américaine 97	1050 Bruxelles	Vêtements enfants	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Américaine 101	1050 Bruxelles	Réparation et vente de vélos	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue des Fripiers 11	1000 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue du Midi 145	1000 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Haute 188	1000 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	De Wand 191	1020 Bruxelles	Livres, CD & disques, Textile – Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Helmet 199	1030 Bruxelles	Brocante, jouets, vaisselle, bibelots, Livres, CD & disques, Textile- Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Wavre 800	1040 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Bâtonnier-Braffort 9-11	1040 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Boondaël 453	1050 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée d'Ixelles 106	1050 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée d'Ixelles 304-306	1050 Bruxelles	Livres, CD & disques, Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Waterloo 149	1060 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Wayez 129	1070 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Place Dr Schweitzer 9	1082 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Jette 683	1090 Bruxelles	Brocante, jouets, vaisselle, bibelots, Livres, CD & disques, Textile – Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Vanderkindere 160	1180 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Xavier De Bue 38	1180 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Neerstalle 27	1190 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Avenue Georges Henri 228	1200 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Chaussée de Louvain 29	1210 Bruxelles	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue d'Argile 17	1950 Kraainem	Textile - Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Florimond Letroye 3	1300 Wavre	Brocante, jouets, vaisselle, bibelots, Informatique révisé garanti, Meubles, Livres, CD & disques, Gros Electroménager révisé garanti, Textile – Vêtements, Vélo révisés	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Paul-Joseph Carpay 26	4020 Liège	Brocante, jouets, vaisselle, bibelots, Informatique révisé garanti, Meubles, Livres, CD & disques, Gros Electroménager révisé garanti, Textile – Vêtements, Vélo révisés	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue Féronstrée 81	4000 Liège	Vêtements	http://www.petitsriens.be
Les Petits Riens	Rue de Bomel 29	5000 Namur	Brocante, jouets, vaisselle, bibelots, Informatique révisé garanti, Meubles, Livres, CD & disques, Gros Electroménager révisé garanti, Textile – Vêtements, Vélo révisés	http://www.petitsriens.be

ANNEXE V

Oxfam Solidarité

Nom de l'organisation	Adresse	Code Postal	Ville	Catégories
Boutique Solidarité 2000	Rue Montmorency 2,	4500	Huy	Textile
Oxfam bookshop Dinant	Rue Grande 61	5500	Dinant	Livres – Informatique
Oxfam Bookshop Ixelles	Chaussée d'Ixelles 254	1050	Ixelles	Livres
Oxfam Bookshop Liège	Rue Saint-Gilles 29	4000	Liège	Livres
Oxfam Bookshop Namur	Bas de la Place 12-14	5000	Namur	Livres
Oxfam Bookshop Uccle	Rue Vanderkindere 248	1180	Uccle	Livres
Oxfam Computer- & Bookshop Mons	Rue de Houdain 5	7000	Mons	Livres – Informatique
Oxfam Computershop Ixelles	Chaussée d'Ixelles 252	1050	Ixelles	Informatique
Oxfam Homme	Vossenstraat 19	1000	Bruxelles	Textile – Brocante
Oxfam Kids Shop	Rue des Chartreux 37	1000	Bruxelles	Textile – Brocante
Oxfam Shop Ans	Rue de l'Yser 185a	4430	Ans	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Belgica	rue Auguste Hainaut 7	1090	Jette	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Brabançonne	Avenue de la Brabançonne 133	1030	Schaerbeek	Textile – Livres – Brocante
Oxfam Shop Charleroi	Rue de Montigny 66	6000	Charleroi	Textile – Livres
Oxfam Shop Ciney	Rue Saint-Gilles 61	5590	Ciney	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Dinant	Rue Grande 63	5500	Dinant	Textile
Oxfam Shop Etterbeek	Chaussée de Wavre 295	1040	Etterbeek	Textile – Livres – Brocante
Oxfam Shop Eupen	Kirchstrasse 39B	4700	Eupen	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Forest	Chaussée de Neerstalle 66	1190	Forest	Textile – Informatique
Oxfam Shop Herstal	Rue Grande Foxhalle 99	4040	Herstal	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Informatique Namur	Avenue de la Plante 27	5000	Namur	Informatique
Oxfam Shop Liège Casquette	Rue de la Casquette 19b	4000	Liège	Textile – Livres – Brocante
Oxfam Shop Liège Outre-Meuse	Rue Puits-en-Sock 137	4020	Liège	Textile – Livres – Brocante
Oxfam Shop Liège St-Severin	Rue Saint-Séverin 117	4000	Liège	Textile – Livres – Brocante
Oxfam Shop Marcinelle	Avenue de Philippeville 290-292	6001	Marcinelle	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Namur Bomel	Rue de Bomel 9	5000	Namur	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Nivelles	Rue de Namur 36	1400	Nivelles	Textile – Livres – Informatique – Brocante
Oxfam Shop Rue Haute	Rue Haute 243	1000	Bruxelles	Textile
Oxfam Shop Schaarbeek	Boulevard Lambermont 47	1030	Schaerbeek	Textile – Livres – Brocante
Oxfam Shop Seraing	Rue de la Baume 250	4100	Seraing	Textile – Informatique
Oxfam Vintage Bruxelles	Rue de Flandre 102-104	1000	Bruxelles	Textile – Livres – Brocante

ANNEXE V

Terre

Nom de l'organisation	Adresse	Code Postal	Ville	Catégories	Site web
Terre ASBL	Rue de la Station, 75	4430	Ans	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue du Marché, 18	4020	Bressoux	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Avenue des Martyrs, 210	4620	Fléron	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue Elisa Dumonceau, 15	4040	Herstal	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue du Pont, 24	4101	Jemeppe	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	En Féronstrée, 12	4000	Liège	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue Puits-En-Sock, 60	4000	Liège	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue Saint-Gilles, 88	4000	Liège	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Boulevard Pasteur, 8	4100	Seraing	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Crapaurue, 48	4800	Verviers	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Chaussée Romaine, 189B	4300	Waremme	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue des Carmes, 56	5000	Namur	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue de la Régence, 16	6000	Charleroi	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue du Général de Gaulle, 15A	6180	Courcelles	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Chaussée de Fleurus, 10	6060	Gilly	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Av. Maréchal Foch, 943	7012	Jemappes	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue Albert 1e, 15	7538	La Louvière	Textile – Vêtements	http://www.terre.be
Terre ASBL	Rue de la Coupe, 54-56	7000	Mons	Textile – Vêtements	http://www.terre.be

ANNEXE V

Fédération Lheureuxcyclage.be

Nom de l'organisation	Adresse	Code Postal	Ville	Catégories	Site web
Brillo	Rue des Glaces Nationales, 144	5060	Auvelais	Vélos	www.brillo.be
Point vélo de Charleroi-Sud	Square des Martyrs du 18 août	6000	Charleroi	Vélos	www.brillo.be
Calidipoles	Boulevard de l'Ourthe, 124	4053	Chaufontaine	Vélos	https://www.chaufontaine.be/social-sante/cpas/calidipoles/
Les Compagnons de la Maison	Rue de la Toison d'or, 54	6900	Marche-en-Famenne	Vélos	www.lescompagnonsdelamaison.be
Pro Velo Hainaut	Bld Charles Quint, 35	7000	Mons	Vélos	www.provelo.org
Pro Velo Brabant Wallon	2 place de la Gare	1340	Ottignies	Vélos	www.provelo.org
Pro Velo Namur	1, Place de la Station	5000	Namur	Vélos	www.provelo.org
Pro Velo Liège	2, place des Guillemins	4000	Liège	Vélos	www.provelo.org
Point vélo de Gembloux	Avenue de la Station	5030	Gembloux	Vélos	www.provelo.org
L'Outil	Rue St Nicolas, 78	5000	Namur	Vélos	http://appli.ville.namur.be/Association/ficheAsbl.asp?idAsbl=371
Méli-Vélo	Rue Saint-Piat, 88	7500	Tournai	Vélos	www.ateliermelivelo.tournai.be
MJ Le Château	Rue du Tour, 116	7301	Petit-Hornu	Vélos	http://www.mjlechateau.org/
Re-Cycle	Rue Joseph Wauters 57	4520	Wanze	Vélos	http://www.wanze.be/commune/cpas/services-ouverts-a-tous/ateliers-deconomie-sociale
Question d'Equilibre	rue Nicolas Berger	6700	Arlon	Vélos	www.questiondequilibre.be
Foyer des Jeunes d'Havelange	Rue de Hiétine, 6	5370	Havelange	Vélos	www.fjdh.be
Point vélo de Tournai	Gare de Tournai Place Crombez	7500	Tournai	Vélos	www.recasbl.be
Thudi su l' voye	63/z, Drève des Alliés	6530	Thuin	Vélos	http://www.lheureuxcyclage.be/
Masure 14	Rue as Pois 7,	7500	Tournai	Vélos	http://www.masure14.be/
MJ « Les Balances »	Rue des Bosquets, 38	5000	Namur	Vélos	http://www.lheureuxcyclage.be/
Le Garage à vélos	Avenue des Muguets, 10	1341	Ottignies	Vélos	http://www.lheureuxcyclage.be/
MOBILESEM	Rue du Moulin 181	5600	Philippeville	Vélos	http://mobilesem.be/
Pignon Express		4000	Liège	Vélos	http://pignonexpress.bawet.org/
Point vélo de Ath	Square des Locomotives, 6	7800	Ath	Vélos	www.recasbl.be

ANNEXE V

Repair cafés

Nom de l'organisation	Adresse	Code Postal Ville	Catégories
Repair Café Berchem Sainte-Agathe	19 Rue J.B. Vandendriesch	1082 Berchem-Ste-Agathe	
Repair Café des Marolles	Rue des Ursulines 21	1000 Bruxelles	
Repair Café Yser	Quai du Commerce 44	1000 Bruxelles	
AB Repair Café	Boulevard Anspach 110	1000 Bruxelles	
Repair Café Arc	20 rue de l'Association	1000 Bruxelles	
Repair Café Etterbeek	Rue du Cornet, Hoornstraat 97	1040 Etterbeek	
Repair Café Forest	Rue des alliés 54	1190 Forest	
Repair Café ULB	Avenue Paul Héger 160/20	1050 Ixelles	
Repair Café Ixelles – Elzenhof	Avenue de la Couronne 12	1050 Ixelles	
Repair Café Jette	Bd De Smet de Naeyer 147	1090 Jette	
Repair Café Laeken	Boulevard Emile Bockstael 107	1020 Laeken	
Repair Café "WAQ" Molenbeek	Rue de Liverpool 2	1080 Molenbeek-St-Jean	
Repair Café Molem ma belle	Place Communale 1	1080 Molenbeek-St-Jean	
Repair Café de Neder-Over-Hembeek	Rue François Vekemans 131	1120 Neder-Over-Hembeek	
Repair Café Saint-Gilles	Rue du Fort 35	1060 Saint-Gilles	
La Tricoterie	Rue Théodore Verhaegen 158	1060 Saint-Gilles	
Repair Café Saint-Josse-ten-Noode	Rue de Liedekerke 71	1210 Saint-Josse-ten-Noode	
Repair Café Schaerbeek	Rue des Coteaux 307	1030 Schaerbeek	
La Roseraie	Chaussée d'Alseberg 1299	1180 Uccle	
Repair Café Watermael-Boitsfort	Avenue des taillis 2-4	1170 Watermael-Boitsfort	
Repair Café Woluwe-Saint-Lambert	Rue Voot 91	1200 Woluwe-St-Lambert	
Repair Café Woluwé-Saint-Pierre – Chant d'Oiseau – Quartier Durable	Avenue du Chant d'Oiseau 40	1150 Woluwé-Saint-Pierre	
Repair Café Grez-Doiceau	Rue du Beau Site 32	1390 Biez	
Repair Café Braine-l'Alleud	Rue de la Goëtte 69-73	1420 Braine-l'Alleud	
Repair Café Chastre	Avenue du Castillon 71	1450 Chastre	
Repair Café Rixensart	Fond Tasnier 24/1	1332 Genval	
Repair Café Ittre	Rue de la Planchette 2	1460 Ittre	
RC-LLN	Place Agora 2	1348 Louvain-la-Neuve	
Depakot – LLN	Rue Montesquieu 32 - Hall Auditoire Montesquieu	1348 Louvain-la-Neuve	
Orp Le Grand	Place Communale 1	1350 Orp-le-Grand	
Repair Café Sart-Dames-Avelines	Place du village	1495 Sart-Dames-Avelines	

ANNEXE V

Repair cafés

Repair Café Waterloo	Ecole du Chenois – Rue Bodrissart	1410 Waterloo
Maison pour tous	Rue des Arquebusiers 27	7800 Ath
Repair Café Beignée	Rue de l'Eglise 12	6120 Beignée
Repair Café de Boussu	Rue Kervé 2	7300 Boussu
Repair Café de Braine-le-Comte	Rue Henri Neuman, 19	7090 Braine-le-Comte
Repair Café Châtelet	Rue de la Montagne 14	6200 Châtelet
Repair Café Fleurus	Rue de Fleurjoux	6220 Fleurus
Repair Café Lessines	Rue des Fosses 47	7860 Lessines
Repair Café Haute Sambre	Rue de l'Abbaye 30A	6540 Lobbes
Repair Café Marchienne – Docherie	Rue Jean Ester 169	6030 Marchienne-au-Pont
Repair Café de Momignies	Rue de Beauwelz 40	6590 Momignies
Repair Café Charleroi	Rue de Monceau-Fontaine 35	6031 Monceau-sur-Sambre
Repair Café Mons	Allée des Oiseaux 30	7000 Mons
Repair Café de Pont-à-Celles	Rue du Village 78	6230 Obaix
Repair Café Silly	Rue Ville Basse 19	7830 Silly
Repair café de Sivry-Rance	Chemin des Amours 1	6470 Sivry-Rance
Repair Café de Soignies	Rue Henry Leroy 8	7060 Soignies
Repair Café de Tournai	Rue As Pois 7	7500 Tournai
Centre culturel de Ans	Place des anciens combattants	4432 Ans
Repair Café Anthisnes	Rue du Vieux-Château	4160 Anthisnes
Repair Café Aywaille	Rue Marsale 12	4920 Aywaille
Repair Café de Braives	Chemin du Via 20	4260 Braives
Repair Café Chaudfontaine	Avenue des Thermes 78B	4050 Chaudfontaine
Repair Café de Clavier	Rue du Marché 20	4560 Clavier
Repair Café Comblain-au-Pont	Rue de la Carrière 1	4170 Comblain-au-Pont
Repair Café Dison	Place Luc Hommel 15	4820 Dison
Repair Café d'Esneux	Avenue d'Esneux 216	4130 Esneux
Repair Café Grivegnée	Rue du Beau Mur 48	4030 Grivegnée
Repair Café de Huy	Place Verte	4500 Huy
Repair Café Jupille-Wandre	rue Chafnau, 2	4020 Jupille
Repair Café Liège itinérant	19, rue Fabry	4000 Liège
Repair Café Herbesthal Lontzen	Neutralstraße 218-220	4710 Lontzen
Repair Café Modave	Rue Bois Rosine, 7	4577 Modave

ANNEXE V

Repair Café Neupré (Itinérant)	Avenue du Ry Chera 1A	4120 Neupré
Repair Café Seraing	Rue du Charbonnage 14	4100 Seraing
Repair Café Soumagne	Rue Pierre Curie 24	4630 Soumagne
Repair Café Sprimont	Rue Victor Forthomme 7	4140 Sprimont
Repair Café de Stavelot	Basse Cour 4	4970 Stavelot
Repair Café Theux	Rue Charles Rittweger 36	4910 Theux
Repair Café de Tihange	13a, Rue du centre	4500 Tihange
Repair Café Verviers (Itinérant)	Rue Spintay, 130 A	4800 Verviers
Repair Café Vaux-Borset	Place M. Grandgagnage 4	4530 Villers-le-Bouillet
Repair Café de Wanze	Rue Joseph Wauters 57	4520 Wanze
Repair Café Arlon	Rue de Sesselich 83	6700 Arlon
Repair Café Barvaux	Rue du Marais 8	6940 Durbuy
Centre Culturel de Habay	Rue d'Hoffschmidt 27	6720 Habay-la-Neuve
Repair Café de Houffalize	Cour-de-l'Abbaye 15	6660 Houffalize
Repair Café de Marche	Chemin St-Martin 38	6900 Marche-en-Famenne
Repair Café de Neufchâteau	Rue Albert Clément 18	6840 Neufchâteau
Redu Repair Café	Place de l'Esro	6890 Redu
Repair Café de Saint-Léger (itinérant)	Rue du Château 19	6747 Saint-Léger
Repair Café Tellin	Rue Grande 27	6927 Tellin
Solidarité Virton	Rue Croix-le-Maire 19	6760 Virton
Repair Café d'Annevoie	Rue de l'Eglise 3	5537 Anhée
Repair Café Jassogne	Rue Jassogne 6	5332 Assesse
Repair Café Couvin	Route de Pesche 21	5660 Couvin
Repair Café de Fernelmont	Place Saint-Pierre 21	5380 Fernelmont
Repair Café Floreffe	Rue Célestin Hastir 107	5150 Floreffe
Repair Café Gedinne	Rue de la croisette, 13	5575 Gedinne
Repair Café Gembloux	Place Arthur Lacroix	5030 Gembloux
Repair Café de Haut Bocq	Chaussée de Namur 22	5360 Hamois
Repair Café Havelange	Rue de Hietine 2	5370 Havelange
Repair Café Malonne	Fond de Malonne, 129	5020 Malonne
Ravik Boutik! – Repair Café Namur	Boulevard d'Herbatte 8a	5000 Namur
Repair Café de Sombreffe	Allée de Château-Chinon 6	5140 Sombreffe
Repair Café de Spy	Rue Haute 8	5190 Spy

Repair cafés

ANNEXE V

Repair cafés

Site web

<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>

<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>
<http://www.repairtogether.be/>

ANNEXE V

Secteur caritatif

Nom de l'organisation	Adresse	Code Pos Ville	Catégories	Site web – Contact
Espace Social	27 boulevard de l'Abattoir	1000 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives ; colis alimentaires	http://espacesocial.be/site/index.php/fr/
Service Vestiaire Social Les Lavandières	Grand'Rue, 132	6470 Rance	Vêtements	http://www.sivry-rance.be/Vie_pratique/ActionSociale/CPAS/service-vestiaire
Faim et froid ASBL	rue Willy Ernst 41	6000 Charleroi	Vêtements ; brocante	http://www.faimetfroid.be/index.html
Faim et froid ASBL	rue de la Station 15	6060 Gilly	Mobilier ; Electroménager ; IT ; vêtements ; brocante	http://www.faimetfroid.be/index.html
Faim et froid ASBL	rue du bois 44	6240 Pironchamps	Vêtements ; brocante	http://www.faimetfroid.be/index.html
Faim et froid ASBL	rue Joseph Bolle 61	6240 Farciennes	Vêtements ; brocante	http://www.faimetfroid.be/index.html
Accueil Montfort	Rue de l'Eglise Saint-Pierre,12-18	1090 Bruxelles	Maison d'accueil ; vêtements	http://www.amontfort.be/
Amis sans Frontières	Rue des Horticulteurs,41	1020 Bruxelles	Colis alimentaires ; mobilier ; vêtements	asfbel@gmail.com
Aquarelle	Rue Haute 290	1000 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	http://www.aquarelle-bru.be/index.php/fr/
Bouldeneige	Rue Bodeghem, 18	1000 Bruxelles	Vêtements ; mobilier ; déménagement ; petits travaux	http://www.bouldeneige.be/
Centre d'aide à l'enfant NASCI	Rue d'Anethan,4	1030 Bruxelles	Vêtements ; mobilier	http://www.nascivzw.be/
Centre d'entraide de Laeken	Rue Mellery,14	1020 Bruxelles	Vêtements ; mobilier ; déménagement	cel@svplaeken.be
Centre de service social – Bruxelles sud-est	Chaussée de Boondaël,26B	1050 Bruxelles	Vêtements ; école des devoirs ; restaurant social	casg.cssbse@swing.be
Centre de service social Bruxelles sud-est – La Chasse	Rue Nothomb,50A	1040 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	
Centre de service social Bruxelles sud-est – Quartier Boondaël	Avenue des Grenadiers,48	1050 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	
Centre de service social Bruxelles sud-est – quartier Porte de Namur	Rue de l'Athénée,26	1050 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	
Centre social protestant – Centre d'aide aux personnes	Rue Cans,12	1050 Bruxelles	Vêtements ; mobilier ; colis alimentaires ; démarches administratives ; restaurant social	http://www.csp-psc.be/
Chez Nous	Rue des Chartreux,60	1000 Bruxelles	Vêtements ; colis alimentaires ; restaurant social	http://users.skynet.be/cheznous.bijons/
Commune Anderlecht – Centre de services Peterbos	Parc du Peterbos,9A	1070 Bruxelles	Vêtements ; colis alimentaires ; transport social ; démarches administratives	http://www.anderlecht.be/
Cosmos – Excelsior	Rue Docteur De Meersman,14	1070 Bruxelles	Vêtements ; transport social ; lavoir social ; restaurant social	http://www.cosmosvzw.be/
CPAS Etterbeek – Espace Libellule	Avenue des Casernes,29	1040 Bruxelles	Vêtements ; épicerie sociale	http://www.cpas-etterbeek.irisnet.be/
CPAS Uccle – Antenne sociale	Chaussée d'Alseberg,985	1180 Bruxelles	Vêtements	http://www.cpasuccle.be/fr/domaines-d-activites/
CPAS Woluwe-Saint-Pierre	Drève des Shetlands,15	1150 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	http://www.cpas-ocmw1150.be/
Entraide et Culture	Avenue Van Volxem,525	1190 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives ; colis alimentaires	http://www.entraideetculture.be/
Centre AMANI	Rue du Noyer,322	1030 Bruxelles	Vêtements ; école des devoirs ; colis alimentaires	http://www.centreamani.be
Job office – Big Bang	Rue de Laeken,110	1000 Bruxelles	Vêtements	asbljo@hotmail.com
L'Ilot Le Clos centre de jour	Parvis Saint-Gilles,33A	1060 Bruxelles	Vêtements ; restaurant social ; lavoir social	http://ilot.be/
La Gerbe	Rue Thiérfy,45	1030 Bruxelles	Vêtements	lagerbe.ssm@gmail.com
MAISAF	Rue d'Alsace-Lorraine,33	1050 Bruxelles	Vêtements ; colis alimentaires ; bibliothèque	http://maisonafricaine.be/fr/
La Relève	Rue de la Meuse,33	1080 Bruxelles	Colis alimentaires ; vêtements	http://www.lareleve.be/lareleve/src/index.php
Mon Toit à Toi	Avenue de Floréal,84	1180 Bruxelles	Colis alimentaires ; mobilier ; vêtements ; démarches administratives	
Nativitas	Rue Haute,116-118	1000 Bruxelles	Colis alimentaires ; mobilier ; vêtements ; démarches administratives ; restaurant social	https://www.nativitas.be/
Oeuvres paroissiales de Saint-Gilles	Rue de l'Eglise Saint-Gilles,59	1060 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	http://www.capbrabantiacaw.be/fr/index.php?page=antennes/entraide.php
Poverello	Rue de l'Economie,4	1000 Bruxelles	Vêtements ; restaurant social	http://www.poverello.be/
Service social de solidarité socialiste	Rue de Parme,26	1060 Bruxelles	Colis alimentaires ; vêtements ; démarches administratives	http://www.sesoweb.org/seso/index.php/fr/
Service social juif	Avenue Ducpétiaux,68	1060 Bruxelles	Démarches administratives ; école des devoirs ; vêtements	http://servicesocialjuif.be/
Service social paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur	Rue de Pervyse,17	1040 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives	http://www.ndsc.be/social.html
Tabita	Rue Steyls,120	1020 Bruxelles	Vêtements ; démarches administratives ; colis alimentaires	
Vestiaire Sainte-Suzanne	Avenue Gustave Latinis,50	1030 Bruxelles	Vêtements ; mobilier	http://www.kerkebeek.be/solidarite/55-le-vestiaire

ANNEXE V

Secteur caritatif - Croix Rouge

Nom de l'organisation	Adresse	Code Postal	Ville	Catégories	Site web
Maison Croix-Rouge Arlon	Rue Godefroid Kurth 2	6700	Alon	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Attert Martelange Fauvillers	Rue de la Fontaine 277	6717	Attert	Épicerie sociale, Don de mobilier de première nécessité	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Aubange Messancy	Rue de Rodange 77	6791	Athus	Babyboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Auderghem	Chaussée de Wavre 1171	1160	Auderghem	Vestiboutique, droguerie sociale	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Awans Ans	Rue de l'Église 23	4340	Awans	Aide alimentaire, brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Bassenge Juprelle Oupeye	Rue Sous la vigne 10	4690	Glons	Aide alimentaire, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Bastogne	Rue des Jardins 20	6600	Bastogne	Bar à soupe, bibliothèque, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Bertrix Herbeumont	Place des Trois Fers 20-21	6880	Bertrix	Bar à soupe, bibliothèque, brocante, buanderie sociale, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Blegny Fléron Visé	35, rue François Lapierre	4620	Fléron	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Boussu Hornu Colfontaine	Rue François Dorzée 23	7300	Boussu	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Bruxelles	Rue du Rempart des Moines 78	1000	Bruxelles	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Centre Ardennes	Rue du Midi 5	6800	Libramont	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Centre Ardennes	Rue de Villance 85	6890	Libin	Bibliothèque	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Cerwal	Rue de la Montagne 5	5650	Walcourt	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Charlemagne	Place d'Arme 5A	5600	Philippeville	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Chaufontaine	Rue du Charbonnage 2	4051	Vaux sous Chevrement	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Chimay	Place Léopold 1	6460	Chimay	Bouquinerie, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Communauté Germanophone	Aachener Strasse 43	4780	Saint Vith	Aide alimentaire, vestiboutique, bibliothèque	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Communauté Germanophone	Hauptstrasse 82	4730	Raeren	Aide alimentaire, vestiboutique, bibliothèque	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Communauté Germanophone	Rotenberg 33	4700	Eupen	Aide alimentaire, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Communauté Germanophone	An de Bareer 13A	4770	Amel	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Condroz Haute Meuse	Rue Edouard Dinot 30/B	5590	Ciney	Bouquinerie, brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Condroz Haute Meuse	Rue Saint Jacques 11	5500	Dinant	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Deux Dendres	Boulevard de l'Hôpital 71	7800	Ath	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Deux Gette	Rue du Château 5	1370	Jodoigne	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Docteur Lagneau	Rue de l'Our 2	6852	Opont	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Docteur Lagneau	Rue du Coliège 31	6830	Bouillon	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Eaux Vives	Rue du Calvaire 19A	5670	Viroinval	Bar à soupe, bouquinerie, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Eaux Vives	Route de Pesche 21	5660	Couvain	Brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Entre Meuse et Lesse	Rue de Rochefort 215	5570	Beauraing	Brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Entre Meuse et Lesse	3 Route de Blaimont	5541	Hastière	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Esneupré	Allée du Château 9A	4121	Neupré	Aide alimentaire, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Flémalle	Chaussée de Ramioul 4	4400	Flémalle	Aide alimentaire, bar à soupe, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Floreffe	Rue Piret 7	5150	Floreffe	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Florenville Chiny	Rue de la Station 23	6820	Florenville	Frigo partagé, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Forest	Avenue Willemans Ceuppens 11	1190	Forest	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Gilly-Ransart-Fleurus	Rue du Viaduc 13	6060	Gilly	Aide alimentaire, bar à soupe, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Hannut	Route de Namur 32	4280	Hannut	Aide alimentaire, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Haut Pays	Grand Rue 25	7370	Dour	Épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Haute Senne	avenue de la Déportation 63/2	7190	Ecaussinnes	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Haute Senne	Rue Grégoire Wincqz 1	7060	Soignies	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Herve – Soumagne	Rue de l'Harmonie 33	4650	Herve	Aide alimentaire, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Jurbise Lens	Route d'Ath 369	7050	Jurbise	Épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge La Louvière Le Roeulx	Chaussée Houtart 314	7110	Houdeng-Goegnies	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge La Mehaigne	Place Albert 1er 16	5081	Saint-Denis	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Les Gilles	Rue de la Triperie 5B	7130	Binche	Bouquinerie, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Les Tilleuls	Rue d'Ath 12	7970	Beloeil	Brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Lessines	Rue des quatre Fils Aymon 15	7860	Lessines	Épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Leuze-en-Hainaut Peruwelz	Rue de la Bonneterie 37	7900	Leuze-en-Hainaut	Bouquinerie, brocante, buanderie sociale, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Liège Angleur	Rue Darchis 6-8	4000	Liège	Aide alimentaire, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Malmédy-Waimes	Rue Frédéric Lang	4960	Malmédy	Vestiboutique, bouquinerie, brocante	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Marche	Rue du Parc Industriel 12	6900	Marche-en-Famenne	Babyboutique, bouquinerie, brocante, épicerie sociale	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Mariemont	Chaussée de Mariemont 2	7140	Morlanwelz	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Mons – Quévy	Rue Sainte Anne 1A	7011	Ghlin	Bar à soupe, bouquinerie, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Montignies-Sur-Sambre	Chaussée de Charleroi 116	6061	Montignies-sur-Sambre	Bouquinerie, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Mouscron	Rue de la Station 119	7700	Mouscron	Brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Namur	Rue de l'industrie 124	5002	Saint-Servais	Buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Namur	avenie Reine Elisabeth 59	5300	Andenne	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Neufchâteau Léglise	Massoquière 1	6840	Longlier	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Nivelles, Genappe, Villers-la-Ville	Chaussée de Namur 42	1400	Nivelles	Bibliothèque, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/

ANNEXE V

Maison Croix-Rouge Nord-Ardenne	Rue de Lahaut 59	6950 Nassogne	Epicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Olne Sprimont Trooz	Rue Victor Forthomme 7	4140 Rouvrex	Vestiboutique, épicerie sociale	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Olne Sprimont Trooz	rue du Centre 56	4140 Sprimont	Babyboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Ottignies Louvain-la-Neuve Court-St-Etienne	Rue de Franquénies 10/3	1341 Ottignies	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Ourthe et Aisne	Route de Marche 46	6940 Barvaux	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Pays de Charleroi	Rue du Gouvernement 15	6000 Charleroi	Aide alimentaire, bouquinerie, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Pays des Collines	Grand Place 22b	7910 Frasnes-Lez-Anvaing	Brocante, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Ravel	18 rue Albert Camus	6031 Monceau-sur-Sambre	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Région de Huy	Quai de Compiègne 3	4500 Huy	Aide alimentaire, bar à soupe, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Rulles et Semois	Place Communale 1	6740 Sainte-Marie	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Saint-Ghislain Quaregnon Frameries	Rue de Boussu 1	7333 Tertre	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Salm et Ourthe	Rue Sergent Ratz 2	6690 Vielsam	Brocante, coiffeur social, épicerie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Schaerbeek	Rue Anatole France 31	1030 Schaerbeek	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Seraing - Jemeppe – Ougrée	Place de la Bergerie 18	4100 Seraing	Vestiboutique, aide alimentaire, brocante, droguerie sociale	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Seraing - Jemeppe – Ougrée	avenue du Centenaire 81	4102 Ougrée	Vestiboutique, aide alimentaire, brocante	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Seraing - Jemeppe – Ougrée	rue Sualem 18B	4110 Jemeppe	Vestiboutique, aide alimentaire	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Stavelot	Chemin du Pré des Larrons 9	4970 Stavelot	Bar à soupe, bouquinerie, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Terrils Verts	Rue de Couillet 146	6200 Chatelet	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Tournai	Rue de Pont 4	7500 Tournai	Bouquinerie, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Val de Lys	Faubourg de Lille 57/A	7784 Warneton	Brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Val de Sambre	Rue des Bachères 18 A	5060 Tarnines	Brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Verviers	Rue Renkin 35/37	4800 Verviers	Bar à soupe, brocante, buanderie sociale, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Vire et Ton	Rue de Mageroux 55	6762 Saint-Mard	Bibliothèque, brocante, vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/
Maison Croix-Rouge Waremme	Rue Porte de Liège 62	4300 Waremme	Vestiboutique	http://www.croix-rouge.be/

Secteur caritatif - Croix Rouge

ANNEXE V

Secteur caritatif - St Vincent de Paul

Nom de l'entité Saint Vincent de Paul	Adresse	Code Postal	Ville	Catégorie	Contact
N-D de la Visitation (Villers-la-Ville)	Rue de Sart, 20	1495	Villers-la-Ville		svp045@vincentdepaul.be
Saint-Etienne (Braine l'Alleud)	Avenue de l'Estrée 36	1420	Braine l'Alleud	Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp120@vincentdepaul.be
Saint-François d'Assise (Waterloo-Chenois)	Avenue Champ de Mai 10 bte 4	1410	Waterloo	Colis alimentaires	svp125@vincentdepaul.be
Saint-Jean l'Evangéliste (Genappe)	Cour Bonaparte 3	1495	Sart-Dames-Avelines	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp194@vincentdepaul.be
Saint-Joseph (Waterloo-Centre)	Place Albert 1 ^{er}	1410	Waterloo	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp124@vincentdepaul.be
Saint-Nicolas (La Hulpe)	rue des Combattants	1310	La Hulpe	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Prise en charge de factures	svp133@vincentdepaul.be
Saint-Pie X (Ottignies – PetitRy)	Avenue van de Walle 38	1340	Ottignies		svp082@vincentdepaul.be
Saint-Remy (Braine-le-Château Wauthier-Braine Noucelles)	Grand'Place	1440	Braine-le-Château	Colis alimentaires ; Vêtements	
Saint-Sébastien (Braine l'Alleud)	Rue Ernest Laurent 157	1420	Braine l'Alleud	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp121@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Mont-Saint-Guibert)	Avenue de la Fontaine 9	1435	Mont-Saint-Guibert	Colis alimentaires	svp122@vincentdepaul.be
Sainte-Croix (Rixensart)	Rue de la Gare 21	1330	Rixensart	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	svp190@vincentdepaul.be
SVP Mousty (Ottignies)	Rue de Franquénies, 9	1341	Céroux-Mousty	Colis alimentaires ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp046@vincentdepaul.be
AIS Frédéric Ozanam ASBL (Bruxelles)	Chée de Roodebeek, 407	1200	Bruxelles	Logement	mipau@live.be
Centre Frédéric Ozanam (Evere)	Rue J.B Desmeth 7	1140	Evere	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	nellybeugnies@skynet.be
Centre Giraud (Schaerbeek)	Avenue Albert Giraud 21	1030	Bruxelles	Colis alimentaires ; vêtements	mmarchal.bruxelles@vincentdepaul.be
Entraide Saint-Julien (Auderghem)	Avenue des Héros 40	1160	Bruxelles	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp096@vincentdepaul.be
La Rosée (Anderlecht)	Rue de la Rosée 7	1070	Anderlecht	Colis alimentaires ; Atelier cuisine ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures ; Ecole des devoirs ; Alphabétisation ; Ateliers créatifs	laroseessvp@hotmail.com
Les Amis de Vincent (Schaerbeek)	Chaussée de Haecht 600	1030	Schaerbeek	Colis alimentaires	svp009@vincentdepaul.be
ND des Grâces du Chant d'Oiseau (Woluwe-Saint-Pierre)	avenue du Chant d'Oiseau 2	1150	Woluwe-Saint-Pierre	Prise en charge de factures	svp274@vincentdepaul.be
Notre Dame de l'Assomption (Woluwe-St-Lambert)	Avenue Van Der Velde, 151	1200	Woluwe-Saint-Lambert	Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp072@vincentdepaul.be
Notre-Dame de Stockel (Woluwe-Saint-Pierre)	Rue Henri Vandermaelen 25	1150	Woluwe-Saint-Pierre	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp117@vincentdepaul.be
Notre-Dame du Rosaire (Uccle)	Av. Montjoie, 29	1180	Uccle	Colis alimentaires ; Centrale d'achats alimentaires ; Prise en charge de factures	svp114@vincentdepaul.be
Notre-Dame du Sacré-Coeur (Etterbeek)	17, rue de Pervyse	1040	Etterbeek	Démarches administratives ; Prise en charge de factures ; Ecole des devoirs	svp103@vincentdepaul.be
Notre-Dame Immaculée et Saint-Vincent (Evere)	Rue J.B. Desmeth 7	1140	Bruxelles	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp255@vincentdepaul.be
Sacré-Coeur (Basilique) (Koekelberg)	Avenue de la Basilique 92	1082	Berchem Ste Agathe	Colis alimentaires ; Vêtements ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp108@vincentdepaul.be
St-Albert , Ste Alice (Schaerbeek)	Rue Rasson, 50	1030	Schaerbeek	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp111@vincentdepaul.be
Saint-Antoine de Padoue (Forest – Saint-Gilles)	Avenue du Roi 218	1190	Bruxelles	Colis alimentaires	svp145@vincentdepaul.be
Saint-François d'Assise – Réfugiés (Anderlecht)		1070	Anderlecht	Colis alimentaires ; Prise en charge de factures	svp237@vincentdepaul.be
Saint-Henri (Woluwe-Saint-Lambert)	Parvis Saint-Henri	1200	Woluwe-Saint-Lambert	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp116@vincentdepaul.be
Saint-Joseph – Paduwa (Evere)	Avenue de la Quiétude 11	1140	Evere	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp104@vincentdepaul.be
Saint-Josse		1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp076@vincentdepaul.be
Saint-Servais (Schaerbeek)		1030	Schaerbeek	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp010@vincentdepaul.be
Sainte-Croix (Ixelles)	Place Ste Croix	1050	Ixelles	Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures ; Ecole des devoirs	svp241@vincentdepaul.be
Sainte-Gertrude (Etterbeek)	Rue Col Van Gele 61	1040	Etterbeek	Colis alimentaires ; Vêtements ; Prise en charge de factures	svp143@vincentdepaul.be
Sainte-Marie (Schaerbeek)		1030	Schaerbeek	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp112@vincentdepaul.be
St Vincent de Paul (Laeken)	Rue Mellery,14	1020	Bruxelles	Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp110@vincentdepaul.be
Télé Sainte-Anne (Koekelberg)	Rue Sergijssel, 4	1081	Bruxelles	Colis alimentaires	svp109@vincentdepaul.be
Coeurs en Cordée (Maurage)	Place de Maurage	7110	Maurage	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier	svp047@vincentdepaul.be
Entraide Paroissiale Saint-Vincent de Paul	Place de la wallonie 16	6140	Fontaine l'Évêque	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp291@vincentdepaul.be
Entraide Pause-Café (Momignies)	Rue Nordon 2	6590	Momignies	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives	svp049@vincentdepaul.be
Entraide Saint-Vincent De Paul (Jemappes)	Rue du Marché 27	7012	Jemappes	Colis alimentaires	svp015@vincentdepaul.be
Entraide St Vincent de Paul (Châtelet)	Place de l'Hotel de Ville 21	6200	Châtelet	Colis alimentaires ; Epicerie sociale ; Vêtements ; Vaisselle ; Mobilier ; Ecole des devoirs ; Démarches administratives	entraide.chatelet-bouffloux@skynet.be
Entraide Saint-Vincent de Paul – Ghlin	Place de Ghlin 19	7011	Ghlin	Colis alimentaires	svp044@vincentdepaul.be
Fraternité de Saint-Vincent de Paul (Morlanwelz)	Rue Argentin 22	7140	Morlanwelz	Colis alimentaires	svp219@vincentdepaul.be
L'Estrella (Mouscron)	Rue du Nouveau-Monde 182 A	7700	Mouscron	Colis alimentaires ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	lvdk.estrella@skynet.be
Le Contact (Mouscron-Centre)	Rue de Menin 3	7700	Mouscron	Colis alimentaires ; vêtements	svp006@vincentdepaul.be
Le Moulin de Vincent – (Hornu)	Rue Grande 83	7310	Hornu	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	lemoulindevincent@gmail.com
Les ouvriers du coeur (Péruwelz)	Rue de Sonderville 37	7600	Peruwelz	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp074@vincentdepaul.be
Louise de Marillac (Houdeng-Aimeries)	Rue de la Tombelle 38	7110	Houdeng-Aimeries	Prise en charge de factures	svp217@vincentdepaul.be
Notre-Dame de Lourdes (Gilly-Sart-Culpart)		6060	Gilly-Sart-Culpart	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp090@vincentdepaul.be
Notre-Dame des Sept Douleurs (Marcinelle-Villette)	rue Defuisseaux	6001	Marcinelle Villette	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp205@vincentdepaul.be
Saint-Antoine (La Louvière-Bouvy)	Place R. Pêtre	7100	La Louvière	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp149@vincentdepaul.be
Saint-Antoine de Padoue (Mouscron Mont-à-Leux)	rue du Mont-à-Leux, 142	7700	Mouscron	Colis alimentaires	svp094@vincentdepaul.be
Saint-Cyr – Saint-Julitte (Seneffe)	Rue Général Leman 11	7180	Seneffe	Colis alimentaires ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp220@vincentdepaul.be
Saint-Hubert – Jolimont (Haine-Saint-Paul)	Rue du Nouveau Quartier 13	7100	Haine-Saint-Paul	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	svp218@vincentdepaul.be
Saint-Jean-Baptiste (Pont-à-Celles)	Rue des 4 Chemins 21	6230	Pont-à-Celles	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives	svp150@vincentdepaul.be
Saint-Joseph (La Bouverie)	Rue Apollon 8	7080	La Bouverie	Colis alimentaires	svp016@vincentdepaul.be
Saint-Léger (Dottignies)	Rue Pastoral 15	7711	Dottignies	Colis alimentaires ; vêtements	svp022@vincentdepaul.be
Saint-Martin (Aiseau-Preles Centre)	Rue d'Oignies 3	6250	Aiseau	Colis alimentaires ; vêtements	svp062@vincentdepaul.be
Saint-Martin (Trivières)	Place de Trivières	7100	Trivières	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp017@vincentdepaul.be
Saint-Mutien-Marie (Mellet – Les Bons Villers)	Rue Ernest Solvay 15	6211	Mellet	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp084@vincentdepaul.be

ANNEXE V

Secteur caritatif - St Vincent de Paul

Saint-Pierre – Saint-Paul – Saint-Ghislain (Haine-Saint-Pierre)	Chaussée de Mons 16	7100 Haine-St-Paul	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp254@vincentdepaul.be
Saint-Remy – Sacré-Coeur (Gilly)		6060 Gilly	Prise en charge de factures	svp192@vincentdepaul.be
Saint-Remy (Ecaussinnes)	Pas à pas Rue de la Marlière 34	7190 Ecaussinnes	Colis alimentaires ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp293@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Aiseau-Prezles)	Rue de l'Eglise 4	6250 Aiseau-Prezles	Colis alimentaires	svp204@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Colfontaine)		7340 Colfontaine	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp050@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Couillet)	Rue de l'Amérique 6 A	6010 Couillet	Prise en charge de factures	svp013@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Farciennes)	Rue de la Station 11	6240 Farciennes	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp263@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Herseaux)	Chaussée de Luigne 2 bte 2	7712 Herseaux	Colis alimentaires	svp148@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Jumet Gohissart)	Rue Dewiest 131	6040 Jumet	Colis alimentaires ; Lavoir	svp200@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Jumet Héigne)	Place du Prieure 16	6040 Jumet	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier	svp064@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Jumet Houbois)	Chaussée de Gilly 191	6040 Jumet	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier	svp201@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Jumet-Chef-Lieu – Try-Charly)	Rue Jacqmain	6040 Jumet	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier	svp093@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Lessines)	Rue St Pierre 3 ter	7860 Lessines	Colis alimentaires ; Vêtements ; Lavoir ; Logement ; Déménagement ; Démarches administratives	svp216@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Leuze-en-Hainaut)	Marais du Bernil	7900 Leuze-en-Hainaut	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	svp299@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Marchienne-Docherie)	Place Astrid 7	6030 Marchienne-Docherie	Colis alimentaires ; vêtements	svp261@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Marcinelle-Centre)	Rue Emile Clicquet	6001 Marcinelle	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp195@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Mont-sur-Marchienne)	Rue de l'Eglise 51	6032 Mont-sur-Marchienne	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp154@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Piéton)		7160 Piéton	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Prise en charge de factures	svp208@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Saint-Ghislain)	Avenue de l'Enseignement, 10	7330 Saint-Ghislain	Colis alimentaires	svp211@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Soignies)	Rue Général Henry 25 B	7060 Soignies	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp020@vincentdepaul.be
Sainte-Catherine (Manage)	10, rue Léopold	7170 Manage	Colis alimentaires ; Logement ; Démarches administratives	svp191@vincentdepaul.be
Sainte-Famille (Erquelinnes)	Rue des Combattants 78	6560 Erquelinnes	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp152@vincentdepaul.be
Sainte-Famille (Mouscron Le Tuquet)	Rue du Couët 38	7700 Mouscron Le Tuquet	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp214@vincentdepaul.be
Sainte-Waudru (Frameries)	Rue de l'Eglise 11	7800 Frameries	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp209@vincentdepaul.be
Septentrion (Luigne)	Rue Hocedez, 10	7700 Luigne	Colis alimentaires ; Mobilier ; Démarches administratives	svp043@vincentdepaul.be
Société St Vincent (Ath Pays-Vert)	Rue des Tailleur rs de Pierre 9	7810 Maffle	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp063@vincentdepaul.be
SVP Jumet Hamandes et Ransart – (Jumet)	Rue Paul Pasture, 5 3A	6043 Ransart	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp252@vincentdepaul.be
Accueil – Botanique (Liège)	Rue de l'Evêché 12 - 14	4000 Liège	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	ccssbota@gmail.com
Accueil & partage (Ougrée)	Rue Biez du Moulin 81	4102 Ougrée	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Lavoir ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	rbaiverlin@voo.be
Accueil Saint-Lambert (Montegnée)	Eglise St Lambert - Place du Perron	4420 Montegnée	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp066@vincentdepaul.be
Aide Sociale – Statte – Mont Falise (Huy)	Rue René Dubois 11	4500 Huy	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp238@vincentdepaul.be
Bois-de-Breux (Grivegnée)		4030 Grivegnée	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp130@vincentdepaul.be
Centre Maximilien Kolbe (Verviers)	Rue du Prince 12B	4800 Verviers	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	secretariat@centremaximilienkolbe.be
Conférence SVP St Pierre et St J.M. Vianney (Chênée)	Rue de l'Eglise 115	4032 Chênée	Colis alimentaires ; Mobilier	svp131@vincentdepaul.be
Entraide et Partage (Ans)	Rue Waltere Jamar 107	4430 Ans	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp193@vincentdepaul.be
Entraide Saint-Vincent Verviers Ouest (Verviers)	Rue Saucy 52	4800 Verviers	Colis alimentaires ; Prise en charge de factures	svp311@vincentdepaul.be
Entraide Verviers Centre (Verviers)	Place du Martyr 76	4800 Verviers	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp036@vincentdepaul.be
Horizons Nouveaux (Antheit-Wanze)	Rue de Leumont 118	4520 Antheit	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Lavoir ; Logement ; Déménagement ; Démarches administratives ;	svp312@vincentdepaul.be
L'Accueil (Verviers)	Rue de Hodimont 276	4800 Verviers	Prise en charge de factures ; Ecole des devoirs	accueil@yucum.be
La Cordée (Herstal)	Rue de l'Ecole Technique 14	4040 Herstal	Colis alimentaires ; Vêtements ; Logement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	cordoe@skynet.be
La Tchicass (Liège)	Rue des Ecoliers 24	4020 Liège	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	latchicass@skynet.be
La Traille (Engis)	Rue Joseph Wauters 19	4480 Engis	Ecole des devoirs	luciardardenne@latraille.be
Notre-Dame (Vaux-sous-Chèvremont)	Rue Coopération 1A	4051 Vaux sous Chèvremont	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Déménagement	svp273@vincentdepaul.be
Notre-Dame de la Licour U.P.		4040 Herstal	Colis alimentaires ; vêtements	
Père Damien (Héron)		4218 Héron	Colis alimentaires ; Prise en charge de factures	
Relais Saint Joseph (Verviers)	Rue de Mangombroux 54	4800 Verviers	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp100@vincentdepaul.be
Saint-Amand – Saint-Roch – Saint-Joseph (Jupille-sur-Meuse)	Rue du Couvent 145	4020 Jupille	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement	joseph.beckers45@gmail.com
Saint-Etienne (Awirs-Flémalle)	Rue Abbé Boland	4400 Flémalle	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp165@vincentdepaul.be
Saint-Etienne (Vottem)	place Gilles Gérard 4	4041 Vottem	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp089@vincentdepaul.be
Saint-Etienne (Wandre)	Rue Tesny 12	4020 Liège	Déménagement ; Démarches administratives	svp185@vincentdepaul.be
Saint-Gérard – Sainte-Marguerite (Tihange)		4500 Tihange	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp236@vincentdepaul.be
Saint-Gilles (Liège)	Cour Saint-Gilles 17	4000 Liège	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp167@vincentdepaul.be
Saint-Hubert – Euregio (Herstal)	Rue de l'Ecole Technique 14	4040 Herstal	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp031@vincentdepaul.be
Saint-Hubert – Sart-Tilman (Angleur)	Rue Françoise Bernheim 25A	4031 Liège	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp290@vincentdepaul.be
Saint-Jean Baptiste (Welkenraedt)	Rue de l'Eglise, 23	4840 Welkenraedt	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp243@vincentdepaul.be
Saint-Jean-Baptiste (Loncin)	Rue de Jemeppe	4431 Loncin	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp172@vincentdepaul.be
Saint-Joseph – Belleflamme (Grivegnée)		4030 Grivegnée	Colis alimentaires ; Déménagement ; Démarches administratives	svp288@vincentdepaul.be
Saint-Lambert (Jemeppe-sur-Meuse – Seraing)	Rue des 4 Grands 2	4110 Jemeppe-sur-Meuse	Colis alimentaires ; Vêtements ; Prise en charge de factures	svp155@vincentdepaul.be
Saint-Laurent (Beyne-Heusay)	Rue Cardinal Mercier 28	4610 Beyne-Heusay	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp129@vincentdepaul.be
Saint-Léon – Saint-Joseph (Rocourt)	Rue des Héros 34	4000 Rocourt	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp175@vincentdepaul.be
Saint-Martin (Ferrières)	Sur les Coteaux 1	4190 Ferrières	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp092@vincentdepaul.be
Saint-Martin (Nandrin-Tinlot)		4550 Nandrin	Colis alimentaires ; vêtements	svp257@vincentdepaul.be

ANNEXE V

Secteur caritatif - St Vincent de Paul

Saint-Martin (Ougrée)	Rue Biez du Moulin 81	4102 Ougrée	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Lavoir ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp270@vincentdepaul.be
Saint-Martin (Villers-le-Bouillet)	Rue le Sart 19 A	4540 Amay	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	svp183@vincentdepaul.be
Saint-Nicolas (Stembert)	Rue L. Lepaon 2	4801 Stembert	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp292@vincentdepaul.be
Saint-Pierre – Saint-Paul (Eupen)	Hookstrasse 42	4700 Eupen	Prise en charge de factures	svp023@vincentdepaul.be
Saint-Pierre (Ampsinn)	Rue du Château 6	4540 Ampsinn	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp248@vincentdepaul.be
Saint-Remacle (Spa)	Rue Xhrouet 6	4900 Spa	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp176@vincentdepaul.be
Saint-Remy (Alleur)	place des Anciens Combattants	4432 Alleur	Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp138@vincentdepaul.be
Saint-Sauveur (Horion-Hozémont)	Place du Doyenné	4460 Horion	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp163@vincentdepaul.be
Saint-Sébastien (Stavelot)	Rue Gustave Dewalque , 24	4970 Stavelot	Colis alimentaires	svp266@vincentdepaul.be
Saint-Victor – Saint-Léonard (Thier-à-Liège)	Rue Walthère Dewé	4000 Liège	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp169@vincentdepaul.be
Saint-Vincent (Liège)	Avenue Albert Mahiels	4020 Liège	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp170@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul – Frédéric Ozanam (Pépinster)	Rue Lieutenant 25	4860 Pépinster	Colis alimentaires ; Vêtements ; Logement ; Déménagement ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	svp070@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Aywaille)	Rue du Chalet 68	4920 Aywaille	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp029@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Fléron)	Rue Jean Jaurès 15	4624 Romsée	Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp156@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Hergenrath)		4728 Hergenrath	Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp038@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Petit-Rechain)	Allée du Château, 15	4800 Petit-Rechain	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	svp173@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Saint-Séverin)	sur le Bois 29	4550 Nandrin	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp136@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Visé)	Avenue Albert Ier 35B	4600 Visé	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	svpvise@gmail.com
Saint-Vincent de Paul La Récré du Coeur (Liège)	Rue d'Amerscoeur 55	4020 Liège	Vêtements ; Démarches administratives	svp069@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul Unité Pastorale (Huy)	Rue des Foulons 2	4500 Huy	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp135@vincentdepaul.be
Sainte-Bernadette – Saint-Remi – Sacré-Coeur Kinkempois	Place Jadouille 3	4031 Angleur	Colis alimentaires ; vêtements	svp126@vincentdepaul.be
Sainte-Famille (Grivegnée)	Rue de Cracovie 66B	4030 Grivegnée	Vêtements ; Démarches administratives	svp075@vincentdepaul.be
Sainte-Julienne (Verviers)	Rue de Mangombroux 54	4800 Verviers	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives	svp181@vincentdepaul.be
Sainte-Marie – Léopold Bentein (Trooz)	Rue de l'Eglise 7	4870 Trooz	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp298@vincentdepaul.be
Sainte-Thérèse (Seraing)	Avenue des Champs 3	4100 Seraing	Colis alimentaires ; Vêtements ; Prise en charge de factures	svp294@vincentdepaul.be
Sainte-Véronique – Saint-François de Sales (Liège)	Rue de Chestret 18	4000 Liège	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp262@vincentdepaul.be
Sainte-Walburge (Liège)	Mont-Saint-Martin, 64	4000 Liège	Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp171@vincentdepaul.be
Solidarité 600 (Andrimont-Dison)	Rue des 600 Franchimontois 66	4821 Andrimont	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	nicolecampiol@hotmail.com
Solidarité Saint-Vincent de Paul (Theux)	Rue Hovémont 90	4910 Theux	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp297@vincentdepaul.be
Solidarité-Dison	Rue Léopold 26	4820 Dison	Colis alimentaires ; Démarches administratives	manu.devos@voo.be
St Christophe – St Jacques – St Jean – St Denis	Rue Duvivier 20	4000 Liège	Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp260@vincentdepaul.be
St Georges-Ste Ode (Amay)		4540 Amay	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp079@vincentdepaul.be
Sts Remacle-Nicolas-Pholien-Louis (Liège)	Rue d'Amerscoeur 20	4020 Liège	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp189@vincentdepaul.be
SVP La Calamine (Kelmis)	Kirchplatz, 3A	4720 Kelmis	Démarches administratives ; Prise en charge de factures	
Vivre Solidaire (Seraing)	Quai Sadoine 16	4100 Seraing	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	janssenpeny@hotmail.com
Notre-Dame de l'Assomption (Florenville)	Rue des Mémoires 3	6820 Florenville	Colis alimentaires ; Démarches administratives	svp095@vincentdepaul.be
Saint-Benoît (Habay-la-Neuve)	Rue des Ecoles 84	6740 Etalle	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp146@vincentdepaul.be
Saint-Charles Borromée (Barvaux-sur-Ourthe)	Sur la Gère 2	6940 Barvaux	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Prise en charge de factures	svp178@vincentdepaul.be
Saint-Laurent (Virton)	Place N. Outer	6760 Virton	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp186@vincentdepaul.be
Saint-Martin (Houffalize-Gouvy)	Cour de l'Abbaye 2	6660 Houffalize	Colis alimentaires	svp287@vincentdepaul.be
Saint-Michel (Neufchâteau)	RUE DE LA JUSTICE, 40	6840 Neufchâteau	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Ecole des devoirs	svp253@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Arlon)	Rue de Bastogne 187	6700 Arlon	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp134@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Bastogne)	Gare du Sud	6600 Bastogne	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp030@vincentdepaul.be
Entraide Houyet (Houyet)	Rue de l'Eglise 33	5560 Houyet	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives	svp071@vincentdepaul.be
Fraternité de Saint-Vincent de Paul (Namur-Salzennes)	Rue du Huit Mai	5000 Namur	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp235@vincentdepaul.be
Mouvement d'Aide Sociale (M.A.S.) (Jambes-Velaine)		5000 Jambes	Colis alimentaires	svp035@vincentdepaul.be
Notre-Dame (Dinant)	Rue de Maibes 3	5500 Dinant	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Déménagement ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures ; Ecole des devoirs	svp281@vincentdepaul.be
Notre-Dame de l'Assomption (Wépion)	Rue A. de Wasseige, 34	5100 Wépion	Colis alimentaires ; Prise en charge de factures	svp232@vincentdepaul.be
Saint-Nicolas (Ciney)	Rue Sauvenières 59	5590 Ciney	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp187@vincentdepaul.be
Saint-Pierre (Namur-La Plante)	Rue des Houblonniers 12	5000 Namur	Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp249@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul – Les Collis du Coeur (Yvoir-Anhée)	Rue du Prieuré 4	5530 Godinne	Colis alimentaires ; Mobilier	svp060@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Arsimont – Auvelais – Keumiée – Velaine)	Rue de Fallsolle 88	5060 Auvelais	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives	svp222@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Biesme-Mettet)	Rue du Mont 7	5640 Biesme	Colis alimentaires ; vêtements	svp247@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Bouvignes-sur-Meuse)	Rue des Potiers 1	5500 Bouvignes	Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp098@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Flawinne)	Rue Vignerons-Colin 33	5020 Flawinne	Colis alimentaires ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp033@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Fosses-la-Ville)	Avenue Albert Ier 2	5070 Fosses-la-Ville	Colis alimentaires	svp295@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Gembloux)	Avenue Monseigneur Heylen, 2	5030 Gembloux	Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp223@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Jambes)	Boulevard de la Meuse 4	5100 Jambes	Colis alimentaires	svp224@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Jemeppe-sur-Sambre)	Rue Van Cutsem, 7	5190 Jemeppe-sur-Sambre	Colis alimentaires	svp221@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Malonne)		5020 Malonne	Colis alimentaires ; Prise en charge de factures	svp225@vincentdepaul.be
Saint-Vincent de Paul (Morialmé)		5620 Morialme	Colis alimentaires ; Vêtements ; Mobilier ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures	svp226@vincentdepaul.be

ANNEXE V

Saint-Vincent de Paul (Onhaye)
Saint-Vincent de Paul (Profondeville)
Saint-Vincent de Paul (Rochefort)
Saint-Vincent de Paul (Seilles)
Saint-Vincent de Paul (Spy)
Sainte-Anne (Anseremme)
Service d'Entraide (Tamines-Falisolle-Moignelée)
Solidarité Saint-Vincent de Paul (Eghezée)

Rue du Forbot 24
Rue d'Austerlitz 56
Rue du Château 16A
Rue de la Société 14
Rue En Rhée 53
Rue du Foyer
Route de la Bruyère 62

5520 Onhaye
5170 Profondeville
5580 Rochefort
5300 Seilles
5190 Spy
5500 Dinant
5060 Tamines
5310 Longchamps

Secteur caritatif - St Vincent de Paul

Colis alimentaires ; Mobilier ; Prise en charge de factures
Colis alimentaires ; vêtements
Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures
Colis alimentaires ; Vêtements ; Démarches administratives
Colis alimentaires ; Prise en charge de factures ; Ecole des devoirs
Colis alimentaires ; Démarches administratives ; Prise en charge de factures
Colis alimentaires
Colis alimentaires

svp011@vincentdepaul.be
svp228@vincentdepaul.be
svp229@vincentdepaul.be
svp230@vincentdepaul.be
svp231@vincentdepaul.be
svp179@vincentdepaul.be
svp061@vincentdepaul.be
svp065@vincentdepaul.be

ANNEXE V

Secteur privé

Nom de l'organisation	ADRESSE	Code Pos VILLE	Catégories	Site web
TROC.COM	Rue Hubert Bastin, 16/2	6040 Jumet	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Chaussée de Philippeville, 142 b	6280 Loverval	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Rue des Champs 225	7100 La Louvière	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Avenue du Régent, 5	7011 Ghlin	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Chaussée de Bruxelles, 376	7500 Tournai	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	route de Charlemagne 21/1	5660 Couvin	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Route de Hannut, 279	5021 Boninne	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Chaussée de Namur, 38	5170 Profondeville	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Rue de la Céramique, 3	4540 Amay	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Boulevard de l'Ourthe, 15	4032 Chênée	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Rue de Limbourg, 141	4800 Verviers	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Avenue Hansen-Soulié, 46-48	1040 Etterbeek	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Chaussée de Louvain, 992	1140 Evere	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Rue de Lusambo, 9	1190 Forest Vorst	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Rue Bonaventure 51	1090 Jette	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Chaussée de Waterloo 1411	1180 Uccle	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Rue du Jardinier 50A	1420 Braine l'alleud	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	route Provinciale 53	1480 Clabecq	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
TROC.COM	Chaussée de Huy, 10	1300 Wavre	Mobilier ; Electroménagers ; bibelots	http://www.troc.com/be/
CASH CONVERTERS	Chaussée de Nivelles 21	1420 Braine-l'Alleud	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue de nivelles 14	1480 Tubize	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Avenue des Princes 30-32	1300 Wavre	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Route de Philippeville 303	6010 Couillet	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue de la Renaissance 9	6041 Gosselies	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Av. de Wallonie	7100 La Louvière	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue d'Havré 67	7000 Mons	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue de la Liesse 96	7700 Mouscron	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue de Maire 12	7503 Froyennes	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue Jules Destrée 421	7390 Quaregnon	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue de Sardanson 4	5004 Bouge	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Avenue du Prince de Liège 211	5100 Jambes	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Avenue Charles Quint 545	1082 Berchem-Sainte-Agathe	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue du Fossé aux Loups 8	1000 Bruxelles	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Chaussée de Wavre 770 (La Chasse)	1040 Etterbeek	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Chaussée d'Ixelles 114A	1050 Ixelles	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue Léopold Ier, 452-454	1090 Jette	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/

ANNEXE V

CASH CONVERTERS	Chaussée de Waterloo 81	1060 Saint-Gilles	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Chaussée de Louvain 1149	1200 Woluwé-Saint-Lambert	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue des Français, 433	4430 Ans	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue Pierre Michaux 76	4683 Oupeye	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Quai d'Arona 19bis	4500 Huy	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Boulevard Cuivre et Zinc, 12	4030 Grivegnée	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue Camille Lemonnier 1	4100 Seraing	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Boulevard des Gérardchamps 50B	4800 Verviers	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Rue du Parc Industriel	6900 Marche-en-Famenne	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/
CASH CONVERTERS	Route d'Arlon 220	6780 Messancy	Electroménagers ; IT ; bibelots	http://www.cashconverters.be/

Melting Pot Kilo	1000, Rue Haute 154	1000 Bruxelles	Vêtements	
Kilo-Shop	rue de la Barrière 40	4100 Seraing	Vêtements	
L'entrepôt Little Marquis	6, Rue des Balaives	5101 Erpent	Vêtements	http://www.littlemarquis.be
Arts et Chiffons	Avenue du Bourgmestre Jean Materne 12	5100 Namur	Vêtements	http://www.arts-et-chiffons.be/
LES FRINGANTES	Rue de Dave, 5	5100 Jambes	Vêtements	

Agenda des brocantes Deuxième main

<http://www.brocantes.be/fr>
<https://www.2ememain.be/>

GESTION DURABLE ***DES STOCKS D'INVENDUS*** ***NON-ALIMENTAIRES***

Collaborer avec les entreprises d'économie sociale
vous avantage sur le plan
ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL !



EFFETS DE MODE, DEMANDES DU MARCHÉ...

En dépit des efforts du secteur, les entreprises sont contraintes de stocker, voire de se débarrasser de leurs invendus qui trop souvent finissent à l'incinération.

A l'heure où tous les acteurs – producteurs, distributeurs et consommateurs – sont conscients des impacts d'une consommation raisonnée et plus que jamais attentifs aux coûts, le secteur de l'économie sociale propose une réponse durable et financièrement intéressante.



QUELLE NOUVEAUTÉ ?

Depuis janvier 2016, une décision de l'administration de la TVA permet aux entreprises d'économie sociale de reprendre des invendus, à des fins de réutilisation et ce, afin de lutter contre le gaspillage, préserver nos ressources et encourager les circuits courts. Cette décision permet aux entreprises donatrices de récupérer la TVA.

QUELS TYPES DE BIENS ?

Tout produit non-alimentaire encore utilisable.

TEXTILES : vêtements, linges de maison, chaussures, accessoires de mode...

ÉLECTROS : Petits et gros électroménagers, matériels électriques, électroniques et informatiques, imprimantes, périphériques et accessoires...

OBJETS DIVERS/ENCOMBRANTS : Mobilier, objets de décoration, matériel de puériculture, jeux, vaisselle, bijoux, petits matériels de bureau...

QUELLES SOLUTIONS ?

Le stock doit, en principe, être évalué à sa valeur d'acquisition mais il est admis qu'une réduction de valeur puisse être actée.

Dans la pratique, l'Administration fiscale peut accepter que la TVA soit calculée sur la valeur résiduelle des marchandises au moment du don/de la vente à prix symbolique. Il faudra toutefois conserver la preuve du don ou de la vente à un prix symbolique à une entreprise d'économie sociale.

CONCRÈTEMENT, COMMENT S'ORGANISER ?

1. Contactez une entreprise d'économie sociale
2. Définissez et formalisez les modalités de la collaboration en fonction du type de produits, du lot, des modalités de collecte, de la fréquence...
3. Convenez d'un moment pour l'enlèvement.
4. Demandez-lui une attestation de recyclage prouvant le don ou une facture prouvant la vente à prix symbolique.
5. Communiquez sur votre geste dans votre rapport d'activités.

VOS AVANTAGES ?

ÉCONOMIQUES :

- Réduction des coûts liés au stockage
- Service d'enlèvement gratuit
- Réduction de coûts liés à la destruction des surplus de stock
- Récupération possible de la TVA en cas de vente
- Optimisation de la logistique



ENVIRONNEMENTAUX :

- Fonctionnement en circuits courts avec les acteurs locaux
- Prolongation de la durée de vie des produits
- Réduction des déchets
- Préservation des ressources



SOCIÉTAUX :

- Implication dans des projets de solidarité et création d'emplois durables
- Garantie de la transparence quant à la gestion des produits
- Garanties apportées par le label Solid'R: durabilité, éthique, efficacité



UN AVANTAGE TRANSVERSAL :

- Votre image de marque !



QUI CONTACTER ?

Actives depuis plus de 50 ans dans le secteur, les entreprises d'économie sociale offrent un service de collecte de biens réutilisables. Ces biens sont ensuite triés, réutilisés ou recyclés afin de pouvoir soutenir des projets de solidarité et permettre la création d'emplois locaux durables. Elles agissent en toute transparence et garantissent la traçabilité du traitement de leur collecte.



Terre

TERRE ASBL

RUE DE MILMORT 690
4040 HERSTAL
04 / 240 58 58
WWW.TERRE.BE



LES
PETITS
RIENS
SPULLEN
HULP

LES PETITS RIENS ASBL

RUE DE ZUEN 69
1070 ANDERLECHT
02 / 537 30 26
WWW.PETITSRIENS.BE



OXFAM
Solidarité

OXFAM SOLIDARITE ASBL

RUE DES QUATRE-VENTS 60
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN
02 / 501 67 00
WWW.OXFAM-SECONDEMAIN.BE

TERRE, LES PETITS RIENS ET OXFAM-SOLIDARITÉ SONT LABELLISÉS SOLID'R, LE LABEL ÉTHIQUE DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE. ACTIVES DANS LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE, IL GARANTIT LA PLUS-VALUE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES DONS.

D'AUTRES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE SONT ÉGALEMENT RÉPERTORIÉES SUR LE SITE WEB DE LA FÉDÉRATION :
WWW.RES-SOURCES/MEMBRES



UNE INITIATIVE DE  RESSOURCES

RESSOURCES est la Fédération des entreprises d'économie sociale actives en Wallonie et à Bruxelles. Le réseau compte une soixantaine d'entreprises membres qui offrent un emploi à quelques 4900 personnes. Chaque année, 139.000 Tonnes de biens sont collectées dont 36.000 sont réutilisées. Acteurs indispensables de la prévention environnementale, leur activité contribue à réduire la production de déchets.

RESSOURCES :
rue Nanon 98 à 5000 Namur - info@res-sources.be – 081/390 710
Consultez le site web : http://www.res-sources.be/stocks_invendus

Une initiative de RESSOURCES – Comeos – CreaModa – UCM
Avec le soutien de Bruxelles Environnement.

UCM

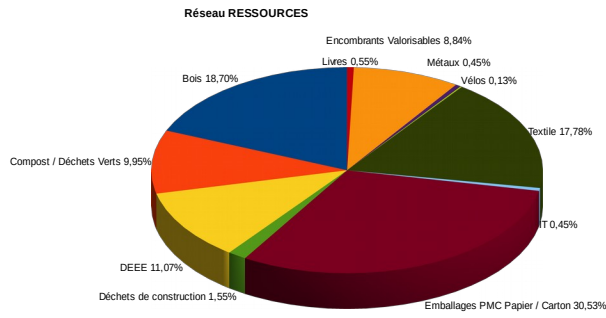
Creamoda
Belgian fashion
un acte professionnel

comeos

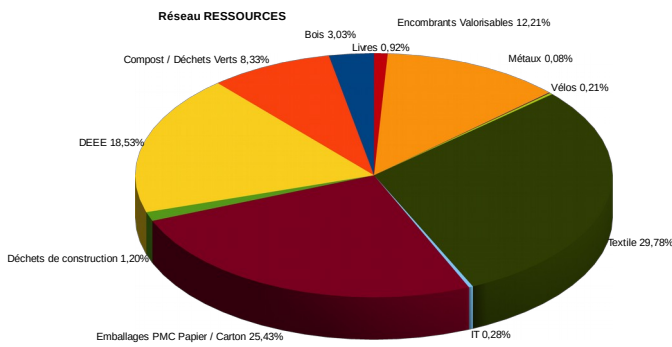
bruxelles
environnement
brussels

Filières	Bois	Compost / Déchets Verts	DEEE	Déchets de construction	Emballages PMC Papier / Carton	IT	Textile	Vélos	Métaux	Encombrants Valorisables	Livres	TOTAUX
Tonnage en provenance des particuliers	2 732 T	7 500 T	16 693 T	1 079 T	22 912 T	256 T	26 828 T	191 T	70 T	10 997 T	832 T	90 089 T
Tonnage en provenance des entreprises et collectivités	25 488 T	7 515 T	15 T	1 258 T	23 149 T	420 T	0 T	0 T	609 T	2 348 T	0 T	60 801 T
Tonnage global collecté par les membres de RESSOURCES	28 219 T	15 015 T	16 708 T	2 337 T	46 061 T	675 T	26 828 T	191 T	679 T	13 345 T	832 T	150 890 T

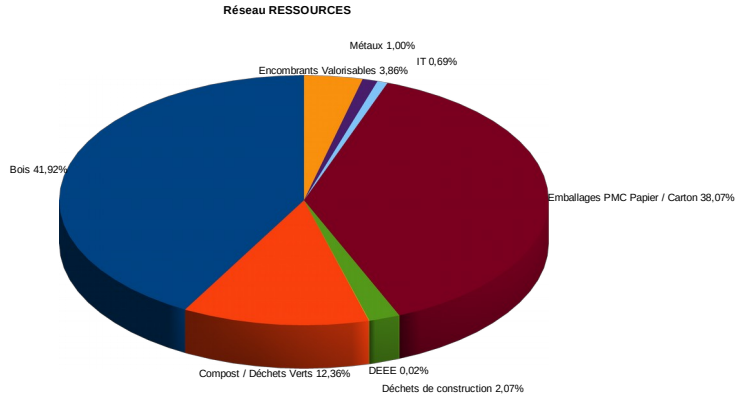
Tonnage global collecté par les membres



Tonnages en provenance des particuliers



Tonnages en provenance des entreprises et collectivités



RESSOURCES - Mode d'emploi

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation/réemploi et la valorisation des ressources. Elle agit pour assurer le développement et la professionnalisation de ses membres en améliorant leur visibilité et leur cohésion, en les représentant auprès des instances extérieures.

Le réseau RESSOURCES se compose d'une soixantaine de membres en Wallonie et à Bruxelles qui reçoivent, collectent, trient, réparent, recyclent et revendent des produits auxquels ils redonnent vie. Actifs dans les filières classiques ou émergentes, les membres du réseau sont des acteurs indispensables de la prévention environnementale. Ils sont moteurs de développement local, vecteurs de liens de solidarité et créateurs d'emplois. La liste des membres est tenue à jour sur www.res-sources.be rubrique « membre ».

Etre membre du réseau RESSOURCES, c'est...

- **participer à un réseau** qui encourage l'échange d'expertises et de bonnes pratiques ;
- **renforcer sa visibilité** auprès des pouvoirs publics, de ses partenaires, des autres acteurs du secteur et du grand public ;
- **se professionnaliser** grâce à l'attribution de labels, des formations ou l'accès à des conseils personnalisés ;
- **mieux comprendre les enjeux** et le contexte du secteur afin de mettre en place sa propre stratégie de développement.

Actif dans le secteur du réemploi/réutilisation ou du recyclage et pas (encore) membre...

RESSOURCES est pour vous...

- un lieu où trouver un 1^{er} conseil pour la création ou le développement d'une activité dans le secteur de la réutilisation/réemploi ou recyclage selon le modèle de l'économie sociale ;
- la fédération auprès de laquelle faire votre demande d'adhésion pour faire partie du réseau et bénéficier de services de RESSOURCES.

Il existe 2 statuts de membres chez RESSOURCES : membre sympathisant et membre. Le dossier d'admission et la cotisation sont identiques. Ce qui différencie les 2 statuts tient dans l'implication du membre dans les projets et filières et la vie de la Fédération.

Etre membre du réseau RESSOURCES

Définition : Le membre de RESSOURCES est une entreprise d'économie sociale active dans la réutilisation, le réemploi ou le recyclage des biens en Wallonie ou en Région Bruxelles-Capitale qui a répondu aux critères définis par la charte de RESSOURCES.

Conditions :

- rencontrer un chargé de mission qui soumettra son rapport de visite et votre demande au conseil d'administration. Celui-ci instruira la demande et rédigera un avis qui sera présenté à l'assemblée générale la plus proche ;
- faire parvenir un dossier de demande complet: une fiche descriptive avec une lettre d'adhésion et une copie des statuts de la structure ;
- présenter en personne sa candidature à l'assemblée générale la plus proche. Il y en a généralement une prévue en mai et une autre en novembre. Cette AG statuera souverainement sur l'admission à la majorité des deux tiers des voix. Un vade-mecum « Devenir membre de



RESSOURCES » est disponible sur demande.

Fonctionnement : Les membres ...

- reçoivent les informations utiles de RESSOURCES
- bénéficient des services et peuvent participer aux formations, projets et réunions de filières après inscription
- sont convoqués et peuvent voter aux AG
- peuvent, à leur demande, être entendus par le CA avec son accord préalable
- fournissent les données utiles à RESSOURCES pour la réalisation de statistiques au niveau régional.

Cotisation annuelle : 200€ pour les entreprises de < 10 travailleurs et 400€ pour les autres

Etre membre sympathisant...

Définition : Le membre sympathisant de RESSOURCES est une entreprise d'économie sociale wallonne ou bruxelloise qui n'est pas spécialement (encore) active dans la réutilisation, le réemploi ou le recyclage de déchets...

Conditions :

- rencontrer un chargé de mission qui soumettra son rapport de visite et votre demande au conseil d'administration. Celui-ci instruira la demande et rédigera un avis qui sera présenté à l'assemblée générale la plus proche ;
- faire parvenir un dossier de demande complet: une fiche descriptive avec une lettre d'adhésion et une copie des statuts de la structure ;
- présenter en personne sa candidature à l'assemblée générale la plus proche. Il y en a généralement une prévue en mai et une autre en novembre. Cette AG statuera souverainement sur l'admission à la majorité des deux tiers des voix. Un vade-mecum « Devenir membre de RESSOURCES » est disponible sur demande.

Fonctionnement : Les membres sympathisants...

- sont convoqués et peuvent assister aux AG mais ne disposent pas d'un droit de vote ;
- reçoivent les informations utiles de RESSOURCES ;
- peuvent participer aux formations organisées par RESSOURCES ;
- peuvent, à leur demande, être entendus par le CA avec son accord préalable ;
- ne peuvent pas participer aux projets et réunions de filières du réseau ;
- fournissent les données utiles à RESSOURCES pour la réalisation de statistiques au niveau régional.

Cotisation annuelle : 200€ pour les entreprises quel que soit le nombre de travailleurs

Pour en savoir plus...

Les services

Les services proposés par RESSOURCES à ses membres se structurent selon différents axes :

- **Conseils** juridiques et accompagnement des projets en cours ou en création ;
- **Professionalisation** via des démarches qualité ou éthique pour crédibiliser les acteurs ;
- **Lobbying** auprès des instances publiques pour assurer un climat favorable au développement des entreprises du réseau ;
- **Communication** pour donner de la visibilité aux membres du réseau et à leur actions.

Participation financière : Compris dans la cotisation et sur devis pour les dossiers plus importants

Les filières

Définition : Il s'agit d'un regroupement des membres par métiers ou type de produits comme les encombrants, DEEE, TIC, textile ou encore vélo.



Conditions :

- être membre du réseau RESSOURCES
- être actif dans la filière concernée
- répondre aux convocations de la filière

Fonctionnement :

Des réunions par filière s'organisent régulièrement pour les filières encombrants, textile, DEEE et TIC qui sont encadrées par un Chargé de Mission. Les autres filières se réunissent selon les besoins des membres et l'actualité du secteur.

Participation financière : Compris dans la cotisation

*Les projets du réseau RESSOURCES***Rec'Up**

Définition : Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale.

**Conditions :**

- être membre du réseau RESSOURCES
- signer la convention Rec'Up avec RESSOURCES
- répondre aux 120 points de la norme
- participer aux audits croisés, aux projets communs et aux 3 plénières annuelles

Fonctionnement :

- 3 réunions plénières par an, des groupes de travail organisés selon les besoins et un audit tous les 18 mois
- des vagues d'audits croisés dans lesquelles les structures sont tous les 6 mois soit auditrices soit auditées (septembre/octobre et avril/mai)

Une Présentation complète de la démarche est disponible pour mieux expliquer le fonctionnement de ce projet. (Vade-mecum disponible)

Participation financière : Les structures qui s'engagent dans Rec'Up participent au déploiement de la notoriété du référentiel en s'équipant la 1^{er} année de matériel de communication à hauteur de 500€ et verse une redevance annuelle de 1000-2000€ (fonction du nombre de sites) pour le développement de projets communs aux membres labellisés.

Solid'R

Définition : Le Label Solid'R garantit un processus de collecte éthique des dons de biens usagés et différencie les opérateurs de l'économie sociale. Ceux-ci s'engagent pour: le respect de principes éthiques, des objectifs solidaires et la satisfaction aux critères d'un contrôle régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL.

**Conditions :**

- être une entreprise d'économie sociale active dans la réutilisation de biens issus de dons ;
- signer la charte Solid'R et répondre aux critères du label ;
- se soumettre à l'audit annuel de Forum Ethibel.

Fonctionnement : Un vade-mecum de la certification Solid'R peut être consulté pour plus d'information relative à la certification annuelle. Pendant l'année, 5 réunions sont organisées afin de développer des projets communs pour donner de la visibilité et de la crédibilité au label.

Participation financière : Pour les organisations non membres : 508,8 € - Prix pour les organisations membres qui ne collectent pas par bulle : 314,2 €. - Prix pour les organisations membres qui collectent par bulle : 576 €. (prix indexés annuellement sur base de l'indice santé)



ElectroREV

Définition : Le label electroREV assure la qualité des gros appareils électroménagers récupérés et revalorisés par l'économie sociale. Facilement identifiable, le logo est apposé sur les électroménagers remis en vente qui répondent à des exigences de qualité strictes. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de principes opératoires et de techniques communs. Une garantie de services après-vente est donnée sur des appareils de type « gros électroménager ».



Conditions :

- être membre du réseau RESSOURCES ;
- signer la convention electroREV avec RESSOURCES ;
- participer aux audits croisés et aux réunions de filière qui se réunissent en moyenne 5 fois par an.

Fonctionnement : Pendant l'année, 5 réunions sont organisées afin de développer des projets communs pour donner de la visibilité au label et organiser les audits croisés.

Participation financière : Compris dans la cotisation - Il faut cependant s'engager à payer le matériel de communication (folder, autocollants pour les machines labellisées...)

Il existe d'autres projets ponctuels ou en développement...

- **Le ClicRécup'** : une interface web pour faciliter le don et l'achat de seconde main traité par des entreprises d'économie sociale tant pour les entreprises et pouvoirs publics que les particuliers.
- **Valoriste** : la création d'un référentiel métier et la reconnaissance des métiers spécifiques au secteur
- **Fête de la récup'** : la 1^{er} semaine du mois de mai, les membres organisent sous le modèle de journées portes ouvertes des actions dans leurs boutiques. RESSOURCES assure la communication vers le grand public et la presse.
- **SERD** : la dernière semaine du mois de novembre, RESSOURCES mène avec ses membres différentes actions de sensibilisation autour du don de biens à l'économie sociale. Elle assure aussi la communication des actions réalisées dans ce cadre par les membres.

Contact

Cécile Patris – Directrice - c.patris@res-sources.be

Responsable	Services aux membres	Projets	Filières
Tanguy Ewbank - Chargé de Mission t.ewbank@res-sources.be	Statistiques du secteur	Rec'Up - Ressourcerie	Encombrants – TIC – Vélos - Déchets verts
Virginie Detienne - Chargée de Mission v.detienne@res-sources.be		Alliance Emploi Bxl/PREC Solid'R – Valoriste - Le ClicRécup	Textile
Emmanuelle Romain - Chargée de Mission e.romain@res-sources.be		ElectroREV VISES	DEEE Economie sociale
Renaud Heymans – Chargé de Mission r.heyman@res-sources.be		REC2	Matériaux de construction
Catherine Baucourt - Secrétariat info@res-sources.be	Affiliation - Convocation et suivi des CA et AG - Facturation - Fiches Formations		
Arabelle Rasse - Chargée de communication a.rasse@res-sources.be	Communication interne et externe du réseau	Fête de la récup' - SERD	
Christine Coradossi - Juriste c.coradossi@res-sources.be	Conseils juridiques - Représentations dans les organes consultatifs spécifiques au secteur - Fiches Juridiques		



Package « Economie circulaire »

Introduction

La Commission a adopté un nouveau train de mesures ambitieux sur l'économie circulaire, afin de faciliter la transition de l'Europe vers une économie circulaire qui renforcera sa compétitivité au niveau mondial, favorisera une croissance économique durable et créera de nouveaux emplois.

Plusieurs objectifs sont visés par ce train de mesures. Parmi elles :

- une meilleure utilisation des ressources ;
- la création d'emplois non délocalisables.

Ces objectifs sont poursuivis par RESSOURCES et ses membres depuis plusieurs décennies, pour certains d'entre eux. En toute logique, les nouvelles mesures proposées devraient permettre un développement du réemploi et donc la création d'emplois au sein des EES du secteur. Qu'en est-il ?

De manière générale

Les mesures qui affectent le plus directement les activités de réemploi sont reprises dans la proposition de directive du parlement européen et du conseil modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets.

Cette proposition ne modifie pas l'ordre de priorité dans la législation et la politique en matière de prévention et de gestion des déchets des déchets introduite dans la directive de 2008, à savoir :

- a) prévention;
- b) préparation en vue du réemploi;
- c) recyclage;
- d) autre valorisation, notamment valorisation énergétique; et
- e) élimination

Par ailleurs, la directive cadre déchets de 2008 définit de la manière suivante :

- «prévention»: les mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet et réduisant:



- a) la quantité de déchets, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la durée de vie des produits;
 - b) les effets nocifs des déchets produits sur l'environnement et la santé humaine; ou
 - c) la teneur en substances nocives des matières et produits;
- «réemploi»: toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus;
 - «préparation en vue du réemploi»: toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation, par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement;

Il en résulte que le réemploi est du ressort de la politique de produits et que la préparation au réemploi est du ressort de la politique des déchets. Cette distinction correspond à la réalité du terrain. **Concrètement, la préparation au réemploi est une opération qui nécessite plus de travail que le réemploi puisqu'elle implique de remettre un déchet en état de fonctionnement dans son usage premier.**

De manière très étonnante, bien que la préparation au réemploi se situe dans les modes prioritaires de traitement des déchets, la Directive cadre de 2008 ne fixe aucun objectif séparé attribué à ce mode de gestion. Les objectifs de préparation au réemploi sont toujours liés aux objectifs de recyclage.

Comment améliorer les propositions de Directives modifiant les directives déchets et DEEE en vue d'y promouvoir le réemploi et la préparation au réemploi

Toutes les publications portant sur l'économie circulaire mettent en avant le lien très clair entre l'économie circulaire et le réemploi. Il aurait donc été logique de renforcer le rôle attribué au réemploi et la préparation au réemploi dans le mode de traitement des déchets, en lui assignant des objectifs séparés. Or ce n'est pas le cas. Il y a donc une belle occasion manquée.

Pire, la proposition modifie la définition de la préparation au réemploi de la manière suivante :

«16. "préparation en vue du réemploi": les opérations de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par lesquelles des déchets, des produits ou des composants de produits qui ont été collectés par un organisme de préparation en vue du réemploi ou un système de consigne agréé sont préparés de manière à pouvoir être réutilisés sans autre opération de prétraitement;»

Entrent donc dans le champs de la préparation au réemploi, les déchets, mais aussi les produits et les emballages consignés. Cet élargissement de la définition est en fait un



affaiblissement.

En effet, il est plus simple de réemployer un produit qu'un déchet. Dès lors, tous les efforts risquent de se concentrer sur le réemploi des produits, au détriment des déchets réutilisables.

Actuellement, la préparation au réemploi s'exerce sur les déchets qui présentent encore un potentiel de réemploi pour les sortir des flux de déchets. Si la nouvelle proposition est adoptée, le risque est grand de ne plus chercher à sortir ces déchets au potentiel de réemploi du flux de déchets et de les laisser dans un autre mode de traitement des déchets. En quelque sorte, il risque de ne plus y avoir de préparation au réemploi mais uniquement du réemploi.

Pour encourager le développement du réemploi et de la préparation au réemploi, il convient dès lors d'introduire d'adopter les mesures suivantes, qui sont déclinées par les amendements mentionnés :

- Maintenir le lien entre réemploi et politique de prévention et donc de produit pour les raisons développées ci-dessus. **Amendement n°2 et 6.** Par ailleurs, les systèmes de consigne sont des outils importants de la prévention mais ne peuvent être considérés comme de la préparation au réemploi. **Amendement n°13**
- Etablir clairement que la préparation au réemploi est du ressort de la gestion des déchets. **Amendement n°8**
- Etablir clairement que la préparation au réemploi est un processus qui débouche sur un end of waste. Les produits ainsi remis sur le marché sont des produits de seconde main. Ils ne doivent pas se conformer à la réglementation en vigueur pour une première mise sur le marché. **Amendement n°3**
- Pour promouvoir la préparation au réemploi, il est impératif de prévoir des collectes sélectives. **Amendement n° 10**
- Pour promouvoir la préparation au réemploi, il est impératif de définir des objectifs de préparation au réemploi distincts du recyclage. **Amendement n° 11**
- Par ailleurs, dans la plupart des pays européens, la préparation au réemploi est réalisé par des réseaux de centres de préparation au réemploi. Il convient de définir ces centres de préparation au réemploi selon le contexte national **Amendement n°1, 9 et 14**
- Il convient enfin de renforcer le lien entre les REP et la préparation au réemploi, notamment en terme de financement de la préparation au réemploi. **Amendements n°4, 5 et 15**

Cet ensemble de mesures se traduiront par une augmentation du réemploi et de la préparation au réemploi et contribueront dès lors au déploiement réel de l'économie circulaire.



Amendements proposés

Amendement N°1

Article premier 2)

Insérer la définition suivante :

«centre de préparation au réemploi » : un opérateurs qui effectue toutes les opérations nécessaires à la préparation au réemploi et qui bénéficient d'une reconnaissance délivrée par les autorités nationales.

Il est important que la préparation au réemploi soit réalisée par des opérateurs qui soient reconnus par les autorités publiques, et ce afin de respecter des critères de préparation au réemploi définis par les autorités nationales ou régionales. Cette reconnaissance assure également la possibilité de réaliser un reporting des activités de préparation au réemploi.

Amendement N°2

Article premier 2)

Supprimer la proposition de définition de préparation au réemploi et maintenir la définition actuelle.

Amendement N°3

Article premier 5)

Insérer le paragraphe suivant :

« Les déchets préparés pour le réemploi cessent d'être des déchets. Ils sont réemployés au titre de produits de seconde main. »

En effet, les biens doivent respecter les normes en vigueur lors de la première mise sur le marché. Ensuite, si ils changent de propriétaires, ou si ils sont préparés au réemploi, ils ne doivent pas être tenus de se conformer aux éventuels changements de législation. Cela serait de la discrimination.



Amendement N°4

Article premier 7)

Au paragraphe 1, modifier les 2 phrases suivantes comme suit :

En vue de renforcer le réemploi, la préparation au réemploi, la prévention, le recyclage et autre valorisation en matière de déchets, les Etats membres peuvent prendre des mesures législatives ou non pour que la personne physique ou morale qui élabore, fabrique, manipule, traite, vend ou importe des produits (le producteur du produit) soit soumise au régime de responsabilité élargie des producteurs.

Ces mesures peuvent prévoir l'obligation de fournir des informations accessibles au public sur la mesure dans laquelle le produit peut faire l'objet d'un réemploi, être préparé au réemploi ou recyclé.

Amendement N°5

Article premier 8)

Au paragraphe 4 b) modifier la phrase comme suit :

soient modulées en fonction du coût réel de gestion de fin de vie de chaque produit ou groupe de produits similaires, compte tenu notamment des possibilités de réparation et de préparation au réemploi, de réemploi et de recyclabilité de ceux-ci;

Cette disposition rendrait beaucoup plus clair le lien entre les REP et la réparabilité donc la préparation au réemploi.

Amendement N°6

Article premier 9)

Modifier le titre comme suit : Prévention des déchets et réemploi

Cela clarifie le lien entre la prévention et le réemploi



Amendement N°7

Article premier 9)

Modifier le premier paragraphe comme suit :

- Encouragent la mise en place de systèmes facilitant le réemploi, en particulier pour les équipement électriques et électroniques, les textiles, le mobilier et les matériaux de construction;

Insérer au premier paragraphe l'alinéa suivant :

- encouragent les actions de réparation par des indépendants par des instruments économiques tels que des taux réduits de TVA, des critères de marchés publics, l'accès à l'information et autres mesures.

Amendement N°8

Article premier 10)

Modifier le titre comme suit

Préparation au réemploi et recyclage

Cela clarifie le lien entre la préparation au réemploi comme mode de gestion des déchets

Amendement N°9

Article premier 10)

Modifier le point a) comme suit :

«1. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour promouvoir les activités de préparation en vue du réemploi, notamment en encourageant la mise en place et le soutien de réseaux de centres de préparation au réseaux de réemploi et de réparation et en facilitant l'accès de ces réseaux aux points de collecte et de traitement des déchets, et en promouvant l'utilisation d'instruments économiques, de critères de passation de marchés, ~~d'objectifs quantitatifs ou d'autres mesures,~~ y compris les clauses sociales.



Cette mesure établit que la préparation au réemploi est réalisée par des centres reconnus (voir amendement n°1)

Amendement N°10

Article premier 10)

Modifier le point b) comme suit :

«Les États membres prennent des mesures pour encourager la mise en place de systèmes de tri des déchets de textile, mobilier, et pour les déchets de construction et de démolition, au moins pour les éléments suivants: bois, agrégats, métal, verre et plâtre.»;

Les flux textiles et de mobilier se prêtent bien à la préparation au réemploi si ils font l'objet d'une collecte sélective.

Amendement N°11

Article premier 10)

Ajouter au point d) l'alinéa suivant :

Pour les flux de DEEE, textile et mobilier, la préparation en vue du réemploi est d'un minimum de 2 % du poids.

Distinguer les objectifs de recyclage et de préparation au réemploi est la manière la plus efficace de promouvoir la préparation au réemploi. Notons que l'Espagne a déjà franchi ce pas.

Amendement N°12

Article premier 11)

Modifier le paragraphe 1^{er} comme suit :

b) le poids des déchets municipaux préparés en vue du réemploi s'entend comme le poids des déchets municipaux ayant été valorisés ou collectés par un ~~organisme agréé~~ centre de préparation en vue du réemploi et qui ont été soumis à toutes les opérations de contrôle, de nettoyage et de réparation nécessaires pour permettre leur réemploi sans autre tri ni prétraitement;



La définition du centre de réemploi implique une reconnaissance au niveau national. Il n'y a pas de processus d'agrément européen. (voir ci-dessous).

Amendement N°13

Article premier 11)

Supprimer au paragraphe 1^{er} le point c)

~~e) les États membres peuvent inclure des produits et des composants préparés en vue du réemploi par des organismes de préparation en vue du réemploi ou des systèmes de consigne agréés. Pour calculer le taux de déchets municipaux préparés en vue du réemploi et recyclés, pondéré en fonction du poids des produits et des composants préparés en vue du réemploi, les États membres utilisent les données vérifiées communiquées par les exploitants et appliquent la formule indiquée à l'annexe VI.~~

La préparation au réemploi ne doit pas concerner les produits ni les systèmes de consigne.

Amendement N°14

Article premier 11)

Modifier le point 2 comme suit

~~2. Afin de garantir des conditions harmonisées d'application du paragraphe 1, points b) et c) et de l'annexe VI, la Commission adopte des actes délégués, conformément à l'article 38 bis, établissant~~ Les états membres établiront des exigences opérationnelles et de qualité minimales pour la désignation d'organismes de préparation en vue du réemploi et de systèmes de consigne agréés, ainsi que des règles spécifiques en matière de collecte, de vérification et de communication des données.

Il est en effet crucial que la Commission ne confie pas à un organisme qui représente les producteurs (modèle de CENELEC) car il en résulte des freins très lourds pour l'activité de préparation au réemploi.

Amendement n°15

Ajouter un nouvel article reprenant l'article 8a de l'actuelle directive cadre déchets afin de renforcer les liens entre les REP et le financement de la préparation au réemploi.



Endorsed by:



Ethical principles for the clothing re-use sector

June 2016

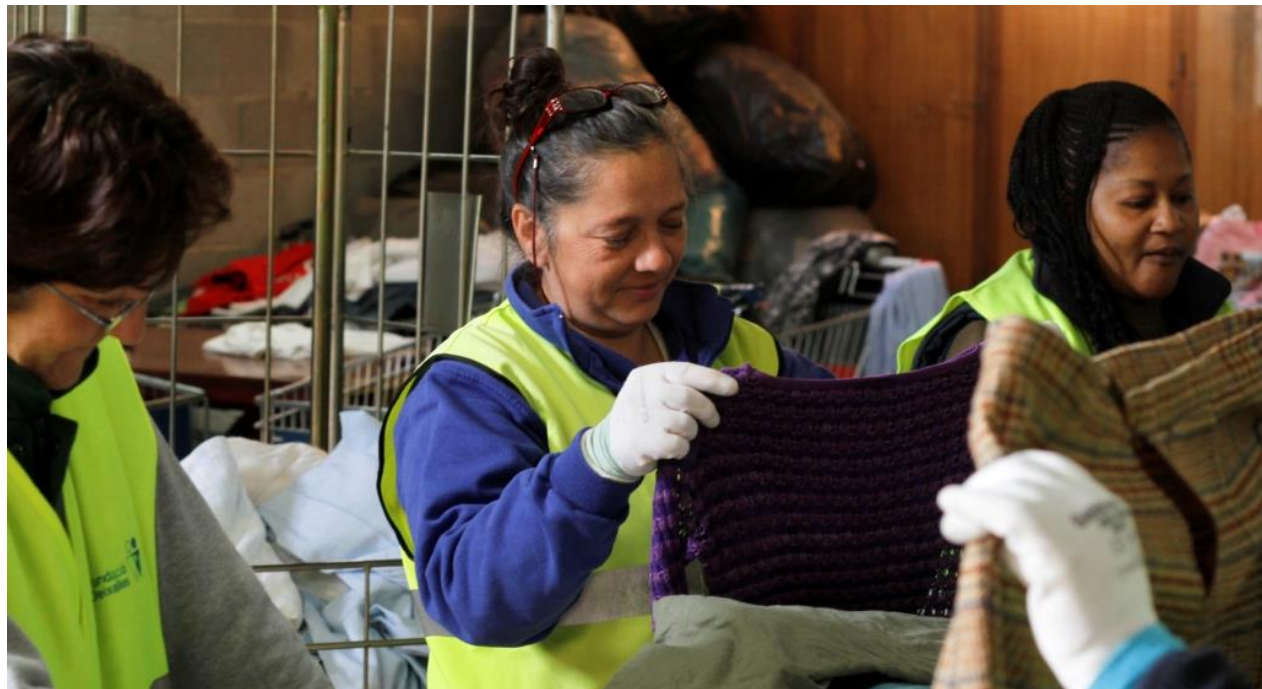


Photo credit, Fundacio Deixalles, Spain

1. Introduction

EU citizens consume over 13 kg per capita of clothing per year resulting in at least 5.7 million tonnes being discarded each year¹, equivalent to filling 5.500 Olympic swimming pools with clothes. Despite

¹ Estimates based on JRC (2009) Study on the selection of Waste Streams for End of Waste Assessment, available [here](#)

these significant volumes, separate collection rates of discarded textiles in most EU countries² are low, with the majority landfilled or incinerated. Nevertheless, in 2014, the trade of used clothes was around 4.2 million tonnes with a value of 4.4bn Dollars³. Given that used clothes are a global commodity, periods of high demand cause an increase in the number of rent-seeking actors wanting to collect them – both formal and informal in nature.

This presents significant competition for the collection clothes at local level and a challenge for social enterprises, many of whom have been active in the sector for decades: with fewer textiles to collect their income will be reduced and less people can be employed locally, especially from disadvantaged and marginalised groups.

As part of this competition for textile collection, there exist some legitimate private companies as well as informal actors which use imagery or charitable logos to mislead citizens into thinking they are donating directly to a charity or good cause. These practices are increasingly talked about in the media, casting a negative light on the sector as a whole

In a bid to address these challenges there have been a number of voluntary initiatives developed from within the social economy to improve transparency and visibility of social enterprises active in used-textile management. The primary aim of these initiatives is to help inspire confidence for partnerships between social enterprises and local authorities as well as other actors requiring textile waste management solutions. Most importantly their aim is also to reassure citizens that their donated textiles, and any profits made, will be managed and used in an ethical manner.

This document highlights some of these initiatives and outlines the main common ethical principles that social enterprises collecting textiles abide by. The main aim is to raise awareness about these initiatives and principles at EU level should similar pan-European work take place in the future.

2. Quick background facts

1. What happens to textiles when we donate them?

Used textiles can be collected in a number of ways including street containers, door to door collection services, recycling parks and direct donations to charity shops. Once used textiles are collected they are sorted. Depending on the organisation carrying out the collection, they may do the sorting themselves or sell on the unsorted collected textiles (the “original”) to a sorting facility. On average the majority of textiles which are collected have re-use potential (some 60%) either locally or internationally. Another 30-40% is destined for recycling and the rest must be disposed of as a cost to the organisation.

² Estimates from the Textile Recycling Association in 2005 showed that between 15 and 20% of textiles were separately collected whilst a recent study from the Nordic council of ministers estimated that separate collection in the Nordic region ranged from 22% in Sweden to 46% in Denmark.

³ WRAP (2016) Textiles Market Situation Report – Spring 2016 available [here](#)

13 kg

clothing on average purchased by each EU citizen¹

5.7 million tonnes of clothing

that could fill 5500 olympic swimming pools are thrown away every year in the EU²

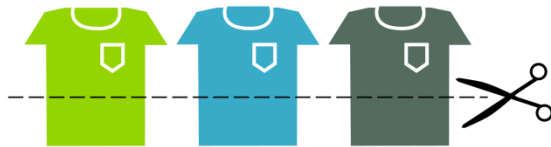


120 000

local jobs could be supported if all discarded clothing was collected and sorted by social enterprises³

20 - 30 %

reduction of each carbon, water and waste footprint when extending life of clothes by just 9 months⁴



1 Calculation based on data from Eurostat and JRC (2009) Study on the selection of Waste Streams for End of Waste Assessment
2, 3 RREUSE (2015) Briefing on job creation potential in the re-use sector
4 WRAP (2016) Textiles Market Situation Report – Spring 2016

2. Sorting and selling locally creates jobs and is environmentally preferable

Sorting and sales of collected textiles locally provides significant local job opportunities. In general, however, social enterprises collect and sort locally because sorting is an activity that can employ people that are excluded from most of the labour market. RREUSE recently estimated that at least 20 jobs can

be created in the collection and sorting of 1000 tonnes of used clothes. If all 5.7 million tonnes of used clothes discarded each year⁴ would be sorted locally we could create 120,000 jobs in Europe in this activity. Valorising the material locally in this way also keeps the operation more stable economically than simply exporting and from an environmental perspective keeps the value of the material circulating close to the place where the textile is collected.

3. Social enterprises: pioneers in promoting transparency

Increasingly consumers are asking about what happens to used textiles that they donate. There have been a number of initiatives born from within the social economy in order to improve transparency of textile operators and to improve cooperation between those who donate, local authorities and social enterprises in the collection of used textiles. Two of the most advanced are Solid'R and Fairwertung

Fairwertung is a German organisation whose main aim is to make non-profit textile collectors more visible through a label (see below). Holders of the 'Fairwertung' label aim to highlight that they are non-profit organisations and that the clothes collected will either be donated directly to those in need or sold with revenues being reinvested in the social mission of the organisation. FairWertung also monitors the flow of goods from the collector to the sorting facility to make sure that all textiles are sorted under high environmental and social standards.

Solid-R is an ethical label and charter developed by RESSOURCES, the Brussels and Walloon network of social and solidarity enterprises, that is valid across the BENELUX region. The social enterprises which sign up to this ethical charter engage themselves to adhere to its criteria which focus on transparency and ethical conduct of the clothes themselves and revenues gained. The organisations which adhere to the charter also agree to be audited against the criteria by an external organisation.⁵

The European Union should consider promoting such initiatives Europe-wide.



Figure 1: Logos of the Solid'R and Fairwertung labels

⁴ JRC (2009) Study on the selection of Waste Streams for End of Waste Assessment, available [here](#)

⁵ The full criteria of Solid'R can be viewed [here](#)

Other initiatives, not exclusive to the social economy, also exist but which have nevertheless been devised in cooperation with some social enterprises:

“The Nordic textile reuse and recycling commitment aims to engage stakeholders in committing to common goals of reducing the environmental impact from textile consumption and increasing the competitiveness of the Nordic region. It is a proposal of a common quality requirement system for textile collection, sorting, reuse and recycling. It provides a third party certified system for legitimate sustainable collection, sorting, reuse and recycling of textiles”⁶. The system includes a labelling commitment whereby textile collectors doing so for social label can use a different label from purely private operators based on a set of social criteria.

It is currently being piloted until September 2016.⁷

4. General principles of social enterprises working in management of used textiles

Should there be any initiative in the future to create a European-wide labelling scheme for the textile waste management chain, RREUSE strongly feels that the role of social enterprises in this field must be given extra visibility due to their social added value. We feel that these organisations can distinguish themselves using the following principles:

A) Social sustainability criteria

1. The highest possible fraction of reusable clothes collected should be sorted and sold on the local / regional market from which the textiles were originally collected;
2. The revenue from sales of collected goods must serve exclusively for the promotion of social, humanitarian and/or environmental objectives of the enterprise, less the costs for management of collection, sorting and selling and, if necessary, investments;
3. Collection, sorting and sales of used clothes should be used as a way to employ and provide support services for persons distanced from the labour market;
4. A part of the collected textiles could be made available as immediate coordinated relief aid in the wake of natural or manmade disaster;
5. Collected clothes that do not get sold in second-hand shops of the organisation are to be sold to actors that satisfy all necessary legal requirements and abide by ILO labour standards as a minimum;

⁶ Norden (2015) The Nordic textile reuse and recycling commitment, available [here](#)

⁷ Norden (2016) Fate and Impact of Used Textiles Exports: Phase One Report, available [here](#)

6. The public should be informed clearly and transparently about the main aim social, humanitarian or environment purpose of the organisation including the way the textile is sorted and about how the revenues are used through clear labels on all collection infrastructure (such as street containers and other designated collection points/facilities) or through publically accessible written or electronic information

B) Economic sustainability requirements

1. Collection, sorting and selling should take place under the full control of the social enterprise. Under no circumstances can the organisation endorse purely commercial operators which have values inconsistent with their own by lending / selling rights to its own name and brand;
2. The hiring of subcontractors by the organisation for collection, sorting and selling is only allowed when the capacity of the social enterprises is limited or when there is not enough capacity for an execution of an economically viable collection activity. Should this be the case no hidden profit distribution should take place, but the service purchased in addition should get paid accordingly. This should be monitored according to a transparent process and the overall responsibility and control has to stay in the hand of the social enterprise;

C) Environmental sustainability criteria

1. As far as possible, re-use and recycling of collected textiles should take place within the country where the textile was originally collected in order to reduce carbon emissions, abide by the EU proximity principle and in line with the EU waste hierarchy.
2. Preferably, textiles and leftovers should only be sold to dealers if it is possible to control the flow of material downstream, i.e. the sorting facility
3. The collection of textiles takes place through the use of containers, door to door schemes, organised collection points in stores etc. in accordance with the national waste regulations;
4. In every part of the process chain the collected goods are handled carefully in view of preserving their value;
5. The collected goods are sorted, so that the largest possible proportion of reusable clothes are classified for the different markets
6. All remaining fractions for recycling, landfill or incineration must be carried out in accordance with national waste regulation

For more information, please contact RREUSE: info@rreuse.org, or call +32 (0)2 894 46 14 www.rreuse.org,

The Reuse and Recycling EU Social Enterprises network (RREUSE) is a European umbrella organisation for national and regional networks of social enterprises with re-use, repair and recycling activities. Approximately 130,000 workers, trainees and volunteers work throughout our 31 member organisations across 17 European countries and the U.S.A. Although structures and national contexts are diverse, RREUSE members share common elements such as the protection of the environment, the fight against poverty and, especially, the progress of disadvantaged people back into the labour market. RREUSE's main goal is to put sustainable development into practice by encouraging job creation and social inclusion in the field of waste prevention and sustainable waste management activities

1-Collecte QUANTITES (en nombre d'unités)

Centre de réutilisation	N° agrément	Rubrique I					Rubrique II					Rubrique III					Rubrique IV					Rubrique V					Totaux				
		Rubrique I					Rubrique II					Rubrique III					Rubrique IV					Rubrique V									
		Chez vendeurs finaux					Chez Communes					Porte à Porte					Autres					Totaux									
CFC	GB	TVM	PEM	TOTAUX	CFC	GB	TVM	PEM	TOTAUX	CFC	GB	TVM	PEM	TOTAUX	CFC	GB	TVM	PEM	TOTAUX	CFC	GB	TVM	PEM	TOTAUX	CFC	GB	TVM	PEM	TOTAUX		
Centre de tri / RCYCL TextielStrasse 4700 Eupen		944	1657	1537	369	4138	438	239	957	123	1634	376	205	822	106	1404	88	155	144	35	388	1847	2257	3460	633	7564					
La Ressourcerie du Pays de Liège Chaussée Verte 25/3 4460 Grâce-Hollogne						17 945	10 223	55 394	8914	83562	687	228	1612	179	2527						18632	10451	57006	9093	86089						
R.APP.EL scri EI rue du bonvoisin, 2 1480 Oisquercq		1790	3849	1083	330	6722	7 729	8 930	22 423	5200	39082	201	140	391	65	732					9720	12919	23897	5595	46536						
RETRIVAL scri EI rue de l'usine, 1 6010 Couillet		3215	7935	5210	765	17125	2 558	3 279	23 123	2837	31797	62	30	74	135	302	6	553	20	558	5835	11250	28960	3757	46045						
TRANS'FORM EFT Chaussée de Philippeville 260 6011 Marcinelle											36	51			87	43	1723			1766	79	1774			1853						
SOFIE chaussée verte ,25/3 4460 Grâce-Hollogne		3565	4805	5773	406	14549										1764	2378	2858	201	7000	5329	7182	8631	607	21143						
Le Hublot Nouveau Saint-Servais rue de Gembloux 500 5002 Saint Servais							109			109		96			96		106			106		311			311						
Les Petits Riens asbl rue américaine, 101 1050 Bruxelles (Ixelles)		34	236			270		359		359	298	727	402	261	1427	318	791			1109	650	2113	402	261	3165						
La Poudrière asbl rue neuve chaussée, 80 7600 Péruwelz											39	46	120	76	281					24	39	46	120	100	205						
La Poudrière asbl Anderlecht		56	88	230	51	374					17	26	69	15	112	562	880	2293	512	3735	635	994	2592	579	4221						
LRVS Charleroi											565	418	1732	155	2715						565	418	1732	155	2715						
Cyreo Gembloux					6																										
SiteLux Saint-Hubert						11 838	11 083	29 539	4243	52460											11838	11083	29539	4243	52460						
Totaux		9604	18570	13833	1928	43177	40508	34222	131436	21317	209004	2281	1968	5223	992	9682	2776	6039	5847	792	14662	55169	60799	156339	25023	272306					
Transferts entre membres de RESSOURCES																					Livs- transform RPL-Sofie Transform- ees retrieval- transform	42	105		2	149					
Transferts depuis l'économie sociale flamande																															
Totaux corrigés (1)																	318	791				318	791			1109					
(1) déduction des transferts entre membres de RESSOURCES et depuis l'économie sociale flamande																															
Répartition Régionale																															
RW		9514	18246	13603	1876	42533	40508	33863	131436	21317	208645	1966	1215	4752	715	8143	1896	4368	3554	280	9818	53884	57692	153345	24182	264920					
RBC		90	324	230	51	644		359			359	315	753	471	277	1539	880	1671	2293	512	4844	1285	3107	2994	840	7386					
Totaux		9604	18570	13833	1928	43177	40508	34222	131436	21317	209004	2281	1968	5223	992	9682	2776	6039	5847	792	14662	55169	60799	156339	25023	272306					

2-Collecte POIDS en Kg (BKN)

Centre de réutilisation	N° agrément	chez vendeurs finaux				TOTALX	chez Communes				TOTALX	Porte à Porte				TOTALX	Autres				TOTALX	Total			Totalx																					
		CFC	GB	TVM	AUT		CFC	GB	TVM	AUT		CFC	GB	TVM	AUT		CFC	GB	TVM	AUT		CFC	GB	TVM		AUT																				
Centre de tri / RCYCL Textile/Strasse 4700 Eupen		42 688	90 340	32 185	116 128	281 340	19 806	13 030	20 040	38 797	91 673	17 018	11 196	17 219	33 335	78 768	3 999	8 463	3 015	10 879	26 357	83 511	123 029	72 458	199 139	478 137																				
La Ressourcerie du Pays de Liège Chaussée Verte 25/3 4460 Grâce-Hollogne		0	0	0	0	0	811 490	557 380	1 159 940	2 802 194	5 331 004	17 018	11 196	33 759	56 202	118 175	0	0	0	0	0	828 508	568 576	1 193 699	2 858 396	5 449 179																				
R.APP.EL scri EI rue du bonvoisin, 2 1480 Oisquerocq		80 944	209 847	22 678	103 739	417 208	349 505	486 864	469 538	1 634 672	2 940 579	9 089	7 633	8 188	20 276	45 186	0	0	0	0	0	439 538	704 344	500 403	1 758 687	3 402 972																				
RETRIVAL scri EI rue de l'usine, 1 6010 Couillet		145 376	432 626	109 092	240 469	927 562	115 673	178 771	484 203	891 839	1 670 486	2 820	1 630	1 560	42 470	48 480	0	314	11 572	6 200	18 086	263 869	613 341	606 427	1 180 978	2 664 614																				
TRANS'FORM EFT Chaussée de Philippeville 260 6011 Marcinelle		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 628	2 781	0	4 408	1 944	93 938	0	0	95 882	3 572	96 718	0	0	100 291																					
SOFIE chaussée verte , 25/3 4460 Grâce-Hollogne		161 195	261 942	120 896	127 613	671 645	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 783	129 648	59 837	63 162	332 430	240 978	391 589	180 734	190 774	1 004 075																				
Le Hublot Nouveau Saint-Servais rue de Gembloux 500 5002 Saint Servais		0	0	0	0	0	0	5 943	0	5 943	5 943	0	5 234	0	10	5 244	0	5 779	0	20	5 799	0	16 956	0	30	16 986																				
Les Petits Riens asbl rue américaine, 101 1050 Bruxelles (Ixelles)		1 537	12 867	0	0	14 404	0	19 573	0	19 573	19 573	13 476	39 636	8 418	82 182	143 711	14 380	43 125	0	0	57 505	29 393	115 201	8 418	82 182	235 194																				
La Poudrière asbl rue neuve chaussée, 80 7600 Péruwez		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 764	2 508	2 513	23 804	30 588	0	0	0	7 635	7 635	1 764	2 508	2 513	31 439	38 223																				
La Poudrière asbl Anderlecht		2 532	4 798	4 816	16 125	28 271	0	0	0	0	0	769	1 418	1 445	4 851	8 482	25 414	47 978	48 015	161 042	282 449	28 715	54 193	54 276	182 018	319 202																				
LRVS Charleroi		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 529	22 808	36 260	48 750	133 347	0	0	0	0	0	25 529	22 808	36 260	48 750	133 347																				
Cyreo Gembloux		0	0	0	1 872	1 872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 872	1 872																				
SiteLux Saint-Hubert		0	0	0	0	0	535 314	604 245	618 547	1 333 788	3 091 894	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	535 314	604 245	618 547	1 333 788	3 091 894																				
Totaux		434 272	1 012 419	289 667	605 945	2 342 303	1 831 789	1 865 805	2 752 267	6 701 290	13 151 151	89 110	106 039	109 361	311 880	616 390	125 520	329 245	122 440	248 938	826 144	2 480 692	3 313 508	3 273 734	7 868 053	16 935 987																				
Transferts entre membres RESSOURCES																																														
Transferts depuis l'économie sociale flamande																																														
Totaux corrigés (1)																																														

(1) déduction des transferts entre membres de RESSOURCES et depuis l'économie sociale flamande

Répartition Régionale																										
RW		430 202	994 754	284 851	587 948	2 297 755	1 296 475	1 846 233	2 752 267	6 701 290	10 039 684	74 866	64 985	99 498	224 847	464 196	85 727	238 142	74 425	87 896	486 190	2 422 584	3 144 115	3 211 040	7 603 853	16 381 591
RBC		4 070	17 664	4 816	16 125	14 404	0	19 573	0	0	0	14 244	41 054	9 863	87 033	152 194	39 794	91 103	48 015	161 042	339 954	58 108	169 394	62 694	264 200	554 396
Totaux		434 272	1 012 419	289 667	604 073	2 312 160	1 296 475	1 865 805	2 752 267	6 701 290	10 039 684	89 110	106 039	109 361	311 880	616 390	125 520	329 245	122 440	248 938	826 144	2 480 692	3 313 508	3 273 734	7 868 053	16 935 987

3-Réutilisation

QUANTITES ET POIDS

Centre de réutilisation		Rubrique XII				Rubrique XIII				COLLECTE (poids - kg)	Réemploi tous		
		Quantités				Poids (kg)							
		CFC	GB	TVM	AUT	TOTAUX	CFC	GB	TVM			AUT	TOTAUX
Centre de tri / RCYCL TextielStrasse 4700 Eupen		24	16	51	7	91	1 086	873	1 062	2 098	5 119	478 137	1,07%
La Ressourcerie du Pays de Liège Chaussée Verte 25/3 4460 Grâce-Hollogne	réhabilitation sur le site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 449 179	0,00%
R.APP.EL scrI EI rue du bonvoisin, 2 1480 Oisquercq	réhabilitation sur le site	269	720	0	0	989	12 164	39 254	0	0	51 419	3 402 972	1,51%
RETRIVAL scrI EI rue de l'usine, 1 6010 Couillet		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 664 614	0,00%
TRANS'FORM EFT Chaussée de Philippeville 260 6011 Marcinelle	réhabilitation sur le site	17	656	0	0	673	769	35 765	0	0	36 534	100 291	36,43%
SOFIE chaussée verte , 25/3 4460 Grâce-Hollogne	réhabilitation sur le site	838	2 030	72	5	2 945	37 894	110 649	1 516	1 516	151 574	1 004 075	15,10%
Le Hublot Nouveau Saint-Servais rue de Gembloux 500 5002 Saint Servais	réhabilitation sur le site	0	84	0	0	84	0	4 580	0	0	4 580	16985,72	26,96%
Les Petits Riens asbl rue américaine, 101 1050 Bruxelles (Ixelles)	réhabilitation sur le site	343	1 317	349	69	2 078	15 510	71 803	7 308	21 550	116 171	235 194	49,39%
La Poudrière asbl rue neuve chaussée, 80 7600 Péruwelz	réhabilitation sur le site	16	4	33	28	53	724	218	691	8 791	10 423	38 223	27,27%
La Poudrière asbl Anderlecht	réhabilitation sur le site	7	20	9	22	36	317	1 090	188	6 975	8 570	319 202	2,68%
LRVS Charleroi		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 347	0,00%
Cyreo Gembloux	réhabilitation sur le site hors convention uniquement PEM	0	0	0	4	0	0	0	0	1 104	1 104	1 872	58,97%
SiteLux Saint-Hubert		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 091 894	0,00%
Totaux réhabilités RW+RBC		1 514	4 847	514	134	7 008	68 463	264 233	10 765	42 033	385 494	16 935 987	2,28%
Total pièces hors AUT						6 875							
Réemploi RBC (Les Petits Riens + Poudrière Anderlecht)	réhabilitation sur le site	350	1 337	358	91	2 136	15 827	72 893	7 497	28 525	124 742	368 540	33,85%
Réemploi RW (Tous sauf Les Petits Riens + Poudrière Anderlecht)	réhabilitation sur le site	1 164	3 510	156	43	4 873	52 636	191 339	3 269	13 508	260 753	16 567 446	1,57%



Rémunérations CTR-Ressources



AGENDA 10/11/2016



1 Convention cadre

2 Contrat CTR-ressources

3 Rémunérations





Convention cadre



Article 4 **Rémunération**

4.1 Recupel ne paie qu'une fois le service de centralisation pour les appareils non réutilisables.

① Pour la centralisation des appareils que les CR ont collectés par leurs propres canaux (particuliers, détaillants, etc...), les CR qui ont conclu un contrat de CTR avec Recupel reçoivent une rémunération pour le transfert vers Recupel.

② Les appareils potentiellement réutilisables provenant des divers CTR sont mis à disposition des CR sans coût, mais pour la fraction non réutilisable, le CR ne reçoit pas de rémunération de centralisation.

Dans le cas où le CR ne reçoit pas de rémunération de centralisation par manque de place pour stocker des containers, il peut rapporter les appareils non réutilisables au CTR d'origine.





Contrat CTR Ressources



Article 7 **Obligations de Recupel – Rétribution**

7.4 Recupel est tenu de payer une rétribution.

La rétribution des prestations du gestionnaire-CTR sera déterminée sur base d'une optimisation minimum qui est fixée dans le présent contrat. Elle est considérée par Recupel comme une condition essentielle de la convention.

La rétribution s'élève à 101,70 EUR/tonne, hors TVA.

3

Les DEEE qui sont amenés par le centre de réutilisation provenant d'un autre CTR, qui sont ensuite transférés chez Recupel, sont comptabilisés au gestionnaire-CTR selon la formule suivante:

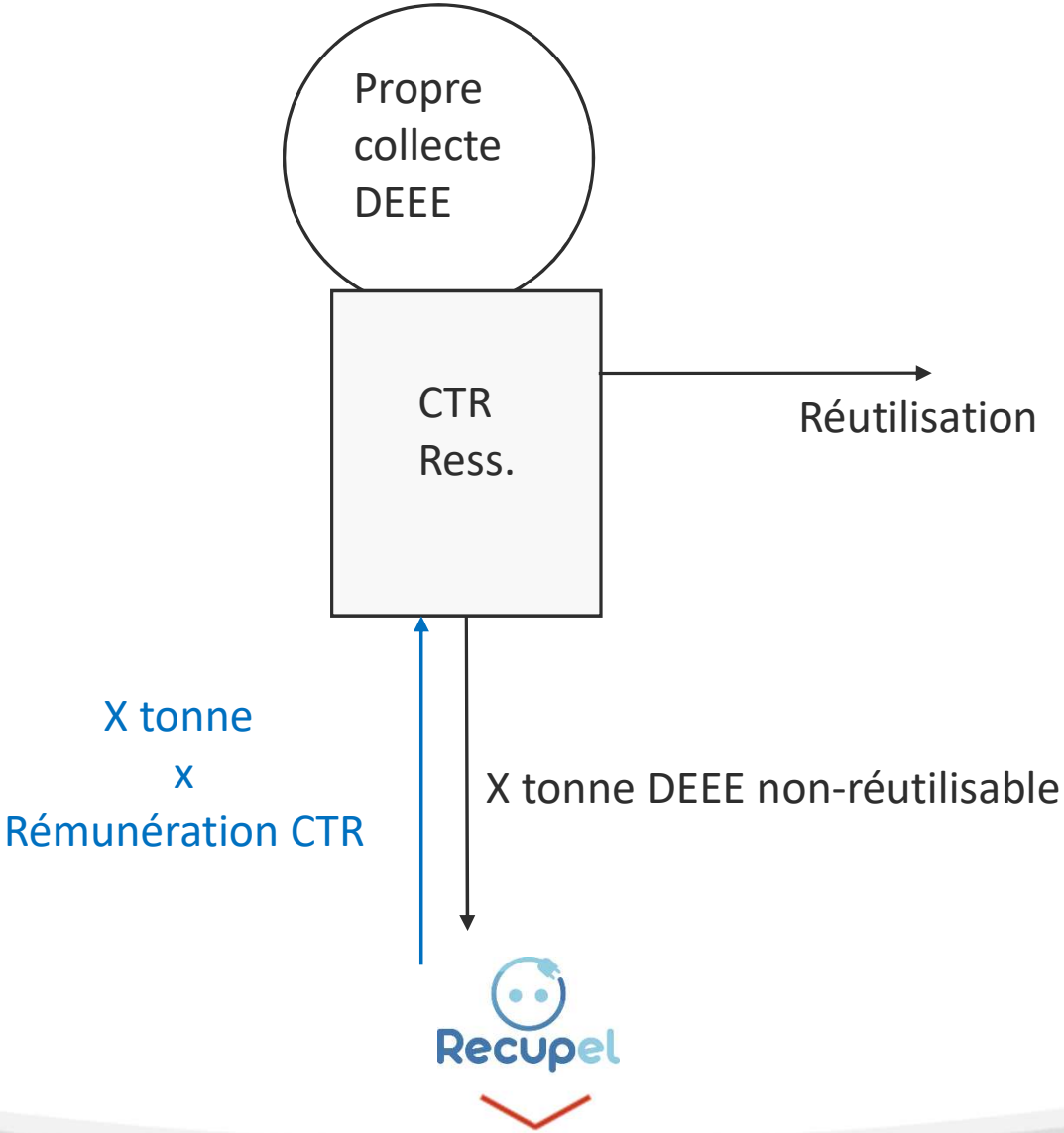
(nombre de pièces GB x poids moyen GB + nombre de pièces RS x poids moyen RS + nombre de pièces TVM x poids moyen TVM) x 101,70 EUR x (1 - ratio « sélection pour réutilisation »), hors TVA.

Les appareils qui sont introduits dans le marché de la réutilisation conformément à la Convention Cadre, sont gratuitement mis à disposition par Recupel. Une différence éventuelle entre le taux de la « sélection pour réutilisation » et le nombre d'appareils réellement réutilisés fait l'objet d'une facture de régularisation, conformément à l'article 5 de la Convention Cadre.



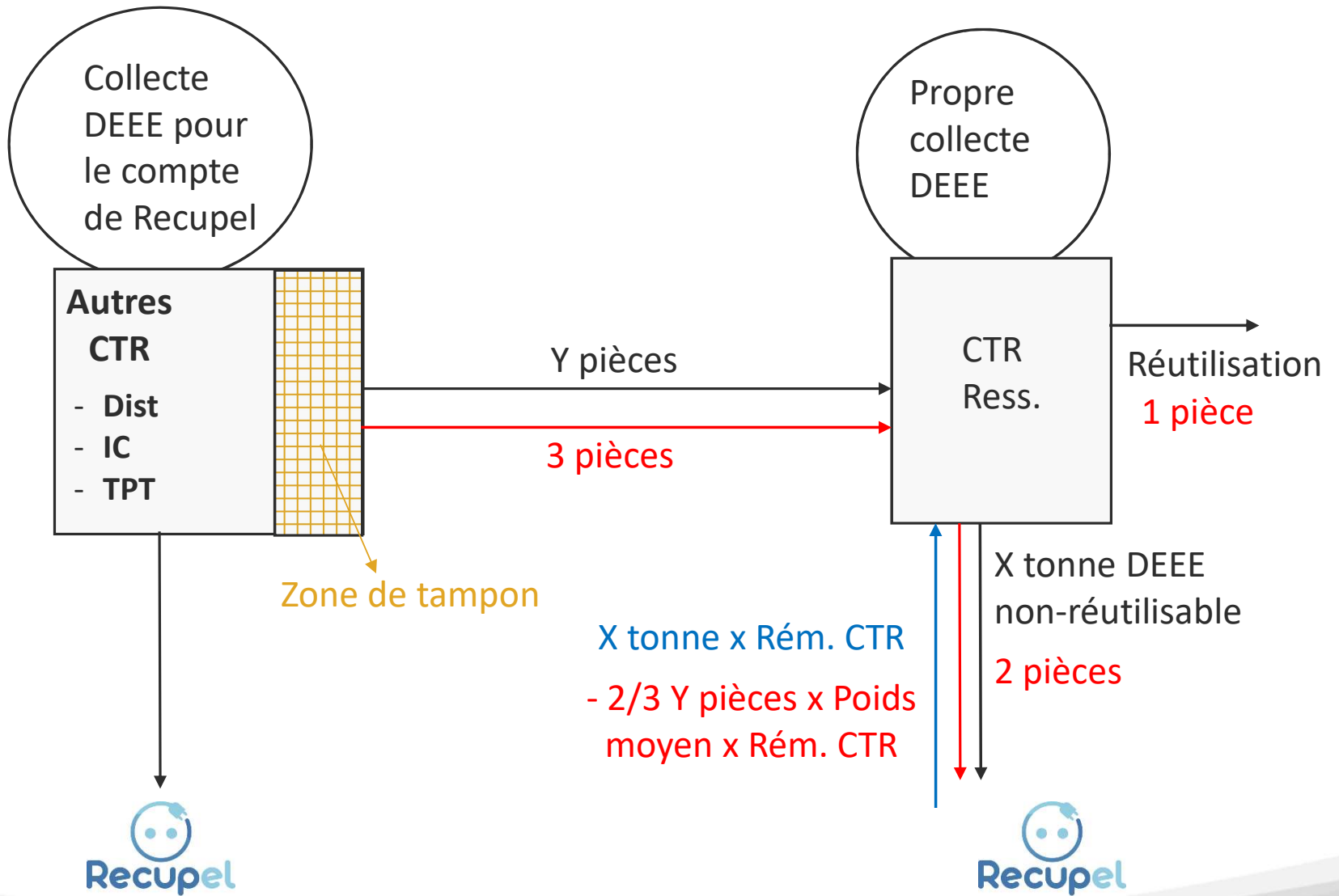
3

Rémunérations



3

Rémunérations



Objet de la réunion : Synthèse des réunions Recupel

Projet :

Filière : DEEE

Date :

Lieu :

Présents :

Excusés :

Rapporteur : Emmanuelle Romain

21/03/2016 : Réunion de coordination chez Recupel avec Komosie, RESSOURCES, l'IBGE et l'OWD.

18/04/2016 : Réunion entre Défi+, Ipalle, Van Gansewinckel, Recupel et RESSOURCES. L'objectif de la réunion est d'organiser l'accès au gisement de Van Gansewinckel au centre de réutilisation Défi+ qui commence son activité de réparation de DEEE. Réunion jugée satisfaisante, accès au gisement octroyé pour une période temporaire en vue de l'acceptation de Défi+ au sein de RESSOURCES et de leur labelisation electroREV.

22/04/2016 : Réunion entre Recupel, Cyréo (atelier de réparation de petits électroménagers) et La Ressourcerie du Val de Sambre. L'objectif de la réunion était d'organiser l'accès au gisement de LRVS par Cyréo. Ce point n'a pas pu être discuté, Recupel remet en question la rémunération des CTR qui approvisionne les centres de réutilisation. Sont concernés par le problème le CTR Sofie et le CTR LRVS. Recupel doit étudier l'historique ainsi que la convention avec son département légal. La compréhension de la convention n'étant pas la même chez Recupel et chez l'économie sociale.

30/06/2016 : Réunion de coordination chez Recupel.

Problèmes soulignés par RESSOURCES :

- la rémunération des CTR approvisionnant des centres de réutilisations
- l'indexation de la rémunération des CTR qui a de manière unilatérale été revue par Recupel

14/09/2016 : Réunion de coordination chez Recupel.

- Rappel de la non compréhension de la rémunération des CTR d'économie sociale et privés.



- Demande d'accès au gisement de Recupel pour les PEM

29/09/2016 : Réunion avec Claude Detremerie, le chargé de projet « Points de Recyclage ». Accord de RESSOURCES de publier la demande de Recupel dans sa news hebdomadaire, demande de RESSOURCES de changer leur communication afin de mettre en avant la réutilisation lors de la collecte des PEM.

10/11/2016 : Réunion explicative des rémunérations CTR chez Recupel. Recupel a expliqué à RESSOURCES comment fonctionne le contrat CTR. La vision est désormais plus claire. RESSOURCES reconnaît que la rémunération exécutée par Recupel est contractuellement correcte mais déplore que la réutilisation ne soit pas rémunérée.

06/12/2016 : Réunion de coordination reportée à 2017.





Programme du 23 avril au 1er mai 2016

Du 23 avril au 1er mai 2016, les acteurs de la récup' organisent de nombreuses activités pour mieux se faire connaître et sensibiliser aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de leurs activités.

Pour vous faire plaisir... Découvrez ces entreprises qui cultivent la créativité, le relooking, l'insolite et le pratique, à travers des activités organisées gratuitement pendant une semaine : ventes exceptionnelles, ateliers créatifs, vitrines, défilés de mode, animations diverses.

Avec du sens ! Leaders dans ce secteur depuis plus de 75 ans, les entreprises d'économie sociale reçoivent, récoltent, trient, réparent, recyclent et revendent des produits en fin de vie. Plus de 36.000 tonnes de biens trouvent ainsi une nouvelle vie chaque année, selon le modèle de l'économie circulaire !

Ces entreprises créent des emplois locaux, soutiennent des projets de solidarité et œuvrent pour une meilleure gestion des déchets en revalorisant de nombreux biens. Les actions développées pendant la Fête de la récup' sensibiliseront le public à l'achat de biens de seconde main comme alternative à la consommation classique pour concilier plaisir et développement durable.

Quand ? La Fête de la récup' se déroulera du samedi 23 avril au dimanche 1er mai 2016

Où ? Chez les membres de RESSOURCES : des activités seront organisées à Bruxelles et en Wallonie sur le principe des journées portes ouvertes.

Infos pratiques sur www.larecup.be
Devenez fan [facebook.com/larecup](https://www.facebook.com/larecup)

Pendant toute la semaine, de nombreuses actions auront lieu ...

- **Bruxelles**

BRUXELLES – La Poudrière – le Marché du printemps

Dans la cour de la communauté, le marché du printemps s'installe ! Il y fera bon se promener parmi les outils de jardinage, les accessoires et le mobilier de jardin, pots à fleurs ou encore les jeux de plein air, parasols et déco. Et surtout vous y trouverez une ambiance chaleureuse, une petite restauration et des animations pour les enfants !

Date : vendredi 29 avril 2016 de 14h à 19h

Lieu : Rue de la Poudrière, 60 – 1000 Bruxelles

Infos : 02/512 90 22 – bruxelles@lapoudriere.be - www.lapoudriere.be

ANNEXE XIV

BRUXELLES – Les Petits Riens – Vitrine thématique et Conseils Malins pour l'électro

Dans le magasin de la rue Américaine à Bruxelles, Les Petits Riens organisent un espace thématique aux couleurs de la fête de la récup'... et vous invitent à vous balader dans leurs rayons.

Le centre de réutilisation pour les électroménagers des Petits Riens est labellisé electroREV. Les gros électros qu'ils revalorisent sont donc révisés selon un mode opératoire strict. Les machines electroREV sont proposées au tiers du prix du neuf avec une garantie de 1 an. Pendant toute la semaine, une campagne de sensibilisation pour un usage respectueux de l'environnement sera proposée en collaboration avec écoconso : apprendre à lire les étiquettes des produits de lavage, faire ses propres produits d'entretien « maison », apprendre à mieux doser les produits ou entretenir sa machine... autant de conseils malins pour adopter la récup'attitude !



Dates : du 23 avril au 30 avril mai 2016, du lundi au samedi de 10h30 à 18h

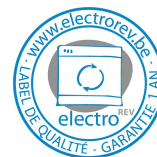
Lieu : Rue Américaine 101 à 1050 Ixelles - découvrez aussi leurs autres adresses à Bruxelles et en Wallonie.

Infos : 02/537 30 26 – info@petitsriens.be – www.petitsriens.be

Hainaut

CHARLEROI – Trans'Form – Action « Conseils Malins pour l'électro », expo upcycling et salon RecupDATE

Trans'Form participe à la Fête de la récup' pour permettre de faire connaître ses activités. - Le centre de réutilisation suit la démarche fixée par le label electroREV ce qui permet de garantir des appareils d'occasion entièrement révisés avec une garantie de 1 an et cela à 1/3 du prix du neuf ! Pendant toute la semaine et en partenariat avec ecoconso, Trans'Form distribuera des fiches de « conseils malins » pour une utilisation respectueuse de l'environnement.



- L'atelier « Valoriste » expose ses réalisations d'upcycling dans la boutique de l'Envol à Ecaussinnes ou comment démontrer aux « makers » en herbe ce qu'il est possible de créer et de fabriquer à partir des objets du quotidien... avec un peu d'inventivité !

- Dans le cadre du Salon RecupDATE, Trans'Form présente ce qu'il est possible de faire lorsqu'on est le partenaire « réemploi » d'une ressourcerie en plein développement comme La ressourcerie du Val de Sambre

Dates et Lieux :

- Boutique Trans'Form - du 23 avril au 1^{er} mai 2016 – 10h à 18h (fermé le dimanche et le lundi) – Avenue de Philippeville 290 à 6001 Charleroi
- Boutique de L'Envol - du 23 au 29 avril 2016 - Mardi, Mercredi, Samedi de 9 h à 13 h et Jeudi de 13 h à 16 h pour les heures d'ouverture de la boutique et de l'exposition, Rue de la Haie 8 à 7190 Ecaussinnes
- RecupDATE – les 30 avril de 11h à 20h et 1^{er} mai 2016 de 10h à 18h - CEME - rue des Français, 147 - 6020 Charleroi (Dampremy)

Infos : 071/37 65 05 - <http://www.cpascharleroi.be/cpascharleroi/bottinsocial/d479/Trans-Form.html>

CHARLEROI - RécupDATE – Salon de la récup' et de l'upcycling

Le CEME (Charleroi Espace Meeting Européen) ouvre ses salles de congrès à la 2e édition du Salon de la récup' et de l'upcycling. L'événement associe les grandes institutions carolos (ICDI, CPAS, Ville de Charleroi), mais aussi les membres du réseau RESSOURCES : Trans'Form, la Ressourcerie du Val de Sambre, Rezippons la Terre, Cyréo et Terre. Au total une cinquantaine d'artisans et acteurs de la récup' proposeront des animations, un défilé de mode, des stands de sensibilisation et des réalisations pratiques... Entrée gratuite

Temps forts avec le réseau RESSOURCES :

- Le samedi à 11h, lors de l'inauguration de l'événement, venez partager un morceau de gâteau d'anniversaire à l'occasion des 10 ans de la Fête de la récup' : gâteaux, chiffres et rencontres seront au rendez-vous !

ANNEXE XIV

- Samedi, participez au débat autour du film « Demain » et rencontrez les initiatives locales présentes près de chez vous qui vous présentent leurs alternatives pour construire le monde de demain !

- Samedi, une œuvre collective sera réalisée avec Innovative Design pour permettre à tous de devenir acteur de la récup' ! La réalisation artistique obtenue sera ensuite exposée dans différents lieux phares de Charleroi.

- Pendant les deux jours, sur notre stand, un espace aux couleurs des fêtes d'anniversaire... pour vous montrer la qualité et l'originalité des produits que l'on peut trouver dans les boutiques du réseau et mieux comprendre les enjeux de la réutilisation.

Dates : les 30 avril et 1^{er} mai 2016 – le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 10h à 18h

Lieu : CEME - rue des Français, 147 - 6020 Charleroi (Dampremy)

Infos : <https://www.facebook.com/recupdate.charleroi>

CHARLEROI – Rezippons la Terre – Atelier créatif Just B-you

Rezippons la Terre organise un atelier de customisation et/ou transformation à partir de tissu de cravates. A vos ciseaux ! Participation gratuite, début des ateliers le samedi à 14h et à 16h et le dimanche à 14h

Dates : les 30 avril et 1^{er} mai 2016 – le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 10h à 18h

Lieu : CEME - rue des Français, 147 - 6020 Charleroi (Dampremy)

Infos : www.rezipponslaterre.be – 071/19 14 25

CHARLEROI – Ressourcerie du Val de Sambre – Stand de sensibilisation

La Ressourcerie du Val de Sambre gère la collecte des encombrants sur la région de Charleroi. Les objets collectés sont ensuite triés, réutilisés ou préparés pour une mise en filière de recyclage. L'année passée quelque 700 tonnes de biens ont ainsi trouvé une nouvelle vie. La ressourcerie a été élue « le Carolo de l'année 2015 » dans la catégorie Commerce. Venez découvrir sur leur stand les différentes étapes de la revalorisation des objets collectés.

Dates : les 30 avril et 1^{er} mai 2016 – le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 10h à 18h

Lieu : CEME - rue des Français, 147 - 6020 Charleroi (Dampremy)

Infos : www.revalsambre.be - 071/47.57.57



CHARLEROI – TERRE – Stand de sensibilisation

TERRE collecte les textiles usagés sur l'ensemble de la Wallonie et Bruxelles. Dans le centre de tri de Fontaine l'Evêque, c'est quelque 18 tonnes qui sont triées chaque jour afin d'alimenter les 14 boutiques de seconde main de TERRE. Venez découvrir sur leur stand ce que deviennent les vêtements que vous leur confiez !

Dates : les 30 avril et 1^{er} mai 2016 – le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 10h à 18h

Lieu : CEME - rue des Français, 147 - 6020 Charleroi (Dampremy)

Infos : www.terre.be



MOUSCRON – Ressourcerie Le Carré – Ateliers créatifs

C'est la Fête de la Récup', à cette occasion la Ressourcerie Le Carré et le Service environnement de la Ville de Mouscron proposent 4 ateliers créatifs. Les ateliers créatifs sont gratuits et animés par des professionnels, créateurs et designers. Inscription obligatoire

Dates : le samedi 23 avril 2016 à partir de 13h

Lieu : Place Alphonse et Antoine Motte 45 à 7700 Mouscron

Infos : 056/84.74.84 - info@recasbl.be - www.recasbl.be



TOURNAI – Ressourcerie Le Carré – Conditions spéciales pour l'inauguration

La Ressourcerie Le Carré inaugure son 5^e point de vente à l'occasion de la Fête de la récup'... à Tournai, derrière la gare. 1000 m² sont dédiés à la vente de biens auxquels ils offrent une seconde vie. Mobilier, vaisselle, déco, livre, textile... venez chiner parmi leurs trésors proposés à prix minis !

Dates : Inauguration le 25 avril à partir de 13h et ouverture toute la semaine de 10h à 18h

Lieu : Boulevard Eisenhower 61 à 7500 Tournai

Infos : 069/44 57 71 - info@recasbl.be - www.recasbl.be

LESSINES – Ressourcerie Le Carré – Tous au jardin

La boutique de la Ressourcerie le Carré de Lessines se met aux couleurs de la Fête de la récup' et organise une vente thématique autour des équipements, matériels et mobiliers de jardin.

Date : samedi 30 avril 2016 de 10h à 17h

Lieu : Avenue des Prairies 1 à 7860 Lessines

Infos : 068/64 67 15 - info@recasbl.be - www.recasbl.be



ATH - Ressourcerie Le Carré – Actions spéciales Fête des Mères et Communion

Original cette année, un grand déstockage d'article pour fêter les mamans et préparer des fêtes familiales sera organisé. A court d'idées, venez chiner dans les trésors de la Ressourcerie Le Carré..

Date : samedi 30 avril 2016 de 10h à 17h

Lieu : Square des Locomotives, 6 à 7800 Ath

Infos : 068/64 67 15 - info@recasbl.be - www.recasbl.be



MONS – Droit et Devoir – Grande vente d'entrepôt et collecte de matériel informatique

Pendant toute la semaine, Droit et Devoir organise une grande collecte de matériel informatique pour les entreprises et particuliers. Une grande vente d'entrepôt pour les professionnels et les écoles est organisée avec plus de 500 ordinateurs reconditionnés proposés à des prix exceptionnels. La vente d'entrepôt se prolonge avec une vente en ligne sur leur boutique virtuelle www.droitetdevoir.com

Date : 25 au 29 avril 2016 lundi de 13h15 à 17h et du mardi au samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h

Lieux :

- Mons – rue du Fisch Club 6
- Frameries – rue de Ferrer 108
- Hyon – Chemin de Bavay 157

Infos : 065/37 42 68 - commercial@droitetdevoir.com - www.droitetdevoir.com

ECAUSSINNES – L'Envol – Exposition, ateliers créatifs et concert

L'équipe de l'Envol ouvre sa boutique toute la semaine à une exposition des réalisations upcycling réalisées par la section « valoriste » de chez Trans'Form à Charleroi. Des ateliers créatifs seront également réalisées en partenariat avec différents professionnels de la récup'.

- 23/04 de 10h à 16h – Atelier relooking de meubles – Abricadabroc

- 24/04 de 10h à 16h – Atelier participatif autour du vélo – GRACQ

- 24/04 de 11h à 16h – Atelier de transformation artistique à partir de vieux jeans

- 25/04 et 27/04 de 14h à 18h – Atelier de transformation par l'AID Tubize

- 28/04 de 14h à 18h – Atelier de transformation artistique de vêtements – sur inscription

- 29/04 de 14h à 18h – Atelier de transformation par l'AID Tubize

- 29/04 de 14h à 18h – Atelier garnissage de chaises – sur inscription

Un concert de Saule est organisé dans la foulée le samedi 23 avril à 17h30 et 20h30.

Date : du 23 au 29 avril 2016 - Mardi, Mercredi, Samedi de 9 h à 13 h et Jeudi de 13 h à 16 h pour les heures d'ouverture de la boutique et de l'exposition.

Lieu : Rue de la Haie 8 à 7190 Ecaussinnes

Infos : 067/49 10 98 - <https://www.facebook.com/lenvolmagasinegeneral/>

• Namur-Luxembourg

NAMUR - Ravik Boutik – Vitrine Fête d'anniversaire

L'équipe de Ravik vous prépare une table de fête d'anniversaire que l'on oubliera



ANNEXE XIV

pas de sitôt ! ... et vous propose trucs et astuces pour faire la fête 100% récup'. Venez puiser des idées pour toutes vos tables de fête !

Date : du samedi 23 au 30 avril 2016 de 10h à 18h sauf le samedi de 14h à 18h

Lieu : Ravik boutique - Boulevard d'Herbatte à 8 A - 5000 Namur

Infos : 081/260 310 - ravik_boutik@laressourcerie.be - www.laressourcerie.be

NAMUR – Saint-Servais – Le Hublot – Portes ouvertes et Action "Conseils Malins électro"

L'équipe du Hublot vous ouvre les portes de son atelier de réutilisation spécialisé dans la revalorisation d'électroménagers. Découvrez comment de 3 vieilles machines, ils peuvent en faire une nouvelle ! La démarche electroREV qui est suivie dans l'atelier permet de garantir des appareils d'occasion entièrement révisés avec une garantie de 1 an et cela à 1/3 du prix du neuf ! Pendant toute la semaine et en partenariat avec ecoconso, Le Hublot distribuera des fiches de « conseils malins » une utilisation respectueuse de l'environnement.**Date** : le 27 avril 2016 de 9h à 16h

Lieu : Le Hublot – rue de Gembloux 500 à 5002 Saint-Servais

Infos : 081/74 16 42 - www.lehublot.be



ANDENNE – Ravik Boutique - Vitrine pour tables de fêtes

La boutique d'Andenne se met aux couleurs de la Fête de la récup' ! La boutique sera aménagée afin de vous donner mille et une idées pour faire de vraies tables de fête 100 % récup' ! Amateur de bons plans, venez découvrir la deuxième boutique de la Ressourcerie Namuroise.

Date : du samedi 23 au 30 avril 2016 de 10h à 18h

Lieu : Ravik boutique Andenne – Rue du Pont 9 à 5300 Andenne

Infos : 085/23 10 37 - ravik_boutik@laressourcerie.be - www.laressourcerie.be



MARCHE EN FAMENNE – Les compagnons de la maison – Atelier Vélo

Membre de l'Heureuxcyclage.be, l'atelier vélo de l'asbl Les Compagnons de la maison organisent une action pour les amateurs de vélo : pendant toute la semaine un grand déstockage de vélos recyclés. Achat d'un vélo révisé, recevez un bon gratuit pour votre 1^{er} entretien dans l'année : réglages des freins et des vitesses, resserrages nécessaires, rattrapages des jeux et pression des pneus). Profitez aussi de l'occasion pour bénéficier d'un check-up gratuit de votre vélo : vérifications du vélo, diagnostic des éléments à réparer et pression des pneus.

Date : du 25 au 29 avril 2016 de 8h30 à 16h45, le jeudi de 9h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 14h45

Lieu : Avenue de la Toison d'Or, 54 à 6900 Marche-en-Famenne

Infos : 084 / 31 60 09 - www.lescompagnonsdelamaison.be

BASTOGNE – L'Entrep'Eau – Expo 100 % récup'

Pour l'occasion, L'Entrep'Eau met en œuvre une exposition sur le thème de la Fête de la récup' : le turquoise... l'art de la table, le mobilier, les objets de déco... Faites un tour dans la caverne d'Ali Baba de Bastogne et découvrez les nombreuses réalisations de l'atelier mobilier de l'Entrep'eau.

Date : du 23 avril au 1^{er} mai 2016 de mercredi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 18h30

Lieu : Route de Laroche 31B à 6600 Bastogne

Infos : 061/21 85 76 - entrepeau@skynet.be - www.entrepeau.be

GEDINNE – La Fourmilière – Expo/Vitrine et concours Le Juste Prix

Pendant toute la semaine, l'équipe de la fourmilière vous invite à traquer l'insolite à travers ses rayons... comme indice la couleur turquoise. Participez au concours du *Juste prix* ! La vitrine sera réalisée pour l'occasion par l'atelier « crea-récup » organisé le mercredi 20 avril 2016 de 14h à 16h30. Inscription recommandée.

Date : du 23 avril au 1^{er} mai 2016 – le mardi de 14h à 17h - Mercredi, Jeudi, Vendredi et

ANNEXE XIV

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Lieu : rue de Robio 11 à 5575 Gedinne

Infos : 061/589518 - info@lafourmiliere.be - www.lafourmiliere.net

ARLON – Aralunaires – Conférences/Débat

La 8e édition du festival de musique urbain arlonais et la 3e participation pour Luxembourg Creative, invite RESSOURCES dans le cadre de la Fête de la récup' à participer à une conférence-débat avec pour titre « Le climat change, et nous ? », cette soirée gratuite s'intéressera aux initiatives citoyennes qui foisonnent pour faire face aux enjeux climatiques, tant du point de vue des coopératives d'énergie renouvelable que des entreprises d'économie sociale. Avec Tanguy Ewbank, Chargé de Missions chez RESSOURCES vous trouverez parmi les orateurs David Méndez Yépez du CNC-D-11.11.11, ancien président de la FEF, et Thomas Bauwens du Centre d'Economie Sociale de l'ULg. Des orateurs avec lesquels vous pourrez échanger lors d'un drink.

Date : 29 avril 2016 de 20h30 à 22h15

Lieu : ULg, Avenue de Longwy, 185 à Arlon

Infos et inscriptions :

<http://www.luxembourgcreative.be/event/index/detail/id/377/lang/fr#.VwUM--FJnIU>

• Brabant Wallon

BRAINE-L'ALLEUD – Fol'Fouille – Action Fête des Mères/Vélos

La Fol'Fouille organise une bourse aux vélos et une vente spéciale pour toutes les mamans à l'occasion de la Fête des Mères. Venez faire le plein d'idées et préparez le printemps avec convivialité !

Dates : du 23 avril au 30 avril 2016 de 10h à 17h

Lieu : Rue Jean Volders 218 – 1420 Braine-l'Alleud

Infos : 02/385.24.35 – info@folfouille.be - www.folfouille.be



GENAPPE – La Ressourcerie de la Dyle – Déstockage de vaisselle/livre – Concours le Juste prix

C'est le printemps... l'équipe de la Ressourcerie de la Dyle vous invite à son déstockage de matériel de livres et vaisselles qui seront pour l'occasion vendus au poids. 2€/kg de livres et 1€/kg de vaisselle. Participez également au concours *le Juste prix* et remportez de nombreux bons d'achat !

Dates : du 23 avril au 30 avril 2016 - du mercredi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Lieu : Rue de Glabais 14 – 1470 Genappe

Infos : 067 68 55 10 – info@redyle.be – www.redyle.be



NIVELLES – Le Goéland – Conditions spéciales/Concours le Juste prix

Dans le cadre de la Fête de la récup, le Goéland offre une réduction de 20% sur tous les articles du magasin (vêtements, livres, meubles, objets déco, jeux, matériel de puériculture, cd, dvd...). Participez également au concours *le Juste prix* et remportez de nombreux bons d'achat !

Dates : du 26 avril au 29 avril 2016 – ouvert de 9h à 17h et le mercredi/vendredi jusqu'à 18h

Lieu : Boutique Bouton d'Or - 57 Faubourgs de Bruxelles à 1400 Nivelles

Infos : 067/22.11.19 – magasin@legoelandasbl.be – www.legoelandasbl.be

OISQUERCQ/TUBIZE – R.APP.EL. – Conditions spéciales

Dans le cadre de la Fête de la récup, RAPPEL propose une ristourne de 20 % à partir de tout achat de 5€ et de 25 % à partir de 10€... à condition d'avoir une touche de turquoise sur vous en référence à la couleur de cette année !

Le centre de réutilisation pour les électroménagers RAPPEL est labellisé **electroREV**. Les gros électros qu'ils revalorisent sont donc révisés selon un mode opératoire strict -. Les machines electroREV sont proposées au tiers du prix du neuf avec une garantie de 1 an. Pendant toute la semaine, une campagne de sensibilisation pour un



ANNEXE XIV

usage respectueux de l'environnement sera proposée en collaboration avec écoconso : apprendre à lire les étiquettes des produits de lavage, faire ses propres produits d'entretien « maison », apprendre à mieux doser les produits ou entretenir sa machine... autant de conseils malins pour adopter la récup'attitude !

Dates : 23 avril au 30 avril 2016 – mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h45 et le jeudi de 9h à 18h

Lieu : rue du Bon Voisin, 2 à 1480 Oisquercq

Infos : 02/355 07 49 – rappelmarco@skynet.be – www.rappel-scr1.be

NIVELLES – Le Bric – Grande braderie du printemps

Le Bric de Nivelles organise une grande braderie et vous proposent à cette occasion : des articles à petits prix pour le jardin, la plage et le bricolage, sous le chapiteau ou en plein air... et toujours sous un soleil turquoise, couleur à l'honneur cette année ! Des offres printanières seront également au rendez-vous dans la boutique. Le Bric fête la récup' : le choix et la qualité seront au rendez-vous !

Dates : 23 avril au 30 avril 2016 – mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 13h

Lieu : Le Bric – rue Georges Willame 6 à 1400 Nivelles

Infos : 067/21,53,69 – le.bric@skynet.be – www.lebric.be

. Liège

ALLEUR – Oxfam Solidarité/Terre – Défilé de Mode

Dans le cadre de la Fête de la Récup', Oxfam Solidarité, Terre et le Centre d'accueil de la Croix Rouge s'associent et vous proposent un défilé de mode « Mai en couleurs » 100 % récup'. Le seconde main au service de l'élégance ! Ce défilé se réalisera dans le cadre festif d'un souper/concert « Fiesta latina ». Réservation obligatoire

Date: 30 avril 2016 à partir de 18h30, défilé à 19h45

Lieu: Centre Culturel de Ans, rue des Anciens Combattants 1 à 4432 Alleur

Infos : 0493/74 80 35 – www.oxfamsol.be – mow@oxfamsol.be

LIEGE – Oxfam Solidarité – Vitrine thématique

Avec une vitrine « spéciale Fête de la récup' », la boutique Oxfam Solidarité de Liège vous accueille dans sa boutique aux couleurs turquoises... Bleu, bleu, bleu, je veux...

Dates: 23 avril au 30 avril 2016 de 10h à 18h

Lieu: rue de la Casquette 19b à 4000 Liège

Infos : 04/223 27 87 – www.oxfamsol.be

ANS – Oxfam Solidarité – Vitrine thématique

Avec une vitrine « spéciale Fête de la récup' », la boutique Oxfam Solidarité de Ans vous accueille dans sa boutique aux couleurs turquoises... Bleu, bleu, bleu, je veux...

Date: 23 avril au 30 avril 2016 de 10h à 18h

Lieu: rue de l'Yser 185a à 4430 Ans

Infos : 04/371 20 44 – www.oxfamsol.be – infans@oxfamsol.be

HERSTAL – Oxfam Solidarité – Atelier créatif/Vitrine thématique

La boutique Oxfam Solidarité de Herstal organise un Atelier créatif pour vous apprendre l'art des bijoux à partir de capsules de café récupérées. Inscrivez-vous vite, les places sont limitées ! Avec une vitrine « spéciale Fête de la récup' », la boutique Oxfam Solidarité de Herstal vous accueille dans sa boutique aux couleurs turquoises... Bleu, bleu, bleu, je veux...

Date: Atelier le mercredi 27 avril 2016 de 14h à 16h – Boutique : du 23 avril au 30 avril 2016 de 10h à 18h

Lieu: rue Grande Foxhalle, 99 à 4040 Herstal

Infos : 04/2400801 – www.oxfamsol.be – mow@oxfamsol.be

ANS - Terre – Vitrine thématique

ANNEXE XIV

Un peu partout en Wallonie, le réseau des boutiques Textile de Terre propose des boutiques de textiles de seconde main de qualité pour enfants, jeunes, dames et hommes. La boutique de Ans participe au concours de vitrines organisé par RESSOURCES, pendant cette période, la boutique met en scène les couleurs turquoises... votez pour elle !



Dates : 23 avril au 30 avril 2016 de 10h à 18h

Lieu : Ans – Rue de la station, 75 – de 10h à 18h

Infos : : 04/239 11 98 - www.terre.be

GRACE HOLLOGNE – Ressourcerie du pays de Liège – Boutique/Brocante

Le R-Shop est la boutique éphémère de la Ressourcerie du Pays de Liège, celle-ci est pour le moment installée sur le site de la ressourcerie. Elle accueille les clients dans deux espaces, le coin brocante où pourront chiner les fans de bonnes affaires et le coin boutique où les plus beaux objets sont présentés nettoyés, cirés et prêts à être adoptés !



Date: du 25 au 29 avril 2015 de 13h à 16h30

Lieu: Chaussée Verte 25/03 à 4460 Grâce-Hollogne (Horion/Hozémont)

Infos : 04/220.20.00 - www.ressourcerieliege.be

GRACE HOLLOGNE – Sofie – Conseils Malins Electro

Le centre de réutilisation pour les électroménagers Sofie est labellisé **electroREV**. Les gros électros qu'ils revalorisent sont donc révisés selon un mode opératoire strict. Les machines electroREV sont proposées au tiers du prix du neuf avec une garantie de 1 an. Pendant toute la semaine, une campagne de sensibilisation pour un usage respectueux de l'environnement sera proposée en collaboration avec écosonco : apprendre à lire les étiquettes des produits de lavage, faire ses propres produits d'entretien « maison », apprendre à mieux doser les produits ou entretenir sa machine... autant de conseils malins pour adopter la récup'attitude !



Date: du 25 au 29 avril 2015 de 9h à 16h30

Lieu: Chaussée Verte 25/03 à 4460 Grâce-Hollogne (Horion/Hozémont)

Infos : 04 222 41 11 - www.ressourcerieliege.be

Les Boutiques du Réseau Oxfam Magasin du Monde participent également à cette action Fête de la récup' 2016. Retrouvez les boutiques sur [leur site web](#).



Les centres de réutilisation pour les électroménagers du réseau RESSOURCES sont labellisés **electroREV**. Les gros électros qu'ils revalorisent sont donc révisés selon un mode opératoire strict et commun aux 5 centres de réutilisation présents à Bruxelles et en Wallonie à ce jour. Les machines electroREV sont proposées au tiers du prix du neuf avec une garantie de 1 an.

Pendant toute la semaine, une campagne de sensibilisation pour un usage respectueux de l'environnement sera proposée en collaboration avec **écoconso** dans les 5 centres de réutilisations et leurs 20 points de vente au sein du réseau : apprendre à lire les étiquettes des produits de lavage, faire ses propres produits d'entretien « maison », apprendre à mieux doser les produits ou entretenir sa machine... autant de conseils malins pour adopter la récup'attitude !



Rec'UP, c'est le label accordé aux acteurs de la seconde main, engagés dans le respect de 120 normes qualité. « **Seconde main, première qualité** ». Plus d'infos sur www.rec-up.be

Une initiative originale et citoyenne de ...

RESSOURCES et ses membres

Le réseau RESSOURCES regroupe une soixantaine d'entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources. Présents en Wallonie et à Bruxelles, les acteurs du réseau emploient 4600 travailleurs.

Le réseau RESSOURCES œuvre tant dans les filières classiques (textile, encombrants, équipements électriques et électroniques) qu'émergentes (bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d'imprimantes) de l'économie sociale de la récupération et du recyclage.

Le réseau RESSOURCES se veut un acteur indispensable de la prévention environnementale : l'activité de réutilisation pratiquée par ses membres contribue à réduire la production de déchets. Elle peut devenir moteur de développement local, vecteur de liens de solidarité et créateur d'emplois de proximité stables.

Contact

Arabelle Rasse – RESSOURCES - Chargée de communication

Rue Nanon 98 – 5000 Namur - 081/390 710 - a.rasse@res-sources.be



AVEC LE SOUTIEN DE

**bruxelles
environnement**

.brussels 



Wallonie

Jean-Marie - 50 ans
Menuisier

PRO DE LA
RÉCUP'

Jean-Marie a un handicap sensoriel, son parcours de vie l'a conduit à apprendre la menuiserie. Aujourd'hui, chez Handipar, il crée à partir de bois de récupération des objets usuels : paniers à bûches, cageots, nichoirs... Il a trouvé sa place et peut y mobiliser toutes ses compétences : une façon utile de combiner job et passion.

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

PRO DE LA
RÉCUP'

Noël - 39 ans
Chef d'atelier, formateur en électroménager

Noël est formateur au Hublot, une entreprise de formation par le travail. Il dépanne, répare et revalorise les gros électroménagers en fin de vie. Mais plus encore, il transmet son savoir-faire et ses valeurs aux stagiaires qui sont régulièrement inscrits... voilà son vrai moteur.

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

Justine - 22 ans
Valoriste Mobilier

PRO DE LA
RÉCUP'

Justine réceptionne les dons à la boutique des Petits Riens. Meubles, objets de déco, livres, jouets, vêtements... elle les trie, les nettoie, les valorise afin de leur donner une seconde vie. Sa plus grande motivation : avoir un job qui a du sens.

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

PRO DE LA
RÉCUP'

Zena - 50 ans
Étiqueteuse, vendeuse textiles

Zena travaille chez Oxfam-Solidarité, elle sélectionne et étiquette les vêtements qui seront ensuite revendus dans la boutique de seconde main. Les bénéficiaires de ces ventes soutiennent des projets de développement durable dans le monde. Ce job lui permet de se sentir vraiment utile.

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

Damien - 25 ans
Mécanicien vélo

PRO DE LA
RÉCUP'

Pro Velo

Damien travaille dans l'atelier vélo PROVELO. Il répare, remet à neuf et redonne vie à de nombreux vélos. Dans le monde qui accélère, pouvoir travailler en accord avec ses valeurs de développement durable et mobilité douce... cela n'a pas d'équivalent !

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

 **RESSOURCES**
WWW.RES-SOURCES.BE

Avec
le soutien de la

Wallonie

PRO DE LA
RÉCUP'

Sandrine - 43 ans
Responsable de la boutique textile

Sandrine gère une boutique TERRE, elle y valorise les vêtements et accessoires issus des collectes afin de leur donner une nouvelle histoire. Depuis l'ouverture de ce nouveau point de vente, Sandrine a trouvé un job stable et valorisant. Un jour, une cliente se présente, elle a perdu beaucoup de poids suite à des problèmes de santé. Refaire sa garde-robe, lui a permis de reprendre confiance en elle. Sandrine est fière de son job : elle y fait des rencontres qui font du bien.

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

Carine - 46 ans
Gérante de boutiques de seconde main et upcycling

PRO DE LA
RÉCUP'

Carine encadre les équipes présentes sur les 3 boutiques de la Ressourcerie Namuroise. Les objets proposés y sont nettoyés, réparés ou upcyclés et retrouvent une seconde vie. Ces activités engagent des personnes en insertion socio-professionnelle. Son job, c'est aussi offrir une nouvelle chance aux hommes et femmes qu'elle accompagne.

**Les entreprises d'économie sociale,
bien plus qu'un job !**

20160000	Media	Publication	Titre	Journaliste	Contact	Mots clés	SolidR	RecUp	ElectroREV	FDR	SERD	RecupERE	Remarques
20160001	magazine	Symbioses	Faites le vous même			Ressources							
20160101	magazine	Vivre la Wallonie	Dossier spécial Economie sociale			x							Ressourcerie Namuroise,
20160301	presse écrite	Vers l'Avenir – Deuzio	RecupERE 2016			x				x			
20160321	web	Greenpaper	Un label pour l'électro de seconde main			x		x					
20160325	web	ACR+ Weekly newsline	Almost 7000 electrical household items find a second use			x							
20160328	magazine	Incidences	4759 tonnes de DEEE			x							
20160401	presse écrite	Vers l'Avenir – Namur	Le gros blanc reprend vite de jour en jour	Pascale Genard		x		x					Le Hublot
20160401	presse écrite	Vers l'Avenir – Hainaut	Atelier et partage d'idées			x			x				RecupDATE
20160401	web	ES-Info	Fête de la récup'			x				x			
20160414	web	L'Art d'eco-consommer	Fête de la récup'	Ann Wulf		x		x		x			
20160415	web	ACR+ Weekly newsline	10th edition of de Recup Festival			x			x				
20160415	presse écrite	Vers l'Avenir – Hainaut	Tjournal aura sa ressourcerie			x			x				Ressourcerie Le Carré – Tournai
20160419	TV	Télesambre	Le salon recupDATE au CEME de Dampremy			x			x				RecupDATE
20160420	radio	RTBF Vivacité	Fête de la récup'	Carine Bresse	mumo@rtbf.be	x			x				
20160421	web	Lettre d'IEB	Fête de la récup'			x				x			
20160422	presse écrite	Vers l'Avenir – Hainaut	La ressourcerie Le Carré de Tournai inaugurée			x				x			Ressourcerie Le Carré – Tournai
20160422	radio	RTBF Vivacité	Aller-retour	Marc Decerf		x				x			
20160423	radio	Vivacité Lux-Na BW	Fête de la récup'	JM Decert	kjh@rtbf.be	x			x				
20160423	TV	RTC	Fête de la récup' – action electroREV	E Ortmann	e.ortmans@rtc.be	x		x		x			Sofie
20160423	radio	Vivacité toutes éditions	Fête de la récup'			x				x			
20160423	presse écrite	Vers l'Avenir – Deuzio	Semaine de la récup'			x				x			
20160423	presse écrite	La Nouvelle gazette	Une nouvelle vie pour vos déchets	MP		x				x			RecupDATE
20160423	TV	RTBF 7àlune	Semaine de la récup'	Feyt		x			x				Foifouille
20160423	presse écrite	DH	Toujours plus de vêtements déposés dans les bulles	AF		x							Textile – LesPetitsRiens – Terre --Oxfam
20160423	TV	La Première RTBF	Le réseau ressources fête ses 10 ans	Guillaume Guilbert		x			x				La ressourcerie Le Carré – Tournai
20160423	TV	Notéé	Inauguration de la nouvelle ressourcerie dans le cadre de la Fête de la récup'			x				x			La ressourcerie Le Carré – Tournai
20160424	presse écrite	Vers l'Avenir – Hainaut	Ressourceries en fête en Wallonie picarde			x				x			Ressourcerie Le Carré – Tournai
20160425	radio	RTBF Vivacité Hainaut	Fête de la récup'	Philippe Jauniaux	mumo@rtbf.be	x				x			
20160425	presse écrite	Vers l'Avenir – Hainaut	Tjournal renforce sa recup' attitude			x				x			Ressourcerie Le Carré – Tournai
20160426	TV	On est pas des pigeons	Bon plan de la semaine	O Coroenne	oco@rtbf.be	x		x		x			Sofie
20160426	Radio	Vivacité Liège	Fête de la récup'			x				x			Oxfam Liège
20160427	radio	Première	Fête de la récup'	S Braïms		x				x			
20160428	TV	La3 – Nious	Fête de la récup'	C Ruid		x							Ressourcerie Namuroise
20160430	TV	RTBF	Fête de la récup'	M Delporte		x							Ressourcerie Le Carré – Tournai
20160430	presse écrite	DH	Fête de la récup'	Sibylle D		x				x			Ressourcerie Le Carré – Tournai
20160501	web	IEW	Où'est-ce qui ne tourne pas rond avec l'économie circulaire ?	Gaelle Warnant		x							Economie-circulaire
20160503	presse écrite	L'Avenir	Deuxième RecupDATE au CEME	Thomas Leodet		x				x			recupDATE
20160626	presse écrite	Dernière Heure	27.000 tonnes de vêtements ont été récoltés à Bruxelles et en Wallonie	Sarah Freres		x	x						Terre – LPR
20160705	presse écrite	L'Avenir	que devient votre percolateur hors d'usage	Marie Laure Mathot		x		x					
20160726	presse écrite	LaMeuse Luxembourg	Un stand pour doper les ressourceries			x							Ressourcerie, Res Namuroise
20160804	presse écrite	Dernière Heure	Recupel a généré 1200 emplois			x			x				
20160806	presse écrite	Dernière Heure	Près de 800.000 appareils électro réutilisés en 2015			x			x				
20160809	TV	La Première RTBF	JT – Suite à un dépôt clandestin dans la région de Tournai			x	x						Terre
20160928	radio	Première	Sophie brens – Réparation et positionnement de RESSOURCES	S Braïms		x			x				
20161001	web	Ecoconso	Réemploi et recyclage : aussi en construction			x				x			maj dossier 2014 – Matériaux
20161001	magazine	TERRE magazine	une économie de l'éthique ? SolidR, le label éthique des organisation d'économie sociale active dans le recyclage et le réemploi			x	x						
20161004	presse écrite	Le Soir	Une maison de récup' de A à Z	Laëtitia Theunis		x						x	Ressourcerie-Pavillon
20161004	presse écrite	Le Soir	Une maison en récup' de A à Z	L. Th.		x							X
20161014	presse écrite	Le Soir	Andenne a inauguré son FabLab	Luc Scharès		x							X
20161017	presse écrite	Le Soir	L'économie circulaire, l'avenir du textile	Olivier Fabes		x							FabLab d'Andenne
20161027	web	Brulocalis	Réemploi	S. Boudghene		x	x	x	x				X
20161104	presse écrite	La Dernière Heure	un répar café géant de 220 m²	R Tom									x
20161107	web	SAW-B	Salon REcupÈre			x							X
20161109	presse écrite	Vlan	REcupÈre										X
20161111	web	Wallonie design	Salon REcupÈre – Do it yourself										X
20161115	presse écrite	METRO	Mais où jeter ceci ou cela ?			x							X
20161116	presse écrite	Vlan	Salon RecupERE : éco-consommation et réemploi				x					x	Pavillon de la récup' et SolidR
20161118	presse écrite	La Meuse	15.000 visiteurs attendus à recupERE									x	Pavillon de la récup'
20161121	presse écrite	L'Avenir	Tout savoir sur la récup'	J-F.L.									X
20161121	web	Credal	Au cœur de l'économie circulaire			x							X
20161121	presse écrite	DH	48 millions d'appareils électros inutilisés traînent dans nos maisons !	V.S.		x			x				
20161121	presse écrite	Dernière Heure	48 millions d'appareils électros inutilisés traînent dans nos maisons			x			x				
20161122	web	Environnement Namur	Le Salon REcupÈre 3 ^e édition en préparation										X
20161122	web	RTL	Salon REcupÈre										X
20161122	presse écrite	La Dernière Heure	Bernard Guilleit est-il un bon trieur/recycleur ?										X
20161122	presse écrite	La Dernière Heure	REcupÈre gratuit contre de vieux vêtements				x						X
20161123	presse écrite	L'Avenir	Salon REcupÈre : le réemploi est entré dans les mœurs	Pascale Genard									X
20161123	presse écrite	L'Avenir	Salon REcupÈre : le réemploi est entré dans les mœurs	Pascale Genard									X
20161123	presse écrite	L'Avenir	Un Pavillon 100% récup'	Pascale Genard		x							x
20161125	magazine	Confluent	La Récup' : un courant économique et sociétal	Catherine Vandenbroucke		x	x	x	x				x
20161125	TV	Canalzoom	Canal & Compagnie se met en mode Récup.										X
20161126	presse écrite	L'Avenir	Salon de la récup'			x	x						X
20161128	presse écrite	Sud Presse	Le salon du réemploi ce week-end				x						X
20161128	magazine	Confluent	Dossier spécial Réutilisation et réemploi	Me Vandenbroecke		x	x	x	x				X
20161128	TV	Canalzoom	On poursuit notre visite au salon REcupÈre										X
20161128	presse écrite	Sud Presse	Le succès confirmé du « Do-it-yourself » namurois										X
20161128	presse écrite	La Meuse	Le succès confirmé du do it yourself namurois				x						X
20161202	web	Ethikal	reportage sur le salon recupERE			x							X
20161202	web	Ethikal	reportage sur le salon recupERE			x							X

Date	Media	Publication	Titre	Journaliste	Contact	Membres	Remarques
160106	presse écrite	LeSoir	Donner une seconde vie aux objets	Luc Schares		Repair Cafés	
160216	presse écrite	L'Avenir	Le réemploi à toutes les sauces			Ressorcerie Namuroise	
160216	presse écrite	LeSoir	Le savoir faire cyclo remis en selle	Laetitia Theunis		Cyclo	
160216	presse écrite	LeSoir	Plus de 80 manipulations pour un vélo bien réparé	Laetitia Theunis		L'Heureux cyclage	
160220	presse écrite	L'Avenir	Mobiles usagés devenus solidaires	Dominique Wauthy		Oxfam Solidarité	
160305	presse écrite	Vers l'Avenir	La Fourmillière ca grouille d'idées			La Fourmillière	
160307	presse écrite	La nouvelle gazette	15 tonnes d'encombrants collectés en 6 mois			Ressorcerie du Val de Sambre	
160312	presse écrite	Le Soir	Les namuroi champions des poubelle			Ressorcerie Namuroise	
160316	presse écrite	Vers l'Avenir	Les Petits Riens récupèrent 116.000 objets trouvés dans les trains			Les Petits Riens	
160404	web	MediaPlanet	L'économie circulaire fait couler de l'encre			Ecotop	
160415	presse écrite	Vers l'Avenir Namur	Trente bougies pour la Fourmillière	Pierre Hiquet		La Fourmillière	
160418	presse écrite	La nouvelle gazette	Les bulles pour vêtements servent de poubelle			Terre	
160601	presse écrite	DH	Bulles à textiles : l'asbl Terre tire la sonnette d'alarme			textile	
160531	presse écrite	Le Soir	Des vélos recyclés haut de gamme à la gare			L'heureuxcyclage	
160525	presse écrite	Vers l'Avenir	Reu Saint-Nicolas : cadenas pour l'atelier vélo			L'Outil	
160525	presse écrite	DH	Le repair café s'ouvre aux Carolos			Repair Cafés	
160520	radio	RTBF	l'économie circulaire			Recma	
160524	web	kaizen magazine	faire réparer ses objets au repair café pour ne plus jeter			Repair Cafés	
160429	magazine	nouvelles immo	Si on démontait les bâtiments plutôt que d'les détruire ?			Retrival	
160901	presse écrite	L'Avenir	Ramassage des déchets à la carte			Ressorcerie du Val de Sambre	
160916	presse écrite	L'Avenir	Le Village du recyclage se peuple			Ressorcerie du Val de Sambre et Terre	
160916	presse écrite	La Dernière Heure	Terre des nouveaux emplois pour l'asbl			Terre	
161013	presse écrite	L'Avenir	Ne jetez pas votre vieux lave-vaisselle : il vaut bien plus que vous ne l'imaginez...			Ressorcerie du Pays de Liège / SOFIE	
161005	TV	RTL TVI	Visite de la « Ressorcerie » de Namur qui donne une seconde vie aux objets de récupération			Ressorcerie namuroise	
161001	magazine	TERRE n°154	Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire : les enjeux de l'éthique et de la transparence			Terre	GEIE TESS
161004	presse écrite	Le Soir	Cyréo Une seconde vie au petit électro	L.Th		Cyréo	
161004	presse écrite	Le Soir	Le succès fou des ressourceries	L. Th.		Ressorcerie du Pays de Liège / SOFIE	
161103	presse écrite	La Province	Une recyclerie pour retaper nos encombrants			Droit et Devoir	
161101	presse écrite	L'Avenir	408 objets ont évité la décharge			Repair Cafés	
161028	presse écrite	La nouvelle gazette	La Ressorcerie passera dès janvier	G. FI		La Ressorcerie du Val de Sambre	
161123	radio	RTBF	C'est presque sérieux			Retrival	
161121	presse écrite	RTL	Gros BOOM des vêtements de seconde main en Belgique : voici pourquoi les fripes ont tellement			Terre	
161126	presse écrite	L'Avenir	Au repair Café Floreffe-Malonne, «réparer, c'est un acte créati A.W.			Repair Cafés	
161010	web	Recupere	Stand 27,28,29 : les ressourceries non écrémantes			Ressorceries du Pays de Liège ; Val de Sambre, Namuroise	
161125	magazine	Confluent	La Ressorcerie namuroise, un projet pilote qui fait ses preuves	Catherine Vandembroucke		RN	magazine classé dans «RESSOURCES»
161116	web	Credal	Au coeur de l'économie circulaire			RAPPEL, Ressorcerie de la Dyle ; Repair Together	
160915	web	Ulg	L'or des encombrants			La Ressorcerie du Pays de Liège ; SOFIE	
161119	presse écrite	L'Avenir	Un tout nouveau centre de tri			Terre	
161119	presse écrite	DH	Le pôle de tri et recyclage des déchets prend forme	D.A.		Terre	
161119	presse écrite	L'Avenir	Terre : un tout nouveau centre de tri			Terre	
161119	presse écrite	Le Soir	Un nouveau centre de tri de vêtement pour l'ASBL « Terre »			Terre	
161119	presse écrite	Sud Presse	Un nouveau centre de tri de vêtements			Terre	
161208	presse écrite	Sud Presse	Des collectes gratuites	N.E.		Droit et Devoir	
161208	presse écrite	DH	Mons et Dour pilotent la collecte des encombrants	C.Ti.		Droit et Devoir – Recytroc	
161208	presse écrite	Sud Presse	Les subsides wallons n'auront qu'un temps...	N.E.		Droit et Devoir – Recytroc	
161207	presse écrite	La Province	Les encombrants seront ramassés gratuitement courant 2017 à Mons et à Dour			Droit et Devoir – Recytroc	
161208	presse écrite	Sud Presse	Près de 15.000€ par an pour enlever les encombrants	O.Paq		Ressorcerie du Val de Sambre	
161231	presse écrite	Le Soir	Retrival prépare son déménagement	Didier Albin		Retrival - Terre - LRVS	
161224	presse écrite	La Libre Entreprise	L'homme de Madame Ravik	Yves Cavalier		Ressorcerie namuroise	
161201	magazine	TERRE n°155	L'insertion pour le groupe Terre			Terre	

Date	Media	Publication	Titre	Journaliste	Contact	Mots clés	Remarques
160104	presse écrite	L'Avenir	Tri en entrepris : gare aux contrôles	Marie Laure Mathot		Tri en entreprise	
160106	presse écrite	La Libre Belg	La majorité recalo l'ordonnace gaspi	NG		Récup' alimentaire	
160116	presse écrite	La Libre Belg	un peu moins de déchets produits	AF		Déchets ménagers	
160116	presse écrite	La Libre Belg	L'interdiction des sacs en plastique			Déchets ménagers	
160202	presse écrite	L'Avenir	9800 tonnes de déchets sauvages en Wallonie	Martial Dumont		déchets sauvages	
160218	presse écrite	L'Echo	Bruxelles Propreté attaquée pour détournement de subsides	Nicolas Keszei		Bruxelles Propreté	
160219	magazine	Le Vif	Ces bruxellois qui font le buzz			Matériaux de construction	ROTOR
160220	presse écrite	L'Avenir	Mobiles usagés devenus solidaires	Dominique Wauthy		DEEE + Oxfam Solidarité	
160301	web	Innovatech	Economie circulaire : tremplin pour l'innovation			economie circulaire	
160301	presse écrite	Le Soir	Demain, les déchets nous habilleront			textile	
160305	presse écrite	DH	Débarassez-vous de vos encombrants			encombrants	
160315	presse écrite	SudPresse	Di Antonio et d'autres responsables sur le gril			OWD	
160319	presse écrite	La Libre Belg	La Région donne une seconde vie aux déchets			PREC	
160321	presse écrite	Metro	Bruxelles passe à l'économie circulaire			PREC	
160401	presse écrite	DH	Deux electros sur 5 sont passés par Recupel en 2015	JB M		DEEE + Recupel	
160411	presse écrite	Le Soir	SWATD l'asbl qui rachète vos déchets	Geoffrey Wolf		encombrants	
160513	presse écrite	DH	Que faire de son vieux GSM	Aca		DEEE + Oxfam Solidarité	
160513	presse écrite	DH	77 appareils électroniques par famille	A Ca		DEEE + Récupel	
160516	web	Reporterre	Des maisons construites avec des bouteilles en plastiques, pourquoi pas ?	Elisabeth Schneiter		Matériaux de construction	
160518	presse écrite	La Libre Belg	Réutiliser l'intégralité des déchets	Stéphanie Tassin		DEEE	
160601	presse écrite	DH	Bulles à textiles : l'asbl Terre tire la sonnette d'alarme			textile	
160602	web	IEW	responsabilité élargie de sproducteurs : vers une application plus juste du cout-vérité	Gaëlle Warnant		REP	
160628	presse écrite	L'Avenir	Alain Detry a voulu faire de Namur la capitale du réemploi	Bruno Malter		RecupERE, Ressourcerie Namuroise	
160916	presse écrite	L'Avenir	221 millions d'appareils électro récupérés			DEEE	
161001	magazine	Test Achat	L'heure du tri			DEEE	
161012	presse écrite	La Capitale	Gare à l'arnaque aux encombrants	Marie Hamoneau		Encombrants	
161012	presse écrite	Le Soir	L'upcycling, nouvelle fibre du luxe	Anne-Sophie Leurquin		Upcycling	
161012	presse écrite	DH	La 2ème main, la bonne occase !	V.S.		seconde main	
161013	presse écrite	La Libre Belg	Andenne a son FabLab			technologies e techniques	
161006	presse écrite	Le Vif	Monde Positif : nouveau parti politique sur l'échiquier belge ?	Marie Gathon		initiative d'apparence citoyenne+campagne marketing	
161011	web	Gondola	4 Belges sur 10 achètent des articles de seconde main	Carole Boelen		sites et magasins de seconde main	
161116	presse écrite	DH	La collecte des encombrants reviendra en avril	C. Ti		Encombrants, recyclerie, Hygea	
20161118	presse écrite	L'Echo	Réparer plutôt que jeter ?			DEEE	
20161103	magazine	Télépro	Textile : les zones d'ombre du recyclage	Nicolas Roisin		Textile – Les Petits Riens	
20161116	TV	RTBF	On n'est pas des pigeons			Recupel	
20161126	presse écrite	DH	Le nouveau pôle de recyclage ? Un gâchis selon Ecolo			Recy-K	
20161126	presse écrite	L'Avenir	Déchets : une hausse de la taxe et un « saut de puces »	Samuel Sinte		Coût-vérité	
20161126	presse écrite	L'Avenir	Le coût-vérité trouble Walcourt	Vincent Pinton		Coût-vérité	
20161126	presse écrite	L'Avenir	Déchets ménagers : la taxe moins chère	François Descy		Coût-vérité	
20161126	presse écrite	La Meuse	« Privilégier ceux qui trient »			Coût-vérité	
20161126	presse écrite	La Nouvelle G	Le ramassage de vos poubelles va changer			Coût-vérité	
20161126	presse écrite	L'Avenir	Déchets : la taxe augmentera l'an prochain			Coût-vérité	
20161126	presse écrite	La Nouvelle G	140 kilos de déchets par habitant par an			Coût-vérité	
20161126	presse écrite	L'Avenir	La taxe sur les déchets coûtera plus cher			Coût-vérité	

20161126	presse écrite	L'Avenir	Taxe déchets stable, sauf pour les mauvais trieurs			Coût-vérité	
20161126	presse écrite	Le Soir	Le Recy-K ressuscite les encombrants	Vanessa Lhuillier		Recy-K	
20161122	presse écrite	La Libre Belg	Vieux fers, vieux métaux...et après ?	I.L.		Reverse Metallurgy	
20161122	presse écrite	DH	Namur, capitale du réemploi, précurseur et exemple	M.V.		Namur capitale du réemploi	
20161125	presse écrite	La Libre Belg	Recycler, c'est bien. Réduire ses...	Camille de Marcilly		traitement des déchets/recyclage	
20161125	presse écrite	Métro FR	Un appareil trop vite utilisé : que faire ?			DEEE	
20161217	presse écrite	L'Avenir	Le « seconde main » fait recette	Frank Ghislain		ressourcerie	
20161217	presse écrite	La Libre Belg	Une 3 ^e épicerie sociale en province de Namur	JDC		vestiboutique	

SYNTHESE EVALUATION DU SALON RECUPERE 2016

Ont répondu à ce questionnaire (12): Cyréo; la Ressourcerie le Carré; Oxfam Solidarité; la Ressourcerie namuroise; la Ressourcerie du Pays de Liège; Droit et Devoir; Tictopia; Ecotop; AID Tubize; la Fol'Fouille; Pro Velo. Rcycl, Repair

12 répondants sur 18 membres interrogés. Bonne représentativité des participants

LE SALON RECUPÈRE RÉPOND-IL À VOS ATTENTES?

1, Quelle est votre appréciation générale?

Pas satisfait

peu satisfait

satisfait **2/13**

assez satisfait **7/13**

très satisfait **4/13**

Tous les participants sont satisfaits, dont 1/3 très satisfaits

2, Quelle est votre appréciation sur l'agencement et la décoration du salon ?

Pas satisfait

peu satisfait **2/13**(agencement – parcours en labyrinthe et repair loin de

RESSOURCES)

satisfait **4/13**

assez satisfait **5/13**

très satisfait **3/13**

Les participants ont appréciés l'aménagement général du salon, l'attention est attirée cependant sur la possibilité de créer des raccourcis dans le parcours pour les exposants...

3, Qu'avez-vous pensé cette année de la situation de votre stand et du rassemblement des membres RESSOURCES autour du Pavillon de la récup' ?

Pas satisfait **1/13**

peu satisfait **2/13**

satisfait 2/13

assez satisfait **3/13**

très satisfait **6/13**

Expliquez: courant d'air (EcoTop); peu satisfait de la situation, mais rassemblement impeccable. Rec'up + en valeur? (TicTopia); très innovant et efficace (D&D); fort à l'écart, loin (RPL); regroupement idéal (Oxfam); focus et effet de masse, proximité des partenaires (RLC); Cela crée une unité, qui donne force aux principes que nous essayons de défendre (AID Tubize), prendre l'optio électricité la prochaine fois afin de ne pas rester dans l'ombre (repair together)

ANNEXE XVII

Appréciation des membres de l'organisation des stands autour de Ressources, renforce l'idée d'un réseau et permet plus d'échange entre les membres.

4, Les drapeaux Rec'Up ont-ils été un plus pour votre visibilité?

Non

sans avis 4/11

oui 7/11

belle visibilité des membres Rec'Up via les drapeaux

5, Quelle est votre appréciation sur la communication faite pour annoncer le salon?

Pas satisfait

peu satisfait

satisfait 6/12

assez satisfait 4/12

très satisfait 2/12

Suggestions: pub/promo sur Bruxelles (TicTopia); invisible dans la wapi (RLC)

succès de l'événement même si le concept du repair café (réparer ensemble) n'était pas dans la logique du salon où les objets étaient confiés aux réparateurs pendant la visite de leur propriétaire...

Belle visibilité de l'événement même si la communication est encore perçue comme essentiellement namuroise.

6, Qu'avez vous pensé du Pavillon de la Récup' conçu et monté à l'initiative de RESSOURCES avec la collaboration des membres?

- d'un point de vue représentativité du réseau: super, mais pas d'imprimante sur le stand (EcoTop); impeccable (TicTopia); génial (D&D); l'ensemble des membres ont bien été représentés (RPL); très bien (RN); +++ (RLC); très belle idée et vous pourriez étendre le nombre de pièces exposées à tous les membres, même si vous précisez un thème particulier (AID Tubize); très chouette projet avec une véritable valeur ajoutée pour le réseau et le métier (Fol'Fouille); Chouette (ProVelo). Super (rcycl), super

- d'un point de vue communication: Assurer une meilleure visibilité de loin (EcoTop); sans avis, peu d'occasions pour m'y rendre (TicTopia); pour les membres, pas de grande visibilité (D&D); très attractif, mais plus visible (RPL); très bien (RN); l'accent sur l'économie sociale pas assez visible et évidente (Oxfam); +++ (RLC); très chouette résultat mais ça semble représenter trop de travail pour Ressources (Cyréo); visuellement attractif (AID Tubize); Je ne sais pas si les gens ont compris (ProVelo). Super (rcycl), super

Belle représentativité du réseau via le Pavillon, il faudrait renforcer la communication dès l'entrée du Salon et sur le Pavillon lui-même.

VOTRE PARTICIPATION

7, Comment qualifieriez-vous les contacts pré-salon avec RESSOURCES?

Pas satisfait

peu satisfait 1/12

satisfait

assez satisfait 8/12

très satisfait 3/12

8, Quelle est votre appréciation sur le rapport investissement/retour contact-notoriété-vente de votre stand ?.

Pas satisfait 1/13

peu satisfait 3/13

satisfait 3/13

assez satisfait 3/13

très satisfait 3/13

Expliquez: Pas de retour significatif, PME><Particulier (EcoTop); Bons retours malgré la distance. Bonne occasion de présenter la démarche et l'activité. Visiteurs positifs (TicTopia); stand peu visité (RPL); pas de vente mais approximativement 200 visiteurs/info sur le stand (RLC); le salon est l'un des rares qui existent, avec celui de Charleroi. Se réunir à cette occasion est d'office une belle publicité. Alors, si l'écrin nous sort de l'idée préconçue de stands poussiéreux, c'est tout bénéfique (AID Tubize); le chiffre d'affaire n'est pas extraordinaire mais la rencontre avec le public, la construction du projet en interne, la mise en réseau et la rencontre avec les niveaux de pouvoir est un plus (Fol'Fouille); C'est le coût du personnel sur place qui est le plus important. Il faut voir les retombées sur le long terme (ProVelo). Rcycl (notre rôle était représentatif par rapport aux stand commerçants nous n'avions pas d'utilité dans le salon)

Satisfaction mitigée sur la rentabilité de l'événement. Mettre les objectifs dans le contact avec le public, la notoriété plus que dans la vente...

9, Comment qualifieriez- vous les contacts avec les personnes présentes?

Sur 12

- **votre cible :** Pas satisfait 3 – satisfait 3 - assez satisfait 6 -Pas présente

- **le grand public:** Pas satisfait 2 – satisfait 4 - assez satisfait 5

- **Ressources et ses membres:** Pas satisfait 1 – satisfait 5 - assez satisfait 7

- **les partenaires et acteurs du secteur:** Pas satisfait 2 – satisfait 4 - assez satisfait 6

- **autres:**

Remarques générales: bons contacts dans l'ensemble (TicTopia); très bons contacts (D&D); le vendredi, public peu intéressé (RPL); l'ambiance était conviviale et propice

ANNEXE XVII

aux échanges, même si, chez les «privés», il y avait parfois une légère retenue sur les explications (AID Tubize) salon de consommateurs et non salon de représentations

Satisfaction concernant la présence et le profil du public, intéressé par la démarche et les services proposés.

10, Qu'avez-vous pensé cette année de la nocturne exposants et du service catering proposé ?

Pas utile

sans avis 6/12

intéressante 6/12

souhait de voir ce service proposé même sans réservation...

11, Partant pour une prochaine édition?

Oui 10/12 (Repair, TicTopia, D&D, RPL, RN, Oxfam, RLC, Cyréo, AID Tubize; ProVelo)

Non 1/12

Contactez-moi, j'y réfléchirai... 2/12 (EcoTop, Fol'Fouille)

12, Quelles sont vos propositions afin d'améliorer la prochaine édition ?

- Revoir l'agencement, le parcours, la disposition égale pour les membres Rec'up (TicTopia).

- Le parcours 1) pour les clients: à la fin du parcours les clients sont fatigués 2) pour les exposants, énervant (D&D).

- Positionnement des stands/agencement, être au début (RPL).

- Accès exposant en dehors du zig zag (Oxfam).

- Si le circuit permet de fournir la même visibilité à toutes les personnes présentes rend difficile la circulation (RLC).

- Sécuriser l'espace stock tampon (Cyréo).

- Peut-être prévoir un accès plus direct aux toilettes, en tout cas pour les exposants, parfois obligés de faire et refaire le parcours pour y arriver et en revenir. S'il y avait bien moyen de passer par les sapins censés obstruer le passage, le faire donnait un mauvais signal aux visiteurs, bien moins respectueux que les exposants aux dits sapins et qui leur donnait un accès imprévu aux stocks de certains (livres, notamment) (AID Tubize).

- Le quartier de la récup par l'économie sociale devrait être plus centrale dans l'organisation de l'espace (Fol'Fouille).

ANNEXE XVII

- J'ai adoré le coin sur le thème de Noël, j'ai trouvé que ça donnait une belle image de la récupération (ProVelo).
- les ressourceries devraient être présentes dans un salon des mandataires afin de pouvoir entrer en contact avec leur public

A retenir :

- prévoir un circuit public qui l'emmène partout et prévoit des pauses car le salon est riche et long à visiter et un circuit exposants qui prévoit des raccourcis
- rassembler les membres du réseau ressources autour d'un espace fédérateur
- renforcer la communication sur les stand et se mettre des objectifs de communication externe et non seulement de vente directe

Merci de votre collaboration !

Synthèse évaluation du salon RECUPère 2016 Tour de table

SOFIE

Le vendredi, beaucoup de personnes intéressées par la vente et la création. Le stand était fort reculé, le positionnement n'était pas très bien: le public n'était pas intéressé. La création était fort mise en avant.

Anne-Sophie – LRVS

Le stand était mis à l'écart, loin dans le parcours du salon. Les ressourceries représentent les matières premières, alors pourquoi les stands ne seraient-ils pas présentés en premier? L'attractivité du stand n'était pas top, ce n'est pas très sexy comme activité donc difficile de se mettre en avant. L'agencement des allées n'était pas très bien, le parcours était assez long.

Le positif: le Pavillon était une réussite, très beau projet. Le positionnement du Pavillon aurait pu être mieux.

Carine – Mme Ravik

Les allées étaient larges, mais il faut un raccourci. Très bon retour du public qui a découvert Mme Ravik sur le salon et qui revient au magasin par après. Le déstockage a bien marché, mais peut-être pas réitéré lors de la prochaine édition.

Jacques – Oxfam

Globalement, sentiment positif. Satisfait de la vente des livres. L'aménagement était également très bien. Le vendredi, les groupes scolaires ne représentent pas le meilleur public.

Julien – Ressourcerie le Carré

Globalement satisfait, beaucoup de personnes qui viennent chercher des informations. Problème d'un point de vue de la circulation dans le salon, il faudrait un passe-droit pour les exposants. La nocturne du vendredi était très bien. Il était horrifié des prix pratiqués par les autres acteurs, le public était perturbé par les prix, vision biaisée des prix pratiqués dans le secteur.

Manu – Les 3R

Venue en tant que visiteur et pas exposant. Tout était intéressant dans le salon, mais les stands des membres étaient assez loin. Suggestion de 2 entrées dans le salon. Elle aurait souhaité participer à la nocturne, mais cela lui a été refusé.

Vincianne – Cyréo

Bilan très positif, beaucoup d'affluence et d'intérêt. A améliorer: la sécurité des accès au niveau du stock tampon.

Terre

Il faisait froid pour la collecte de vêtements, difficile de sensibiliser dans le

ANNEXE XVIII

froid. Le tonnage n'était pas énorme, mais les gens ont fait le geste. La vente sur le salon était moyenne.

Miloud – Droit & Devoir

Grandiose par rapport aux autres éditions. Marc a été inspirant pour organiser un événement similaire dans le Hainaut dans le cadre de la journée du développement durable.

Le «coup de gueule»: très peu de vente, mais le public ciblé n'était pas présent. De plus, le parcours était très long, les gens sont moins motivés sur la fin. Pas d'arrêt pour les personnes âgées. Les stands étaient très actifs, le salon était chargé: il faudrait des aires de repos.

Le positif: le réseautage.

Mathieu – TicTopia

Bonne impression générale, il y avait plus de place et plus de belles choses.

Mais il faudrait revoir la priorité du sens des acteurs, très loin dans le parcours, manque de visibilité, la visibilité n'est pas la même pour tous. L'agencement et infrastructure bof.

Bons retours sur Bruxelles après. Le Pavillon était très bien.

Il faudrait essayer de se mettre d'accord sur la politique de prix entre acteurs qui vendent la même chose ainsi qu'aligner ses prix par rapport aux prix de vente en magasin.

Thierry – EcoTop

Le Pavillon était bien, mais revoir sa visibilité. L'agencement était middle. Pas de vente sur le salon, ce n'était pas le public cible qui était présent.

Concernant le retour, c'est à voir dans quelques mois.

LE CLIC RÉCUP, COMMENT ÇA MARCHE ?



Une initiative de :



Fédération des entreprises d'économie sociale actives
dans la réduction des déchets par la récupération,
la réutilisation et la valorisation des ressources.

Avec le soutien de :



LE CLIC RÉCUP À VOUS DE JOUER !

ENTREPRISE PUBLIQUE OU PRIVÉE ?
ENVIE DE DONNER OU D'ACHETER
DU MATÉRIEL DE SECONDE MAIN ?

CONSULTEZ WWW.LECLICRECU.PBE

Infos ?

RESSOURCES ASBL - Rue Nanon, 98 - 5000 Namur
Tél. : 081/390 710 - info@leclircrup.be

L'IMPACT POSITIF EN UN CLIC'

ENVIRONNEMENT

- ANTI-GASPILLAGE
- CIRCUITS COURTS



ECONOMIQUE

- AUCUN FRAIS POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT OU L'ÉLIMINATION
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



SOCIAL

- SOUTIEN D'ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES
- CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX



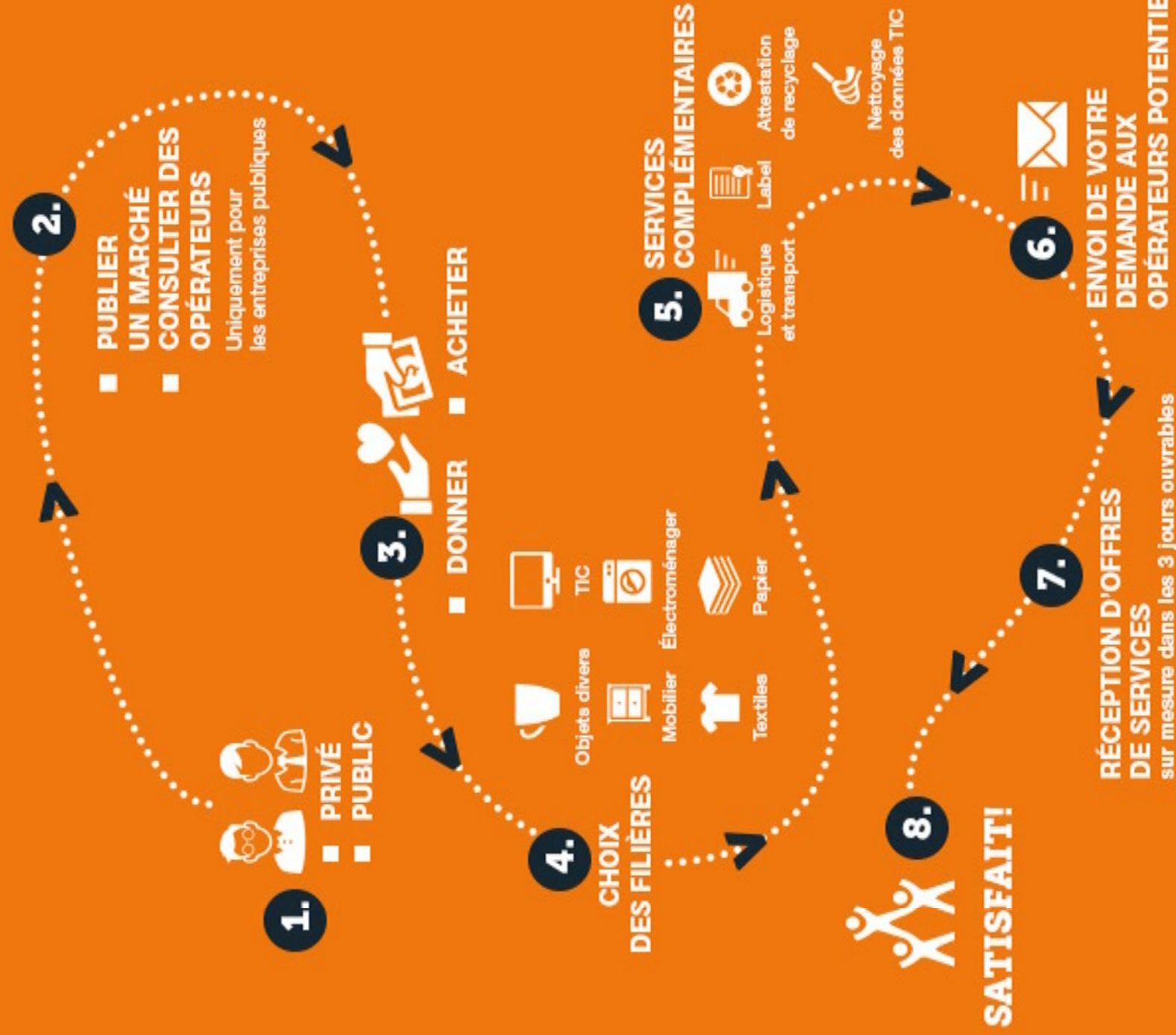
NOS CLIC' ÉTAPES



SOCIAL

- SOUTIEN D' ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES
- CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX

NOS CLIC' ÉTAPES



La plateforme des acteurs du réemploi



► Effectuez votre demande




LeClicRécup.be, qu'est ce que c'est ?

LeClicRécup.be a pour objectif de faciliter le don de biens usagés et l'achat de biens de réemploi/réutilisation entre les citoyens, les pouvoirs publics, les entreprises privées et les entreprises d'économie sociale du réseau RESSOURCES sur le territoire Wallonie-Bruxelles.

► **LE CLIP RÉCUP, comment ça marche ?**

Les filières de biens concernés sont : le matériel informatique, petit et gros électroménager, mobilier, objet du quotidien, carton et textile.

LeClicRécup.be, c'est :

-  travailler dans des **brefs délais** et avec des **solutions sur mesure** pour l'achat ou le don de biens encombrants
-  bénéficier des **services de collecte, de livraison et service après-vente** des entreprises d'économie sociale
-  se débarrasser de ses biens avec l'assurance d'une prise en charge respectueuse de **l'environnement**,
-  trouver des biens de seconde main, à prix juste, avec des **garanties de qualité**
-  contribuer à la **création d'emplois locaux**

Service gratuit

LeClicRécup.be est un **service gratuit et sur mesure**. Le demandeur reste libre, maître et responsable de son choix et de l'opérateur.

Prestataires reconnus et labellisés

Les activités et services de chaque opérateur, membres du réseau RESSOURCES, sont présentés dans des fiches. Les labels spécifiques au secteur ou non sont indiqués comme autant de garantie éthique ou de qualité.



Marchés publics

LeClicRécup.be répond également aux besoins spécifiques des collectivités comme les administrations et institutions publiques régionales, les institutions publiques locales, intercommunales et provinciales, les écoles, les crèches, les maisons de repos, etc. Qu'il s'agisse de consulter une liste d'opérateurs ou même de publier en ligne un marché public et d'en permettre l'accès aux entreprises d'économie sociale.

► Effectuez votre demande



Wallonie



Avec le soutien de
bruxelles
environnement
.brussels



RESSOURCES



N° du document :
Version : 6/1/2017
Page : 1/3

Introduction

La présente note contient l'analyse de la charte du label Solid'R en fonction de son application à la ressourcerie De Kringwinkel. En prenant cette note pour base, KOMOSIE souhaite engager le dialogue avec les parties qui portent actuellement le label.

Le 17/6/2016 s'est tenue, à l'initiative de Ressources, une concertation sur le label Solid'R. Le compte-rendu de cette réunion est disponible [ici](#). Nathalie Van Leuven, Bart Vandebussche et Pieter Dresselaers étaient présents pour les Kringwinkels. Les autres parties étaient Ressources, Terre, Oxfam et Les Petits Riens.

L'objectif du label Solid'R est de faire la distinction entre les entreprises commerciales et l'économie sociale vis-à-vis de différents groupes cibles, en l'occurrence les donateurs et les autorités locales. Le but est de mener une communication commune qui mette en lumière cette distinction. Le label existe depuis 15 ans en Wallonie et à Bruxelles, où il a déjà contribué à convaincre les pouvoirs publics d'opter pour la collecte pour des « bonnes causes ». D'autre part, il a déjà aidé à faire clairement la distinction dans des affaires judiciaires.

TESS GEIE (Groupement européen d'intérêt économique) souhaite à présent ajouter une dimension internationale à la labellisation éthique du textile tout au long de la chaîne, de la collecte à l'écoulement. Cela passe entre autres par le développement de projets tels que « Frip éthique » d'Oxfam. Le but serait de parvenir à une chaîne éthique intégrale d'ici 10 ans.

Le 15/09/2016, le groupe de coordination du Kringwinkel a donné son accord pour que KOMOSIE poursuive les démarches en vue d'examiner avec Ressources de quelle manière nous pourrions adapter ce label afin que les Kringwinkels puissent également le porter. Deux conditions sont néanmoins formulées :

- Il est demandé que le label soit porté par tous les centres de récupération du Kringwinkel afin que la communication à ce sujet puisse faire partie intégrante de la communication du Kringwinkel.
- La deuxième demande est que l'on recherche l'adhésion aux principes qui se sont fait jour au niveau européen via RREUSE et qui ont été rassemblés dans le document *Ethical principles for the clothing reuse sector*. Le document peut être consulté [ici](#). KOMOSIE a souscrit à ce point de vue de RREUSE, au même titre que Ressources. Le document contient un certain nombre de critères éthiques portés par un large groupe d'organisations en Europe. Ces critères sont simples et s'appliquent au secteur de la récupération. Les centres de récupération peuvent donc s'y référer dans leur communication. Par ailleurs, ces critères sont également un marche-pied vers un label européen, ce qui est du reste l'objectif de TESS-GEIE.

Analyse

Différences et points communs

Comme indiqué, les parties sont prêtes à discuter de tous les aspects liés au label. Ce sera du reste nécessaire, car il y a des différences significatives entre la pratique dans les Kringwinkels et ce qui figure actuellement dans la charte du label.

Au niveau du contenu, il y a, entre la Flandre et la Belgique francophone, une interprétation différente du **terme « économie sociale »**. En Flandre, ceci porte uniquement sur l'objectif d'emploi social et de formation, tandis qu'en Wallonie et à Bruxelles, on tient compte également de la manière dont l'organisation est gérée.



N° du document :

Version : 6/1/2017

Page : 2/3

L'**indépendance à l'égard des pouvoirs publics** constitue ainsi un élément important dans la charte actuelle. Pour certains centres de récupération qui comptent p. ex. une intercommunale dans leur conseil d'administration, cela créerait un problème.

Questions :

Le problème de l'indépendance à l'égard des pouvoirs publics est-il résolu si les administrateurs siègent à titre personnel dans les organes de gestion ? La représentation des instances publiques dans les organes de gestion s'effectue en effet, dans bien des cas, à titre personnel. Ceci est-il admis pour la charte ?

Pour les centres de récupération qui font partie d'une instance publique, comme DDS Verko et Ibogem, ce point reste dans tous les cas problématique. Ce faisant, nous devons voir s'il est admissible qu'une majorité de nos organisations réponde aux conditions, avec quelques exceptions, pour que l'on puisse communiquer à ce sujet pour l'ensemble du secteur.

Dans l'ensemble, une grande attention est accordée à l'**organisation coopérative** et aux finalités auxquelles sont destinés les **moyens tirés de la vente** de textile. Ces critères ne s'appliquent pas au Kringwinkel.

L'impression existe que le **but sous-jacent** des partenaires francophones est de pousser le secteur privé hors du marché de la collecte de textile. Ce n'est pas l'objectif de notre secteur. Nous privilégions une bonne collaboration avec les pouvoirs publics et une base juridique qui donne au secteur de la récupération un droit sur une part déterminée de la collecte de textile, dans l'optique d'atteindre l'objectif de la politique de recyclage.

La charte de Solid'R stipule que les porteurs du label ne se comportent pas en concurrents les uns vis-à-vis des autres.

Question :

Qu'entend-on par « **concurrence** » ? Il ne peut être question que l'on doive, pour toutes les activités liées au textile, établir des accords avec les autres membres Solid'R.

Les critères selon lesquels la tension salariale ne peut dépasser 1 à 4 et aucun administrateur ne peut détenir plus de 50% des voix, sont bel et bien d'application chez De Kringwinkel.

Préoccupations d'ordre pratique

Un point sur lequel les membres actuels ne veulent pas en démordre est l'**audit externe**. Celui-ci coûterait de 300 à 500 euros. Cela semble peu, mais c'est apparemment possible à ce prix. Cela soulève néanmoins quelques questions sur le sérieux avec lequel le label est attribué. En Flandre, Wereld Missie Hulp a aussi ce label. Nos membres s'interrogent sur le caractère éthique du fonctionnement de WMH.



N° du document :

Version : 6/1/2017

Page : 3/3

Question :

En quoi consiste exactement l'audit ? Si l'objectif est de mettre en place une chaîne éthique, doit-on soumettre chaque critère à un audit ?

Comme s'effectue le suivi dans le temps ? Quelle est durée de validité du label une fois qu'il a été attribué à un collecteur ?

En ce qui concerne la **communication**, il conviendrait, lors de l'acceptation du label, de mener des actions spécifiques. Celles-ci devraient sans doute être mises en œuvre en concertation avec les autres porteurs du label. La communication à ce sujet a donc aussi un coût.

Question :

Des efforts de communication sont-ils fournis pour promouvoir le label au nom des porteurs ?

Critères pour le développement ultérieur

Pour De Kringwinkel, il est essentiel que les critères éthiques qui ont été définis au niveau de RREUSE restent d'application. Les critères que nous ne retrouvons pas dans la charte de Solid'R sont les suivants :

- La plus grande fraction possible de vêtements réutilisables collectés devrait être triée et vendue sur le marché local/régional où les textiles ont été collectés à l'origine.
- Une partie des textiles collectés pourrait être mise à disposition dans le cadre de l'aide coordonnée d'urgence à la suite de catastrophes, naturelles ou non.
- Les vêtements collectés que l'on n'arrive pas à vendre dans les magasins de seconde main de l'organisation doivent être vendus à des acteurs qui répondent à toutes les conditions légales requises et qui respectent les normes minimales de travail de l'OIT.
- Dans la mesure du possible, la réutilisation et le recyclage des textiles collectés devraient se faire dans le pays où les textiles ont été collectés à l'origine, ceci afin de réduire les émissions de CO₂ et de respecter le principe de proximité ainsi que la hiérarchie des déchets de l'UE.
- Les textiles et les surplus devraient, de préférence, être vendus à des revendeurs uniquement s'il est possible de contrôler le flux de produits en aval, c.-à-d. l'installation de tri.

L'exigence selon laquelle la **réutilisation locale** a la priorité sur la réutilisation via l'exportation n'est pas reprise comme critère. Ceci est l'objectif le plus important du Kringwinkel. Le port d'un label qui n'adhère pas à cet objectif est difficile à accepter pour De Kringwinkel. C'est pourquoi la concrétisation à très court terme de l'application de ce critère est une priorité absolue.

Objet de la réunion : Suivi réunion de filière

Projet : electroREV
Date : 22/02/2016

Filière : DEEE
Lieu : Sofie

présents : Michel Simon et Benjamin Luppolo (Sofie), Steve Deetens et Adeline Dellisse (LPR), Patrick Goffaux et Noël Cento (Le Hublot), Giovanni Carola (Defi+), Arabelle Rasse (RESSOURCES)

absents: Cécile Histas (LPR), Mauro Lai (Rappel), Stéphane Capurso (Trans'Form – CPAS de Charleroi)

Rapporteur : Emmanuelle Romain (RESSOURCES)

Ordre du jour :

1. Tour de table et présentation de l'avancement du projet de Défi+

Défi+ : présentation du projet et désir de devenir membre electroREV. Défi+ est une coopérative, initiative 100 % citoyenne créée en 2000. La structure offre du travail de réinsertion en vue d'offrir à terme un CDI. 75 % des revenus sont des revenus propres. Depuis 2013 la piste de démarrer un atelier de réparation d'électroménagers est à l'étude, le nom du projet est DéfiREV (ortho??). Défi+ dispose de nouveaux locaux à Froyennes, d'une superficie de 500 m² dont environ 250 m² seront dédiés à l'atelier de réparation uniquement. Ces locaux sont voisins de la Ressourcerie Le Carré et un partenariat entre les deux structures a déjà été discuté, d'autres collaborations sont déjà effectives. Les électro seront mis en dépôt-vente via les points de vente de La Ressourcerie. Des discussions avec Ipalle sont également effectives et Ipalle soutient le projet. L'activité de réparation devrait débuter fin mars avec le chef d'atelier et un premier ouvrier stagiaire. Défi+ se donne un an pour que l'activité soit pleinement effective.

Conseils donnés à Défi+ : mise en garde pour le prix de l'énergie nécessaire à l'activité, installer un différentiel disjoncteur par ligne de réparation, vérifier que les statuts sont en phase avec les exigences de l'arrêté de la Région Wallonne (RESSOURCES va confirmer les coordonnées de la dernière version de l'arrêté).

Le Hublot : très bon mois de janvier, les ventes en ligne fonctionnent très bien. Ismaël travaille à présent en 3/5 temps. Un stagiaire a été engagé chez EPC. Le Hublot travaille au renouvellement de l'agrément, deadline 31 mars.

Sofie : les travaux ont commencés mais sont à l'arrêt vu les conditions climatiques. Environ 2900 machines vendues en 2015. Le problème du sur-stock est à présent résolu. Sofie travaille sur le petit électro, essentiellement sur les appareils ramenés en service après-vente et des fin de stock. Sofie avait envisagé un projet de démantèlement mais renonce à l'activité. Sofie participe actuellement à des tests avec Philips et Van Gansewinkel sur des aspirateurs. Michel souligne à nouveau le problème de rémunération par Recupel des machines collectées par Sofie et transmises aux ateliers de Transform ou du Hublot => point à préparer pour la réunion avec Recupel le 21/03/2016 à 13 heure chez Recupel, boulevard A. Reyers 80 à 1030 Bruxelles.

LPR : tout ok, déménagement ok. Le projet Ecopole est actuellement à l'arrêt, la personne de contact à l'ABP étant en absence maladie pour longue durée.



2. Revue et suivi PV précédant

point remis à la réunion prochaine pour manque de temps.

3. BSH

La formation donnée par BSH le 19 février sur les sèche-linges a été perçue comme très positive et de très bonne qualité par les techniciens et chefs d'ateliers participants. Chacune des structures présentes a confirmé son souhait à participer à ces formations même si elles doivent en supporter les coûts. RESSOURCES va néanmoins envisager des pistes d'aides financières via Recupel et EDF Luminus.

4. Plan de communication 2016

Arabelle propose les 3 initiatives communication suivantes : diffuser un communiqué de presse autour du label electroREV et de l'activité de réparation dans le courant du mois de mars, participer à la fête de la Recup la dernière semaine du mois d'avril et participer à l'événement Récupère au mois de novembre.

Communiqué de presse : les membres ont reçu un document de travail à revoir et sont invités à donner leur commentaires/suggestions pour vendredi 26 février. Les membres marquent leur accord pour la diffusion d'un communiqué en mars. Seront également diffusés à ce moment-là des messages via la page Facebook de RESSOURCES.

Fête de la Recup : les membres n'envisagent pas de proposer des portes ouvertes pendant cette semaine particulière, ils font déjà face à beaucoup de demandes de visites. Une proposition est faite par RESSOURCES d'offrir un pourcentage de réduction pendant une journée mais l'idée n'est pas retenue, en effet offrir un pourcentage n'amènera pas une nouvelle clientèle. LPR proposent d'attirer une clientèle nouvelle, à savoir les consommateurs conscientisés aux problèmes liés à l'environnement. RESSOURCES va étudier la possibilité de faire une offre conjointe : une machine issue des ateliers de réutilisation et des produits de lavage verts.

Salon Récupère : les membres marquent leur accord pour fournir à RESSOURCES des machines pour meubler la maison sur le salon. Tous les membres n'envisagent pas d'être présents avec un stand propre sur le salon. Le Hublot sera présent. Les autres structures sont d'accord de fournir des machines pour la vente si nécessaire et de mettre à disposition des flyers/brochures de leur structure pour être distribuée lors du salon.

LPR vont voir ces différents points avec leur chargé de ventes et de comm.

5. Réparation

RESSOURCES informe les membres qu'un observatoire de la réparation a été demandé par la Région Wallonne et que RESSOURCES va travailler en sous-traitance pour Ecores sur une étude visant la réparation pour la Région Bruxelloise.

6. Charte electroREV 2016

La charte modifiée par RESSOURCES (corrigeant la durée de la garantie à un an) va être envoyé pour revue aux membres. La nouvelle charte devrait être signée lors de la prochaine réunion fixée au 22 avril 2016.

Les différents devis pour impression des autocollants electroREV sont présentés. Les membres



marquent leur accord pour travailler avec IMPRIBEAU. RESSOURCES va commander 10,000 autocollants.

7. Audit LPR

Benjamin Luppolo et Stéphane Capurso réaliseront l'audit de la structure LPR. La date est fixée au 24 mars à 13H. Ceci doit être confirmé par Stéphane qui n'est pas présent à la réunion. L'audit sera fait à l'atelier ainsi qu'au magasin rue américaine.

8. Divers

Deux réunions sont fixées :

Une réunion technique avec les chefs d'atelier le 29 mars à 10h00. Elle se déroulera chez Le Hublot à Namur. L'objectif est de revoir les fiches techniques.

Une réunion « normale » le 22 avril à 10h00 chez Défi+, rue de maire 26 à Froyennes.

!! Ces deux réunions doivent être confirmées avec l'ensemble des participants.



Objet de la réunion : Suivi réunion de filière

Projet : electroREV
Date : 29/04/2016

Filière : DEEE
Lieu : Défi+

présents : Michel Simon et Benjamin Luppolo (Sofie), Steve Deetens (LPR), Patrick Goffaux et Noël Cento (Le Hublot), Mauro Lai (Rappel), Stéphane Capurso (Trans'Form - CPAS de Charleroi), Jean-Claude François et Marc Lenglet (Défi+)

absents : Adeline Dellisse et Cécile Histas (LPR)

Rapporteur : Emmanuelle Romain (RESSOURCES)

Ordre du jour :

1. Tour de table

Présentation de Monsieur Jean-Claude François, consultant, dirigeant ad interim pour Défi+. Confirmation de la part de Défi+ que le projet continue malgré le départ de Giovanni Carola. Mr François a trois missions : faire un état des lieux de l'entreprise, la gestion quotidienne, établir le profile de la personne à engager pour le poste de directeur général. Présentation du reste du groupe electroREV.

2. Revue et suivi PV précédant

Pv revu et approuvé à l'unanimité.

3. État des lieux formations BSH

1. Tradeplace

Le contact prévu par BSH envers LPR et Le Hublot n'a toujours pas été fait, à suivre par Emmanuelle.

2. agenda formations techniques machines

l'agenda a été revu pour les formations du mois de mai, seul LPR doivent confirmer le technicien qui se rendra aux formations.

4. Autocollants electroREV

Les nouveaux autocollants ont été distribués aux membres du groupe. La facturation va être faite par RESSOURCES. LPR n'ont pas repris leur boîte, celle-ci leur sera remise lors de l'AG de RESSOURCES le 2 juin.

5. Retour réunion technique

Le PV de la réunion technique est partagé avec le groupe. Un rappel est fait sur le fait que les chefs d'ateliers aimeraient participer à plus de réunions.

6. Charte electroREV 2016 : feed-back du groupe, signature ?

Charte revue, discussion sur le prix à appliquer : en **moyenne** 1/3 du prix équivalent en neuf. Il faut insister sur le fait que c'est en moyenne lorsque l'on communique sur ce point. Emmanuelle rappelle qu'il faut corriger manuellement les panneaux de communication en mentionnant 12 mois de garantie et de communiquer avec les points de vente l'étendue de garantie à 12 mois.

La mention sur les manuels d'activités d'ENVIE est retirée, RESSOURCES va néanmoins se mettre en contact avec ENVIE pour en recevoir une version actualisée.

Le référentiel technique doit être revu avec les chefs d'ateliers.

La charte sera signée une fois les documents techniques revus.

7. Audit LPR

Le label est approuvé à l'unanimité pour 3 ans.

8. Communication : retour communiqué de presse et fête de la récup.

Retour positif des actions com menées en 2016, à savoir le communiqué de presse en mars qui



a eu comme conséquence un article dans le « Vers l'avenir » pour Le Hublot et « on n'est pas des pigeons » pour Sofie. Ainsi qu'un feed-back positif pour l'action menée avec ecoconso à l'occasion de la fête de la recup.

9. Défi+ : présentation de l'avancement du projet de Défi+

1. besoin d'un « accord de principe » pour le lancement de l'activité, demande de la part d'Ipalle et Recupel d'une revue des pré-requis et installation avant de donner l'accès au gisement via Van Gansewinkel

Visite de l'atelier menée par Marc Lenglet, le groupe donne son accord de principe pour le lancement de l'activité en vue du label electroREV. L'info sera relayée auprès de Recupel, Ipalle et Van Gansewinkel par Emmanuelle. L'accès au gisement pourra dès lors se faire à partir du 2 mai.

2. revue (ou planification) des critères d'adhésion, planification du premier audit

Le premier audit de Defi+ est prévu pour le 8 septembre 2016, il sera réalisé par Marc de chez LPR et par Mauro de Rappel.

10. Divers

Recupel : discussion sur la non-rémunération des machines qui partent de chez Sofie pour les centres de réutilisation : Michel donne un retour sur sa réunion avec Recupel, Emmanuelle informe que la discussion se porte également aujourd'hui sur les machines qui partent de chez LRVS pour Transform. Els Verbeckmoes est en train de consulter son département légal pour mettre la situation au clair. Transform a envoyé à Recupel les emails de Recupel qui confirmaient la double rémunération pour ces machines.

La prochaine réunion se tiendra le 20 juin à 10.00 chez Transform.

La prochaine réunion technique est à fixer.



Objet de la réunion : Suivi réunion de filière

Projet : electroREV

Filière : DEEE

Date : 20/06/2016

Lieu : Transform

présents : Steve Deetens (LPR), Julie Lenain (LPR), Michel Simon (Sofie), Benjamin Luppolo (Sofie), Mauro Lai (Rappel), Marc Lenglet (DefiOne), Stéphane Capurso (Transform)

absents :

Rapporteur : Emmanuelle Romain (RESSOURCES)

Ordre du jour :

1. Tour de table

LPR : Adeline Delisse a quitté LPR, le poste est vacant. Julie Lenain, adjointe du directeur du tri (textile-divers dont electro-stock) a accompagné Steve à la réunion. LPR n'ont toujours pas accès au gisement de l'ABP (cause : maladie longue période de l'employé en charge), mais une réunion est prévue pour la semaine du 27/06.

Sofie : inauguration du magasin RPL, le but est aussi d'écouler des machines avec moins de commission (25-30%). La quantité de petits électro augmente. Les travaux sur site avancent très vite, le déménagement est prévu pour le mois d'août. Le niveau de production est bon, le premier trimestre était équivalent à l'année précédente, la zone de stockage diminue.

DefiOne : mai : 31 machines rentrées, 5 sorties et vendues, Marc et un assistant mais en congé maladie ; juin : 40 machines rentrées, 6-7 prêtes à la vente, ventes également via facebook. DefiOne a eu un article dans la presse locale et une séquence à la tv régionale. La relation avec Van Gansewinckel : les machines sont abimées, mais cela s'améliore doucement. Les premiers contacts ont été pris avec la Ressourcerie Le Carré, la RLC pense écouler 30 machines, ils demandent une commission de 30%, DefiOne voudrait une commission de 15% la première année et une revue après 6 mois. La RLC donne également des machines via ses collectes auprès des particuliers.

Le Hublot : RAS, Ismaël est en 3/5 depuis septembre et devait passer en 4/5 en septembre prochain. Revue de l'agrément SISP et EFT. Le Hublot ferme du 15 juillet au 22 août. Le taux de réparation est de 15-20 réparation/mois sans publicité, ils donnent la priorité à la réparation par rapport à la préparation en vue du réemploi. NSS fête ses 35 ans la semaine prochaine.

Rappel : Visite des pompiers et de la DG03, le permis d'environnement devrait être obtenu vers la mi-juillet. Le déménagement ne se fera pas avant la fin de l'année. Production normale.

Transform : idem, revue de l'agrément SISP. Diminution du nombre de stagiaires, baisse de la production. Collaboration avec la Ressourcerie du Val de Sambre, 12% de réemploi.

2. Revue et suivi PV précédant

PV approuvé

3. Retour réunion technique

Un retour de la réunion technique a été partagé.

Il y a une demande pour organiser une journée de formation pour les vendeurs. Benjamin est en train de finir le document de base. Une réunion technique sera organisée en octobre pour valider le document de formation. RESSOURCES organisera une journée de formation pour tous les points de vente avant la fin de l'année 2016.

4. Audit Transform

Chef d'atelier : Sofie

Dirigeant de structure : LPR

Date : à fixer via doodle, pour le mois d'octobre 2016

5. Présentation Boîte à outil RESSOURCES

Présentation faite.



Demande du groupe
d'ajouter un point pour les audits electroREV

6. subsides réutilisation : données Recupel

Le groupe demande de mettre ce point à l'odj de la réunion du 16 septembre

7. traitement des eaux usées

Sofie explique qu'historiquement les eaux usées allaient à l'égout. Suite aux travaux actuels une analyse des eaux a été réalisée. Les eaux rejetées doivent être traitées. Le coût est de 50 euro/m², soit environ 1475 euro de frais par mois. Le constructeur ne sait pas inclure une station.

La question de Michel est la suivante : que font les autres structures de leurs eaux usées ? Transform utilise des produits bio, LPR ne savent pas, les eaux de Rappel vont à l'égout et ensuite en station d'épuration. Michel va voir avec Thibaut Jacquet si il aurait une solution à partager.

8. BSH/Tradeplace

L'accès de LPR est apparemment ok.

Un rappel est fait pour savoir si l'ES pourra bénéficier de pièces de rechange moins chères

9. Divers

Autocollants electroREV : se renseigner lors de la prochaine production pour en avoir qui se décolle plus facilement.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 15 septembre à 10h00 à Tubize.



Objet de la réunion : Suivi réunion de filière

Projet : electroREV
Date : 15/09/2016

Filière : DEEE
Lieu : Rappel

présents : Laurent Gindt (LPR), Julie Lenain (LPR), Steve Deetens (LPR), Mauro Lai (Rappel), Joël (Rappel), Michel Simon (Sofie), Benjamin Luppolo (Sofie), Patrick Goffaux (Le Hublot), Noel Cento (Le Hublot), Marc Lenglet (DefiOne)

excusé : Stéphane Capurso (Transform)

Rapporteur : Emmanuelle Romain (RESSOURCES)

Ordre du jour :

1. Tour de table

Rappel : production en baisse : 2 ouvriers en maladie (1 art 60, 1 engagé) + aménagement du nouveau bâtiment, les frigos et congel sont toujours en pénurie, le reste du stock est ok. Bon taux de collecte. Déménagement espéré pour la fin de l'année, il reste à mettre le bâtiment en conformité pour les pompiers ainsi que l'électricité et le monte-charge (les coûts relatifs au rapport des pompiers n'étaient pas prévus). Le permis d'environnement est ok depuis 2 mois mais attente de la conformité pour pouvoir exploiter.

Sofie : beaucoup de ventes, le stock diminue, Sofie commence les cuisinières électriques, ils ont fait beaucoup de communication via leur page internet, la TV, Facebook, magazines, sets de tables dans les restos, ... Sofie a un frigoriste en plus et plus d'art 60 pour l'instant. La production est meilleure que l'année dernière, la réutilisation du petit electro n'est pas rentable, ils font uniquement de la réutilisation des SAV, pas de réparation. **Le groupe demande d'organiser une visite d'un centre de réparation de PEM de chez Komosie (ERO à organiser).** Ils connaissent quelques arrêts de production et des réorganisations avec leur déménagement. L'année dernière a été compliquée, surtout le deuxième trimestre, dû à la sous-traitance, il y a eu des licenciements ainsi que des problèmes de réorganisation d'équipe, cette année la structure est stable. Le déménagement a commencé. En ce qui concerne le problème de traitement des eaux : pour l'instant Sofie transfère à ses frais les eaux usées, il y a un projet à l'étude pour installer une mini station d'épuration sur site. Sofie va bénéficier d'une citerne d'eau de pluie et de panneaux solaires. Sofie récupère des lits d'hôpitaux pour les utiliser comme monte-machines.

LPR : présentation de Laurent, Laurent reprend les fonctions d'Adeline. Avant LP était organisé par produit, maintenant ils sont organisés par métiers (collecte - tri -...). Le dpt tri est sous la responsabilité de Laurent Cambier, Julie est son adjointe, Laurent est responsable du service tri divers (jouets, DEEE, livres, brocantes, ...). LPR a un valoriste de formation antiquaire. Steve est responsable du dpt collecte. LPR ont également des panneaux solaires. LPR a ouvert 8 nouveaux magasins. LPR a eu la visite de Recupel pour devenir CTR sur le site de Zuen (avant leur collecte allait à la poudrière). L'accès au gisement de l'ABP est en cours de finalisation.

Le Hublot : niveau de production ok, le nombre de réparation pour le compte d'autrui augmente, il y a un souhait d'agrandir pour pouvoir scinder les deux activités. 7 stagiaires et deux formateurs, Ismaël est passé en 4/5. Avec le nouvel agrément Le Hublot devrait avoir 9 stagiaires, l'espace doit être repensé pour pouvoir les accueillir. Le Hublot a été contacté par



RDC environnement pour une étude sur l'obsolescence programmée. Le Hublot a reçu un avis favorable des pompiers, donc ok pour le nouvel agrément, ils sont maintenant en attente du traitement des dossiers, normalement cela devrait être finalisé pour le 1^{er} janvier. Toujours pas d'info sur leur financement. Le Hublot a accès au gisement de la Ressourcerie Namuroise et de Wilmet.

DefiOne : 2 art 60, DefiOne réutilise des lave-linge, lave-vaisselle et sèche-linge. Le taux de production est de 1,92 machines par jour par homme (avec le support et **engagement** du chef d'atelier). Ils vendent via la Ressourcerie Le Carré et dans leur magasin. Ils ont accès au gisement d'Ipalle au CTR de Van Gansewinkel, +/- 20 machines par semaine.

2. Revue et suivi PV précédant

Tradeplace : LPR a eu la visite de Stéphane Brichtart, leur problème d'accès est résolu et ils ont eu une formation à l'outil. **ERO doit recontacter Stéphane pour qu'une formation soit organisée pour tout le groupe comme initialement convenu.**

Audit Transform : **la date retenue est le 20 octobre, ERO à confirmer avec Stéphane.**
Chef d'atelier : Sofie, dirigeant : LPR

Formation vendeurs : après discussion il est décidé qu'un groupe de travail sera organisé par ERO avec les chefs d'ateliers pour adapter le document créé par Benjamin à toutes les structures, ce groupe de travail se fera chez Sofie, **ERO doit envoyer un doodle.** Suite à ce groupe de travail, **chaque structure sera responsable d'organiser des formations pour ses points de ventes.**

3. Résultat audit DefiOne

Les résultats de l'audit sont présentés au groupe. Le label est attribué à DefiOne : félicitations !! ;-)) afin de confirmer les résultats avec une vitesse de croisière il est décidé d'auditer DefiOne à nouveau dans un an, et ce par les mêmes auditeurs, à savoir Mauro de chez Rappel et Marc de chez LPR

4. Présentation documents techniques

Les documents techniques seront envoyés au groupe. Chaque structure prendra le temps de les revoir avant la prochaine réunion, lors de laquelle la charte mise à jour sera signée.

5. Signature charte ?

La charte sera signée lors de la réunion prochaine. Les documents sont à envoyer par ERO pour que chaque structure puisse les revoir.

6. Demande Mr Van Ranst, projet de réutilisation des DEEE = Tulip EE&CP

A. Van Ranst a rencontré Michel de chez Sofie. Mr Van Ranst travaille avec un investisseur américain sur des projets de développement durable, à savoir construire des mini éoliennes à base de baignoires de récup et de moteur à aimant permanent de récup. Ils ont eu du matériel via Sofie. Ils ont également des accords avec la commune de Donceel, ils ont un bureau à disposition. Ils travaillent aux prototypes. La demande de Mr Van Ranst est à priori d'étendre la demande sur le reste de la région wallonne et sur la RBC, **ERO va le contacter pour avoir une entrevue.** Idée: si le projet aboutit, que ce soit l'ES qui puisse construire les éoliennes.

Point d'attention: si la pratique s'étend il faudra informer Recupel ne ce qui concerne les moteurs.

7. Salon Energie et Habitat à Namur, présence electroREV ?

lors de la réunion, les membres electroREV ont confirmé ne pas vouloir participer au salon, étant donné que le salon Récupère se tient à peine un mois plus tard. Par contre le soir même



Michel et moi même avons discuté avec Bruno Vermoesen qui serait à priori intéressé que BSH y participe mais conjointement avec l'économie sociale. **ERO va donc relancer les membres et voir si l'un deux pourrait être présent ou au minimum mettre des machines à disposition au cas où BSH pourrait assurer la présence physique sur le salon, à suivre....**

8. Recupel : demande de points de collecte au sein des magasins membres chez RESSOURCES

ok sur le principe, **ERO doit recontacter Bruno Fierens de chez Recupel afin d'avoir plus d'infos pratiques** (dimensions des box, enlèvement, accès au gisement....)

9. Divers

Fond DEEE de la RW: RESSOURCES demande au groupe quels seraient leurs idées à pouvoir être financées par un fonds DEEE de la Région Wallonne:

- des formations chez les producteurs
- de l'outillage
- les diagnostics de panne
- des appareils de mesure spécifiques
- des cabines de peinture
- le financement des autocollants electroREV et des panneaux electroREV
- des formations pour les vendeurs
- le financement de postes de travail
- le logiciel de traçabilité en conformité avec les demandes de la Région, logiciel de vente

Programme 2017: RESSOURCES demande aux membres les points de travail pour l'année 2017:

- poursuivre les formations et autres demandes chez les producteurs
- envisager de développer l'activité de réparation si peut-être justifié par l'emploi de pièces usagées (car si réparation simple, risque de ne plus correspondre aux critères de RESSOURCES, à étudier)
- continuer à développer le réseau en envisageant l'adhésion de nouveaux membres
- organiser des formations pour les vendeurs de machines labélisées electroREV
- réunions avec les dirigeants d'ateliers de réparation electroREV: tous les 2 mois hors congés scolaires
- réunions avec les chefs d'ateliers electroREV: 4 fois par an

Retour de la réunion chez Recupel du 14 septembre:

- Recupel dit avoir indexé les rémunérations CTR l'année dernière, **à confirmer par les membres**
- rémunération CTR et CTQ: les membres demandent à ce qu'on laisse comme s'est pour l'instant, seul la demande d'accès au gisement pour les PEM va être poursuivie
- la prochaine réunion chez Recupel a lieu le 6 décembre, si elle se confirme Mauro accompagnera RESSOURCES
- la RW et la RBC ont demandé à pouvoir visiter un atelier de réparation: cela se fera chez Sofie après leur déménagement, il n'y a pas d'urgence dans la demande.

La prochaine réunion est fixée au 17 novembre à 10.00 au Hublot. Lors de cette réunion nous fixerons toutes les réunions pour l'année 2017.



Objet de la réunion : Suivi réunion de filière

Projet : electroREV

Filière : DEEE

Date : 17/11/2016

Lieu : Le Hublot, Namur

présents : Michel Simon et Benjamin Lupollo (Sofie), Mauro Lai (Rappel), Marc Lenglet (DefiOne), Stéphane Capurso (Transform), Steve Deetens, Julie Lenain et Laurent Gindt (LPR), Patrick Goffaux et Noel Cento (Le Hublot).

absents :

Rapporteur : Emmanuelle Romain (RESSOURCES)

Ordre du jour :

1. Tour de table

Le tour de table n'est pas réalisé car le timing de la réunion est trop juste.

2. Revue et suivi PV précédent

PV revu et approuvé. Suivi des points du pv précédent :

- Visite d'un atelier de réparation de PEM chez Komosie : Komosie a sa réunion en novembre et reviendra vers nous pour proposer un atelier et des dates, **ERO à suivre**
- Formation Tradeplace : Stéphane Brichart est d'accord de donner la formation aux opérateurs, Le Hublot propose de le faire dans ses locaux pour que l'on bénéficie des connections des salles de formation. La formation se fera un mercredi pour que les salles soient disponibles. ERO fait le suivi avec BSH pour recevoir des dates. Suite à la réunion les dates proposées par BSH sont les 4 et 25 janvier, **ERO envoie un doodle au groupe.**
- Audit Transform : l'audit de Transform se fait le jeudi 24 novembre, **le rapport d'audit sera consolidé par ERO et les auditeurs présenteront les résultats lors de la prochaine réunion**

3. Visite d'un atelier de réparation PEM chez Komosie

Voir point 2

4. Offre de reprise Wilmet

L'offre de services de Wilmet est partagée au groupe, **ERO enverra l'email de Wilmet à l'ensemble du groupe.** Les membres qui travaillent avec Recupel continuent en ce sens, RESSOURCES partage l'information pour les collectes propres.

5. Revue des fiches techniques

réalisé

6. Approbation des documents techniques et signature charte

Les documents techniques sont approuvés et la charte est signée. **ERO fera signer la charte par RESSOURCES et retournera un original signé à chaque structure.**

7. Salon Energie et Habitat à Namur, présence electroREV en 2017 ?

La discussion que Michel Simon et Emmanuelle Romain ont eue avec Justine Cochu est partagée au groupe. Justine Cochu doit revenir vers nous avec des prix pour la location des stands sur le salon et aussi des données statistiques sur le public visitant le salon. Le groupe electroREV évaluera alors sa participation pour l'année 2017.

8. Enquête Rreuse Life – ReWeee

RESSOURCES a répondu à un questionnaire rédigé par Rreuse dans le cadre du projet LIFE-Rewee, le contenu du questionnaire est revu avec Michel Simon. Les chiffres de collecte et de réutilisation doivent être revus par Tanguy Ewbank.

9. Revue des points de vente

Revue faite et approuvée

10. Convention EDF Luminus

Le brouillon de la convention est lu au groupe pour approbation du contenu. Steve Deetens se propose pour faire partie du comité de pilotage et pour accompagner RESSOURCES



lors de la signature de la convention. **Le brouillon sera envoyé à EDF-Luminus pour finalisation par ERO.** Une fois que la convention est reçue de EDF Stéphane demande que ERO envoie une copie à Transform.

11. Retour réunion Recupel – contrats

L'explication reçue par Recupel le 10 novembre 2017 (présents lors de cette réunion : Els Verbeckmoes et Peter Sabbe de Recupel, Mauro Lai de Rappel, Stéphane Lucic de la RW et Emmanuelle Romain de RESSOURCES) concernant la rémunération de CTR pour les machines qui vont aux centres de réutilisation est expliquée au groupe, à savoir : Recupel ne paie qu'une fois pour les machines qui sont **non-réutilisables**. D'un point de vue historique Recupel rémunère les CTR privés pour les machines qui partent à la réutilisation afin que ces CTR laissent l'accès au gisement, sans quoi ils n'auraient pas d'incitant à laisser les machines à l'ES. Les entreprises d'ES qui font des collectes propres sont rémunérées par Recupel pour les machines qu'elles remettent dans le circuit de Recupel. **Le document explicatif de Recupel sera envoyé par ERO à l'ensemble du groupe.**

Recupel rappelle que les CTR sont tenus de donner accès à leur gisement de DEEE aux centres de réutilisation de l'ES. Si ce genre de partenariat coïncide avec un CTR, Recupel se propose d'accompagner le centre de réutilisation afin de débloquer la situation.

12. Visite BKN

Une visite par BKN, équivalent de RESSOURCES aux Pays-Bas, du centre de réutilisation Sofie est en cours d'organisation.

13. Projet Alteria

Le projet d'Alteria d'ouvrir un centre de réutilisation de DEEE est présenté au groupe. Le groupe n'y donne pas de suite favorable en argumentant que cela pourrait poser problème pour garantir un gisement suffisant à DefiOne et Transform qui sont déjà présents sur le Hainaut, un autre argument est le fait que les subsides octroyés à une ETA pourraient faire en sorte qu'Alteria se positionne sur le marché avec des prix qui seraient défavorables aux autres structures. **ERO doit présenter la problématique en réunion d'équipe chez RESSOURCES et y donner un suivi.**

14. Planification des dates de réunion pour 2017

Les dates et lieux pour les réunions electroREV de 2017 sont les suivants :

Lundi 16 janvier 2017 à 12.00 chez LPR

Mars 2017 : date à re-définir, chez Transform

Jeudi 11 mai 2017 à 10.00 chez Sofie

Jeudi 22 juin 2017 à 10.00 chez DefiOne

Jeudi 7 septembre 2017 à 10.00 chez Rappel

Jeudi 16 novembre à 10.00 chez Le Hublot

15. Divers



ANNEXE XXIII	ZONE	Population	Bois	Autres matériaux	Métaux	TOTAUX
	RBC	1.187.890,00 HAB				0,00 T
	arr Marche	55.857,00 HAB				0,00 T
	arr Mons	257.804,00 HAB				0,00 T
	arr Bastogne	46.857,00 HAB				0,00 T
	ipalle	350.000,00 HAB				0,00 T
	arr charleroi	429.854,00 HAB	606,00 T		106,00 T	712,00 T
	comm germano	77.555,00 HAB	1.161,00 T		155,00 T	1.316,00 T
	Brabant Wallon	396.840,00 HAB				0,00 T
	arr Liège	618.887,00 HAB	1.252,00 T		213,00 T	1.465,00 T
	arr Namur	311.684,00 HAB	1.140,00 T	550,00 T	323,00 T	2.013,00 T
		3.733.228,00 HAB	4.159,00 T	550,00 T	797,00 T	5.506,00 T

ZONE	Population	Bois	Autres matériaux	Métaux	TOTAUX
RBC	1.187.890,00 HAB	484,10 T	1.175,67 T	658,39 T	2.318,16 T
arr Marche	55.857,00 HAB	161,55 T	55,28 T	30,96 T	247,79 T
arr Mons	257.804,00 HAB	745,63 T	255,15 T	142,89 T	1.143,67 T
arr Bastogne	46.857,00 HAB	135,52 T	46,38 T	25,97 T	207,87 T
ipalle	350.000,00 HAB	1.012,29 T	346,40 T	193,99 T	1.552,68 T
arr charleroi	429.854,00 HAB	606,00 T	425,43 T	106,00 T	1.137,43 T
comm germano	77.555,00 HAB	1.161,00 T	76,76 T	155,00 T	1.392,76 T
Brabant Wallon	396.840,00 HAB	1.147,76 T	392,76 T	219,95 T	1.760,47 T
arr Liège	618.887,00 HAB	1.252,00 T	612,52 T	213,00 T	2.077,52 T
arr Namur	311.684,00 HAB	1.140,00 T	550,00 T	323,00 T	2.013,00 T
	3.733.228,00 HAB	7.845,86 T	3.936,35 T	2.069,14 T	13.851,35 T

Châssis et menuiseries en fin de vie

Pré-étude au sein du réseau Ressources visant à évaluer la possibilité de monter un projet de développement de filière

Partie I - Contexte et généralités

Introduction	1
Acteurs de la chaîne de valeur châssis et verre plat	2
Situation aux Pays-Bas et en France	5

Partie II - Caractérisation du gisement

Evaluation quantitative et qualitative du gisement	6
Solutions actuelles pour la gestion des châssis en fin de vie	10

Partie III - Observations au sein du réseau

Vue d'ensemble des activités	11
Ressorcerie du Val de Sambre	12
Ressorcerie Namuroise	13
Ressorcerie Du Pays de Liège	15
RCycl	17
RecMa	18
Retrival	19
Sitelux	21
Autres acteurs rencontrés ou consultés	22

Partie IV - Conclusions et recommandations

Recommandations pour un projet commun de filière	24
--	----

Annexes

Résultats de l'étude INTRADEL sur la quantité de châssis dans les PàC	26
Résultats de l'étude HIGH5 sur la caractérisation du gisement de châssis	27
Présentation INTRADEL sur projet de collecte sélective du verre plat	28
Démantèlement d'un châssis à la Ressorcerie Namuroise	34

1. Introduction

1.1 Contexte de cette pré-étude

Les châssis et le vitrage apparaissent de manière récurrente dans les flux collectés et traités par les membres de Ressources, qui valorisent au mieux les différentes matières. Actuellement, la gestion de ces châssis ne fait pas l'objet d'une démarche structurée entre les membres et les procédures appliquées ne sont généralement pas optimales. D'autre part, une certaine demande pour de nouvelles solutions de collecte et valorisation des châssis en fin de vie a été relevée, notamment via une enquête réalisée en 2014 par la Confédération Construction, en collaboration avec la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges.

Partant de ce constat, Ressources souhaite engager avec ses membres une réflexion sur les opportunités liées à ce gisement. L'objectif de cette pré-étude est d'évaluer à la fois le potentiel et l'intérêt du développement par les entreprises d'économie sociale d'une solution coordonnée de collecte et valorisation des châssis.

1.2 Distinction entre les différents type de déchets de verre plat

On distingue les déchets de verre plat « preconsumer » et « postconsumer » : déchets respectivement avant ou après « consommation » du verre. On distingue également les débris de verre « internes » (débris de verre pur simple), des débris de verre « externes » (débris de verre souillés par des joints, feuilles,...).

Le déchet de verre preconsumer est libéré lors de la phase de production du verre ou lors de sa transformation (coating, découpe,...). Au niveau des producteurs, ces déchets sont internes, c'est-à-dire qu'ils peuvent être refondus sans traitement dans les fourneaux. Au niveau des transformateurs, ils peuvent être internes ou externes, en fonction du type de déchets (déchets de découpe, de verre isolant,...).

Les déchets de verre postconsumer sont intégrés dans des châssis, et se trouvent donc chez les poseurs, couvreurs, menuisiers, ou dans des bâtiments.

Le recyclage du verre preconsumer ne pose pas de problème. Si les débris (cullets) sont du verre simple feuille (producteurs ou transformateurs), ils seront qualifiés de cullets internes et pourront être refondus dans les fourneaux sans traitement. Cependant, si les débris (cullets) ne sont pas uniquement du verre simple feuille (post-consumer ou complexification du verre chez les transformateurs), ils seront qualifiés de cullets externes et devront passer par un recycleur (MALTHA, GRL, BRUCO, MINERALE) avant d'être réutilisés (verre plat ou creux ou technique). Les pépites de verre sortant du recycleur portent le nom de calcin ou groisil.

Cette pré-étude ne concerne uniquement que les déchets postconsumer, c'est-à-dire les châssis et le verre plat en fin de vie.

2. Acteurs de la chaîne de valeur châssis et verre plat

2.1 Fédération des entreprises de gestion de l'environnement (FEGE)

Elle représente les entreprises privées actives en Belgique dans la gestion des déchets (la collecte, le tri, le recyclage et traitement final des déchets) et dans l'assainissement des sols pollués. Représente entre autre les collecteurs et les entreprises de recyclage du verre (GRL, MALTA, Bruco, Minérale).

2.2 Fédération de l'industrie du verre (FIV)

Porte-parole des grands acteurs de production du verre, surtout du verre plat. Suite à un besoin croissant en pureté du calcin, on observe une compétition entre les producteurs de verre plat et creux. Il y a une demande soutenue d'augmenter la qualité du verre postconsumer.

2.3 Les producteurs : AGC flat glass, (Saint-Gobain)

Dans la thématique traitée, les producteurs désignent les industries qui produisent du verre plat simple (float glass) à partir de matières premières ou de matières secondaires (calcin). L'industrie du verre plat, autrefois prospère en Belgique, est en difficulté de nos jours, face à la concurrence étrangère, la crise économique et la surproduction... En témoigne la fermeture de nombreux sites et fourneaux (AGC et Saint-Gobain).

Le calcin de qualité suffisante peut être utilisé dans la production de verre plat. « Les produits AGC sont fabriqués à partir de matières premières largement disponibles telles que le sable, la soude et la dolomie. AGC incorpore aussi, de manière classique, environ 30% de verre recyclé dans la production de verre float. L'utilisation du calcin recyclé est avantageuse, car celui-ci fond à des températures plus basses que les matières premières, utilisant ainsi moins d'énergie et causant moins d'émissions de CO₂ ».

Il est important qu'il y ait le moins d'impuretés possibles (métaux, céramiques), car cela peut impacter la qualité du verre en sortie, voire provoquer des surchauffes dans les fours. Les déchets issus de la production de verre plat peuvent soit être réintroduits directement dans le processus, soit transiter par un recycleur.

Un projet a eu lieu entre AGC, SITA et Minérale : mise en place de points de dépôt de verre plat en Wallonie et à Bruxelles (25€/tonne). Ce projet n'a pas abouti car il n'y a pas eu d'intérêt de la part des menuisiers et poseurs de châssis. En effet, l'étape de démantèlement du châssis restait à leur charge.

2.4 Les transformateurs : Soliver, AGC, Saint-Gobain, Sprimoglass

Ils découpent le verre plat simple et/ou le transforment en verre feuilleté, isolant (double ou triple vitrage), renforcé,...

2.5 Les poseurs de vitres

Ils viennent poser des vitres sur chantiers, si les vitres ne sont pas incorporées dans des châssis avant montage ou posées par des menuisiers.

2.6 Les recycleurs

Bruco (Wijnegem), Maltha (Lommel), GRL (Lummen), Minérale (Lodelinsart). A partir des déchets de verre (verre plat, bouteilles, parebrises), ils produisent des pépites de verre pur (calcin). La qualité du calcin sortant dépend du verre entrant et des processus mis en place (broyage, tri manuel, déferraillage, tri optique,...). Il va ensuite être utilisé dans diverses industries (laine de verre, float glass, bouteilles,...).

Minérale: basé à Lodelinsart (Charleroi), ce recycleur est un acteur majeur en Wallonie. Il a relocalisé ses activités de recyclage de verre creux à l'ancien site de High 5 à Anvers, et se spécialise dans le recyclage de verre plat sur son site de Lodelinsart. Sita a des parts importantes dans cette société. Environ 120 000 tonnes de verre (creux et plat) sont traitées chaque année à Lodelinsart, et les acheteurs principaux du cal-

cin sont les industries de production de laine de verre et de verre creux (bouteilles). Il reçoit environ 30 000 tonnes / an de verre plat de construction des Pays-Bas (**système VRN**), ce qui constitue la majorité de son stock de verre plat à recycler.

Maltha: basé à Lommel en Belgique, il est présent dans de nombreux pays (Pays-Bas, Belgique, Portugal, France, République Tchèque). Il travaille surtout avec le collecteur Van Gansewinkel (actionnaire à 2/3 de Maltha). Recyclage de 170 000 tonnes de verre par an sur le site de Lommel (verre plat, verre isolant, pare-brises, verre de PV, flacons de parfum,...). Suite à la crise des producteurs de verre belges, la quantité de verre qu'il a eu à recycler a diminué : Maltha dispose donc d'une grande capacité à accepter des débris de verre, et recherche activement des partenariats dans le domaine (recyclage du verre provenant d'ICDI, piste de collaboration avec INTRADEL, conteneurs sur chantiers de démolition...). Il n'accepte que le verre plat (ou de manière anecdotique du verre creux), étant d'avis que le tri à la source est plus efficace (flux plus « pur », diminution dans les frais de transport). Le PVB (Polyvinyle de butyral), issu du broyage de vitrages feuilletés, part pour 50 % vers une filière de recyclage (Shark).

Bruco: basé à Wijneghem (Anvers), ce recycleur accepte des conteneurs de verre plat, mais également des châssis entiers. Les châssis sont concassés machinalement, et le verre est introduit dans la ligne de production de calcin. Ce calcin est ensuite utilisé par des entreprises produisant des vitres, des pare-brises, des billes en verre (Sofitech), de la laine de verre, du verre creux... Bruco présente une grande diversité dans le traitement de déchets (bois, verre, PVC, déchets mélangés classe 2, inertes...). Cette diversité est une des raisons pour laquelle les châssis usagés sont également acceptés : le bois provenant des cadres est broyé sur place et part en bateau vers des filières de valorisation/recyclage. Des menuisiers wallons ont déjà fait appel à cette société pour le recyclage de leurs châssis usagés (rayon d'action de 100-120 km).

GRL: basé à Lummen en Flandre, il est historiquement le premier recycleur de verre en Belgique (1980), et compte 120 travailleurs. 170 000 tonnes de verre sont traités par an à Lummen: beaucoup de verre creux, mais également du verre plat (Carglass y amène ses châssis usagés). Il dispose également de deux usines en Allemagne (total de 300 000 tonnes par an) et d'une nouvelle usine en République Tchèque. Son collecteur partenaire est Van Swartenbrouck, mais il travaille avec beaucoup d'autres collecteurs (SITA, Shanks,...), et un dépôt direct sur site possible. GRL prévoit d'installer des points de dépôt de verre plat en Wallonie, et propose des conteneurs adaptés avec une collecte planifiée (tour de collecte). GRL collecte également de parcs à conteneurs, et forme également les gardiens de parc pour assurer la bonne utilisation des conteneurs de verre.

2.7 Les intercommunales

Chapeautées par Copidec, elles sont au nombre de 7 en Wallonie.

- IBW (Brabant Wallon)
- BEP (Namur)
- AIVE (Luxembourg)
- Hygea (Mons-borinage)
- Ipalle (Wallonie Picarde et Hainaut-Sud)
- ICDI (Charleroi)
- Intradel (Liège)

L'accès aux parcs à conteneurs est interdit ou payant pour les entreprises (cas de l'AIVE). Cependant, dans certains cas, les parcs à conteneurs sont utilisés par des indépendants ou PME pour évacuer de petites quantités de déchets, même s'ils leur sont en théorie fermés.

Concernant les déchets de verre plat, il y a de nombreux parcs où de petits conteneurs sont présents (1-2 m³). L'IBW a installé des conteneurs à verre assez récemment dans ses parcs, et Intradel teste également cette possibilité (partenariat avec Maltha).

2.8 Les démolisseurs

Wanty, Demeuter... Les sociétés de démolition/déconstruction sont confrontées à des châssis usagés lors de la démolition. Le verre n'est que rarement recyclé sur des chantiers, même si des projets ont eu lieu (Maltha). Le secteur est contre une obligation de récupération du verre à des finalités de recyclage, sauf si la faisabilité et la rentabilité a été prouvée. La fédération des démolisseurs flamands (CASO) a estimé le surcoût lié au démantèlement et recyclage du verre plat sur petit chantier de démolition à 250 € la tonne de verre plat.

2.9 Les menuisiers et poseurs de châssis

Belisol, Vanhulst,... Les menuisiers et/ou poseurs de châssis reprennent parfois des châssis usagés, et sont donc responsables de traiter les déchets qui en découlent. En règle générale, il y a une réticence à séparer le verre des cadres, même si cette séparation est favorisée sur des châssis PVC/aluminium (reprise avantageuse des cadres) : ce problème se présente donc surtout avec des châssis en bois.

2.10 Les collecteurs

SITA, Van GANSEWINKEL, Shanks, Van Heede... Les collecteurs louent des conteneurs à des entreprises devant gérer leurs déchets et assurent la collecte et le transport vers des centres appropriés. En fonction de la nature des déchets, la destination est soit un centre d'enfouissement technique, un centre de tri et regroupement, un recycleur, un centre de tri et concassage,...

En règle générale, en plus de collaborer avec divers acteurs (centres de tri, recycleurs,...), les collecteurs possèdent également des centres leur appartenant et où ils regroupent leurs déchets.

Dans le cas du verre, de nombreux collecteurs proposent des services de collecte de déchets de verre plat, voire de châssis usagés.

2.11 Les centres de tri et de regroupement

Ces centres peuvent appartenir à divers acteurs : intercommunales, collecteurs, démolisseurs,... Ils acceptent différents flux de déchets, en mélange ou non. Après un prétraitement et un tri, ces déchets sont acheminés vers des filières appropriées. Certains centres proposent des conteneurs de verre plat. D'autres centres proposent un service de démantèlement des châssis (Van Heede, Bruco, Shanks...).

2.12 Sociétés exportant le calcin à l'étranger (traders)

Outre les collecteurs opérant en Belgique, de nombreux collecteurs se spécialisent dans le transport de flux de déchets à l'étranger, comme la société Eurexcon (trader basé à Ypres). Par exemple, le verre provenant des parcs à conteneurs de l'AIVE est repris par Eurexcon qui le transporte en Allemagne.

3. Situation aux Pays-Bas et en France

3.1. Sociétés exportant le calcin à l'étranger (traders)

Aux Pays-Bas, environ 85% des poseurs de vitres sont affiliés à la Glass Branche Organisatie (GBO). Dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP ou UPV), cette organisation a mis en place le financement de la VRN (Vlaskglas Recycling Nederland) afin d'installer une filière de recyclage du verre. Les producteurs de verre isolant (même ceux non affiliés à la GBO) contribuent à hauteur de 0,5€/m² de vitrage, afin de mettre en place des points de collecte (conteneurs), soit publics, soit sur chantiers. 89.151 tonnes de verre plat ont été récoltées en 2011. Le verre est recyclé en 55% de laine de verre, 10% de verre plat, et 35% de verre creux (bouteilles). Aux Pays-Bas, les châssis sont moins problématiques (vitres récupérables sans enlever le châssis).

Données chiffrées du système VRN (ordres de grandeur): logistique de collecte 36€/tonne et coûts administratifs de 9€/tonne. Valeur positive de 15€/tonne pour les déchets de verre amenés chez les recycleurs; la rentabilité dépend de la taille et de la pureté.

Il est à noter que la majorité du verre récolté par le système VRN est recyclé en Belgique (Maltha à Lommel et Minérale à Lodelinsart).

2.13 Exemples de projet français

Le projet « REVALO » est issu d'un partenariat entre AGC Glass Europe, GTM Bâtiment (filiale de VINCI Construction France), VEKA Recyclage, VEOLIA Propreté et l'Institut Supérieur d'Études Logistiques (ISEL).

La direction de la Recherche et du Développement Durable de GTM Bâtiment a ainsi mis en place une démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets intitulée REVALO : Réduction et valorisation des déchets du bâtiment. Plus spécifiquement, elle vise le recyclage complet des fenêtres en fin de vie en nouvelles fenêtres. Cette nouvelle filière de recyclage est soutenue par l'Ademe et a été lauréate du Prix du Développement Durable de VINCI Île-de-France lors de son palmarès des Prix de l'Innovation 2013. En 2012, 320 tonnes de vitrage ont été recyclées en vitrage et 672 tonnes de menuiseries PVC ont été recyclées.

Pour faire vivre REVALO sur les chantiers, GTM Bâtiment a développé une offre commerciale interne, afin d'accompagner les chantiers dans leur gestion des déchets. Cette prestation innovante a transformé une problématique contraignante, associée à l'environnement, en une opportunité pour les chantiers d'être à la pointe de l'innovation dans le domaine de la valorisation de leurs déchets.

Il existe également un contrat de partenariat entre Saint-Gobain Glass (verrier), Lapeyre (fabriquant de fenêtres) et Paprec (spécialiste du recyclage), dans lequel Lapeyre collecte de châssis usagés par le réseau de distribution, Paprec sépare les éléments (outil industriel innovant, traitement des menuiseries bois, pvc, aluminium, avec une capacité de 12000 tonnes/an), et Saint-Gobain Glass incorpore le calcin dans la production de verre plat ou autre (en fonction de la qualité). Le PVC et l'aluminium font l'objet d'un recyclage en matières premières secondaires, le bois est transformé en aggloméré et énergie, et le verre recyclé en calcin. Le taux de valorisation des fenêtres (cadres et verre) est proche de 90%.

1. Evaluation quantitative et qualitative du gisement

1.1 Observations de terrain (placeurs de châssis)

Sans surprise, près de la totalité des entreprises de menuiserie et de pose de châssis rencontrent des châssis en bois dans les châssis à remplacer. Par contre, d'après une enquête réalisée en 2014 par la Confédération Construction, seulement la moitié environ de ces mêmes entreprises ont déjà remplacé des châssis en PVC. C'est une conséquence du fait que les châssis en bois ont pendant longtemps été les seuls disponibles et que, fort logiquement, les châssis les plus anciens sont les premiers remplacés. La tendance nettement observée est une hausse de la proportion de châssis PVC dans le total des châssis remplacés, sans que cela ne soit précisément chiffré.

Les châssis métalliques sont rencontrés beaucoup moins fréquemment par les entreprises qui remplacent les châssis : plus d'une entreprise wallonne sur deux n'a jamais remplacé de châssis constitué de ce matériau. Les observations sont identiques en Wallonie et en Flandre.

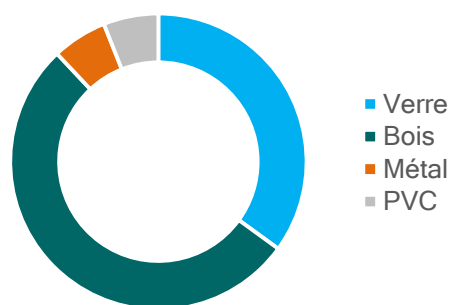
1.2 Evaluation du gisement total

CE PARAGRAPHE CONTIENT DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES (SOULIGNÉES) Le gisement wallon global peut être évalué quantitativement sur base d'observations réalisées par plusieurs acteurs actifs au sein des filières actuelles de valorisation du verre plat et des châssis de fenêtres.

Le verre plat représente en moyenne un tiers en masse du gisement. Les deux autres tiers sont constitués, du plus au moins abondant, de bois, PVC, et métal (aluminium). Les matériaux tels que joints, quincaillerie, et métaux de renforts (se trouvant à l'intérieur des châssis PVC) représentent ensemble de l'ordre de 2 à 3% de la masse du gisement.

Les proportions exactes de bois, PVC et aluminium qui constituent le gisement wallon ne peuvent être définies avec précision, d'autant plus qu'elles sont variables dans le temps. Certaines observations réalisées par Sitelux et Minérale-Sita dans le cadre d'un projet remis conjointement suite à l'appel de CCW-Greenwin fin 2014 font état d'un gisement contenant 53% de bois (en masse), et 12% de PVC et aluminium. Cependant, ces informations ne sont représentatives que d'une situation évoluant sans cesse dans le temps, et éventuellement impactées par des spécificités locales (bien que cela ne semble pas être le cas, les estimations fournies doivent être prises avec réserve).

COMPOSITION DU GISEMENT DE CHÂSSIS



Enfin, le gisement wallon de châssis de fenêtres en fin de vie est calculé par Minérale-Sita en se basant sur des données en provenance des Pays-Bas (pays disposant d'une obligation de reprise du verre plat). La production de verre plat est de l'ordre de 5kg/habitant, soit 15 kg/habitant de châssis de fenêtres, ce qui porterait le gisement wallon potentiel à un peu plus de 50 000 tonnes par an. Il convient de noter que les châssis en place aux Pays-Bas permettent la plupart du temps un remplacement plus aisé du vitrage seul, ce qui est de nature à influencer à la hausse le gisement total de verre plat. Un coefficient de sécurité de 2 est imposé. Le gisement wallon total est ainsi évalué à environ **25 000 TONNES** par an de châssis de fenêtres

en fin de vie Minérale-Sita considère un coefficient de sécurité plus faible et évalue le gisement à 30.000 TONNES par an.

1.3 Evaluation de la quantité de verre dans les déchets inertes

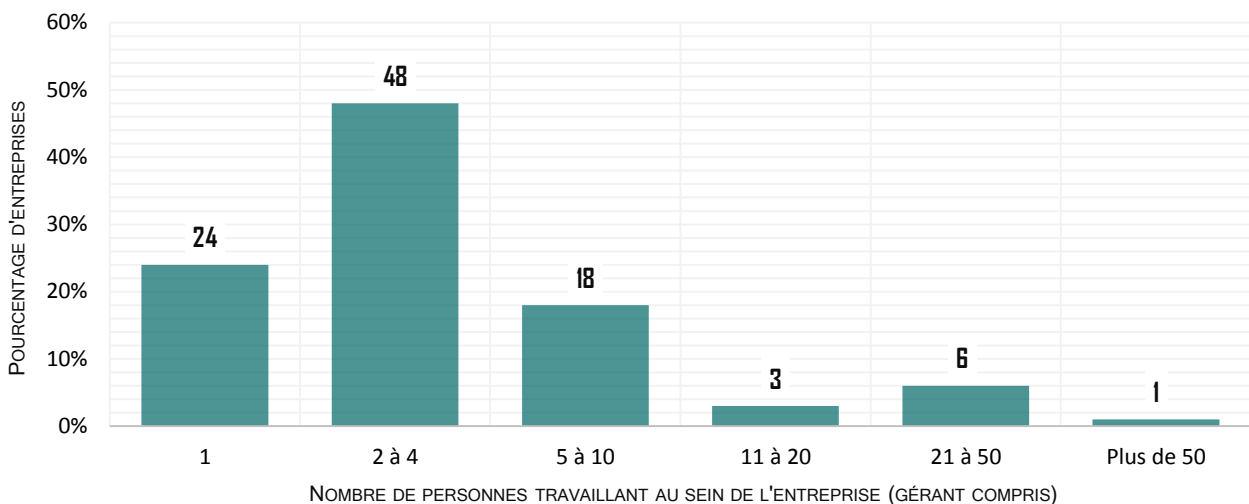
Une part significative du gisement total de verre se retrouve dans les déchets inertes (classe 3). Il est possible de réaliser une première approximation de cette quantité de verre. D'après Tradecowall, le pourcentage massique de verre ne dépasse pas 1%, et est supérieur à 0,2 % (d'après une estimation sur des échantillons en Flandre). En considérant une quantité annuelle de granulats recyclés de 3 700 000 tonnes, et en retenant une proportion moyenne de verre dans ces granulats égale à 0,6 %, nous arrivons à environ **22 200 TONNES** de verre par an en Wallonie. Ce verre provient essentiellement de démolitions où les vitres sont mélangées aux inertes, mais également d'une partie des vitrages étant traités par des centres de tri et regroupement.

S'il est presque impossible d'arriver à des chiffres exacts concernant les quantités de verre dans les granulats recyclés ou enfoui dans des CET, retenons comme ordre de grandeur quelques dizaines de milliers de tonnes par an concernant les rénovations et les démolitions.

1.4 Identification des détenteurs et principales difficultés rencontrées

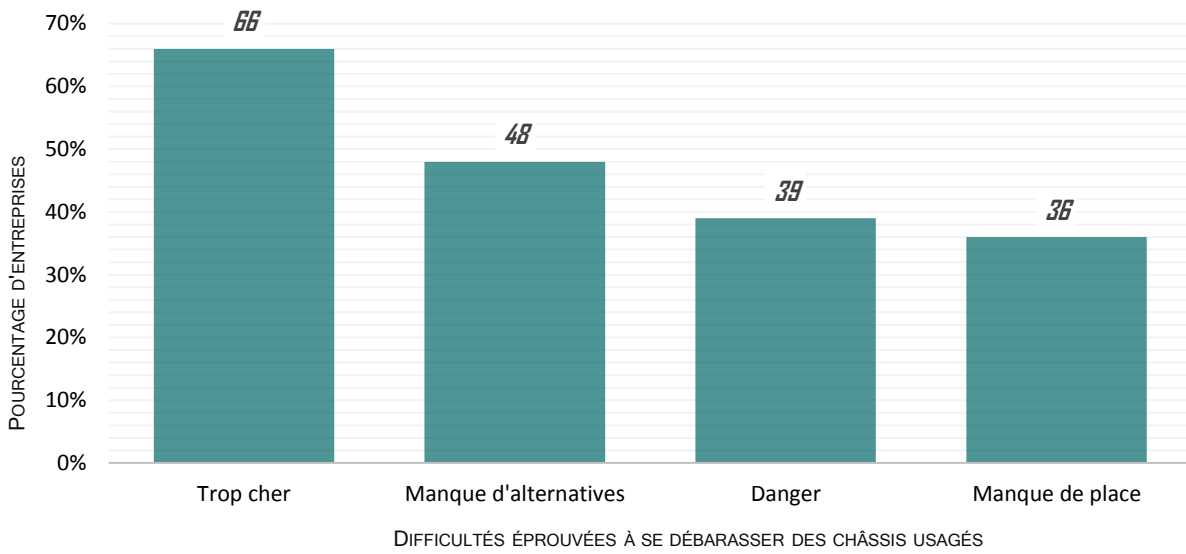
L'activité de remplacement de châssis est exercée par énormément de petites entreprises et indépendants. Selon les résultats de l'enquête réalisée en 2014 par la Confédération Construction, en collaboration avec la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges, le secteur comporte 24% d'indépendants en Wallonie (un seul travailleur), et 48% sont des structures comportant de 2 à 4 travailleurs (gérant compris). Deux tiers des entreprises qui remplacent des châssis en Wallonie ne comptent d'ailleurs que 200 unités remplacées chaque année, ou moins. Ici aussi, la situation observée en Flandre est identique.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PARTICIPANTES EN FONCTION DU PERSONNEL



Deux tiers des entreprises wallonnes indiquent éprouver des difficultés pour gérer les châssis usagés. La première plainte concerne, de manière peu surprenante, le coût lié à la gestion de ces déchets. Le manque d'alternative est un problème tout aussi important, tandis que les entreprises se heurtent à un problème de sécurité des travailleurs (soit pour la séparation du verre, soit pour les manipulations de châssis parfois nombreuses), et à un problème de manque d'espace pour la mise en place de conteneurs spécifiques pour les châssis et/ou le verre plat séparé (un conteneur de déchets en mélange semble indispensable et occupe donc l'espace disponible).

RÉPARTITION DES DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES PAR LES ENTREPRISES



2. Solutions actuelles pour la gestion des châssis en fin de vie

2.1 Destination des châssis issus des chantiers de rénovation

Les professionnels qui remplacent des châssis doivent en principe assurer la gestion des déchets générés par le chantier. La plupart du temps, les vieux châssis sont effectivement évacués du chantier par l'entreprise, toutefois il faut bien noter qu'ils y sont laissés environ une fois sur dix. La gestion de ces déchets est alors à la charge des clients, souvent des ménages. Dans cette situation, les vieux châssis deviennent des déchets « encombrants » et leur valorisation devient très incertaine.

Dans le cas habituel où l'entreprise gère les déchets générés, les variantes possibles pour leur gestion sont les suivantes :

- séparation ou non du verre des autres matériaux (sur chantier ou ultérieurement)
- utilisation d'un conteneur spécifique, d'un conteneur « tout-venant », ou d'aucun conteneur
- appel ou non à un collecteur, pour la collecte des châssis, du verre, ou de déchets en mélange
- dépôt direct du châssis avec vitrage ou des matières séparées (transport par l'entreprise).

En fonction de la taille et de la typologie du chantier, les châssis remplacés peuvent soit être traités directement sur le chantier, soit ramenés au siège du menuisier/poseur de châssis. Si le cahier des charges ne l'impose pas, le recyclage est souvent dicté par des opportunités économiques (volumes, place pour des conteneurs supplémentaires, distance...).

En Wallonie, la séparation du verre est effectuée occasionnellement ou systématiquement par près de deux tiers des entreprises, qui cherchent à réduire ainsi le coût des exutoires. Ce haut taux est influencé par les séparations de châssis métalliques, dont la revente est évidemment économiquement favorable à l'entreprise de pose de châssis, et qui, de plus, permettent une séparation aisée du verre et du châssis. Toutefois, il serait faux d'affirmer que les seuls châssis métalliques font l'objet d'un démantèlement par les soins de l'entreprise : les châssis en bois ou PVC sont aussi régulièrement démantelés. La séparation s'effectue avec cassure du verre, ou non, selon les méthodes employées.

L'appel à un collecteur est très fréquent (près de trois quarts des entreprises). Certaines entreprises recourent à un collecteur pour collecter soit un conteneur de châssis entiers, soit un conteneur de verre, mais dans la plupart des cas le service sollicité est une collecte des déchets en mélange (plus d'une entreprise sur deux).

Le dépôt direct de déchets, par les moyens de l'entreprise, est une solution qu'utilisent seulement un tiers des poseurs de châssis. Le dépôt de châssis entier est relativement anecdotique, le dépôt de verre l'est un peu moins : la plupart des dépôts sont des dépôts de déchets non triés. Ces résultats sont facilement explicables par une offre de points de dépôt de châssis presque inexistante. Il faut aussi noter que ces informations ne tiennent pas compte de solutions « alternatives » telles que le dépôt dans les parcs à conteneurs, dont certains sont accessibles aux professionnels (et d'autres sont utilisés en dépit d'une telle autorisation). Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ces solutions sont utilisées par les poseurs de châssis.

2.2 Destination des châssis et du verre plat suite aux démolitions

Dans la majorité des chantiers de démolition, les châssis et le verre ne sont pas récupérés à des fins de recyclage, sauf volonté explicite de la part du maître d'ouvrage ou quantités importantes de vitrages (rentabilité économique). Dans la majorité des cas, les châssis et le verre brisé trouvent leur place dans des conteneurs mélangés (classe 2 voire 3 pour le verre). A partir de ce moment, le recyclage des châssis devient difficile, celle du verre impossible. En fonction de la destination de ces conteneurs, le verre se retrouve mélangé à des gravats, incinéré, ou mis en décharge. Les cadres issus des châssis peuvent être isolés du flux de déchets mélangés pour pouvoir partir vers des filières de recyclage. Il peut également être incinéré ou mis en décharge, en fonction de leur qualité et du mode de gestion des conteneurs.

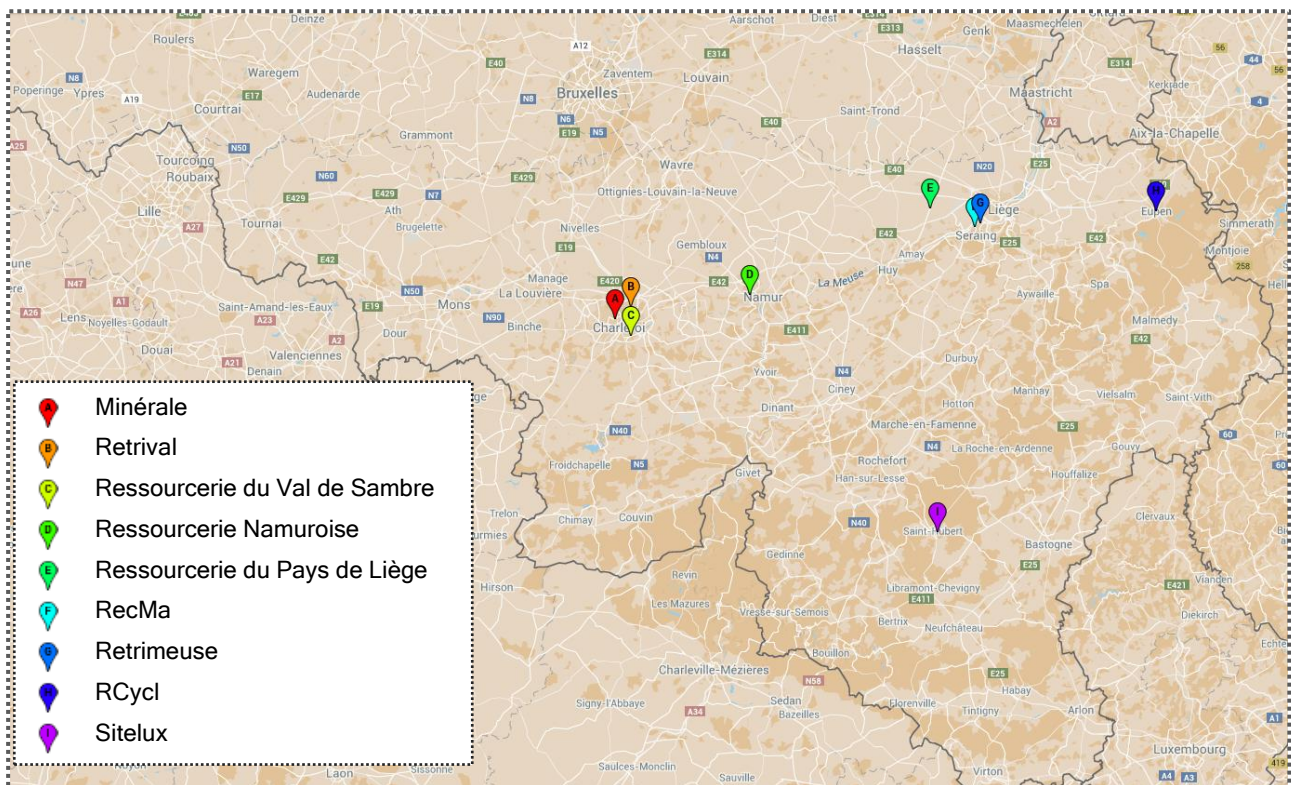
2.3 Destination des châssis issus des chantiers de construction

Les déchets de verre plat ou de châssis concernent ici les défauts de fabrication, les bris de matériel, les problèmes de pose,... A moins d'être repris par l'entrepreneur concerné, les déchets de verre plat et châssis sont souvent présents en trop faibles quantités pour être recyclés et finissent la plupart du temps en conteneur tout-venant.

1. Vue d'ensemble des activités

1.1 Entreprise d'économie sociale consultées et pratiques observées

Les entreprises d'économie sociale membre du réseau Ressource sont régulièrement confrontées aux châssis et menuiserie en fin de vie. Certaines ont développé un service spécifique. Il y a régulièrement des collectes de châssis au domicile des ménages (Ressourceries), mais il est très rare qu'une collecte comporte exclusivement ces matériaux. Les Ressources ont parfois une liste d'objets autorisés/interdits dans le cadre de leurs collectes : les collectes de châssis ne sont pas toujours autorisées. Dans tous les cas, le verre est recyclé par Minérale (SITA), généralement à coût nul. L'intercommunale agit souvent en intermédiaire (cas des Ressources). Une entreprise est payée 20€ par tonne de verre déposée chez Minérale : il s'agit de Retrival.



NOM DU MEMBRE	COLLECTES	DÉPÔTS	TYPE	QUANTITÉ	TYPE DE SÉPARATION
RCycl	Depuis mai 2016	Depuis mai 2016			
RecMa	-	-	-	-	Démontage
Ressourcerie du Pays de Liège			Tous	4 t/mois	Libre (marteau)
Ressourcerie du Val de Sambre	~1 à 2 x/sem	-	simple	1 t/mois	Libre (marteau)
Ressourcerie Namuroise	~2 à 3 x/sem	-	Simple et double <2m	3 t/mois	Démontage
Retrimeuse	-	-	-	-	-
Retrival	Depuis avril 2016	Depuis avril 2016	Tous	Quelques tonnes	À définir
Sitelux	Forfaits		Tous	~35 t/mois	Bris sur tapis

LES SECTIONS SUIVANTES DE CE DOCUMENT (2 à 8) SONT CONTIENNENT DES INFORMATIONS STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

2. Ressourcerie du Val de Sambre

2.1 Informations générales

La Ressourcerie du Val de Sambre est une SCRL FS née en 2012 et ayant démarré ses activités en 2013. L'actionariat est public et composé de l'intercommunale ICDI, du CPAS de Charleroi, et de l'IGRETEC (pilier environnemental, social, et économique). Les opérations liées au réemploi/upcycling sont réalisées par l'EFT Trans'Form. Les ventes sont réalisées au magasin OXFAM de Marcinelle.

2.2 Collecte

La Ressourcerie du Val de Sambre effectue uniquement des collectes non écrémentées sur rendez-vous (call center : 2 personnes) chez les ménages situés sur le territoire d'une des communes partenaires dans la zone ICDI (environ 300 000 habitants). Les collectes sont gratuites (financées via la taxe déchet communale). Environ 7 tonnes sont collectées chaque jour du lundi au vendredi.

Les collectes sont réalisées à l'aide de 2 camions de MMA supérieure à 3,5 tonnes (environ 8t) et une camionnette de MMA inférieure ou égale à 3,5 tonnes. Un troisième camion sera prochainement ajouté à la flotte. Le surcoût engendré par la taxe kilométrique est de l'ordre de 500€ par camion et par an. Un pont de pesée permet de réaliser des pesées réelles (pas d'utilisation de la liste des poids moyens).

Le verre collecté peut provenir de portes, meubles, miroirs, aquariums ou châssis. La quantité de verre traitée est de **11 tonnes par an**. La collecte de châssis n'est pas rare mais la quantité de verre liée reste marginale. Il n'y a jamais de collecte uniquement de châssis, mais il peut y en avoir un parmi d'autres objets encombrants. Il s'agit essentiellement de châssis en bois et simple vitrage. Les châssis double-vitrage sont refusés d'office.

Des enlèvements de déchets professionnels peuvent être ponctuellement organisés, moyennant facturation (exemple : vidage de l'Hôpital civil de Charleroi).

2.3 Stockage et traitement

La Ressourcerie dispose d'un espace de stockage et de traitement limité et essaie de fonctionner avec un flux le plus « tendu » possible. Il n'y a pas de procédure spécifique de séparation verre/cadre.

De nouveaux bâtiments devraient accueillir la Ressourcerie au plus tard en 2019, qui pourrait alors disposer d'infrastructures moins limitantes, notamment du point de vue de l'espace de stockage.

2.4 Filières

L'ICDI est l'intermédiaire pour tous les flux de matières destinées au recyclage/valorisation. Les conteneurs en place à la Ressourcerie sont la propriété de l'ICDI. Ils sont loués et vidangés sur demande. L'ICDI redirige alors les flux vers les filières de traitement. Les frais facturés par l'ICDI à la Ressourcerie sont donc : location des conteneurs, vidanges et transport, prix du traitement des matières.

Le verre plat est envoyé depuis avril 2015 vers le recycleur Minérale situé à Lodelinsart. Le coût de traitement est nul. Auparavant, le dépôt avait lieu chez Euro-Service situé à Pont-de-Loup.

Le bois est géré par l'ICDI en synergie avec le BEP (traitement du bois par le BEP et traitement des PMC du BEP par l'ICDI). Le coût facturé pour le traitement du bois est de 85€ + 29,5€/t.

Les métaux sont traités par COMET. Il n'y a pas de gestion séparée du flux de matières plastiques (ni PVC, donc). Les **matières plastiques sont évacuées avec le conteneur « encombrants »** (valorisation énergétique).

Ne passent pas par l'ICDI pour la valorisation : DEEE (Recupel), vélos, métaux non-ferreux.

La Ressourcerie est rémunérée par l'ICDI pour chaque tonne collectée, au tarif de 295€/t.

3. Ressourcerie Namuroise

3.1 Collectes

Les collectes ont lieu uniquement sur appel. A la différence d'autres Ressourceries, il n'y a ici pas d'interdiction de collecter des châssis. Il y a d'ailleurs des collectes de châssis (portes et fenêtres) à la **fréquence de 2 ou 3 fois par semaine en moyenne**, d'après les informations fournies par le call-center.

Il y a beaucoup de PVC, ainsi que de simples vitrages. Il est courant d'avoir plusieurs châssis à collecter à la même adresse, parfois des « maisons entières ». Cependant, il est rare que la collecte concerne exclusivement des châssis, il y a souvent d'autres éléments. Jamais de refus de prise en charge (hormis si supérieur à 2 mètres).

Pour des raisons de sécurité liée au transport et à la manutention, les éléments de plus de 2 mètres ne sont pas acceptés à moins que la séparation du verre ait déjà eu lieu.

Il n'y a aucune collecte dans les parcs à conteneurs (contrairement à d'autres Ressourceries qui y collectent notamment les DEEE).

La Ressourcerie possède 5 camions de capacité 7 tonnes et un camion 3,5 tonnes MMA, qui ne servent que pour les collectes (environ 5000€ de taxe kilométrique par an).

Les collectes ont lieu sur 20 communes, pour la plupart de l'arrondissement de Namur (environ 1 habitant sur 2 à accès au service).

3.2 Filières

Le PVC des châssis est évacué dans le conteneur d'encombrants en raison des renforts métalliques qui se trouvent à l'intérieur et qui ne sont pas séparés (travail trop long).

Il arrive exceptionnellement que des châssis en bon état soient vendus dans leur état d'arrivée, sans manipulation de la part de la Ressourcerie. Sinon, ils sont stockés en vue du démantèlement.

Le bois peut être récupéré pour la confection de mobilier (meubles « Raymonde »), s'il est de bonne qualité et de bonnes dimensions. Sinon, il est évacué dans le conteneur de bois B. Le bois est valorisé énergétiquement après passage dans des lignes de tri. Le bois correspond à 42 % de la masse de matières non valorisées qui sortent de la Ressourcerie.

Le coût de traitement du bois est d'environ 20€ par tonne + évacuation (tarif très compétitif possible grâce à la collaboration directe avec le BEP : circuit court). Un conteneur de bois 30m³ correctement rempli représente 5 ou 6 tonnes.

Les concepts de banque de matériaux et de centre de remanufacture (projet Interreg à venir) pourront peut-être permettre d'absorber une certaine quantité de matière.

Les matières non réutilisables par la Ressourcerie sont gérées par l'intercommunale (le BEP). Le verre fait partie des matières gérées par le BEP depuis environ 1 an. Au bout du compte, le verre est envoyé au recycleur Minérale, pour un coût de traitement nul. La quantité de verre évacuée est de l'ordre de **3 tonnes par mois en moyenne**. Cela représente de l'ordre de 1 % (en masse) des matières sortant de la Ressourcerie.

3.3 Démantèlement

Les châssis sont démantelés sans briser le vitrage, essentiellement pour des raisons de sécurité (pas d'équipement spécifique requis) et d'organisation (pas de récupération du verre brisé).



Le processus est le plus rapide avec des châssis en PVC (environ une dizaine de minutes, voire moins) et est un peu plus long avec des châssis en bois (50 % de temps en plus environ). Voir annexe.

3.4 Infrastructures

La Ressourcerie Namuroise s'installera d'ici 3 ans dans un nouveau bâtiment situé sur le parc Ecolys.

3.5 Projet R2Use – déchets professionnels

Le projet est à l'arrêt pour le moment car la volonté est de se concentrer sur l'activité Ressourcerie. Ce projet de collecte pour entreprise était surtout attractif pour les grandes entreprises qui évacuent en une fois une grande quantité de mobilier et matériel de bureau. Les principaux avantages étant la rapidité d'exécution et la prise en charge totale du déménagement, évacuation,... L'inconvénient est donc d'avoir justement des pics avec beaucoup de matériel à stocker et des périodes sans aucune activité. Cela requiert une grande flexibilité en termes de ressources humaines et d'espace de stockage. Il n'y a pas vraiment d'autre projet semblable à la connaissance de Marc Detraux. A l'opposé, l'activité de collecte chez les ménages assure une charge constante.

La logistique pour la collecte des déchets ménagers ou professionnels est différente : dans le second cas la mécanisation est plus importante, il faut généralement des machines plus « lourdes » et plus nombreuses, surtout en ce qui concerne les déchets de construction.

3.6 Bourse innovation

La Ressourcerie a sollicité une bourse de 10.000€ en août 2014 destinée à investiguer la collecte et le traitement, et les filières bois/PVC. Certaines parties pouvant être sous-traitées. Cette bourse n'a toujours pas été utilisée.

Il y a toujours un intérêt pour développer une gamme de mobilier extérieur (gamme d'intérieur déjà commercialisée, voir « Raymonde »). Cela pourrait se faire à partir de bois « TRESPA » (mélange avec résine que l'on retrouve dans les milieux humides type piscines communales,...).

La collaboration avec la menuiserie Apidès n'est plus d'actualité, un autre objectif est donc de poursuivre en interne la production des meubles Raymonde réalisés à partir de bois recyclé.

4. Ressorucerie Du Pays de Liège

4.1 Collecte

La Ressorucerie du Pays de Liège effectue uniquement des collectes sur rendez-vous (call center : 3 personnes) chez les ménages situés sur le territoire d'une des 22 communes partenaires (ayant signé une convention). Suivant la commune, les conditions sont différentes : le service est soit gratuit ou payant avec un tarif soit forfaitaire, soit variable en fonction de la quantité ; éventuellement un passage par an gratuit,... Utilisation de camions 11/12 tonnes, 9,5 tonnes et 4 camionnettes de MMA 3,5 tonnes. Taxe kilométrique pour les véhicules concernés.

Par maison où des châssis sont collectés, il y en a une ou plusieurs unités (2 ou 3), mais il ne semble pas y avoir déjà eu de collecte exclusive de châssis (une rénovation complète par exemple).

4.2 Stockage et traitement

Les châssis sont stockés dans des bacs (1 à 2m³). Il y a une certaine latitude concernant l'espace de stockage, puisque dans quelques mois, les activités se poursuivront dans un nouveau bâtiment, en cours de construction sur le même site.



Ils sont cassés afin d'en séparer le verre sans que cela fasse l'objet d'une procédure étudiée et définie : chaque ouvrier peut réaliser cette tâche de son initiative (lorsqu'il dispose d'un peu de temps). Il n'y a pas de mesures de sécurité particulière.

4.3 Filières

Évacuation d'une **masse comprise entre 3,5 et 5 tonnes de verre plat** vers le recycleur Minérale situé à Lodelinsart, à la fréquence d'**une fois par mois en moyenne**, y compris miroirs, sous l'appellation « feuilleté bâtiment mélangé ». Il n'y a pas de frais de traitement (gratuit). **Le transport est organisé par la Ressoruceries et s'effectue à l'aide d'un de ses véhicules** (camions 12 tonnes). Le chargement d'environ 8 ou 9 bacs remplis de verre est effectué à la Ressorucerie à l'aide d'un clark, un seul homme (chauffeur) effectue les trajets aller et retour. Les opérations de chargement, transport, déchargement, et trajet retour durent 4 heures au total. Le coût du transport est évalué à 145€, hors taxe kilométrique. La taxe kilométrique pour l'aller-retour est de l'ordre de 30€.

Le bois de châssis est évacué dans la catégorie bois B. Le coût de traitement de ce bois est en nette hausse et est passé de 10€ par tonne (environ) à 35€ par tonne (environ).

La Ressourcerie ne dispose pas actuellement d'un partenaire fixe pour le traitement du PVC (tels que châssis mais surtout tuyaux,...). L'évacuation se faisait auparavant chez Van Heede à Quévy. Des contacts avec SITA sont en cours. Actuellement la solution est d'évacuer tous les types de plastiques vers Shanks, au tarif de 75€ par tonne, mais une solution plus avantageuse devra être trouvée pour le PVC. La piste la plus intéressante est celle du CTR « Recyrom » situé dans le zoning industriel de Amay, cependant les exigences sur le matériau livré sont élevées, le partenariat n'est pas encore sûr.

Les déchets résiduels générés par les activités de la Ressourcerie (fraction non valorisable) sont incinérés. Le coût est de 100€ par tonne.

4.4 Recyparcs

Collecte des électroménagers dans les 49 parcs à conteneurs Recyparcs. Tournées quotidiennes du lundi au vendredi, aussi le samedi en haute saison. Utilisation de 4 camions 19 tonnes. Les camions sont chargés au maximum dans les parcs à conteneurs, si bien qu'il n'est pas possible de profiter des trajets déjà effectués pour charger d'autres matériaux. Taxe kilométrique pour les véhicules concernés. Collaboration avec Recupel.

4.5 Financement

La Ressourcerie bénéficie d'une subvention payée par les communes de 208€ par tonne collectée. Ce montant varie entre chaque Ressourcerie en fonction des accords qui ont été conclus. De ce fait, des statistiques sur les quantités collectées doivent être présentées commune par commune. Le partenariat avec Recupel assure certains revenus. Les autres sources de revenus sont la vente de matériaux (métaux) ou la vente d'objets (magasin sur le site).

Les ouvriers reçoivent un salaire de 10,8€/h. Ils reçoivent leur salaire 13,92 fois par an. Ils bénéficient du statut « SINE » (sorte de plan Activa) : la mesure "Économie d'insertion sociale", en abrégé *SINE* favorise, grâce à l'utilisation active des allocations de chômage, la réinsertion de chômeurs très difficiles à placer. Les employeurs qui engagent des travailleurs SINE peuvent bénéficier d'une réduction de cotisations sociales ONSS et d'un subside salarial.

Sofie : collecte de gros électroménagers chez les détaillants, démantèlement pour pièces et revalorisation. Magasin sur le site, ouvert du lundi au vendredi. Collaborations pour la vente avec OXFAM, petits riens,... soit au total 3000 électroménagers revendus chaque année.

5.RCycl

Des collectes d'encombrants sont organisées dans les communes avec lesquelles une convention est établie. Comme pour les Ressourceries, la rémunération reçue des communes est sur base du nombre de tonnes collectées. En 2015, 2234 tonnes d'encombrants ont été collectées chez les ménages (qui ont en général droit à deux collectes gratuites avec maximum 500kg d'encombrants).

Des dépôts sur site sont aussi possibles. Le tarif est de 0,25€ par kilo (250€ par tonne). Cela concerne seulement 23 tonnes de matière en 2015.

Suite à des discussions avec la commune d'Eupen, **Rcycl peut désormais accepter la collecte des châssis** (surtout en bois), depuis le mois de mai 2016. Il n'y a pas encore de données disponibles sur ce flux.

Le flux principal de Rcycl est celui du bois (surtout meubles) en réemploi ou recyclage : 1161 tonnes de bois en sortie en 2015 pour 2988 tonnes entrées.

Des collectes chez des professionnels existent mais sont peu nombreuses et concernent en partie des entreprises allemandes. La quantité collectée était des 368 tonnes en 2015.

Chez les distributeurs d'électroménagers, les DEEE sont collectés pour Récupel. Il s'agissait de 300 tonnes en 2015.

Les collectes de pneus pour Recytire s'élevaient à 64 tonnes en 2015.

6. RecMa

6.1 Intérêt pour le développement de l'activité châssis

L'intérêt premier de RECMA est de s'assurer un approvisionnement en PVC. Une activité de prétraitement (préparation au recyclage) de la matière est toujours envisagée (broyage). Si l'activité fonctionne bien, des étapes ultérieures pourront être prises en charge par RECMA.

6.2 Panneaux photovoltaïques

L'objectif est d'avoir une chaîne de traitement relativement classique mais complète. Le panneau est composé de 60 % en masse de verre. Ce verre est plus résistant que du verre de fenêtre. Il est accepté et traité par le recycleur Minérale situé à Lodelinsart.

Le démantèlement des panneaux sera exclusivement manuel dans un premier temps, certaines parties seront mécanisées ensuite. Notamment, une « table de démantèlement » sera utilisée : celle-ci pourra peut-être aussi être utilisée pour le démantèlement de châssis en PVC.

Des panneaux sont déjà captés mais l'activité est pour le moment plutôt freinée par un gisement limité. Une obligation de reprise des panneaux entrera en vigueur dans les mois ou années à venir. Le projet de RECMA sera alors fortement influencé s'ils sont choisis ou pas pour traiter des panneaux en Wallonie.

6.3 Châssis et verre plat

RECMA maintient un partenariat avec Reprimeuse qui effectue des déconstructions sélectives, et est également en relation avec la Ressourcerie du Pays de Liège. Les flux de PVC générés par ces partenaires restent modestes mais peuvent assurer une part de l'approvisionnement de RECMA.

Des échanges ont eu lieu entre RECMA et l'intercommunale INTRADEL (NB : depuis peu, nouveau responsable des parcs à conteneurs) concernant la caractérisation du gisement de châssis qui peut se trouver dans les parcs à conteneurs des 72 communes de la zone. Une étude a été réalisée en 2010 à ce sujet et a montré que (voir point 9.3 « Intercommunales » de ce document et annexe):

- la quantité de châssis qui arrive quotidiennement dans les parcs de l'intercommunale est de 4,38 tonnes
- la moitié de cette masse (environ) correspond à du bois, un tiers à du verre, et un dixième à du PVC

7. Retrival

7.1 Collecte et dépôt

Des contacts ont été pris avec le groupe « menuisiers » du CSTC pour évaluer l'accueil que pourrait recevoir un service spécifique de collecte de châssis ou un service spécialement adressé à ces entrepreneurs. Des mails ont été envoyés aux menuisiers de la région de Retrival (périmètre d'environ 40km) pour informer du lancement d'un projet de collecte de châssis, et des rencontres en « porte à porte » ont été réalisées avec les personnes intéressées. Sans surprise, il en ressort que l'intérêt est présent tant que l'aspect financier est favorable à l'utilisation de la solution proposée par Retrival.

Vu que des tournées sont déjà effectuées quotidiennement, il est possible d'aller collecter seulement quelques châssis chez un poseur de châssis. Le dépôt de châssis sur le site de Retrival est aussi possible, mais dans tous les cas, il n'y a pas encore vraiment de retours positifs de la part des détenteurs de vieux châssis. Retrival étudie la possibilité de mettre en place des conteneurs compartimentés, ce qui permet de ne manipuler qu'un seul conteneur tout en permettant le traitement séparé des flux de matières.

Pour de grosses sociétés (classes 5, 6,...) Retrival pourrait collecter directement sur chantier.

Un même conteneur peut contenir 3 tonnes de châssis entiers correctement rangés ou bien environ 8 tonnes de verre cassé au marteau. De ce fait, si le coût de vidange du conteneur et traitement de la matière est forfaitaire, les entrepreneurs qui souhaitent optimiser le coût vont effectuer eux-mêmes la séparation du verre (à l'aide d'un marteau).

Pour ce service spécifique de collecte de châssis, Retrival peut proposer un tarif environ 20 % inférieur au tarif du conteneur de déchets non dangereux en mélange (classe 2).

Le projet a été lancé il y a quelques semaines. A ce jour, un seul conteneur a été rempli de châssis. Il s'agit de châssis en bois et PVC.

7.2 Filières et traitement

Le verre est livré au recycleur Minérale situé à Lodelinsart. Retrival reçoit entre 10€ et 20€ par tonne livrée. La livraison est effectuée par Retrival à l'aide d'un camion benne. Seul le chauffeur est présent dans le véhicule.

Le bois est évacué à prix très élevé (jusqu'à 70€ par tonne). Retrival estime que le marché a atteint un prix maximal, qui ne baissera pas à court terme.

Le PVC rapporte environ 70€ par tonne. Le tri par couleur du PVC ne permet pas une reprise à un prix significativement plus élevé (de l'ordre de 10 % à 15 % en plus reçus pour le PVC trié par couleur).

Le traitement des châssis n'a pas encore débuté. La méthode de démantèlement a fait l'objet de quelques tests en 2013. Ici, il n'y aura pas de séparation du verre au marteau pour raison de sécurité. C'est le démantèlement complet qui est visé (sans nécessiter le bris de verre).

7.3 Réutilisation

La plus-value de l'économie sociale par rapport aux autres filières de valorisation des châssis (mises en place par de grandes sociétés) est de pouvoir envisager le réemploi/réutilisation.

Selon Retrival, certains anciens châssis en bois sont d'une qualité supérieure aux châssis les plus récents. Partant de ce constat, Retrival imagine pouvoir effectuer le reconditionnement d'anciens châssis avec de nouveaux vitrages.

Le réemploi peut avoir plus d'intérêt sur de grandes séries de châssis identiques (exemple : remplacement châssis d'une école, bâtiment public,...). Cela permettrait de limiter l'effet « construction d'une maison autour d'un châssis ».

7.4 Concurrence

La quantité de châssis qui se retrouvent en parcs à conteneurs et jugée tout à fait marginale par Retrival, qui réalise actuellement des prélèvements dans les parcs à conteneurs dans le cadre d'une étude.

Les collecteurs nationaux ont également en projet des services similaires. C'est le cas de SITA en Région de Bruxelles-Capitale. L'intérêt économique est plutôt évident, de ce fait, **les grandes sociétés de l'économie classique ne vont pas tarder à mettre en place leurs services**. L'économie sociale doit agir rapidement si elle se positionne sur un tel projet (au plus tard courant 2017).

Retrival recense aussi des situations où **l'entreprise qui détient les vieux châssis constitue un stock puis effectue elle-même la séparation du verre lorsque la charge de travail est plus faible**.

Retrival observe que l'arrêté tri (AGW de mars 2015) ne se traduit pas en un tri sur le chantier, car les collecteurs/CTR proposent d'effectuer eux-mêmes le tri.

8. Sitelux

8.1. Informations générales

Les activités de l'entreprise comporte le traitement de châssis mais aussi : collecte et tri poussé d'électroménagers (Recupel), nettoyage des voiries, collecte, séparation et tri des menuiseries (portes,...), peintures e parcs, nettoyage urbain, tri CD et DVD.

Sitelux observe que certains menuisiers de la région ont essayé de démanteler les châssis et en reviennent (qualité du verre, coûts, blessures, habillage spécial...) : il semble préférable de centraliser les opérations de séparation chez un spécialiste.

8.2. Traitement et filières

La capacité de traitement maximale est de 10 tonnes par jour ou de 2000 tonnes/an. Actuellement de 300 à 500 tonnes par an. Rayon d'action : 110 km maximum, mais surtout local. 24 personnes employées (employés et ouvriers) dont beaucoup dans le cadre de « l'article 60 » ou « plan activa ».

Le taux de recyclage est de l'ordre de 90%. 55-60 % de la masse d'un châssis amené est du verre. Il y a environ 2 à 5% de DIB dans la masse de matériaux traités.

La séparation des châssis se fait via une ligne de traitement. Les châssis posés sur une grille, le verre séparé grâce à un marteau et est récolté par une bande transporteuse qui l'achemine jusque dans un conteneur. Un second tri de la matière est ensuite opéré afin d'obtenir une fraction la plus pure possible. Le verre est séparé en trois catégories: « normal », pare-balles et feuilleté. Les conteneurs sont gérés par Minérale (in fine : laine de verre en Allemagne).

Le cadre du châssis est démantelé de manière plus fine par après (joints, poignées, aluminium). Les châssis vont alors être empilés par tas avant d'être évacués vers leurs filières respectives. Il s'agit surtout du bois pour le moment. Le bois va être valorisé en bois-énergie. Aluminium/métal : recyclage. PVC repris par Rulo (Tournai) si qualité suffisante.

SITELUX a décidé de travailler avec des acteurs privés pour la collecte/transport de châssis : CETT (Monseu) entre autre pour le transport (dans certains cas transport par Sitelux), Pierret systems/projects pour des tarifs avantageux, et rénovations importantes (poseur important de la région). Les châssis peuvent être déposés individuellement sur le site aussi. Des châssis en bon état peuvent également être repris de SITELUX par des particuliers. Le dépôt chez Sitelux peut se faire par conteneurs. Les observations sont, pour un conteneur de 30 m³ : mal rangé, 3 tonnes ; au mieux : 7,5 tonnes.

Le tarif pour le traitement de châssis divers est de 129€ par tonne. Il est de 60€ pour le verre seul, 60 pour le PVC, 60 pour le bois.

8.3. Concurrence

Les parcs à conteneurs de l'AIVE sont ouverts aux PME. Il a existé un projet de collecte des châssis dans les PàC et traitement par SITELUX. Ce projet a été mis de côté car il ne rentrait pas suffisamment de châssis par rapport à ce qui était attendu.

Concurrence entre autre du flamand Bruco qui reprend les châssis à environ 80 € la tonne de châssis, transport et location compris.

9. Autres acteurs rencontrés ou consultés

9.1 Retrimeuse

Retrimeuse effectue entre autres activités : le curage/déconstruction sélective de bâtiments, le démontage de bâtiments en vue de la rénovation, assainissement de halls, maintenance et nettoyage de chantiers. Retrimeuse fait appel à un prestataire externe pour la gestion des flux de déchets sur les chantiers de déconstruction. Ils n'ont pas d'espace de stockage. Il n'y a dès lors pas de gestion spécifique des châssis. Retrimeuse se positionne donc comme utilisateur d'un éventuel nouveau service de collecte et traitement des châssis et menuiseries en fin de vie.

9.2 Minérale

Minérale avait déposé un projet avec Sitelux dans le cadre d'un appel lancé par la Confédération Construction Wallonne, en début d'année 2015. Ce projet n'a pas eu de suite (pas retenu par le cabinet du ministre de l'économie) malgré un consortium de qualité.

En Région de Bruxelles-Capitale, SITA (actionnaire de Minérale) mène un projet (à Laeken) du même type avec démantèlement des châssis, et l'expérience semble être un succès, si bien qu'un projet similaire est prévu dans la région d'Anvers, et peut-être un autre verra le jour sur le site de SITA à Sombreffe.

L'intérêt de Minérale est évidemment d'assurer un approvisionnement en verre stable et avec un minimum d'impuretés. Les entreprises d'économie sociale sont des clients de longue date, avec lesquels de bonnes relations sont entretenues. Néanmoins, elles restent de petits clients. Les plus gros sont notamment ceux apportant le flux de verre plat en provenance des Pays-Bas (VRN, voir partie 1 du document), mais aussi les intercommunales wallonnes.

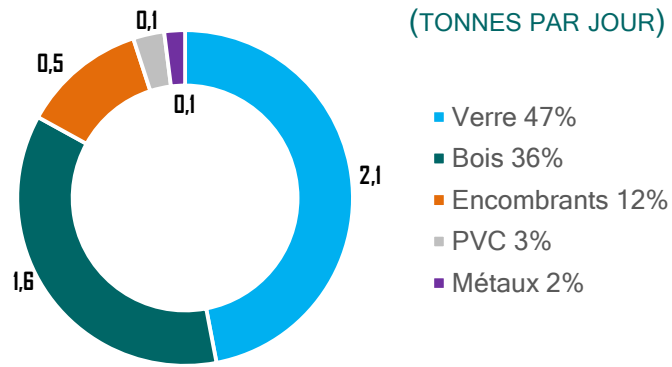
Un autre projet est actuellement en cours chez Minérale-SITA, dont le but est d'assurer un meilleur traitement et une valorisation optimale des films PVB incorporés dans le vitrage feuilleté (collaboration avec GreenWin).

9.3 Intercommunale (INTRADEL)

CE PARAGRAPHE CONTIENT DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES (SOULIGNÉES) Les intercommunales gèrent à la fois les parcs à conteneurs, les flux de déchets qui transitent par ces parcs, et les flux de déchets non réemployés par les Ressourceries (certains flux restent toutefois gérés directement par les Ressourceries). De ce fait, les intercommunales captent le gisement de châssis via les parcs et via les Ressourceries, sauf que dans le second cas les opérations de démantèlement permettent la valorisation des différentes matières. A priori, retrouver moins de châssis en parcs à conteneurs serait un avantage pour les intercommunales. Par contre, l'objectif des Ressourceries n'est pas d'accroître la proportion de châssis collectés, puisqu'elles visent un taux de réemploi le plus élevé possible (et non pas du recyclage en grandes quantités).

Un premier contact a été pris avec l'intercommunale gérant les déchets en province de Liège (INTRADEL) dans le cadre de cette pré-étude. En septembre et octobre 2012, le nombre de châssis en bois, PVC ou aluminium entrant dans l'ensemble des parcs à conteneurs de la zone a été relevé avec précision. L'analyse a été menée sur une période de 37 jours ouvrables. Il en ressort que, en moyenne, plus de 4 tonnes de châssis sont entrées quotidiennement dans les parcs (4,38 tonnes exactement). Ce résultat a été obtenu en comptabilisant le nombre d'unités et en le multipliant par un poids moyen. Le détail du relevé est fourni en annexe.

COMPOSITION DU GISEMENT DE CHÂSSIS DE LA ZONE INTRADEL
(TONNES PAR JOUR)



Le gisement total est ensuite ventilé selon les résultats obtenus par High5 lors d'essais de séparation et tri en différentes fractions. Le verre représenterait, selon cette hypothèse, 47% de la masse du gisement capté. Il faut noter qu'une quantité importante d'impuretés (encombrants) est captée. La représentation graphique de la composition du gisement capté est donnée ci-dessous.

1. Recommandations pour un projet commun de filière

1.1 Intégrer les intercommunales

Les intercommunales de gestion de déchets devraient être intégrées en priorité à la réflexion initiée par le réseau Ressources et ses entreprises car leurs rôles multiples les rend incontournables. En effet, elles interviennent à la fois comme gestionnaires des flux de matières non valorisées par certaines Ressources, comme actionnaires de ces mêmes Ressources, mais aussi comme gestionnaire des parcs à conteneurs (par où transite une partie significative du flux de châssis en fin de vie). De plus, elles peuvent être à l'origine de restrictions quant aux types de déchets que les Ressources peuvent collecter.

1.2 Créer et réunir des groupes de travail

Les projets de développement et pérennisation d'activités de collecte et traitement de châssis (ou des matériaux constitutifs) portés individuellement par les entreprises du réseau Ressources pourraient être catalysés par la création de groupes de travail ayant pour but de détecter des synergies et d'activer des collaborations (dont certaines ne requérant pas nécessairement la mobilisation de subsides).

Evidemment, certaines entreprises du réseau collaborent déjà autour de projets ou d'intérêts communs. La plus-value apportée par l'organisation de groupes de travail chapeautés par Ressources réside dans la coordination d'une approche plus globale et la multiplication des opportunités à l'intérieur et à l'extérieur du réseau.

Un axe de travail prioritaire est celui de la réduction de coûts récurrents par l'optimisation logistique, dont l'optimisation de certains transports de matériaux (notamment transport du verre en direction de l'unique usine de recyclage wallonne).

1.3 Multiplier les points de dépôt et les possibilités de collecte

La solution d'évacuation en points de dépôt semble appréciée de la part des petites entreprises de pose de châssis. Cette solution ne peut évidemment être pertinente que si elle est disponible dans un faible rayon autour de l'entreprise. Il faut noter que les parcs à conteneurs, bien que généralement non ouverts aux PME, sont des points de dépôt qui jouissent d'un maillage géographique intéressant. La collecte au siège de l'entreprise ou sur chantier sont des options qui doivent aussi être proposées, avec des variantes permettant de s'accommoder des contraintes classiquement rencontrées et bien connues (notamment exposée en partie 1 de ce document). La séparation du verre est dans tous les cas une opération dont les petites entreprises souhaitent se débarrasser.

1.4 Développer une stratégie de communication unifiée

Un des rôles de Ressources est de donner de la visibilité aux services proposés par ses membres. De manière générale, il semble plus efficace de s'adresser d'une seule voix aux entrepreneurs (menuisiers et poseurs de châssis), qui sont à la recherche de solutions claires et accessibles. La diffusion d'une offre unifiée, accessible via un interlocuteur unique contribuerait à la simplicité et à l'intensité du message envoyé à ces entreprises. La stratégie de communication pourrait alors s'envisager au niveau wallon. En ce sens, le service proposé devrait jouir d'une image (nom, logo, slogan,...) elle aussi unique. A l'inverse, les membres du réseau Ressources pourraient préférer proposer leurs services de manière tout à fait classique sur base d'une stratégie strictement: la multiplicité des offres rendra plus difficile le positionnement des entreprises d'économie sociale en tant qu'alternative crédible face à une concurrence disposant d'une image forte (telle que SITA et autres acteurs nationaux).

1.5 Ne pas augmenter la capacité de démantèlement des Ressourceries

Les Ressourceries ont pour objectif intrinsèque d'obtenir le meilleur taux de réemploi possible. Considérant cela, l'activité de démantèlement de châssis, bien que déjà mise en place de manière spontanée, s'envisage difficilement à une plus grande échelle.

Les vieux châssis étant collectés chez les ménages en tant que déchets "encombrants", l'unique but des activités de démantèlement de châssis observées dans les Ressourceries est de bénéficier du coût d'évacuation des différentes matières constitutives qui se trouve globalement réduit. La Ressourcerie Namuroise fait exception en récupérant les menuiseries en bois répondant à ses critères de qualité, en vue de la réalisation de mobilier (upcycling).

Augmenter la capacité des Ressourceries à gérer les flux de châssis usagés nécessiterait la mise en œuvre de moyens de collecte et de stockage qui ne sont actuellement pas disponibles, et la charge de travail supplémentaire qui en découlerait impacterait négativement la productivité et la rentabilité des Ressourceries, tout en les éloignant du concept même de Ressourcerie.

1.6 Investiguer les possibilités de réemploi

Le réemploi de châssis (vitrage éventuellement compris) n'est pour l'instant pas réellement envisagé au sein des Ressourceries. Dans le cas où un mode de fonctionnement économiquement viable serait trouvé, c'est le mode de gestion qu'elles devraient privilégier. Des expérimentations ont déjà eu lieu ou sont en cours, en dehors du réseau Ressources. Outre les châssis en fin de (première) vie, il existe en Belgique un stock relativement important de châssis qui ont fait l'objet d'une erreur lors de la commande ou lors de la fabrication. Il existe également des revendeurs professionnels qui remettent sur le marché ces châssis, cependant de grandes quantités de ces châssis neufs sont détruites.

1. Résultats de l'étude INTRADEL sur la quantité de châssis dans les PàC

Nombre de jours ouvrables d'enquête	CHASSIS								Tonnage total	kg/jour ouvrable
	BOIS		PVC		Alu		Autre			
	pce	T	pce	T	pce	T	pce	T		
37										
Du 11/09/2012 au 31/10/2012		0,04		0,03		0,035		0,04		
Amay	48	1,9	29	0,9	24	0,8	0	0,0	3,6	98
Ans	72	2,9	1	0,0	1	0,0	0	0,0	2,9	80
Aywaille	7	0,3	1	0,0	3	0,1	1	0,0	0,5	12
Bassenge	18	0,7	5	0,2	9	0,3	4	0,2	1,3	36
Beune-Heusay	48	1,9	6	0,2	0	0,0	4	0,2	2,3	61
Blégny	48	1,9	7	0,2	5	0,2	0	0,0	2,3	62
Burdinne	28	1,1	2	0,1	1	0,0	4	0,2	1,4	37
Chaufontaine	87	3,5	10	0,3	3	0,1	0	0,0	3,9	105
Clavier	70	2,8	14	0,4	6	0,2	0	0,0	3,4	93
Comblain	26	1,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1,0	28
Esneux	96	3,8	5	0,2	21	0,7	2	0,1	4,8	130
Ferrières	20	0,8	7	0,2	2	0,1	1	0,0	1,1	30
Flémalle	44	1,8	6	0,2	5	0,2	0	0,0	2,1	57
Fléron	109	4,4	8	0,2	0	0,0	0	0,0	4,6	124
Grâce-Hollogne	75	3,0	22	0,7	1	0,0	0	0,0	3,7	100
Hannut	31	1,2	10	0,3	0	0,0	0	0,0	1,5	42
Herstal	109	4,4	12	0,4	2	0,1	0	0,0	4,8	129
Herve	36	1,4	12	0,4	0	0,0	0	0,0	1,8	49
Huy	72	2,9	0	0,0	3	0,1	0	0,0	3,0	81
Jalhay	91	3,6	0	0,0	3	0,1	0	0,0	3,7	101
Juprelle	335	13,4	66	2,0	1	0,0	5	0,2	15,6	422
La Calamine	101	4,0	13	0,4	6	0,2	0	0,0	4,6	125
Liège Angleur	81	3,2	7	0,2	0	0,0	1	0,0	3,5	94
Liège Glain	122	4,9	9	0,3	6	0,2	37	1,5	6,8	185
Liège Sart-Moray	166	6,6	33	1,0	3	0,1	0	0,0	7,7	209
Limbourg	66	2,6	3	0,1	4	0,1	0	0,0	2,9	78
Lontzen	14	0,6	2	0,1	1	0,0	0	0,0	0,7	18
Nandrin	51	2,0	5	0,2	8	0,3	0	0,0	2,5	67
Ouffet	51	2,0	12	0,4	6	0,2	0	0,0	2,6	71
Oupeye	28	1,1	10	0,3	2	0,1	0	0,0	1,5	40
Plombières	98	3,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3,9	106
Raeren	76	3,0	16	0,5	5	0,2	0	0,0	3,7	100
Remicourt	68	2,7	23	0,7	0	0,0	22	0,9	4,3	116
Saint-Georges	74	3,0	2	0,1	6	0,2	0	0,0	3,2	87
Seraing	98	3,9	10	0,3	6	0,2	0	0,0	4,4	120
Seraing 2 (Boncelles)	45	1,8	5	0,2	5	0,2	0	0,0	2,1	57
Seraing 3 (Jemeppe)	141	5,6	24	0,7	5	0,2	0	0,0	6,5	177
Spa	41	1,6	0	0,0	0	0,0	1	0,0	1,7	45
Sprimont	35	1,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1,4	38
Theux	60	2,4	11	0,3	1	0,0	1	0,0	2,8	76
Thimister	37	1,5	2	0,1	0	0,0	0	0,0	1,5	42
Trooz	80	3,2	13	0,4	3	0,1	0	0,0	3,7	100
Verviers	129	5,2	2	0,1	4	0,1	0	0,0	5,4	145
Verviers 2 (Stembert)	65	2,6	8	0,2	1	0,0	0	0,0	2,9	78
Visé	81	3,2	7	0,2	3	0,1	0	0,0	3,6	96
Wanze	154	6,2	1	0,0	3	0,1	0	0,0	6,3	170
Waremme	18	0,7	7	0,2	1	0,0	0	0,0	1,0	26
Wasseiges	36	1,4	2	0,1	0	0,0	0	0,0	1,5	41
TOTAL	3.486	139,4	450	13,5	169	5,9	83	3,3	162,2	4383
Nombre de tonnes collectées par jour ouvrable		3,77		0,36		0,16		0,09	4,38	
										T/j
							Verre	47%	76,2	2,1
							Bois	36%	58,4	1,6
							Encomb rants	12%	19,5	0,5
							PVC	3%	4,9	0,1
							Métaux	2%	3,2	0,1

2. Résultats de l'étude HIGH5 sur la caractérisation du gisement de châssis

Expérience ayant pour objectif de caractériser le gisement de châssis provenant d'un parc à conteneurs.

ATTENTION : Ceci est issu de l'expérience HIGH 5 avant la reprise par le groupe PATE.		13 mars 2010				
Masses exprimées en kg.						
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Masse triée 6.860</div>						
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Tri avec la grue /pneus et grappin + manœuvres</div>						
6.860	Verre et impuretés 3.260	Bois 2.980	PVC 580	Métal 20	Déchets classe 2 20	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Shredder</div>						
3.260	Verre et impuretés 2.740	Bois 400	PVC 20	Métal 80	Déchets classe 2 20	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Flottation</div>						
2.740	Verre et impuretés 2.020	Bois 340	PVC 20	Métal 20	Déchets classe 2 340	
Masse triée :	6.860					
	Verre et impuretés	Bois	PVC	Métal	Déchets classe 2	
Après tri grue,	3.260	2.980	580	20	20	
Après shredder :	2.740	400	20	80	20	
Après flottation :	2.020	340	20	20	340	
Après ces opérations :	2.020	3.720	620	120	380	5,5%
	29,4%	54,2%	9,0%	1,7%		
<p>Constats : L'essentiel du bois est sorti au cours du pré-tri effectué par la grue (et aussi avec des manœuvres extrayant manuellement le bois) Même remarque pour le PVC Ceci confirme qu'il est important de disposer d'une grue munie d'un grappin orientable. Le shredder ne broyant pas finement, de longs morceaux de bois sont également récupérés à ce stade, avant flottation donc. La flottation concentre beaucoup de déchets de classe 2 : Bien mouillés, ils augmentent la masse de déchets mis en décharge Le colmatage, le remplissage du bac s'expliquent également par cette présence importante de déchets de classe 2. Il est donc important de sortir les fines de verre et autres poussières ou corps légers par criblage et soufflage, avant entrée en flottation.</p>						

3. Présentation AIVE sur projet de collecte sélective du verre plat

Verre plat

Mise en place d'une filière de collecte sélective



Définition

Verre plat :

- Simple, double et triple vitrage
- Verre sablé, structuré
- Verre fumé
- Verre feuilleté et miroir (dépend des repreneurs)

Considéré avec ou sans châssis



AIVE SVP

- 52 parcs à conteneurs (PAC)
- 3 sites de tri et traitement de déchets



Origine du projet

Réduction de la mise en CET des déchets.

Mise en place d'une ligne de production de combustible de substitution.

Introduction des encombrants des PAC dans la ligne de combustible.

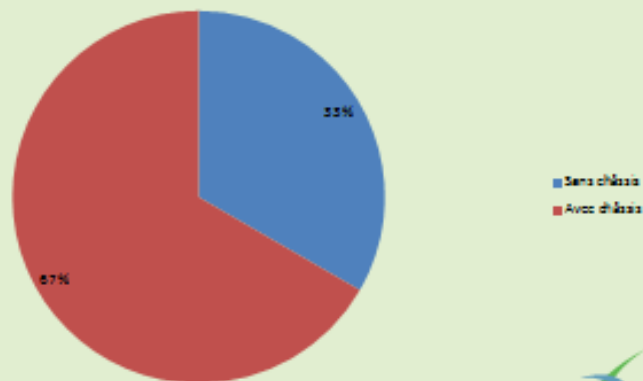
Retrait d'un maximum de matières indésirables des encombrants.



Estimation des flux

Environ 3.000 tonnes/an

Répartition verres plats



Test



Verre sans châssis



Verre avec châssis



Test de séparation
verre/châssis

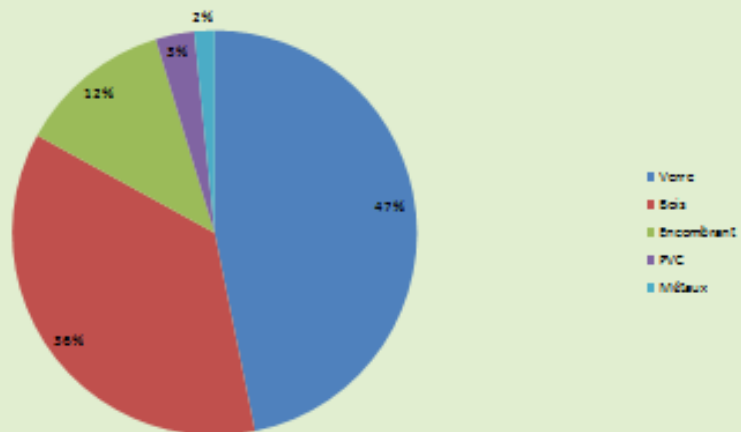


Test séparation châssis



Résultats

Constituant verre avec châssis



Coûts de traitement et conclusions

Le coût de traitement (collecte et séparation) est d'environ 155 €/tonne

Le coût de traitement des encombrants est d'environ 145 €/tonne

Les verres plats avec châssis sont traités en tant qu'encombrants

Les autres verres plats sont collectés séparément dans des conteneurs 2 m³ (recettes : -7 à 5 €/tonne départ)



Aujourd'hui



Merci de votre attention !

Philippe GROGNAT

063/23.18.11

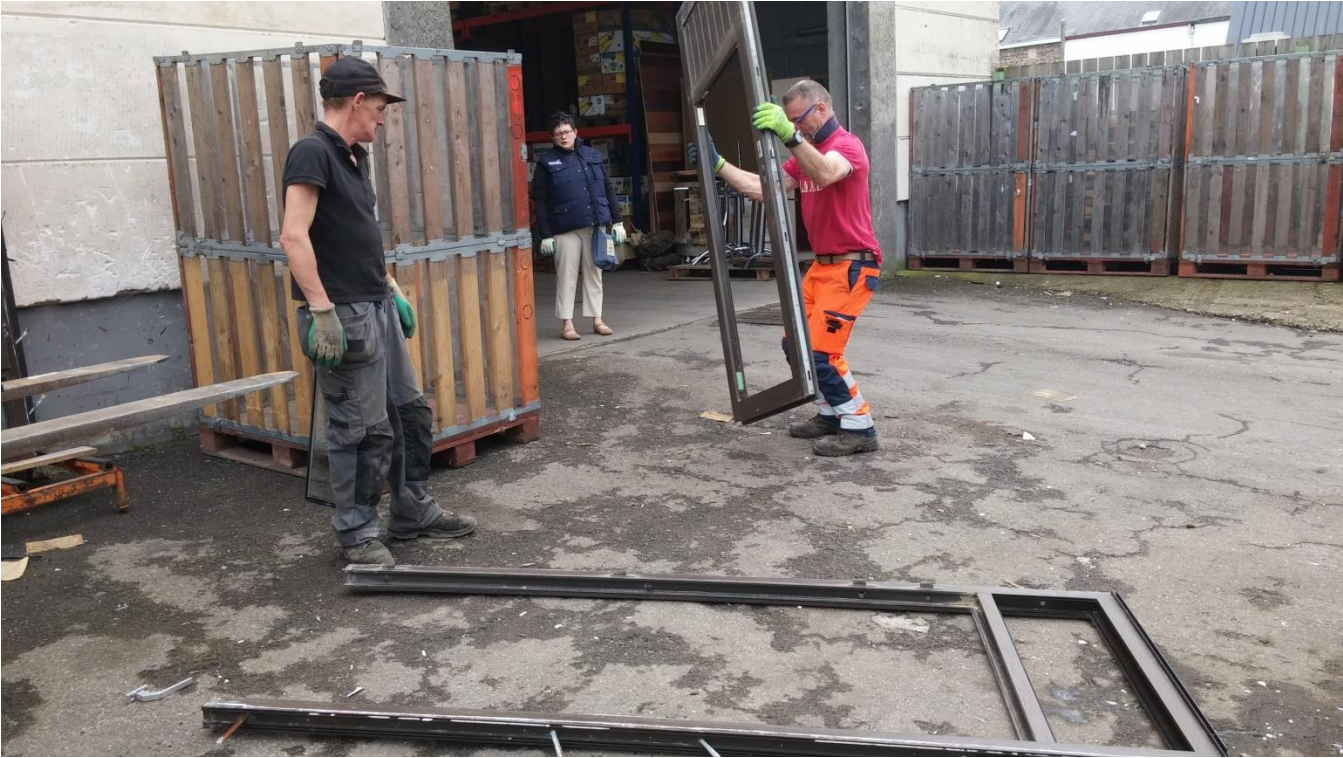


4. Démantèlement d'un châssis à la Ressourcerie Namuroise

La procédure prend 8 à 10 minutes pour un châssis PVC, un peu plus pour un châssis en bois.









Sommaire

1. Conception

1.1 Matériaux

1.2 Parti-pris

2. Construction

2.1 Usinage

2.2 Préfabrication

2.3 Montage

3. Réutilisation

3.1 Pièces à recouper

3.2 Scenarii de montage

3.3 Plan de montage



1.1 Conception

Par sa dimension, le Pavillon de la récup' oblige intrinsèquement la reproduction de nombreuses pièces semblables et place d'office sa réalisation dans une logique de petite série avec un processus de montage méthodique, dans une logique de remanufacturing.

Dès le départ, les matériaux furent choisis en fonction de divers critères techniques :

- Les mandrins en carton, dont le gisement est facilement mobilisable puisque ce sont des emballages pour l'industrie papetière et publicitaire. Ils sont donc évacués systématiquement par les entreprises. Du point de vue technique, les mandrins ont une très forte résistance à la compression (effort vertical) ainsi qu'une très bonne raideur, dûe à leur géométrie circulaire, qui leur confère une grande résistance de forme. Ils sont également normés par des diamètres identiques en fonction du type de papier ou de bâche qui y est enroulé au départ. Ils sont également suffisamment longs pour pouvoir convenir aux proportions souhaitées du Pavillon, l'échelle architecturale.

Ils ont été collectés par la RN auprès de l'entreprise VEDI express, à Gosselies. Celle-ci est habituellement rémunérée pour leur évacuation, elle a accepté d'en céder un nombre beaucoup plus conséquent que la demande initiale. Parmi ceux-ci, figuraient plusieurs types : des gros diamètres, de 20.5 cm et de plus petits diamètres, 8.9 cm, d'une longueur de 266 cm pour la plupart.

- Les panneaux de bois ont été choisis car ils sont présents en abondance dans le gisement des ressourceries, provenant du démantèlement de meubles. Ils ne sont de plus pas mobilisés par la Ressourcerie Namuroise à l'inverse du bois qui sert au mobilier Raymonde. Les panneaux de bois peuvent être usinés à l'aide de techniques numériques accessibles dans les fablabs et permettaient de faire le lien avec le thème de l'édition 2016 du salon Recupère : Do It Yourself.

Les panneaux de bois de MDF utilisés sont issus de démantèlement de cloisons dans un local de stockage à Sambreville. Celui-ci comptait près de 250 cloisons, soit 500 panneaux de 244 x 122 cm et toutes les petites sections qui vont avec (renforts), d'une épaisseur de 15 mm et parfois de 18 mm.

L'accès à ces techniques numériques nécessitait de pouvoir trouver un opérateur partenaire disposant des moyens de production et qui pouvait trouver à travers le Pavillon un intérêt autre que financier car le budget ne permettait pas de payer la découpe.

- Les palettes, dont le gisement est très conséquent, et dont les dimensions sont normalisées en plan (120 x 80 cm) permettant un calage régulier et systématique. Leur résistance permet sans aucun problème de supporter le poids des meubles et des visiteurs.

Les palettes ont été utilisées au compte-goutte en fonction des collectes de la RN et dont la plupart proviennent de la clinique de Bouge, fournissant de nombreuses europalettes.

1.2 Parti-pris

La dimension du Pavillon engendrait d'office l'utilisation d'une quantité de matière importante, qu'il s'agissait de limiter au minimum, en l'optimisant. Le concept qui fût utilisé consiste à considérer la chute de la découpe numérique comme une pièce servant à construire les cloisons. Ce changement de regard sur le processus permet d'utiliser l'intégralité de la matière découpée, sans aucune perte. Seul un contour de 5 cm fût oté des panneaux car il comportait de nombreuses marques de trous, issus du déclouage des cloisons et pouvait parfois être très abîmé.

Ce parti-pris a permis d'optimiser l'intégralité de la matière et d'en utiliser le minimum, pour garantir un effet maximum. Les percements des motifs des cloisons permettaient de filtrer les vues et la lumière, pour former un espace clos, jouant de sa transparence et des vues que laissent passer les percements.

Les cloisons comportaient donc des motifs différents en fonction des pièces qui devaient y être découpées. Il fallait donc trouver un moyen pour uniformiser ces variables et créer une unité visuelle entre ces motifs. Le choix s'est porté sur le plaquage de pièces identiques (les plus nombreuses) à des endroits identiques sur toutes les cloisons. Les pièces qui étaient singulières à chaque cloison étaient positionnées selon une règle de symétrie centrale ou axiale qui leur donnait un point commun malgré la singularité de leurs formes.

La proportion des cloisons a été normalisée, fixée par les assemblages et la hauteur limite choisie, 210 cm. Cette hauteur permettait d'avoir un écart perceptif entre les poteaux, dont le mandrin mesure 250 cm et les cloisons, distinguant l'un de l'autre. De plus, cette hauteur relativement réduite créé, visuellement, la sensation d'un espace plus vaste, par un rapport de proportions entre la hauteur et l'emprise au sol.

D'un point de vue architectural, chaque sens du Pavillon exhibait soit les pièces découpées, soit la chute des pièces découpées. La perspective longitudinale montre les pièces découpées et la vue transversale, les deux longues façades latérales du Pavillon, montraient les chutes en utilisant la répétition des motifs. Deux sens, deux regards sur la même matière. Le rapprochement des deux se fait par des perspectives croisées.

Les assemblages par emboîtement ont été choisis pour leur rapidité d'exécution, la fiabilité de leur mise en oeuvre et leur caractère réversible, permettant de ne pas abîmer les éléments qu'ils assemblent.



Les mandrins collectés, bruts, Ressourcerie Namuroise.



Les cloisons avant le démantèlement, à Sambreville.



Les panneaux de MDF démantelés, Ressourcerie Namuroise

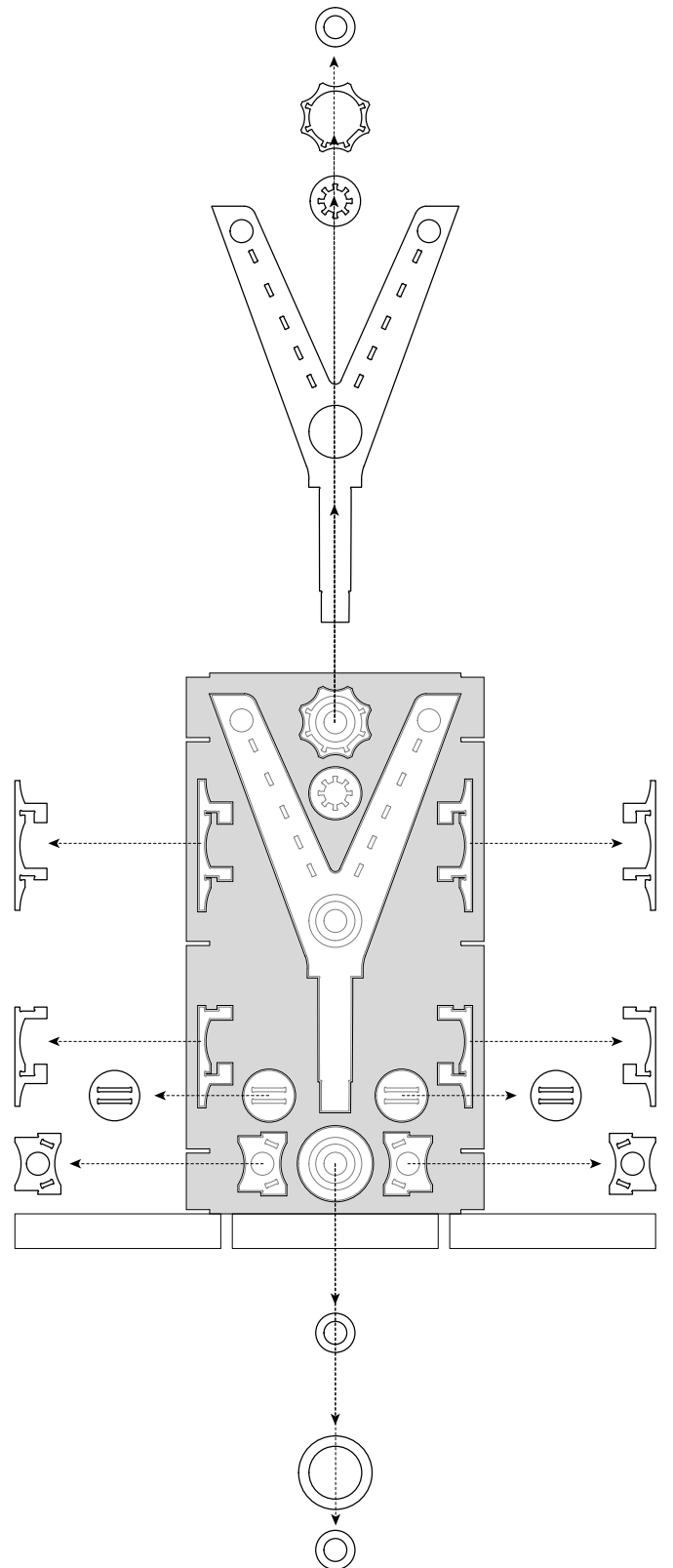


Schéma du concept pour une cloison

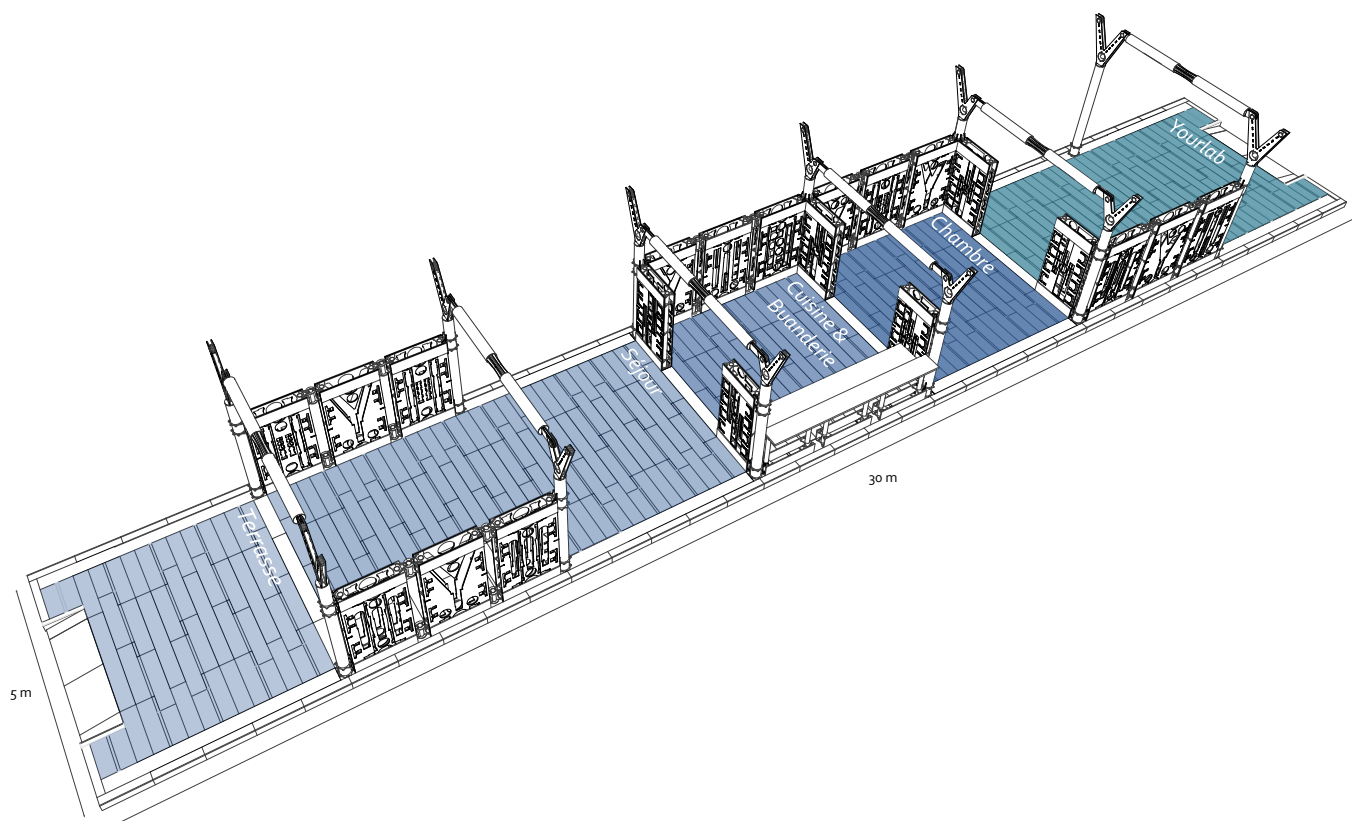
Le Pavillon de la récup' se veut démontable, réutilisable, et fractionnable en plusieurs parties. Ces choix ont été faits dans l'optique de faciliter sa réutilisation, en pouvant s'adapter à différents types d'événements et changer d'apparence, de taille en fonction de la demande. Avant le salon, la réutilisation du Pavillon n'était pas certaine, peu de personnes avaient manifesté leur intérêt pour l'utiliser, c'est une fois qu'il a été construit et terminé que sa réutilisation a sérieusement été envisagée.

La modularité des espaces est aussi permise par la flexibilité des assemblages, qui permettent d'accrocher un nombre variable de cloisons sur chacun des poteaux, allant de 1 à 3, dans 3 directions différentes, voir 4. Il est également possible de ne pas mettre de cloison, il est alors conseillé de renforcer la jointure au sol par des équerres de lit pour s'assurer du bon maintien de l'encastrement du poteau.

Les assemblages systématiques et flexibles permettent d'accrocher les cloisons sur différents poteaux. Elles peuvent faire la jointure entre deux trames de portiques mais également être placées seules, autour de chaque poteau. Les motifs qui les composent n'ont aucune incidence sur leur positionnement, permettant de créer des rythmes différents en interchangeant leur position.

L'image ci-dessous montre la répartition des espaces retenue pour le Salon RECUPère 2016 à Namur Expo. Les espaces marqués en bleu ont été gérés, aménagés et animés par le réseau RESSOURCES, ses membres et ses partenaires, l'espace marqué en vert était dédié à YOURLAB, partenaire technique du Pavillon de la récup'.

La toiture n'est pas représentée pour faciliter la lecture des espaces. Les cloisons perpendiculaires permettent de créer des seuils au sein du Pavillon et de délimiter plus franchement des espaces aux usages différents.



1.3 Mandrins

Les mandrins en carton ont été utilisés pour faire les éléments de structure porteurs et renforcer les cloisons. Ce matériaux est transformable avec les outils et les machines utilisées habituellement pour le bois.

Le gisement est mobilisable auprès d'entreprises de bâches publicitaires ou de l'industrie papetière (gros diamètres). Pour des diamètres plus réduits, des mandrins peuvent également être trouvés auprès de magasins de revêtement de sol.

Parmi les mandrins collectés, plusieurs diamètres (intérieurs) ont été relevés :

- 19.45 cm
- 17.9 cm
- 17.3 cm
- 8.9 cm (extérieur)

Deux longueurs différentes :

- 266 cm
- 326 cm

Deux épaisseurs différentes :

- 0.5 cm
- 0.75 cm

Les légères variations de diamètres sont difficilement perceptibles à l'oeil nu, des gabarits sont utiles pour les distinguer les uns des autres. Une attention particulière doit être porté à ce point.

Ce matériau est relativement simple à usiner mais demande une attention particulière lors du stockage avec des risques de chute en cascade. Il est relativement léger compte tenu de son volume mais stockés ensemble, la masse des mandrins au m² est très importante, surtout lors d'un stockage à la verticale, beaucoup plus économe en espace.

Compte tenu de leurs longueurs, les mandrins n'ont pas pu être coupés avec une scie à ruban en raison du blocage sur la colonne, ils ont été coupés à la scie circulaire sur plateau. 5 cm ont été ôtés de part et d'autre de chaque mandrin pour avoir une section propre et bien finie sur les extrémités. Pour les couper, deux personnes sont nécessaires, il faut les faire tourner sur eux-mêmes tout en les bloquant contre le guide et s'assurer du bon blocage longitudinal pour avoir une coupe homogène.

La découpe des mandrins dégage une quantité de poussière très importante et très volatile, il est vivement conseillé de porter un masque lors de leur manipulation. De plus, étant donné leur diamètre important, il était impossible de conserver l'aspiration haute de la scie circulaire qui devait être ôtée.



Les mandrins bruts mis de côté pour les poteaux et les poutres, RN.



Les mandrins collectés, dont le surplus fut envoyé au recyclage, RN.

1.3 Panneaux de MDF

Les panneaux de MDF utilisés pour le Pavillon de la récup' proviennent du démantèlement de cloisons à Sambreville. Ces cloisons étaient clouées pour la plupart, certaines vissées (peu) et beaucoup clouées et collées. Les clous à tête plate ont pu être enlevés assez aisément sans trop abîmer le bois, en revanche, certains ont parfois arraché une partie du bois en sortant. Ce démantèlement a engendré certains dégâts sur les panneaux, principalement sur le contour extérieur.

Le MDF présente l'intérêt d'être homogène sur toute sa surface. Contrairement à des panneaux de bois lamellés-collés, il ne présente pas de sens dans les fibres du bois, qui sont de fines particules agglomérées avec de la colle. Cette caractéristique lui confère une résistance mécanique multidirectionnelle et non orientée, permettant la découpe de formes complexes et variées.

Pour l'usinage à la fraiseuse ou tout type de machines-outils, le MDF est un matériau tendre qui se coupe sans aucune difficulté. Il a fallu néanmoins être vigilant à ce qu'aucun clou, vis ou punaise ne demeure dans le bois avant la découpe, pouvant sérieusement abîmer les mèches de la fraiseuse et les lames des machines. Chaque cloison comportait en moyenne entre 80 et 120 clous.

Plusieurs types de panneaux/planches ont été récupérés de ces cloisons :

- De grands panneaux de 244 x 122 cm
- De grandes planches de 244 x 26.5 cm
- De petites planches de 118.5 x 26.5 cm
 - Des panneaux de 122 x 150 cm

Les panneaux comportaient une réservation dans la partie basse, leur permettant de pouvoir être manutentionnés (anciennes cloisons) à l'aide d'un Clark et donc de permettre le passage de fourches. Cette partie basse était souvent très abîmée et devait être ôtée à la découpe.

Les dimensions des planches pouvaient varier de 4 à 5 cm dans la longueur et de 1 à 3 cm dans la largeur. Ces légères variations ont parfois été problématiques lors de l'usinage car il fallait identifier les différentes proportions pour obtenir des planches normalisées identiques. Les planches qui étaient auparavant collées comportaient des restes de MDF sur la tranche, qu'il a fallu enlever à l'aide de ciseaux à bois. Les tranches comportaient également des marques de clous.

Ces panneaux étaient peints avec des couleurs fort différentes et avec une peinture murale, laissant apparaître de nombreuses marques, impossibles à nettoyer. La plupart du temps, une seule face était peinte, mais il arrivait que les deux le soient.

Dans les panneaux, deux épaisseurs ont pu être observées :

- 15 mm (de 15.15 à 15.75) profondeur moyenne utilisée pour la fraiseuse numérique : 15.6 mm
- 18 mm (de 17.9 à 18.8) laissés de côté

Pour les planches, quatre épaisseurs ont pu être observées :

- 12 mm (peu)
- 15 mm (beaucoup)
- 18 mm (beaucoup)
- 22 mm (peu)

Les planches étaient soit peintes sur les deux faces (rarement), soit avec une face peinte (souvent) soit avec aucune face peinte (souvent). La face brute a donc été privilégiée, nécessitant un travail de préparation moindre et garantissant une certaine homogénéité et une neutralité pour ne pas prendre visuellement trop de place par rapport aux meubles.



Les cloisons non démantelées, brutes, Sambreville.



Les panneaux après démantèlement. Les traces de clous et de MDF collé sur la tranche, RN.

1.3 Palettes

Il existe une multitude de formes de palettes. Celles choisies pour le Pavillon de la récup' mesuraient 120 x 80 cm. Cette dimension est l'une des plus courantes, avec celles de 100 x 100.

Dans cette dimension choisie, plusieurs type de palettes ont pu être utilisées. Ces différences ont parfois été problématique lors de la disposition du plancher puisqu'il n'était pas systématiquement possible de visser les planches de MDF au même endroit, selon la position de celles des palettes. Bien que normalisées en 120 x 80 cm, chacune des palette était unique. La hauteur n'était jamais la même, variant de 1 à 5 cm selon les palettes. Des planches manquaient parfois, des dés également, ainsi que de vieux clous rouillés qui sortaient et pouvaient être dangereux. Même les europalettes, censées être toutes identiques, n'étaient parfois pas réalisées avec le même bois, avec des palettes très robustes et très lourdes, et d'autres plus légères et fragiles, avec des hauteurs et des couleurs différentes.

Les palettes avaient tout de même été mises à niveau, avec une précision de l'ordre du cm, en fixant sur la sous-face des petites chutes de bois. Ne disposant pas de toutes les épaisseurs souhaitées, la mise à niveau était parfois approximative.

Le revêtement du sol y avait été fixé, par ligne de 4 palettes, numérotées et réparties en pile de 10. Cette tâche a été fastidieuse, demandant un espace de travail conséquent et une manutention importante, surtout lors de la constitution des piles. Chaque europalette pesait en moyenne une trentaine de kilos, auxquels il fallait ajouter le poids des planches de MDF, lui aussi conséquent, parfois plus lourd que les palettes (pour les plus fines).

Les piles de palettes étaient ensuite renforcées par des tasseaux fixés dans les angles pour assurer leur stabilité puis empilées par deux, formant des piles de 20 palettes préparées, relativement instables et d'une hauteur avoisinant les 4 m.

Les 136 palettes nécessaires pour le Pavillon furent les plus problématiques à stocker, représentant un volume très conséquent et devant être stockées en milieu sec, en raison de la présence du MDF en surface.

Afin de prendre en compte les variations des palettes, un espace de tolérance de 4.5 cm fut prévu entre chacune d'entre elles lors de la construction, afin d'anticiper les défauts et avoir une trame régulière et homogène.



2 piles de 10 palettes, RN.



1 ligne de 4 palettes préparées, RN.

2.1 Usinage

L'usinage du Pavillon a été réalisé de deux manières ; avec une fraiseuse numérique pour les panneaux de bois et à l'aide de machines outils pour les mandrins et une partie des panneaux de MDF.

Le partenariat mis en place avec YOURLAB, proposant de découper gratuitement les panneaux en échange d'un espace dans le Pavillon, assurant sa visibilité, fût décisif. Cet accord a permis l'accès à la fraiseuse pour la phase de prototypage, en juillet, et la phase de production, en août.

Pour la phase de prototypage, 15 panneaux de bois ont été utilisés. L'objectif était de tester les assemblages, éprouver la résistance du mdf et des mandrins de manière empirique puisque que leurs caractéristiques techniques étaient inconnues (densité, composition...). C'était aussi l'occasion de voir que malgré leur semblable apparences, les mandrins et les panneaux avaient d'infimes différences, de l'ordre du dixième de millimètres. Ces variations peuvent paraître infimes mais au regard de la précision du fraisage, elles étaient très importantes. Le prototypage a duré une semaine, le temps de trouver les réglages de la machine en fonction des mèches, de tester tous les assemblages et d'estimer le temps d'usinage nécessaire.

Avant le prototypage, il était envisagé d'utiliser des panneaux de bois d'aggloméré de 40 mm, utilisés pour des plans de travail de cuisines et qui auraient servi à découper des pièces d'assemblages internes aux mandrins. La découpe de ce matériau fût désastreuse, sa mauvaise qualité intrinsèque a engendré le cassage de 2 mèches successivement, sa masse était trop importante pour être maintenu par la table aspirante et l'inégalité des panneaux (en terme de densité) rendaient tous les réglages uniques et prenait un temps beaucoup trop important.

Suite à cette observation, l'utilisation de ce matériau a été abandonnée, généralisant uniquement le MDF pour toutes les pièces. L'uniformité du gisement de MDF pouvait permettre une mise en série, contrairement au bois aggloméré.

La fraiseuse disponible à YOURLAB est un modèle de marque Cyborg, d'une puissance de 12 kW, équipée d'une table aspirante d'un gabarit de 150 x 280 cm. Le temps de découpe moyen pour un panneau était de 10 minutes, avec 20 minutes de nettoyage avant de mettre le panneau suivant. La profondeur de découpe est de 15.6 mm, impactant peu le martyr dont un seul fut utilisé pendant tout l'usinage.

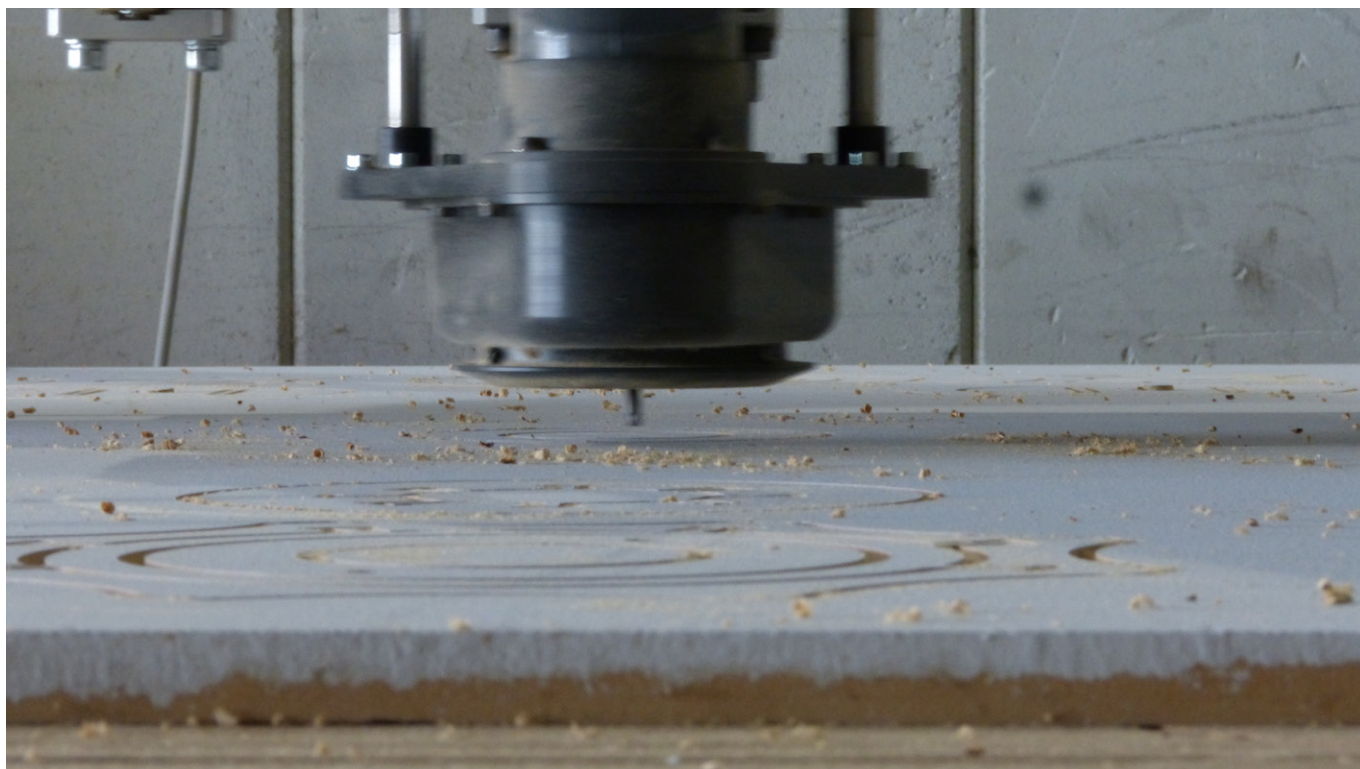
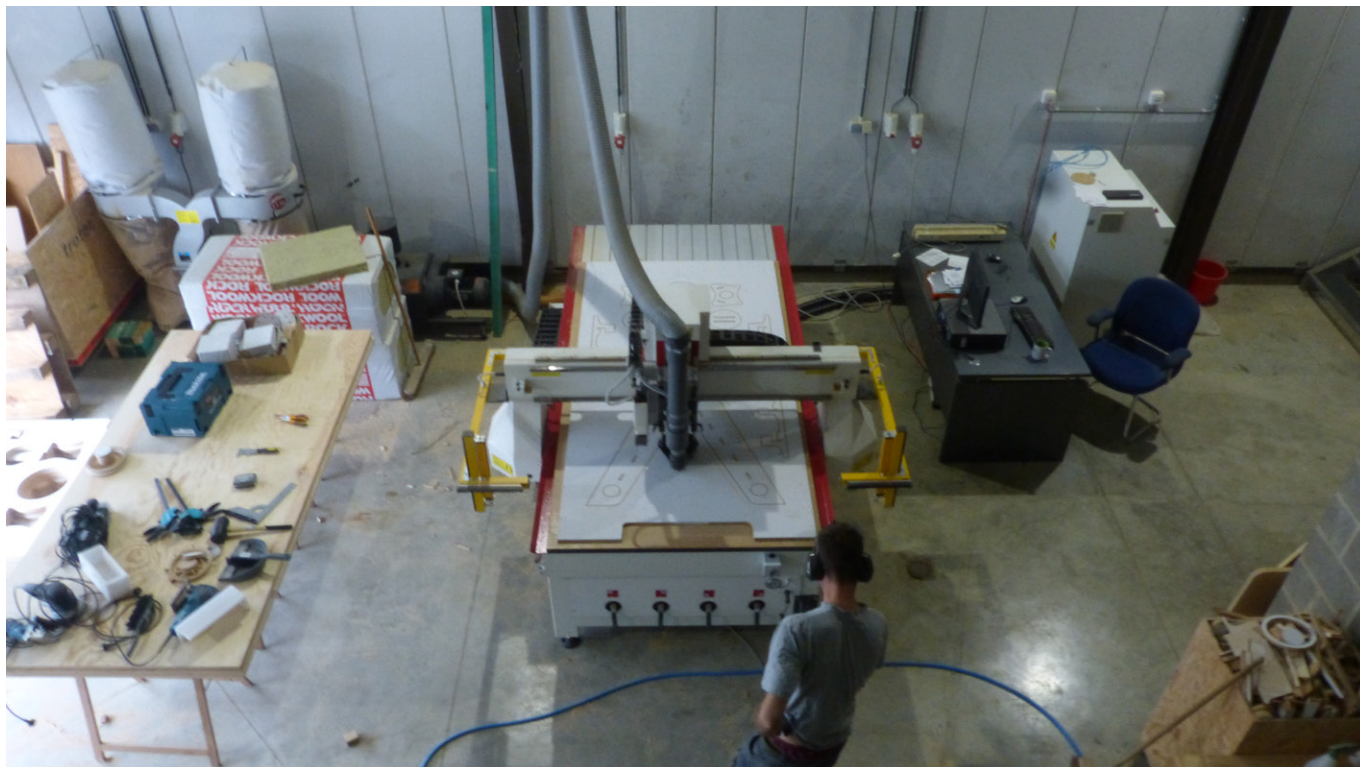
Suite à la phase de prototypage, il a fallut répartir le nombre de pièces en fonction des cloisons, dans l'idée d'avoir un minimum de fichiers différents, facilitant la production en série. Au final, 9 cloisons différentes furent dessinées, soit 9 fichiers, qui ont tous été lancés 1 fois le premier jour. Les réglages étaient ensuite conservés et les 3 jours suivants furent de la production intensive, répétant les fichiers de découpe, de 4 à 12 fois selon les cloisons (et le nombre de pièces nécessaires).

Lors de la production, la répartition des cloisons du Pavillon n'était pas la même que celle qui a été retenue lors du salon. 10 cloisons n'ont pas été montées, soit 20 panneaux ajourés. L'idée était d'ouvrir le Pavillon au maximum et donc de limiter le nombre de cloisons.

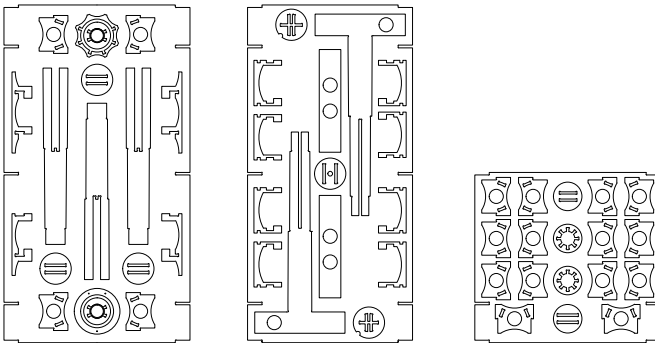
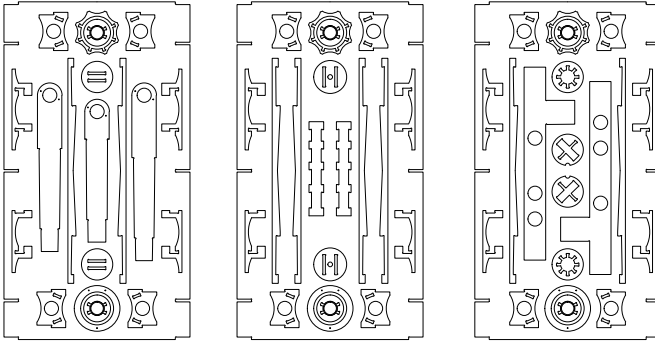
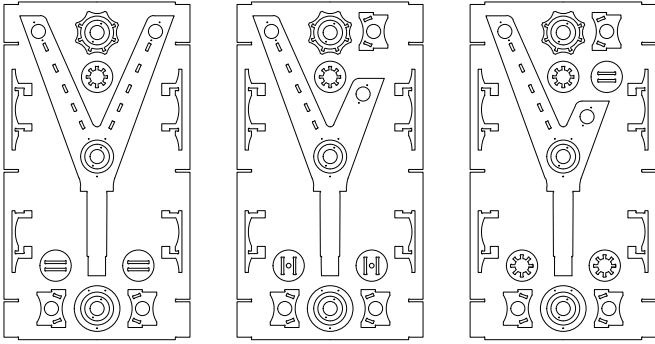
Comme les pièces devaient être vues dans les deux sens, la découpe devait être propre d'un côté comme de l'autre, pour se faire, la mèche choisie lors de l'usinage est positive/negative, d'un diamètre de 6 mm. Cela veut dire que la matière découpée reste sur place, et n'est pas aspirée ou poussée (sens de la mèche) et que par conséquent, une quantité importante de sciure doit être enlevée manuellement à chaque découpe (1 sac de 30L tout les 7 panneaux). L'utilisation de cette fraise positive/negative faisait beaucoup de bruit, comparée à une fraise positive classique.

Sur l'ensemble des panneaux découpées, 1244 pièces ont été usinées, en comptant les chutes utilisées pour les cloisons.

Usinage à la fraiseuse numérique, YOURLAB



La fraise et le bois découpé, YOURLAB.



Les différents dessins de découpe.



Les chutes des découpes utilisées pour les cloisons et la première cloison montée, RN.



Pièces servant à constituer les raidisseurs des cloisons, RN.



Différentes cloisons montées, RN.

2.2 Préfabrication

Une fois les pièces découpées, il a fallu les réacheminer vers la Ressourcerie Namuroise afin qu'elles puissent être assemblées les unes aux autres pour former les éléments constructifs du Pavillon.

En effet, 2 jours de montage est un délai extrêmement court pour construire une superficie pareille, aussi, une large partie des éléments constructifs ont été préfabriqués pour gagner du temps lors du montage.

Ont été préfabriqués :

- Les poteaux (x12)
- Les poutres (x6)
- Les cloisons (x21)
- Les assemblages entre les cloisons (x18)
- Les modules de sol en palettes (x136)

Pour préfabriquer les poteaux et les cloisons, une personne supplémentaire était nécessaire. Le caractère volumineux nécessitait une manutention à deux personnes. Pour le sol, les poutres et les assemblages, une seule personne a suffi à fabriquer les éléments.

Cette phase a commencé fin aout et s'est achevée juste avant le salon, avec les finitions de peinture sur les cloisons.

L'espace de travail, les outils et l'accès à l'atelier bois ont été mis à disposition par la Ressourcerie Namuroise, en plus de ses activités quotidiennes.

Les machines utilisées ont été les suivantes :

- Scie circulaire sur plateau (massivement)
 - Scie à ruban
 - Calibreuse
- Ponceuse à bande

Les outils électroportatifs :

- Ponceuse excentrique
- Visseuse/foreuse avec embouts

La préfabrication des éléments s'est essentiellement faite à plat, sur des plans de travail ou à même le sol, à l'exception des poteaux, qui ont été assemblés (avec les mandrins) à la verticale.



Les 24 pièces des poteaux, RN.



Les 60 panneaux ajourés, RN.



La préparation des poteaux, RN.

Les pièces ont été peintes avant l'assemblage. La peinture utilisée est une laque blanche, Ambiance Lak White, mat. Les pièces qui étaient extraites de panneaux noirs ou de couleur foncées ont nécessité 2 couches. La peinture a participé à faire gonfler le MDF de quelques millimètres, par impregnation. La face brute des pièces à juste été poncée rapidement quand des marques y figuraient. Certaines des pièces ont été passées à la calibreuse afin d'enlever quelque millimètres et de faciliter l'assemblage.

Certaines des pièces ont été préfabriquée directement sur le salon. C'est le cas des bagues de fixation entre les poteaux et les cloisons. En effet, une fois fabriquées, celles-ci sont relativement fragiles et n'auraient pas probablement pas supporté un transport en camion. De plus, comme chaque bague est spécifique selon l'agencement choisi du Pavillon, les préparer à l'avance n'a que peu de sens puisqu'elles devront être démontées et remontées à chaque fois, compte tenu de la diversité des partitions possibles des espaces.



Les bagues de fixation mises en oeuvre, RECUPère.



La préfabrication sur site des bagues de fixation avant l'encastrement des poteaux, RECUPère.

2.3 Montage

Le procédé de montage du Pavillon de la récup' est linéaire. Il s'agit de commencer d'un côté et d'avancer vers l'autre en réalisant des phases successives qui se chevauchent dans le temps et l'espace. Ci contre un série d'image expliquent la stratégie de montage.

Le sol doit être disposé en premier lieu puisqu'il est le support du reste de la construction. Les encastremements des poteaux doivent être placés précisément tous les 422.5 cm. Le reste des palettes importent peu puisqu'elles seront recouvertes par la suite. Le revêtement du sol est vissé sur les palettes, il assure leur jointure. Il est conseillé d'encastrent les poteaux, de placer les cloisons et de déposer le revêtement par la suite. Les cloisons joueront le rôle de guide pour le bon placement des planches.

Les poteaux s'encastrent uniquement, sans aucune vis. Il faut les hisser à l'aide d'un échafaudage et les faire glisser dans leur encastrement, une personne en haut qui pousse et tient le poteau, une personne en bas qui guide le mandrin jusqu'au sol. S'assurer au moment du passage dans l'encastrement que le poteau est dans le bon sens, avec la prise de poutre vers le centre du Pavillon.

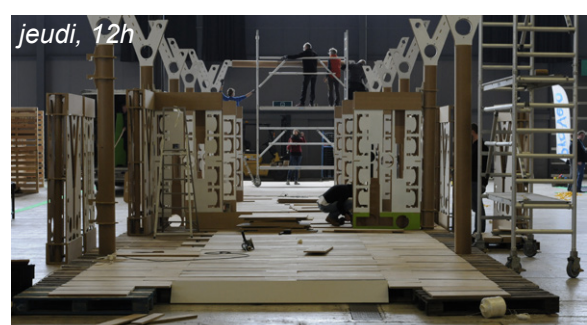
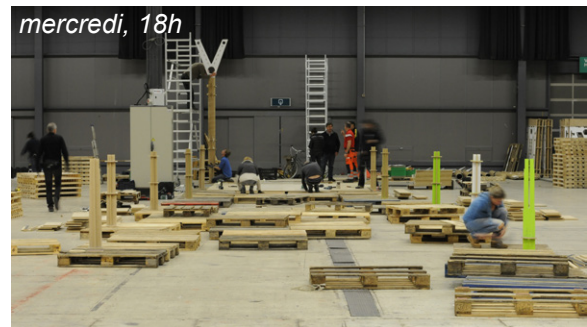
Les cloisons s'accrochent aux poteaux et ne sont pas fixées au sol. Elles sont posées entre chaque poteau dès que cela est possible puis jointes à l'aide de pièces d'assemblage par emboîtement. Il est conseillé de fixer d'abord les deux cloisons qui jouxtent les poteaux puis de placer la cloison centrale.

La pose des poutres se fait sur un échafaudage également. La pièce centrale de la poutre n'est pas fixée et permet de régler la longueur de celle-ci pour s'adapter à la tolérance de mise en oeuvre. Marge de tolérance comprise entre 0 et 20 cm. Les poutres sont posées une fois que les cloisons le sont, puisque celles-ci participent à consolider les poteaux. L'assemblage des poutres se fait à l'aide d'un mandrin de blocage, renforcé par deux tiges filetées boulonnées. Il est possible de s'aider d'un maillet et d'une pièce permettant de taper uniformément sur le mandrin de blocage. Il est conseillé de placer un serre-joint sur les poteaux de type a au moment de poser la poutre, pour ne pas que la pièce emboîtée dans le poteau se déloge lors de la pose de la poutre.

La toiture est ensuite agrapée avec une agrapreuse murale sur les poutres au niveau des deux mandrins de 130 cm qui la composent.

Sur les extrémités du Pavillon, une rampe peu être intégrée en otant deux palettes pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Compter 2 jours de montage pour l'intégralité du Pavillon de la récup'.



2.3 Difficultés du premier montage

La première difficulté, observée 5 jours avant le salon RECUPère fut que le bois avait gonflé, du fait de l'humidité et du froid mais également de la peinture. En effet, le prototypage aillant été fait en juillet sous des températures avoisinant les 30 degrés, la matière avait bougé au mois de novembre. Par conséquent, les quelques millimètres de gonflement rendaient tous les assemblages impossibles. Il a fallu reponcer des centaines de pièces pour pouvoir rattraper les assemblages. Ceux-ci étaient fonctionnels au salon.

La deuxième difficulté fut le sol. Les lignes avaient été préparées et numérotées pour pouvoir être reconstituées par 4 palettes, 2 latérales et 2 centrales pour chaque ligne. Le numéro des lignes n'avait pas d'incidence, seul le motif du sol devait être respecté. Dans la précipitation du montage, ces lignes n'ont pas pu être reconstituées complètement et freinait l'avancée de la mise en oeuvre. Les planches ont donc été ôtées puis refixées une a une progressivement pour reconstituer le motif. Les différences de niveau entre les palettes ont été problématiques, en effet, les palletes sont normalisées mais pas sur leur hauteur, aboutissant à des variations de 1 à 4 cm. Ceci fût un lourd contretemps. Conséquence : le sol futur devra être constitué de palettes louées, neuves, toutes identiques, pour permettre de passer outre ces inconvénients.

La troisième difficulté fût les emboitements. Les bagues qui servaient à lier les cloisons aux poteaux s'avèrent fragiles et certaines ont été cassées à la pose (enfilées autour des poteaux avant l'encastrement). A posteriori, la remarque est que le dessin de ces pièces est bon, mais que le matériau, le mdf, n'est pas suffisamment résistant. Ces pièces vont être recoupées dans un matériau plus adapté à leur géométrie (probablement du trespas) et légèrement modifiées pour optimiser les assemblages et simplifier la mise en oeuvre.

Quatrième difficulté, le câble électrique était beaucoup trop rigide pour passer à l'intérieur des mandrins comme prévu initialement. Conséquence, les lumières n'ont pas été placées dans les poteaux mais entre les cloisons.



Le puzzle impossible des lignes, mercredi, 16h



Procédé de réalisation du sol, mercredi, 21h

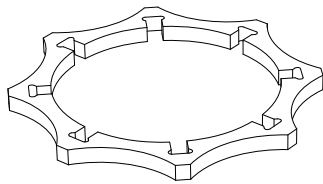


L'enfilage des bagues autour des poteaux.

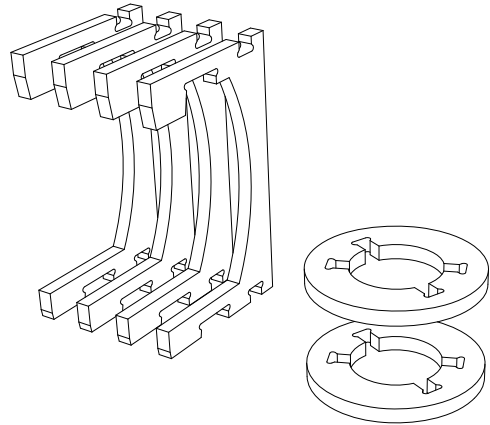
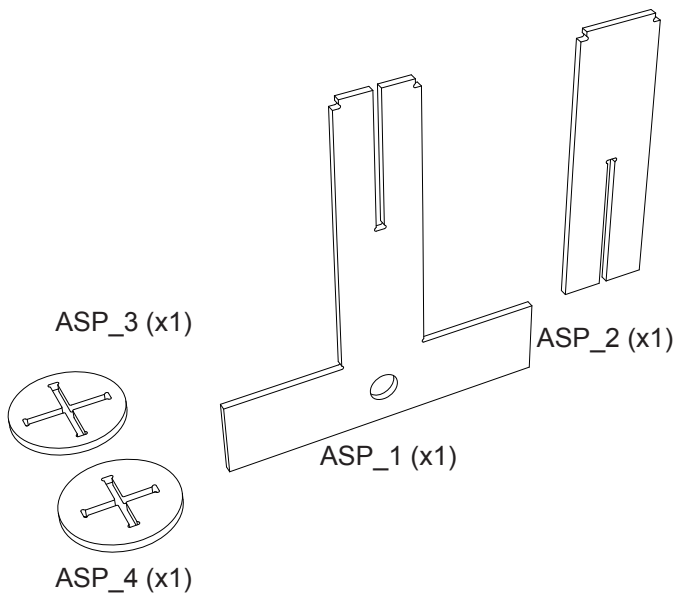
3.1 Pièces à recouper

Le nombre de pièce à recouper est calculé par poteau, il faut donc les multiplier par le nombre de poteaux souhaités pour une nouvelle mise en oeuvre.

Les pièces ci-dessous permettent de construire un assemblage entre les cloisons. 12 en MDF sont encore en état d'utilisation et 4 peuvent être remontés (pièces détachées). En revanche celles-ci risquent de casser lors de la mise en oeuvre, aussi il est préférable de les recouper, en découpant ces pièces dans du TRESPA.



APC_1 (x2)



ACC_2 (x4) et ACC_1 (x2)

Les pièces APC_1 sont à recouper impérativement dans du TRESPA. Les pièces ASP_3 et ASP_4 sont à couper impérativement dans du MDF, afin de pouvoir poncer le diamètre si celui-ci a du mal à entrer dans le mandrin du poteau.

Tous les emboitements sont calibrés sur 15 mm, l'épaisseur du MDF.

Pour chaque assemblage ou élément constructif du Pavillon, un schéma de montage PDF a été édité, explicitant les étapes de montage, les outils nécessaires et estimant le temps de montage.

3.2 Scenarii de montage

Le Pavillon de la récup' est composé de 6 portiques, identiques par paire, de 21 cloisons déjà assemblées et de 9 cloisons qui peuvent encore être assemblées.

Ces éléments constructifs peuvent être mis en oeuvre de plusieurs manières différentes. Le montage du Pavillon à RECUPère est l'emprise la plus grande, de 150 m², 30 m de long et 5 m de large. La largeur de 5 m est fixe puisque celle-ci est définie par la longueur des poutres, en revanche la longueur est complètement modulable.

Les schémas suivants présentent des pistes de montages possibles et ont pour objectif d'ouvrir le champ des possibles, ils ne sont pas exhaustifs mais tentent de mettre en exergue les paramètres à prendre en compte.

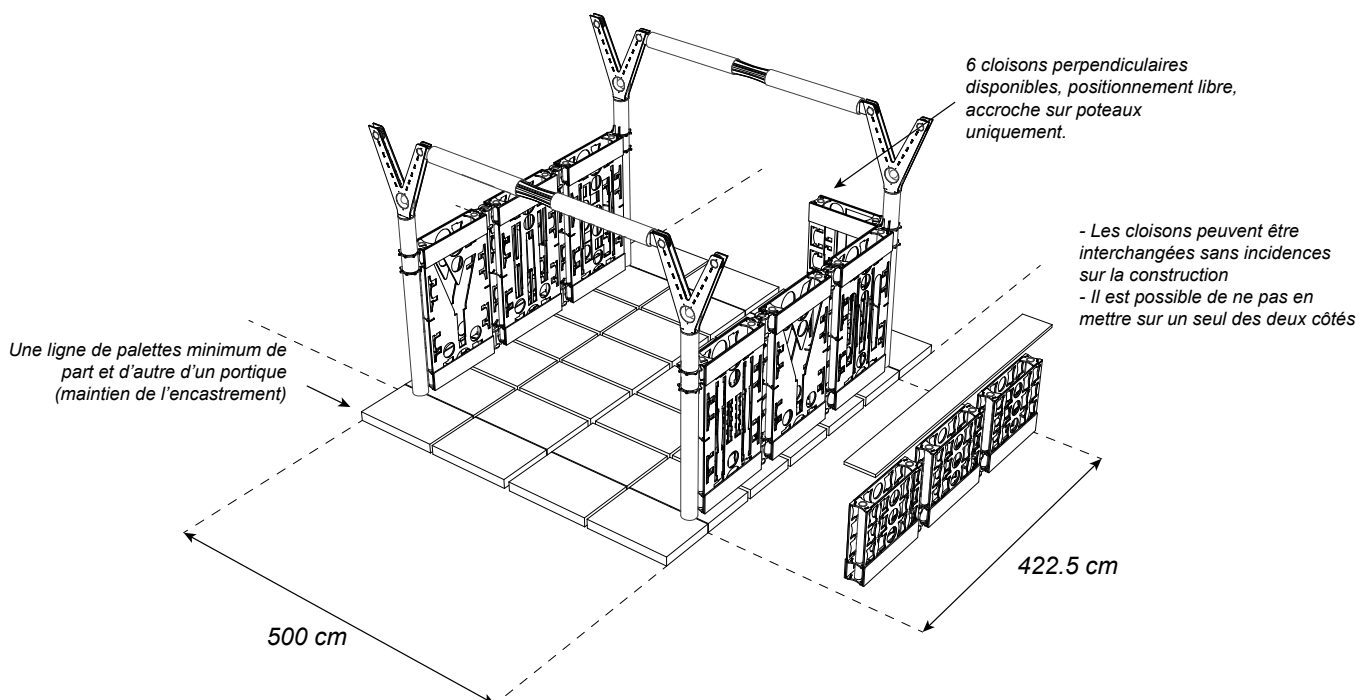
Les portiques peuvent être assemblés par paire en formant ainsi 3 petits modules comme représentés par le schéma ci-dessous. Cette configuration est l'emprise minimale que peut prendre le Pavillon de la récup'.

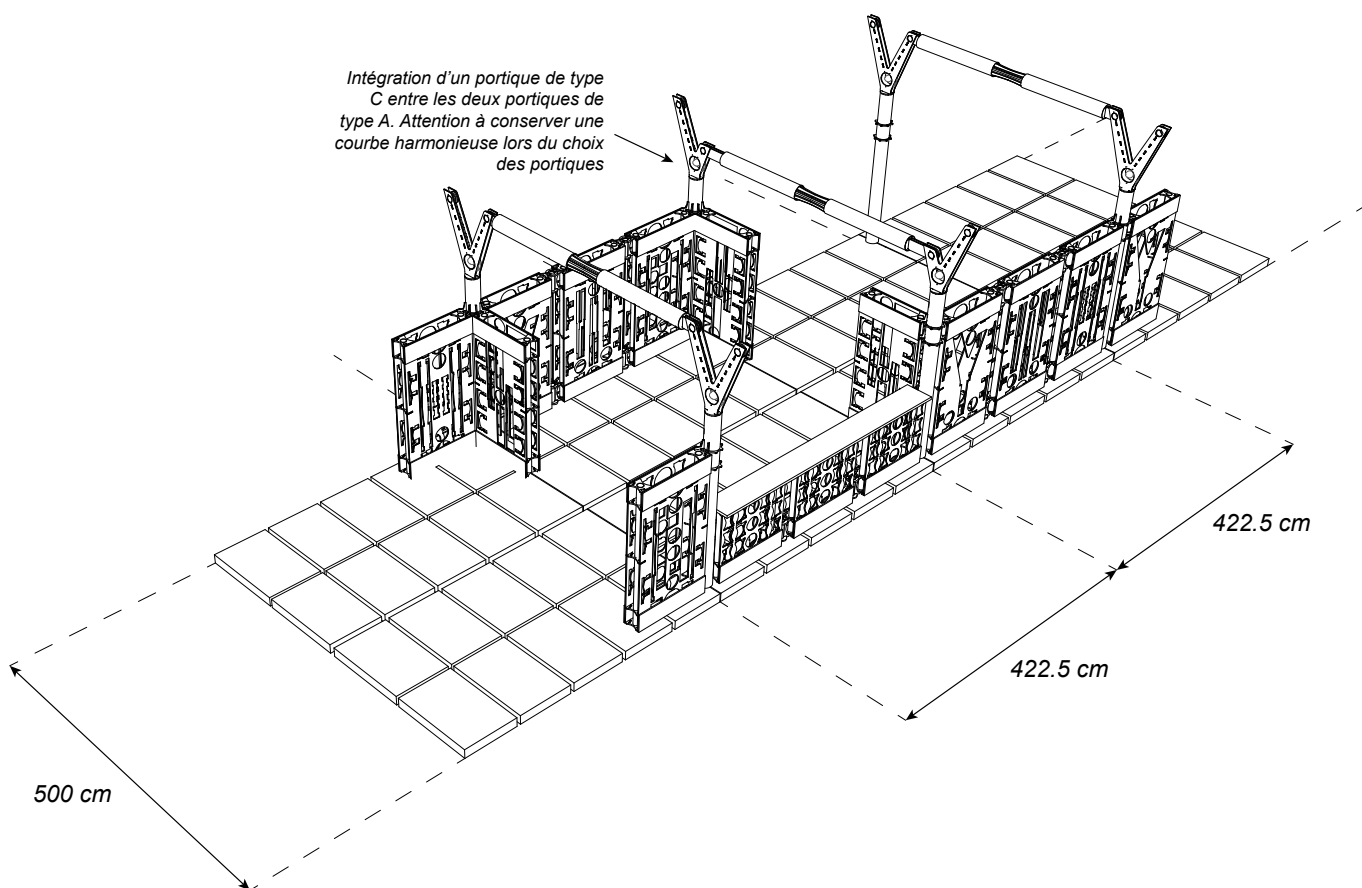
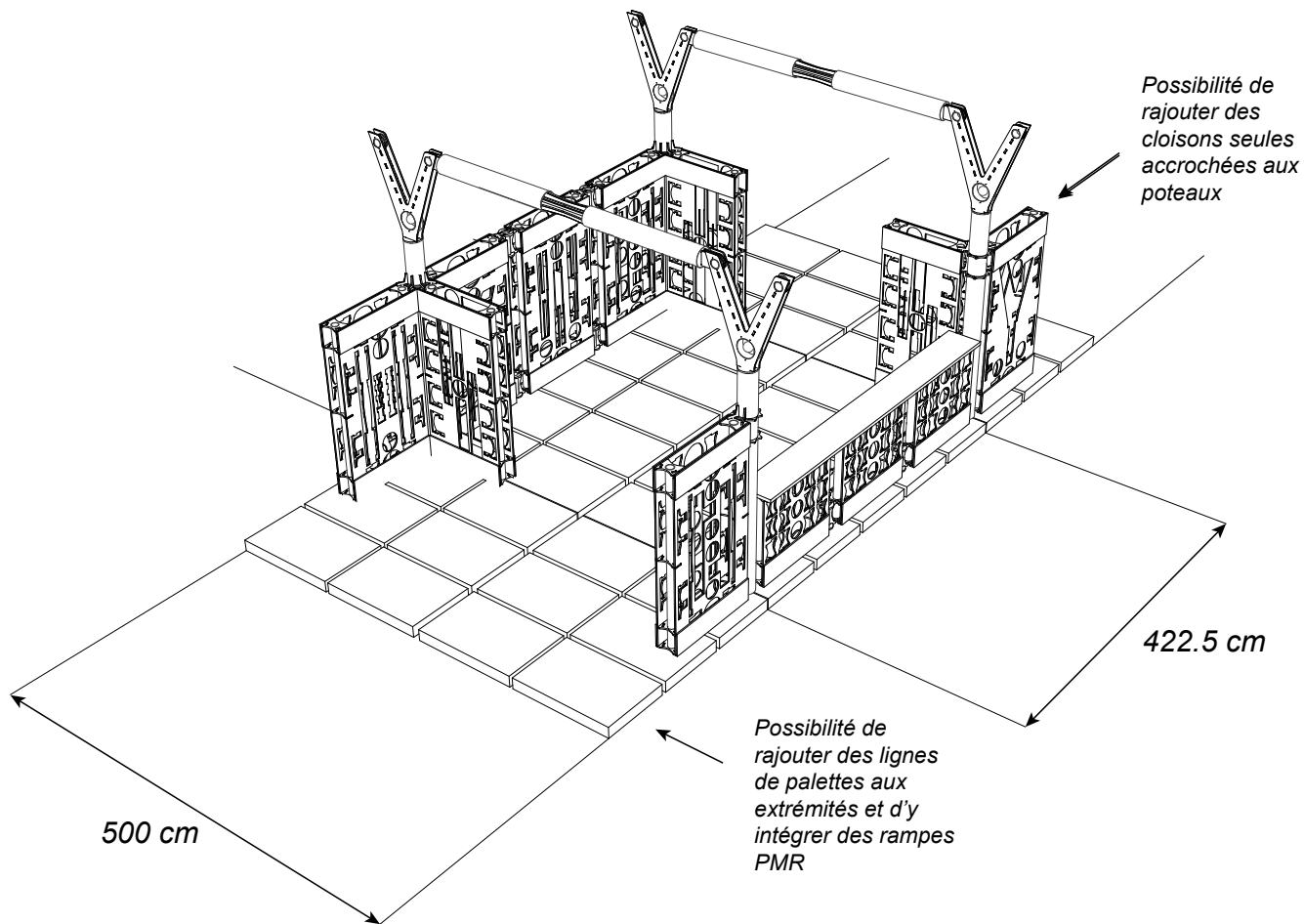
Les 422.5 cm entre chaque poteaux doivent être respectés puisqu'ils correspondent à la bonne longueur des 3 cloisons mises bout à bout ainsi que des assemblages. Les longueurs potentiellement constructibles sont donc des multiples de 422.5 cm.

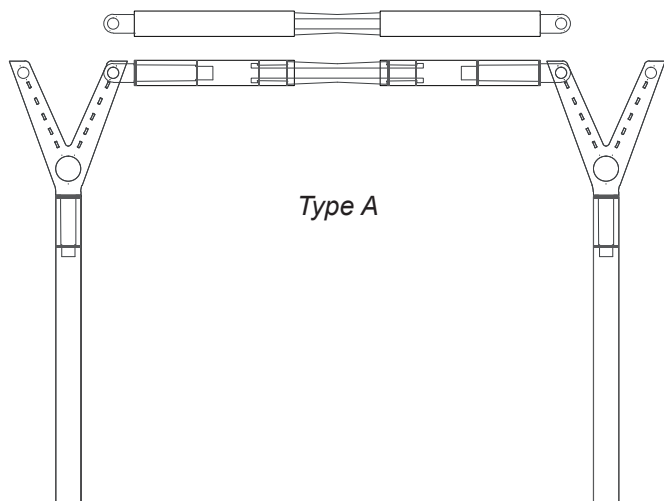
Il est également envisageable de n'utiliser que 2 cloisons entre chaque portique, cependant, par les proportions, le volume général risque de perdre de l'élégance. Il serait aussi possible d'en mettre 4 entre chaque portiques mais cela pourrait rendre la structure plus fragile, des essais empiriques pourront répondre à cette question.

Il est possible de composer un espace utilisant 2, 3, 4, 5 ou 6 portiques. Tant que la longueur de 422.5 est respectée entre chaque portique, la longueur totale est libre. Afin de conserver l'uniformité des proportions, les extrémités (avec ou sans cloisons) peuvent également mesurer 422.5 cm (comme le présente le troisième schéma). C'est l'option qui a été retenue pour la mise en oeuvre de RECUPère 2016, permettant de créer un espace tampon et d'intégrer des rampes pour les personnes à mobilité réduite. Ces rampes ont été intégrées en enlevant les deux dernières palettes centrales aux extrémités.

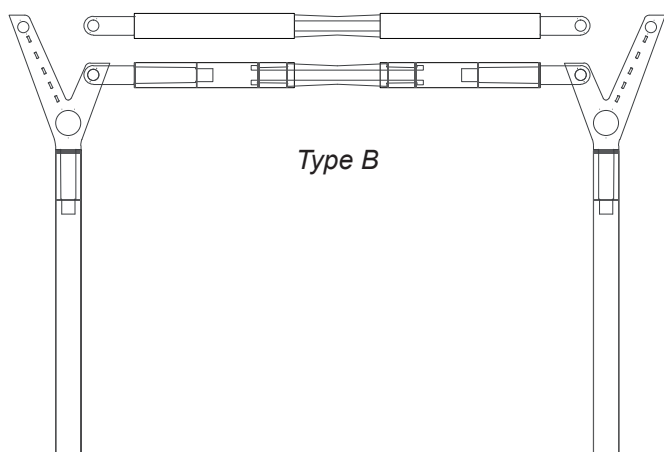
Une attention particulière doit être portée, lors d'un montage partiel, sur la compatibilité des poutres et des poteaux, dont chaque paire de portiques est singulière, ceci est illustré par un schéma à la page suivante.



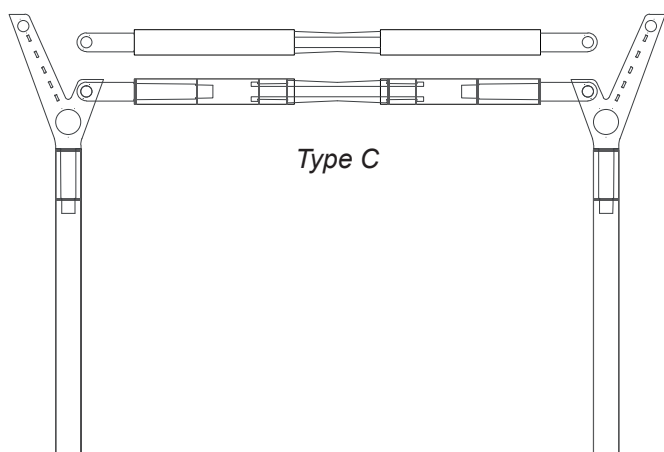




Type A



Type B



Type C

Le schéma ci-contre explique la répartition des poutres et des poteaux pour former les portiques. Il y a 3 types de poteaux et 3 types de poutres. Pour chaque type de poteaux il y a 4 exemplaires, pour chaque type de poutres, il y a 2 exemplaires. Il est donc possible de monter 2 portiques par type (4 poteaux + 2 poutres).

D'après le schéma suivant :

Les poteaux du type a (grands) vont avec les poutres du type a (petites).

Les poteaux du type b (moyens) vont avec les poutres du type b (moyennes).

Les poteaux du type c (petits) vont avec les poutres du type c (grandes).

Pour chaque dessin, la poutre est représentée en vue et en coupe, afin de comprendre les assemblages et les pièces internes. Les proportions des portiques de type B et de type C sont assez proches, attention à ne pas se tromper.

La pièce centrale peut être légèrement déplacée d'un côté et de l'autre afin de régler la longueur de la poutre lors de l'accroche sur les poteaux. La tolérance permise est comprise entre 0 et 20 cm.

Pour les poteaux, la hauteur totale est de 350 cm, la hauteur du mandrin est de 250 cm.

Lors de la réutilisation du Pavillon, cette variante entre les différents portiques est importante puisqu'elle va définir l'allure que prendra la toiture de tissu, fixée sur les portiques.

3.3 Plan de montage

Les schémas suivants reprennent les différentes étapes de la construction du Pavillon de la récup'. L'exemple est montré pour un morceau, mais peut être systématisé pour une emprise plus conséquente, le système constructif reste le même. Plusieurs phases de la construction peuvent se chevaucher dans le temps, en fonction du nombre de personnes mobilisées lors du montage.

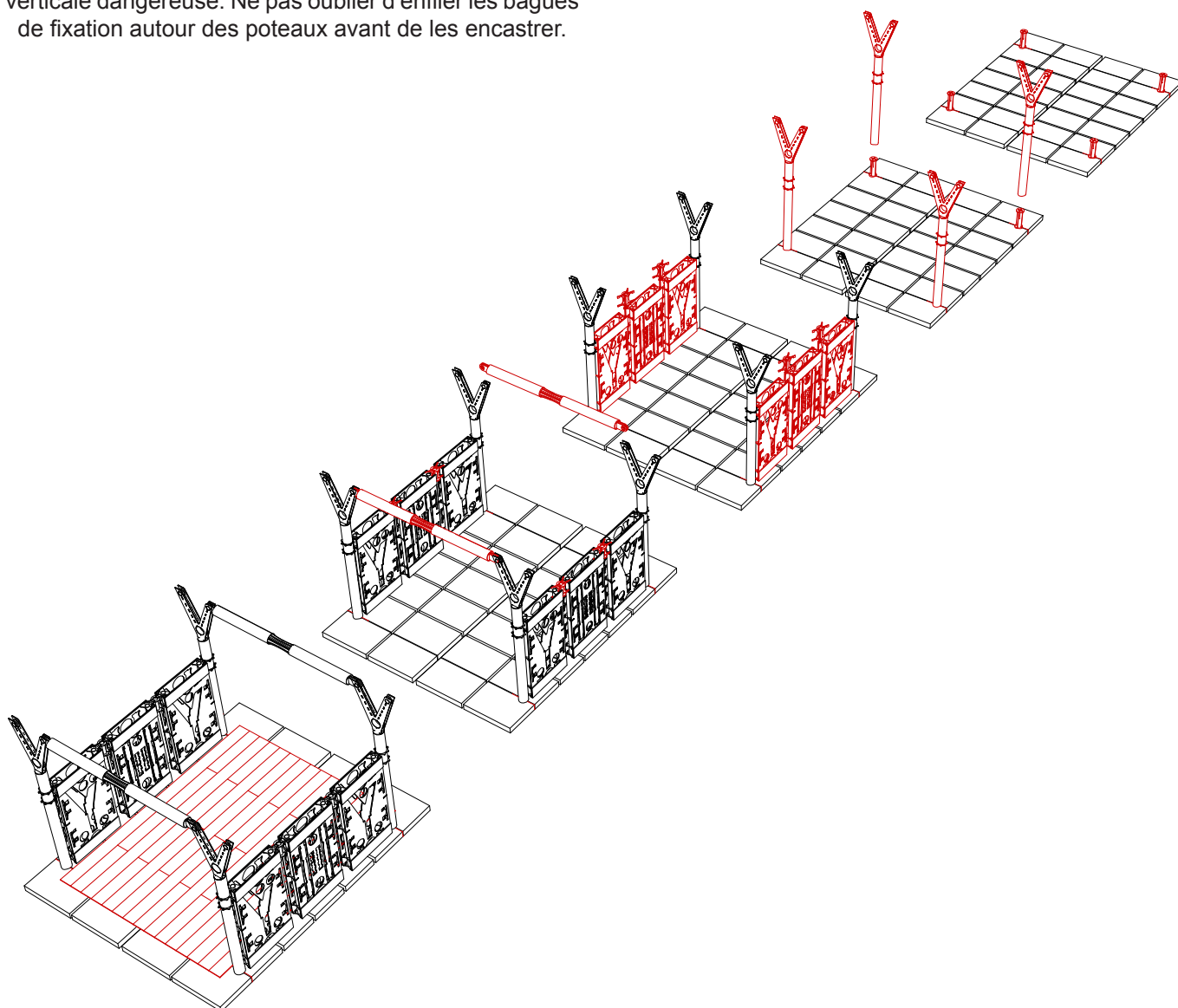
La première étape consiste à placer les palettes et préparer les encastrement des poteaux. Ceux-ci se fixent entre 2 palettes et doivent y être boulonnés. Veiller à bien les positionner, alignés dans la longueur mais aussi dans la largeur. Ils doivent être espacés de 422.5 cm dans la longueur.

Il faut ensuite y encastrer les poteaux, qu'il faut hisser puis faire glisser dans l'emboîtement jusqu'au sol. Veiller à bien avoir les prises de poutres vers l'intérieur du Pavillon. Un échafaudage est impératif car le poids des poteaux est très déséquilibré, avec une masse importante en hauteur, rendant toute manutention verticale dangereuse. Ne pas oublier d'enfiler les bagues de fixation autour des poteaux avant de les encastrer.

Placer ensuite les cloisons, accrocher en premier celles qui jouxtent les poteaux puis la centrale. C'est lors de cette étape que la distance de 422.5 entre chaque poteau devient cruciale.

Une fois que les cloisons sont posées et assemblées, il faut alors emboîter les poutres. Passer en premier lieu un mandrin de blocage dans la réservation puis renforcer avec des tiges filetées pour s'assurer de la solidité du portique. Ne pas se tromper de poutre en fonction du type de poteau sur lequel elle se fixe.

Une fois que les cloisons sont placées, poser le sol, celles-ci servent de guide et permettent d'avoir un bon alignement des planches qui recouvriront les palettes. Il est plus simple de placer les planches dans le sens de la longueur que dans le sens de la largeur, ce qui a été le cas lors du premier montage. Commencer à poser le sol par le centre, partie la plus visible, et régler la tolérance éventuelle aux extrémités, au pied des cloisons.



RÉUTILISATION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION: CONSOLIDATION DES ACTIONS EN WALLONIE

Rencontre OWD – Ressources – CCW

7 décembre 2016

Déchets

Table des matières

1

Réutilisation et construction: constat

2

Vue d'ensemble des actions + RE C²

3

Coordination actions et opérateurs



1

Réutilisation dans le secteur de la construction: **constat**

Emergence d'une stratégie wallonne pour la réutilisation dans le secteur de la construction

- ✓ Accent mis sur la réutilisation dans le nouveau PWDR
- ✓ Actions isolées mais complémentaires (CCW et Ressources)
- ✓ Méconnaissance des actions menées par opérateurs wallons
- ✓ Bourse aux déchets wallonne en cours de développement
- ✓ Initiatives et modèles existent (PREC,...)

→ Faisons le point sur différentes actions qui participent toutes au développement de la **réutilisation**

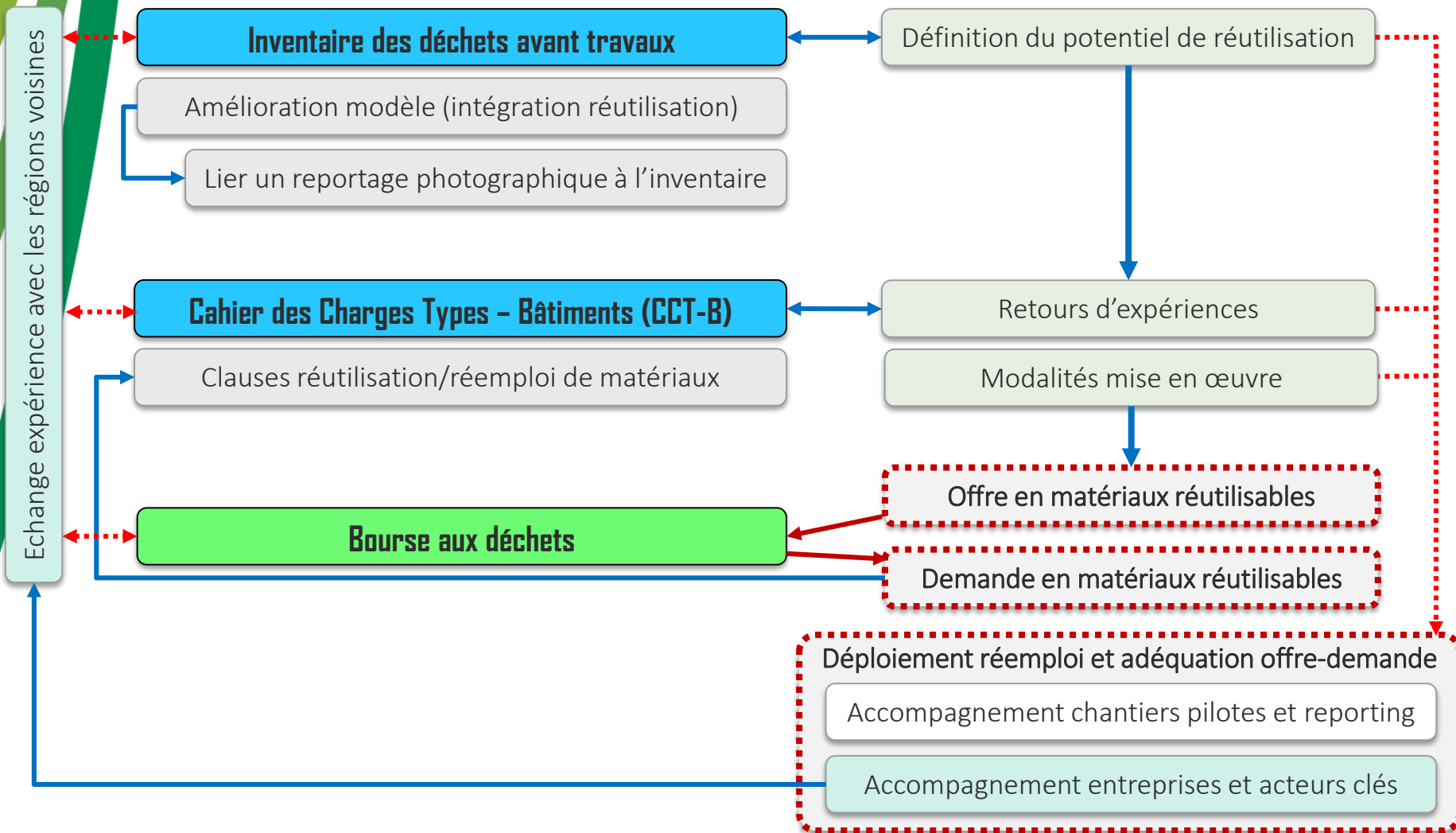


Confédération Construction
Wallonne

Construction, énergie & environnement

2

Vue d'ensemble des actions



→ *centre économique transfrontalier de valorisation et de développement des circuits courts en réutilisation*

REEMPLOI UTILISATION CYCLAGE CIRCUITS COURTS

Avec le soutien de:



Wallonie



Région
Hauts-de-France



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



En partenariat avec:



CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION



Démarrage du projet « RE C² » dans le cadre du programme européen INTERREG V

- ✓ Stimuler la **réutilisation** de matériaux, l'utilisation de **matériaux secondaires** et prévenir la production de déchets au sein des entreprises
- ✓ Accompagnement individuel et collectif: améliorer la gestion des flux et favoriser l'émergence de synergies d'entreprises
- ✓ Actions d'encadrement des acteurs clés (maîtres d'ouvrage)
- ✓ 9 partenaires capables de mettre à profit compétences et expertises complémentaires
- ✓ 4 ans → 2020

→ Optimisation de l'utilisation des filières et amélioration des **performances** de l'entreprise (réduire impact économique des déchets)



Approche transrégionale du projet RE C²: Wallonie, Flandre et France

- ✓ Echanges pour palier à la méconnaissance des territoires voisins et de leurs opportunités
- ✓ Retours d'expériences en Flandre et en France
- ✓ Création d'un **guide réglementaire** et lexical transfrontalier
- ✓ **GT transfrontaliers** sur thèmes spécifiques (gestion déchets et circuits courts)
- ✓ **Transfert de compétences** (insuffler le déploiement de modèles exemplaires)



3

Consolidation des actions

Objectif : stimuler le déploiement du réemploi dans le secteur de la construction.

- ✓ **Coordination** adéquate des acteurs concernés → stratégie renforcée et actions plus efficace via leurs apports mutuels
- ✓ Intégrer
- ✓ Etablir des **plans d'actions consolidés** et **cohérence** vis-à-vis des entreprises,
- ✓ Développer des actions spécifiques afin d'intégrer les **acteurs de terrains** au processus menant vers la réalisation des objectifs en matière de réutilisation.
- ✓ Actions pouvant prendre la forme de **projets-chantiers pilotes** → développement nouveaux outils facilité + ancrage de nouvelles pratiques.



Alimentation en contenu de la bourse aux déchets soutenue par une action coordonnée

- ✓ **adaptation et l'utilisation adéquate d'un inventaire** des déchets incluant les aspects réemploi et recyclage ;
- ✓ **adoption de clauses types** dans le CCT-B facilitant la gestion des déchets selon la hiérarchie de Lansink ;
- ✓ stimulation de la rencontre entre **l'offre et la demande** en matériaux secondaires ;
- ✓ contact privilégié avec les acteurs de terrain, incluant **l'accompagnement** individuel.
- ✓ cohérence avec les modèles et initiatives existants





RECYCLERIE

LES PORTES DE L'ESSONNE

Échange Recyclerie les Portes de l'Essonne et le réseau belge ASBL

12 novembre 2015

5h00 rdv des participants à la frontière franco-belge (co-voiturage - arrivée via la francilienne).

9h00/10h00 : accueil autour d'un café et présentation du projet de la RQPE de l'origine à aujourd'hui.

VOLET ACTIVITÉ

- 10 h00 /11h00 : présentation du Powerpoint : les postes de travail, les postes en, insertion... Fonctionnement de la recyclerie, de la boutique et des ateliers (partenariat menuiserie, ecodesign, nettoyage, petites réparations).
- 11h00/12h00 : visite de terrain (visite des bâtiments, les flux entrants, la zone de stockage et la gestion des flux).
- 12h00/12h30 : debriefing, retour d'expériences belges.
- 12h30/14h00 : Déjeuner buffet ou plateau repas ou une guinguette tout près et échange avec les participants.

VOLET TERRITOIRE

- 14 h / 14 h20 : Intervention de la CALPE (en attente), présentation des objectifs de la collectivité territoriale.
- 14 h20 / 14 h 40 : Intervention du conseil général (Cécile Cordina), présentation de la politique générale du CD91.
- 14 h 40 /15 h 00 : Intervention du SIREDOM.

VOLET PARTENARIAT

- 15 h15/16 h15 : Présentations de projets similaires en France (Intervention de Philippe Lerouillois, directeur , présentation d'une structure sociale dans la collecte des déchets en Meuse et Moselle ; Intervention de Jean-Pierre PAGNIEZ, directeur de la SIAE C2R spécialisé dans la collecte des déchets en région lilloise; Recyclerie Bordeaux + échanges.
- 16h15 16h45 : Projets de développement : Plateau de Saclay, atelier chantier école cycle, déchets de chantier.
- 17h00 18h30 : visite de PAPREC Villeneuve-Le-Roi (15 mn en voiture) visite 40 mn + présentation du groupe 30 m + échange 10 mn.
- 22h00 retour au bercail vanné mais heureux.

Label Rec'Up



Le nouveau logo Rec'Up a été créé pour marquer une rupture dans le positionnement du label tout en s'inscrivant dans la continuité de ce qui a déjà été mis en place. Une attention particulière a également été apportée afin que celui-ci puisse côtoyer les autres logos des labels mis en place par RESSOURCES tout en étant directement identifiable.

L'objectif de cette nouvelle version est de :

- intégrer la base ligne « qualité garantie » et le site web du label
- gagner en visibilité

Par sa construction autour de lignes courbes, le logo s'inscrit dans une dimension de cycle, de renouveau qui correspond au secteur du réemploi/réutilisation. Dimension qui se trouve accentuée par la présence des flèches qui permettent de visualiser la boucle et font référence aux flèches, signes omniprésents dans les activités de revalorisation et recyclage.

La couleur orange a été sélectionnée pour son côté chaleureux, moderne et dynamique. La couleur utilisée seule permet aussi une grande lisibilité. Elle renvoie également au côté « humain » présent dans l'économie sociale et particularité du secteur. Ce côté humain est également présent dans le « smiley » qui transparait avec les flèches-sourire, C/nez et U clin d'oeil. Le noir, par sa neutralité, crée le contraste et renforce sa lisibilité du slogan et du site web.

Le logo Rec'Up s'inscrit dans un cercle/médaille qui rappelle le « tampon » qui valide la démarche et dénote d'une garantie apportée aux entreprises qui sont labellisées.

Label de base



Déclinaisons





Orange
CMJN : 7-65-100-0
WEB : #E3700D
RVB : 227-112-13



Noir
CMJN : 0-0-0-100
WEB : #000000
RVB : 0-0-0





Zone d'exclusion du label de base (sans médaillon)

La zone d'exclusion du label de base est constituée d'un cercle virtuel représentant au minimum 140% de la hauteur (hors accentuation) du label.

Zone d'exclusion du label en médaillon

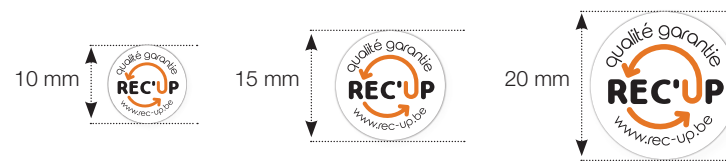
Le médaillon est un disque d'une hauteur représentant 120% de la hauteur (hors accentuation) du label de base.

Le cercle d'exclusion du label en médaillon est plus facile à calculer à partir de la hauteur (hors accentuation) du label de base dont elle représente également 140%.

Par rapport à la hauteur du médaillon lui-même, ce cercle d'exclusion représente une hauteur d'environ 117%.

Tailles minimales du **label de base** utilisé en co-branding

Taille minimale du **label en médaillon** utilisé en co-branding



hauteur 10 mm
A PROSCRIRE

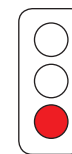
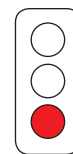
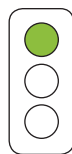
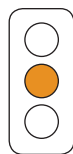
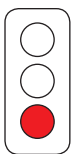
hauteur 15mm
A LA RIGUEUR

hauteur 20 mm
CONSEILLÉ

hauteur 10 mm
A PROSCRIRE

hauteur 15mm
À PROSCRIRE

hauteur 20 mm
CONSEILLÉ





Sur fond blanc : label de base couleur ou noir

Sur fond clair uni ou avec un fond visuel clair à faible contraste : label de base noir

Sur fond foncé uni ou avec un fond visuel foncé à faible contraste : label de base blanc

Sur fond visuel foncé, clair ou moyen à fort contraste, et sur fond uni de teinte moyenne : label en médaillon noir ou couleur

ANNEXE XXIX

N°	Titre article	Mots clés	Source	Lien
	En 2050, des bâtiments recyclables à l'infini	zéro déchet, 100% recyclable	Effinews	http://www.18h39.fr/articles/en-2050-des-batiments-recyclables-a-l-infini.html
	Construction écologique : le cradle to cradle s'impose	zéro déchet, 100% recyclable	18h39	http://www.18h39.fr/articles/construction-ecologique-le-cradle-to-cradle-s-impose.html
1.1	Dalle de moquette en pare-brise	développement durable	18h39	http://www.18h39.fr/articles/des-dalles-de-moquette-en-pare-brises.html
1.2	Sur les routes, le plastique pourrait bientôt remplacer l'asphalte	plastique recyclé	Urbanews	https://www.urbanews.fr/2015/07/17/49218-sur-les-routes-le-plastique-pourrait-bientot-remplacer-lasphalte/
1.3	Économie circulaire: Paris va vendre ses surplus de chantiers	économie circulaire, vente surplus de chantier	Paris.fr	http://www.paris.fr/actualites/economie-circulaire-paris-va-vendre-ses-surplus-de-chantiers-3499
	Soldating – La plateforme d'échange de terres non polluées	valorisation des terres inter-chantiers	economiecirculaire.org	http://www.economiecirculaire.org/initiative/h/soldating-la-plateforme-dechange-de-terres-non-polluees.html
1.4	Une maison design en carton recyclé	carton recyclé, module construction	18h39	http://www.18h39.fr/articles/vivre-dans-une-maison-en-carton.html
	Imprimer 10 maisons en 24h ? C'est possible !	impression 3D à partir de déchets	urbanews	https://www.urbanews.fr/2016/05/27/51012-clip-of-friday-imprimer-10-maisons-en-24h-cest-possible/
	Windshield Covering	gloriettes en pare-brise automobile, fiche produit dispo	superuse.org	http://www.superuse.org/story/windshield-covering/
	Un village au Panama construit en bouteilles en plastique	recyclage bouteilles plastique	effinews	http://www.neoplanete.fr/podcast/un-village-au-panama-construit-en-bouteilles-en-plastique/
	Une étonnante maison construite en bois de récupération	maison en bois de récup	18h39	http://www.18h39.fr/articles/une-etonnante-maison-construite-en-bois-de-recuperation.html
	Un bâtiment recyclé et entièrement... recyclable à Genval	bâtiment, matériaux de réemploi démontables	Effinews	http://www.lesoir.be/689137/article/demain-terre/developpement-durable/2014-10-24/un-batiment-recycle-et-entierement-recyclable-genval
	TERRABLOC Des blocs de terre recyclée et compressée résistants, durables et sains pour vos constructions.	Blocs de construction à partir de terres excavées	genie.ch	http://www.genie.ch/project/h/terrabloc.html
	Un béton fabriqué à partir de coquilles Saint-Jacques	béton avec de coquilles st jacques	18h39	http://www.18h39.fr/articles/un-beton-fabrique-a-partir-de-coquilles-saint-jacques.html
	La Villa 100 % déchets recyclés à Nantes	Maison recyclée Nantes	effinews	http://projets-architecte-urbanisme.fr/villa-dechets-ecologique-nantes/
	Cet architecte a créé un bois transparent qui pourrait révolutionner le bâtiment	Nouveau matériau en bois translucide à partir de bois non noble	wedemain	http://www.wedemain.fr/Cet-architecte-a-cree-un-bois-transparent-qui-pourrait-revolutionner-le-batiment_a1778.html

1. Matériaux de construction

ANNEXE XXIX

2. DEE

N°	Titre article	Mots clés	source news	Lien
	Plus écologique que le recyclage back market démocratise le reconditionnement	vente DEE réparés par des ES	Consocollaborative	http://consocollaborative.com/article/plus-ecologique-que-le-recyclage-back-market-democratise-le-reconditionnement/
	L'Inceivable : un lave-linge créé pour durer 50 ans	construction simplifiée, en kit, réparable soi-même	Greenroom	http://www.lesnumeriques.com/lave-linge/l-inceivable-lave-linge-cree-pour-durer-50-ans-n40667.html
2.1	Lampes upcyclées avec tambour de machine à laver	upcycling	superuse.org	http://www.superuse.org/story/up-cycled-washing-machine-drum-lamp-with-a-clean-conscious/
	Portugal : des citoyens recyclent 130 machines à laver en guirlandes de lumières	projet citoyen, recup tambour	effinews	http://www.efficycle.fr/sonho-de-uma-noite-de-verao-recycler-machines-a-laver-guirlandes/
	Made in Togo : Une imprimante 3D construite en déchets électroniques recyclés	Togo : imprimante 3D en déchets DEEE	effinews	https://fr.globalvoices.org/2014/02/06/161608/

ANNEXE XXIX

N°	Titre article	Mots clés	source news	Lien
	La couture récup: manuel de résistance au gaspillage textile	livre couture de 2main	Greenpaper	http://www.greenpaper.be/2016/05/la-couture-recup-manuel-de-resistance-au-grand-gaspillage-meme-pour-les-nuls-en-couture/
	PATATAM, le site aquitain d'achat et de vente de vêtements pour enfants d'occasion.	site vente 2° main	recita.org	http://www.recita.org/initiative/h/patatam-le-site-aquitain-dachat-et-de-vente-de-vetements-pour-enfants-doccasion.html
3.1	Mi-bois, mi-coton, des tissus d'ameublement incroyables	tissu en bois de récup	18h39	http://www.18h39.fr/articles/mi-bois-mi-coton-des-tissus-d-ameublement-incroyables.html
	La startup toulousaine Hopaal fabrique des tee-shirts avec des déchets recyclés	T-shirt en bouteilles plastiques recyclées	effinews	http://objectifnews.latribune.fr/innovation/start-up/2016-06-13/la-startup-toulousaine-hopaal-fabrique-des-tee-shirts-avec-des-dechets-recycles.html
	Mundao, des accessoires de mode créés à partir de déchets recyclés	Maroquinerie en déchets recyclés	effinews	http://www.nature-obsession.fr/dechets/dechets-recycles-accessoire-mode.html
3.2	Economie circulaire : une nouvelle voie de traitement innovante pour les déchets textiles sans débouchés	Valorisation déchets textile multi-matières	recita.org	http://www.recita.org/articles/h/economie-circulaire-une-nouvelle-voie-de-traitement-innovante-pour-les-dechets-textiles-sans-debouches.html
	Air concept luxury Le fauteuil gonflable éco-conçu	fauteuil gonflable en textile	eclaira.org	http://www.eclaira.org/initiative/h/air-concept-luxury.html
	Artefizio : création de prêt-à-porter à partir de matériaux réutilisés	recyclage pneus, chambre à air,...	superuse.org	http://www.artefizio.org/chi-siamo/materiali
	Ils transforment de vieilles bouteilles en ballerines par impression 3D	chaussures en plastic recyclé	effinews	https://mmondialisation.org/de-vieilles-bouteilles-en-ballerines-par-impression-3d/
	Des sacs fabriqués avec des chambres à air de vélo recyclées	vêtements et accessoires via chambres à air	effinews	http://www.up-inspirer.fr/29175-sacs-fabriques-avec-chambres-air-velo-recyclees
	Ecoalf : l'upcycling venu du large	Vêtements en fibre plastiques recyclés, collecte via pêcheurs	effinews	http://www.marcelgreen.com/article/Ecoalf-l-upcycling-venu-du-large-3941

ANNEXE XXIX

N°	Titre article	Mots clés	source news	Lien
	<p>LOCO : la première épicerie zéro déchet au Québec Troquez vos livres... en plein air ! Zéro déchet : une Toulousaine lance une épicerie 100 % vrac Clip it est le seul jeu d'assemblage créatif, éducatif, et durable, 90 % surcyclé ! Objets en pulpe de papier FLOWER - Gamme de mobilier urbain en plastique recyclé Le ré-emploi au service de nouvelles solutions d'emballages Avec cet outil ingénieux, transformez vos bouteilles plastiques en ficelle Du plastique recyclé dans des bobines de filament pour imprimantes 3D Adieu pollution au plastique ? Une bactérie qui le dévore vient d'être découverte au Japon Une nouvelle collection Timberland à partir de plastique recyclé Umi Hashi : des baguettes issues du recyclage du plastique des océans Byfusion – Il invente la brique de construction en déchets recyclés ! TerraCycle a créé le plastique recyclable à l'infini L'homme qui recyclait les déchets plastiques en maisons pour sans-abris</p>	<p>épicerie zéro déchet bibliothèque de rue épicerie zéro déchet jeu, bouchons plastics recyclage papier en objet plastique recyclé en mobilier urbain réemploi bobines papier transformer bouteille plastique en ficelle valorisation plastique dans bobines pour impression 3D bactérie qui se nourrit de plastique chaussures et sacs en plastique recyclé baguettes en plastique issu de la mer briques en plastique compressé plastique tout type recyclable à l'infini brique en plastique recyclé</p>	<p>Effinews Effinews Effinews APCI APCI recita.org wedemain effinews wedemain economiecirculaire.org effinews effinews Effinews Effinews</p>	<p>https://www.novae.ca/2016/05/loco-une-premiere-epicerie-ecologique-zero-dechet-au-quebec/ http://www.up-inspirer.fr/24636-bibliotheques-de-rue-troquez-vos-livres-en-plein-air http://objectifnews.latribune.fr/innovation/start-up/2016-03-15/zero-dechet-une-toulousaine-lance-une-epicerie-100-vrac.html http://clip-it.fr/ http://www.apci.asso.fr/realisation/3600 http://www.apci.asso.fr/realisation/3618 http://www.recita.org/initiative/h/le-re-emploi-au-service-de-nouvelles-solutions-demballages.html http://www.wedemain.fr/Avec-cet-outil-ingenieux-transformez-vos-bouteilles-plastiques-en-ficelle_a1697.html http://www.lesnumeriques.com/imprimante-3d/plastique-recycle-dans-bobines-filament-pour-imprimantes-3d-n41993.html http://www.wedemain.fr/Adieu-pollution-au-plastique-une-bacterie-qui-le-devore-vient-d-etre-decouverte-au-japon_a1712.html http://www.economiecirculaire.org/articles/h/une-nouvelle-collection-timberland-a-partir-de-plastique-recycle.html http://www.efficycle.fr/umi-hashi-baguettes-issues-recyclage-plastique-occeans/ http://madeinmarseille.net/19282-byfusion-brique-dechet-lewis/ http://www.terraeco.net/TerraCycle-a-cree-le-plastique_48193.html https://mmondialisation.org/recycler-les-dechets-plastiques-pour-en-faire-des-maisons/</p>

4. Emballage (PMC Papier Carton)

ANNEXE XXIX

N°	Titre article	Mots clés	source news	Lien
	Du déchet au design	upcycling matériaux usagés	recita.org	http://www.recita.org/initiative/h/du-dechet-au-design.html
	Focused Skateboard Furniture	meublier à partir de planches de skateboard	superuse.org	http://www.superuse.org/story/focused-skateboard-furniture/
	BOLL - Mobilier urbain	utilisation détournée des plots en béton de voirie	APCI	http://www.apci.asso.fr/realisation/3463
5.1	JONCTION-C - Mobilier modulable	Assemblage universel pour panneaux de bois standards	APCI	http://www.apci.asso.fr/realisation/3572
5.2	DIY : Du pneu au pouf, le "pnouf"	recup de pneu	18h39	http://www.18h39.fr/articles/du-pneu-au-pouf-le-pnouf.html
	Ils fabriquent des meubles design à partir de déchets	remanufacturing multi-filières – meubles à partir déchets industriels	18h39	http://www.18h39.fr/articles/ils-fabriquent-des-meubles-design-a-partir-de-dechets.html
	Entre les mains de Nick Pourfard de vieux skateboard ce transforme en guitare	Guitare électrique à partir de vieux skateboard	effinews	http://www.buzzecolo.com/31357/nick-pourfard/
	Récup' et recyclage : Fender présente ses nouvelles guitares	Guitare électrique à partir de bois de réemploi	effinews	http://www.marcelgreen.com/article/Recup-et-recyclage-Fender-presente-ses-nouvelles-guitares-3697#.V2PFArULS1s
	Le design jusqu'au bout de la récup'	Meubles en matériaux recyclés (scrapwood)	18h39	http://www.18h39.fr/articles/le-design-jusqu-au-bout-de-la-recup.html

5. Encombrants - objets valorisables

ANNEXE XXIX

N°	Titre article	Mots clés	source news	Lien
6.1	Les Repar'acteurs d'Aquitaine : Ils réparent ... et ça repart !	Réseau de réparateurs toute filières	recita.org	http://www.recita.org/initiative/h/reparateurs.html
6.2	PRO-SPARE, un impact positif sur l'industrie grâce à l'économie circulaire	Réseau revente stocks dormants	economiecirculaire.org	http://www.economiecirculaire.org/articles/h/pro-spare-un-impact-positif-sur-lindustrie-grace-a-leconomie-circulaire.html
	CIRCULARIS : Rien ne se perd, rien ne se crée, tout est ressource	Mise en réseau multi-filières	eclaira.org	http://www.eclaira.org/initiative/h/circularis.html
	Ecologie industrielle et territoriale sur le territoire du Pays d'Aubagne	mise en réseau, économie de fonctionnalité	economiecirculaire.org	http://www.economiecirculaire.org/initiative/h/ecologie-industrielle-et-territoriale-sur-le-territoire-du-pays-daubagne.html
	The Remanufacturing Map	Cartographie mondiale centres de remanufacturing	Remanufacturing.org.uk	http://www.remanufacturing.org.uk/remanufacturing-map.php

6. Synergie - mise en réseau

ANNEXE XXIX

N°	Titre article	Mots clés	Autres filières	source news	Lien
	CIDER Démantèlement, valorisation et remanufacturing des matériels lourds hors d'usage OWA 3D : le premier filament PS recyclable et recyclé Autonome en nourriture et en énergie, ce village zéro déchet va être bâti aux Pays-Bas Contre l'obsolescence programmée, ce site propose 8 millions de pièces détachées Dosh transforme les bâches et affiches en sacs UK's first paint remanufacturing hub opened in Cambridgeshire Compost challenge, pour apprendre à trier ses déchets et gérer un composteur Des briques textiles qui prennent l'apparence du marbre WikiFab, l'encyclopédie libre du bricolage !	Démantèlement et valorisation Véhicules lourds filaments recyclés pour imprimante 3D à partir de cartouches d'encre Village autonome énergie, nourriture, gestion déchets, eau Site de pièces détachées pour réparation Bâches publicitaires transformées en sacs Peinture recyclée App jeu vidéo pour apprendre à trier les déchets briques multi-usages à partir de déchets de textile tutos DIY	Autres filières	eclaira.org effinews wedemain wedemain economiecirculaire.org Remanufacturing.fr efficycle efficycle efficycle	http://www.eclaira.org/initiative/h/cider.html http://www.3dnatives.com/Vowa-3d-filament-ps-04102016/ http://www.wedemain.fr/Autonomie-en-nourriture-et-en-energie-ce-village-zero-dechet-va-etre-bati-aux-Pays-Bas_a1882.html http://www.wedemain.fr/Contre-l-obsolescence-programmee-ce-site-propose-8-millions-de-pieces-detachees_a1869.html http://www.economiecirculaire.org/initiative/h/dosch-transforme-les-baches-et-affiches-en-sacs.html http://resource.co/article/uks-first-paint-remanufacturing-hub-opened-cambridgeshire-10724 http://www.serious-game.fr/compost-challenge-pour-apprendre-a-trier-ses-dechets-et-gerer-un-composteur/ http://www.batiactu.com/edito/briques-textiles-qui-prennent-apparence-marbre-43575.php https://mmondialisation.org/wikifab-lencyclopedia-libre-du-bricolage/

ANNEXE XXIX

Sujet filière
Pains brcalimentaire
TransformAlimentaire
Maydine, alimentaire
Freegan ialimentaire
HOMEBKAlimentaire
Création Alimentaire

note

Alimentaire

source news Lien

recita.org <http://www.recita.org/initiative/h/collecte-et-revalorisation-de-pains-invendus.html>
economicircu<http://www.economiecirculaire.org/initiative/h/valorisation-des-graisses-animales-en-carburant-routier.html>
effinews <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/start-up/2016/02/16/32004-20160216ARTFIG00138-cette-start-up-fabrique-des-suceriesavec-des-fruits-invendus.php>
effinews http://www.wedemain.fr/Le-resto-freegan-qui-cuisine-les-invendus-de-Rungis_a478.html
18h39 <http://www.18h39.fr/articles/transformer-ses-propres-dechets-en-gaz-domestique.html>
effinews <http://www.efficycle.fr/plmc-bioplastique-a-base-de-pelures-doranges/>

N° Titre article
Circle

Mots clés
Bruxelles-livraison panier bio et reprise de déchets

source news Lien
Greenpaper <https://www.circle.be/fr>

ANNEXE XXIX

Nouvelle technologie

N°	Titre article	Mots clés	source news Lien
	Des robots pour le tri des déchets de construction et de démolition Recharger les piles « jetables » ? C'est possible avec « REGENBOX »	Robots, système de tri déchets construction chargeur de piles jetables	CSTC http://www.cstc.be/homepage/index.cfm?cat=projets&sub=c-watch&pag=innovations&PageAction=SearchDetail&article_id=59 Consocollabor http://consocollaborative.com/article/reutiliser-les-piles-jetables-jusqua-20-fois-ils-croient-que-cest-possible/

BUDGET RESSOURCES 2016		Missions RESSOURCES	Budget 2016	Réalisé
Volet1	LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU			
		Action 1 : Collecter les données des EES en matière de collecte et de réutilisation, produire des indicateurs régionaux et construire progressivement un indicateur communal de la réutilisation en Kg/an/hab. En y joignant les données régionales	12 000	8 000
		Action 2 : Publier un observatoire régional de la réutilisation	12 000	10 000
		Action 3 : Contribuer à la mise en œuvre d'un cadre réglementaire favorable à la réutilisation	5 250	7 700
		Action 4 : Etablir des partenariats avec les instances régionales en charge de la mise en œuvre de la politique d'économie circulaire en vue de promouvoir la réutilisation	10 500	6 900
		Action 5 : Participer à la définition du profil de formation valoriste	8 250	8 250
		Action 6 : Collaborer aux travaux régionaux visant le développement de la réutilisation	3 500	10 000
	1.1.B public cible : pouvoirs publics communaux et intercommunaux			
		Action 7 : Développer les différents business modèles de ressourcerie et les diffuser auprès de communes et intercommunales	9 600	11 600
		Action 8 : Promouvoir les produits de seconde main dans le cadre du plan pauvreté	4 000	4 000
	1.1.C public cible : secteur des entreprises			
		Action 9 : Développer des partenariats avec les fédérations professionnelles (UCM, Coméos, etc.) en vue de promouvoir la réutilisation des déchets d'entreprises	7 250	8 400
	1.1.D public cible : membres potentiels			
		Action 10 : Prospector des initiatives d'ES actives ou à l'étude dans la réutilisation	12 000	11 000
	1.1.E autres publics cibles			
		Action 11 : Favoriser la réutilisation dans les textes réglementaires européens	5 000	5 000
		Action 12 : Représenter le secteur auprès de Recupel	3 250	3 200
	1.2 Actions transversales : communication et information			
		Action 13 : Concevoir et diffuser des actions de communication à destination du grand public	23 000	40 500
		Action 14 : Faire connaître le clic récup' auprès de ses publics cibles	9 000	5 800
		Action 15 : Prendre part aux événements liés à la réutilisation	3 000	1 200
		Action 16 : Diffuser et relayer l'information	3 000	3 000
		Total Volet 1	130 600	144 550
Volet 2	AMELIORATION DES PERFORMANCES DU RESEAU			
	2.1 Actions menées par filières			
	2.1.A Textiles			
		Action 17 : Favoriser les échanges de bonnes pratiques	6 750	4 500
		Action 18 : Promouvoir le label Solid'R	6 000	6 000
	2.1.B DEEE			
		Action 19 : Améliorer le contenu technique du label ElectroREV et assurer sa diffusion	7 000	7 000
	2.2.C Ressourceries			
		Action 20 : Mettre en œuvre et organiser la stratégie d'optimisation des valorisations des flux traités en ressourcerie ;	16 000	21 000
	2.2.D Construction			
		Action 21 : Stimuler la déconstruction sélective en vue de favoriser la réutilisation des matériaux de construction	5 200	2 000
	2.2 Actions transversales			
		Action 22 : Assurer une veille juridique et un support	30 000	27 000
		Action 23 : Implémenter le label Rec'Up	14 500	16 000
		Action 24 : Favoriser la formation	11 000	3 000
		Action 25 : Favoriser le développement de pôles territoriaux et multi-flux de réutilisation	5 000	3 000
		Action 25 : Recenser et diffuser dans le réseau les bonnes pratiques de réutilisation en Belgique ou en Europe	5 000	3 000
		Action 26 : Assurer la gouvernance du réseau ainsi que sa communication	12 000	12 000
		Total Volet 2	118 450	104 500
		TOTAL	249 050	249 050